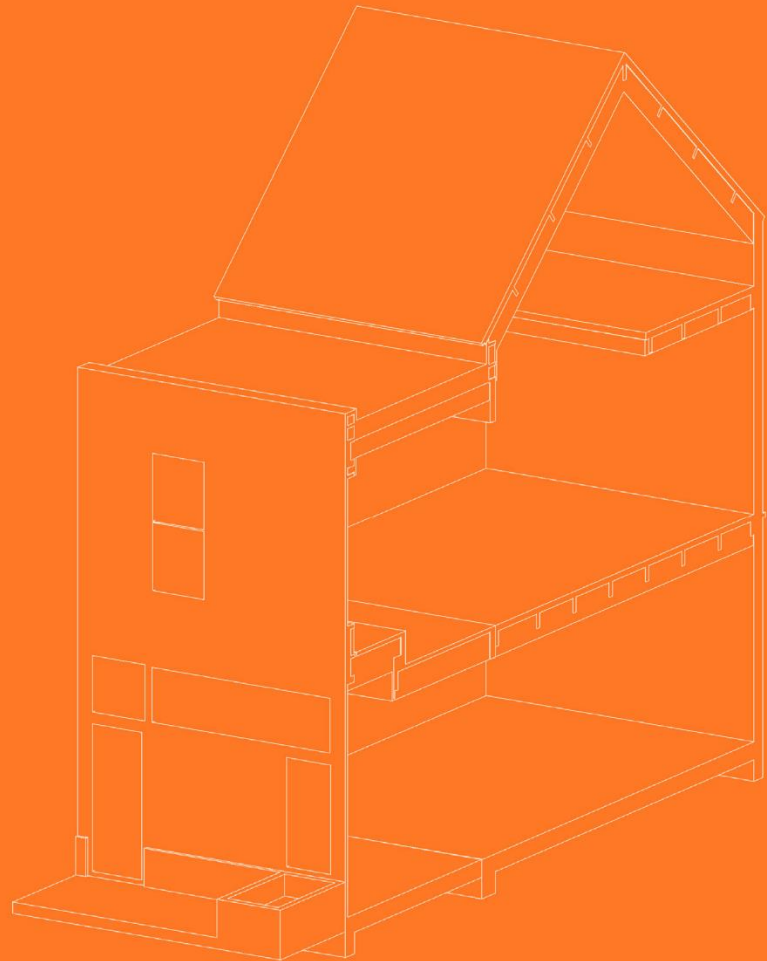
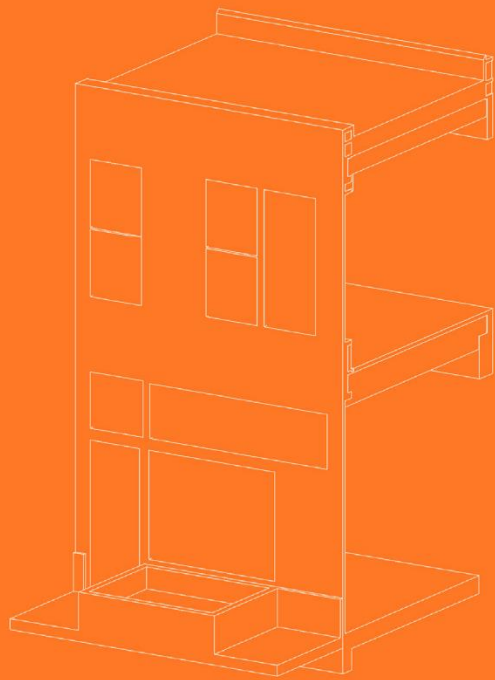




LE PASS'ÂGE STROCK

LA MAISON OUVRIÈRE,
UNE TYPOLOGIE REPENSÉE COMME CONTINUUM DE VIE

CAMILLE VINCHON



Concevoir un cadre de vie favorisant l'autonomie des séniors et l'interdépendance.

Quelles opportunités peuvent offrir les maisons amiénoises du type ouvrières ?

Une expérimentation à travers les maisons ouvrières du passage Strock à Amiens.

Camille Vinchon

Promoteur : Olivier Laloux

Année 2021-2022

Expert : Damien Vanneste

UCL LOCI Tournai

À la mémoire de ma mère,

À mes deux panthères,

Aux étoiles ordinaires.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail de fin d'études a été rendue possible grâce au concours de nombreuses personnes à qui je souhaite témoigner toute ma reconnaissance.

Chacune, à sa mesure, a contribué à l'accomplissement de ce travail.

Je remercie, tout d'abord mon promoteur, Monsieur Olivier Laloux, qui fut présent tout au long de cette année. Merci de sa disponibilité et de ses judicieux conseils, tant méthodologiques que personnels, qui ont enrichi ma réflexion et m'accompagneront tout au long de ma future carrière.

Damien Vanneste, mon expert externe, pour son regard objectif ainsi que ses réflexions et connaissances sur le sujet que nous partageons.

Meriem Chabani, pour son travail « *Le printemps de l'été, bien vieillir en ville* » et les perspectives qu'elle m'a suggéré.

Les professeurs et encadrants de l'atelier FAIR-E pour leur accompagnement tout au long du premier quadrimestre. Ils m'ont apporté beaucoup d'outils et un regard critique et ouvert afin de mener à bien ce projet en me poussant à dépasser les idées reçues.

Mon père, Vincent, mes frères et belles sœurs, pour leur soutien inconditionnel, leur écoute et leur aide précieuse.

Marie-Monique et Dominique pour leur accueil lillois et leur bienveillance.

Jean-Luc Leclercq et Julien Pradat pour leur disponibilité, leur regard professionnel et leur enthousiasme.

Je remercie aussi l'ensemble des seniors interviewés et des habitants du quartier Saint-Maurice qui m'a ouvert leur porte et leur cœur acceptant de répondre à mes questions pour cette recherche. Ils ont apporté à mon travail une valeur humaine et une profondeur.

AVANT-PROPOS

Ce travail a été réalisé dans le cadre du diplôme de 5^{ème} année d'architecture.

Il est avant tout pour moi l'opportunité de travailler sur un sujet choisi et personnel. Le choix de l'habitat des séniors n'est pas anodin, il découle à la fois d'une expérience et envie personnelle ainsi que d'une volonté de positionner l'action de l'architecte au cœur de la société comme acteur de changements possibles.

Me saisir de la question de l'habitat des séniors est à la fois un challenge et la volonté d'une démonstration d'architecture « avec » plutôt que « pour ».

Mon parcours peut sembler atypique pour certains. J'ai, en effet, exercé comme infirmière dans des services de soins à domicile et des établissements pour personnes âgées dépendantes, au préalable de mes études d'architecture. Ces pratiques et les constats de terrain qui en ont découlé sont à l'origine de la recherche que je propose de mener.

Dans une société qui parfois néglige ses aînés, j'ai la sensation que l'architecte peut jouer un rôle, en amont, de réconciliation en proposant un habitat qui porte une attention à chacun et surtout aux plus vulnérables. Ce travail est aussi l'occasion d'imaginer une alternative aux EHPADs qui s'inscrit dans un continuum de vie et d'habitat.

« La vieillesse est un naufrage, les vieux sont des épaves. »

François-René De Chateaubriand (1768-1848).

« La vieillesse n'est ni un naufrage ni une pathologie. »

Thérèse Clerc, fondatrice de la Maison des Babayagas à Montreuil, (1927-2016).

SOMMAIRE

Remerciements	1
Avant-propos.....	2
Sommaire	4
Introduction	6
Conclusion	249
Bibliographie.....	257
Annexes	261
Entretiens	262

I. Habitat & Vieillessement.	9
I.1. Le vieillissement et ses constats.	11
I.1.1. Une société de la longévité.	13
I.1.2. Un trajet du vieillissement.	23
I.1.3. Un parcours résidentiel.....	29
I.1.4. Une offre d'hébergement dédiée au vieillissement.....	37
I.1.5. Un système 'imparfait'	49
I.2. Le vieillissement, vecteur de transformation sociale et architecturale.	59
I.2.1. De la dépendance à l'interdépendance, quel modèle de société pour demain ?.....	61
I.2.2. Comment penser une architecture du 'ménagement' ?	69

II. A la rencontre du Quartier Saint-Maurice et de ses séniors.	77	III. Le Passe'âge Strock : un nouveau continuum pour le vivre ensemble.	147
II.1. Stratégie de recherche spatialisée.	79	III.1. Démarche architecturale, création d'une nouvelle transversalité.	149
II.1.1. Le passage Strock, échantillon type et potentiel de recherche.	81	III.1.1. Un élargissement du regard et de l'intervention architecturale.	151
II.1.2. Objectifs généraux et méthodologie de l'enquête	87	III.1.2. De nouveaux leviers et paramètres de conception.	157
II.2. Analyse architecturale et sociologique.	97	III.2. L'espace public comme nouvel espace d'altérité.	163
II.2.3. L'habitat.	99	III.2.1. Retrouver une porosité, offrir un paysage commun.	165
II.2.4. L'habitation ou les portraits des séniors.	111	III.2.2. La rue, pièce partagée.	173
II.3. Etudes croisées, discours mêlés & interprétations.	129	III.2.3. La serre, solution collective.	183
II.3.1. Des constantes.	131	III.3. La cité ouvrière, support de recomposition et de mutualisation.	193
II.3.2. Des variantes.	141	III.3.1. Une recomposition de la maison ouvrière pour une partition intergénérationnelle.	195
		III.3.2. Une mutualisation, soutien de nouveaux usages et d'interdépendance	203
		III.4. La maison ouvrière, un continuum de vie.	209
		III.4.1. Un modèle ouvert à l'appropriation.	211
		III.4.2. Des variations dans un dessin d'ensemble.	223

INTRODUCTION

Le logement des personnes âgées est un enjeu contemporain majeur puisque 18 millions d'habitants ont plus de 60 ans en France aujourd'hui.

Cette prise de conscience et le contexte de transformation sociale mettent sur le devant de la scène la question : « *Comment bien intégrer tout le monde dans notre société et plus encore les personnes les plus vulnérables ?* ».

Ce sujet est certes très important voir stratégique, il est aussi extrêmement vaste car il intègre des réalités différentes : des territoires divers, des habitats, des typologies de populations différentes, des habitudes de vies multiples...

Afin d'être pragmatique et force de proposition, nous avons concentré et spatialisé notre recherche sur la problématique : « **Concevoir un cadre de vie favorisant l'autonomie des séniors et l'interdépendance, quelles opportunités peuvent offrir les maisons amiénoises du type ouvrières ?** ».

Cela nécessitera bien entendu de définir les termes : cadre de vie, autonomie, séniors, interdépendance, maison amiénoise de type ouvrière.

Afin d'investiguer la question, nous avons mobilisé trois méthodes principales d'exploration qui se mettent en lien avec les trois phases de ce travail.

Dans un premier temps, Notre recherche s'est appuyée sur des écrits et ouvrages de référence ainsi que sur des colloques portant sur le vieillissement et l'habitat. Nous nous sommes immergés dans la période contemporaine (XXème et XXIème siècle) et concentré sur des expériences et écrits européens. Le contexte de la pandémie et l'analyse critique de l'ensemble de cette matière nous a conduit à introduire dans le champ de notre recherche l'approche du 'ménagement' ('care').

Dans un deuxième temps, la mise en application de cette approche de 'ménagement' nous a convaincu de la nécessité d'un travail de terrain pour compléter le premier volet théorique et se confronter à la réalité des personnes âgées. Nous avons circonscrit le champ de notre recherche au Quartier Saint Maurice à Amiens et plus spécifiquement au Passage Strock qui correspond aux attendus de la problématique.

Ce travail de terrain a donné lieu ; d'une part, à un travail d'enquête : des entretiens ont été menés auprès des seniors à leur domicile ; d'autre part à un travail de compréhension du site basé sur des périodes d'observation, d'arpentage du quartier et d'analyse du bâti existant.

Pour ce travail de terrain, nous avons créé des outils spécifiques et interactifs : un questionnaire, des cartes mentales, des diagrammes de synthèses et des plans habités.

Pour construire notre boîte à outils, nous nous sommes inspirés du travail d'enquête « *Le printemps de l'hiver, bien vieillir en ville* » réalisé par la Maison de L'Architecture d'île de France.

Une fois, l'ensemble de ses données recueillies, nous avons pu les analyser et tirer des conclusions, principes et objectifs, que nous avons tâché d'intégrer au mieux dans le projet architectural.

La troisième partie du travail propose une recherche par le projet. Elle donne lieu à une transposition spatiale des principes du 'ménagement' et d'hypothèses spatiales pour répondre aux objectifs de l'étude de terrain sur le site du Passage Strock.

Dans la première partie de ce travail, Habitat et Vieillesse, nous nous concentrons sur le vieillissement et ses constats qui nous amènent à l'envisager comme vecteur de transformation sociale et architecturale.

La deuxième partie s'inscrit comme une contextualisation et une confrontation à la réalité des personnes âgées et de leur habitat. Nous partons à la rencontre du quartier Saint Maurice et de ses seniors pour spatialiser notre recherche et réaliser une analyse architecturale et sociologique. L'interprétation des données recueillies par études croisées nous permet de dégager un certain nombre d'objectifs à atteindre ou vers lesquels tendre dans notre intervention architecturale et se traduisent en termes de constantes et variantes.

La dernière partie propose de repenser le Passage Strock comme continuum pour « vivre-ensemble ». L'intervention architecturale s'ancre dans une démarche de transversalité et s'opère à partir de la grande échelle, celle de l'îlot, pour s'inséminer au cœur des logements ouvriers. Elle passe par la transformation de l'espace public en un espace d'altérité, envisage la cité ouvrière comme support de recomposition et de mutualisation pour permettre un continuum de vie dans la typologie ouvrière.

I. HABITAT & VIEILLISSEMENT.

Ce premier chapitre pose les jalons de la recherche. Il s'agit ici de définir les concepts qui délimiteront la recherche, guideront le travail d'investigation dans un deuxième temps et la proposition architecturale dans un troisième temps.

Les différents constats que nous pouvons faire concernant le vieillissement nous permettent d'envisager celui-ci comme vecteur de transformation sociale et architecturale.

I.1. LE VIEILLISSEMENT ET SES CONSTATS.

En partant de l'espérance de vie galopante, qui nous promet de vivre toujours plus longtemps. En suivant la piste de la recomposition de la société. Et enfin les âges de la vie, nous mettons à jour un phénomène continu : le vieillissement.

Ce vieillissement induit une modification des capacités et de l'élan vital de la personne qui questionne son habitat. Qu'en est-il des offres d'hébergements proposées pour accompagner cet avancement en âge ? Ces dernières sont-elles en adéquation avec la demande des séniors ?

Alors que neuf Français sur dix souhaitent vieillir à domicile, comment peut-on comprendre cette volonté sociétale ?

I.1.1. Une société de la longévité.

L'espérance de vie ne cesse de s'allonger, composant une société où les plus de 60 ans représentent près d'un tiers de la population globale et dessine une société de la longévité.

Espérance de vie à la naissance en France.

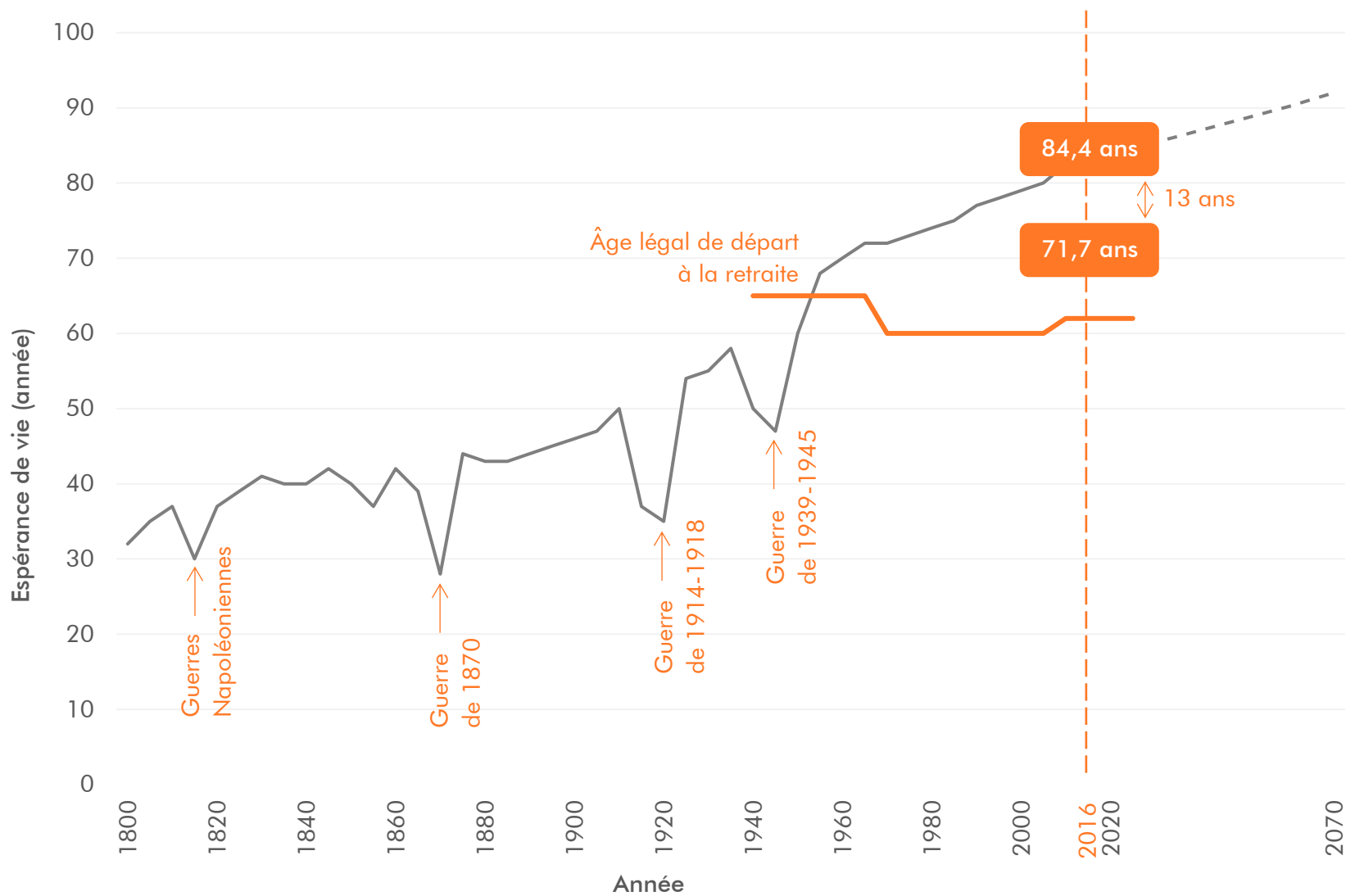
Au regard de la société.

Sources : Insee, Ined, OMS.
(Moyenne Homme/Femme)

2021

84.4 ans : espérance de vie
des 5 % des plus riches.

71.7 ans : espérance de vie
des 5% les plus pauvres.



A. UNE ESPERANCE DE VIE QUI GALOPE.

Cette recherche a pour point de départ un constat démographique : **nous vivons de plus en plus longtemps et de plus en plus vieux**. L'espérance de vie a pratiquement doublé en un siècle.

En France, cette dernière atteint **79,5 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes**. Les prévisions de l'INSEE annoncent une espérance de vie de 92 ans en 2070. Les entreprises de la Silicon Valley travaillent actuellement sur le transhumanisme et l'accroissement de nos capacités grâce à des puces électroniques.

Plus sérieusement, l'espérance de vie est une notion contemporaine qui, s'émancipant du champ religieux, conduit à rechercher les causes de mortalité et donc les risques de la vie. Eloi Laurent, dans son ouvrage « *Si la santé guidait le monde* », la décrit de la manière suivante : « *L'espérance de vie naît de la liberté de mourir (...) c'est envisager la mort comme un phénomène social, comme un horizon partagé, comme un fait politique autant que biologique.* ¹ ». Au-delà des comportements individuels, **l'espérance de vie est intimement liée aux conditions de vie, à la fois sociales, politiques, technologiques et écologiques**.

Regarder l'évolution de l'espérance de vie sous l'angle de la société, c'est la mettre en parallèle avec **l'amélioration des conditions de vie sociale**. En France, nous bénéficions d'un droit du travail, de protection sociale, d'une démocratisation du droit à l'éducation, de l'accès aux soins, à l'hygiène et à l'alimentation... Ces éléments agissent de façon bénéfique sur les conditions de vie et donc sur l'allongement de la vie.

Il faut cependant nuancer notre propos, **des inégalités sont toujours perceptibles**. Nous ne sommes pas tous égaux face au vieillissement. Ainsi, en France, pour les hommes, 13 années d'espérance de vie en moyenne séparent les 5% les plus riches des 5% les plus pauvres. Les inégalités se renforcent avec l'âge et dépendent de bien des facteurs : parcours professionnel, mode de vie, lieu de vie (équipements, accès) ...

Fait intéressant, la santé n'est pas directement corrélée aux dépenses en soins de santé. Alors que les dépenses de santé sont les mêmes pour la Flandres et la Wallonie, 3 années en moyenne les séparent en termes d'espérance de vie ². Par ailleurs, la courbe de Richard Wilkinson, épidémiologiste britannique, relie inégalités sociales et santé. Elle met en exergue que **plus une société est inégalitaire, plus elle produit de maladies**. Il nous faut donc tendre vers une société plus égalitaire pour accroître l'espérance de vie en bonne santé de l'ensemble de la société.

Fait incontestable, nous vivons plus longtemps, mais cette longévité est-elle synonyme de bonne santé ? **L'espérance de vie en bonne santé**, sans incapacités dans les gestes de la vie quotidienne passé 65 ans, atteint en France 12,1 ans pour les femmes et 10,6 ans pour les hommes ³. Cette dernière a très peu augmenté depuis 10 ans au regard de l'espérance de vie. On vit donc plus longtemps avec une incapacité, ce qui révèle **des failles dans notre système de santé**.

¹ LAURENT Eloi, *Et si la santé guidait le monde ? l'espérance de vie vaut mieux que la croissance*, LLL Les liens qui libèrent, 2021, p.13.

² HERMESSE Jean, ancien secrétaire des mutualités chrétiennes, *Etat Généraux du Care*, Bruxelles, 29 octobre 2021.

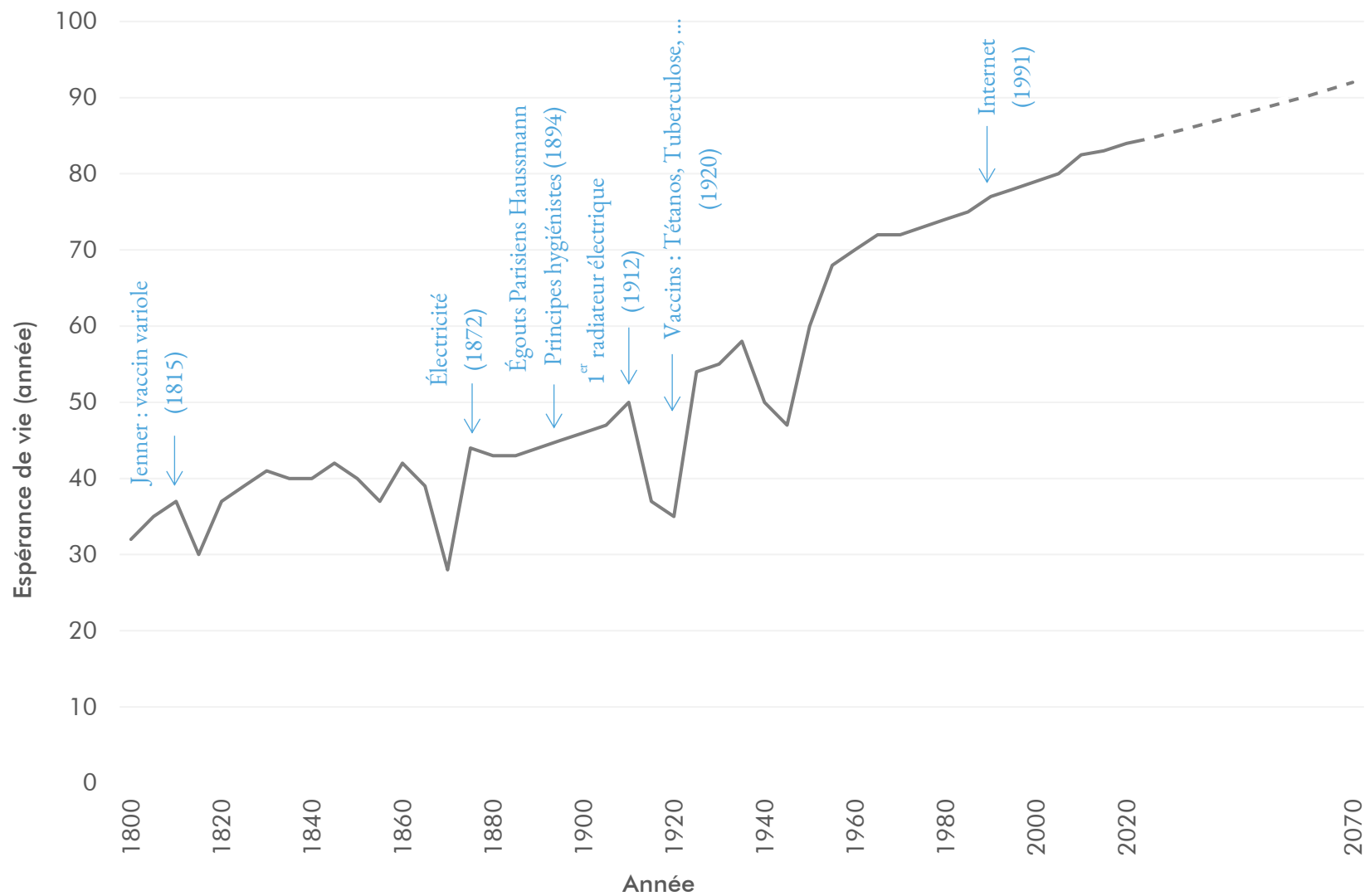
³ « *En 2020, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12,1 ans pour les femmes et de 10,6 ans pour les hommes* », Etudes et résultats n°1213, ministère des Solidarités, octobre 2021.

Espérance de vie à la naissance en France.

Au regard de la technologie.

Sources : Insee, Ined, OMS.
(Moyenne Homme/Femme)

2021



Nous vivons dans **une société de la technologie**, cet aspect ne peut être occulté pour comprendre l'allongement de l'espérance de vie. Cette dernière a bénéficié des progrès techniques de la science (vaccins, thérapeutiques, médecine de pointe...), de l'ingénierie, des communications. Le confort moderne est omniprésent dans nos vies, débarrassant la vie de ses contraintes.

Deux critiques peuvent être apportées à notre société de la technologie. D'une part, au sens d'Ivan Illich, **une critique de la technologisation** qui a pour conséquence une perte de connaissance et de contrôle sur les technologies employées. Par exemple, la médecine actuelle échappe complètement à tout un chacun. Il s'agit d'une médecine de pointe hyper technologique qui nécessite des personnes spécialisées, des lieux dédiés et des thérapeutiques industrielles.

La seconde critique, formulée par Stefano Boni, enseignant en anthropologie culturelle et politique à l'Université de Modène, est celle d'un confort coûteux. Le confort est un besoin essentiel de l'espèce humaine, cependant la logique consumériste estompe peu à peu ce besoin primaire vers la satisfaction de désirs matérialistes. Dans son ouvrage *Homo Confort, le prix à payer d'une vie sans efforts ni contraintes*, il réalise **une critique du mode de vie contemporain des sociétés occidentales centré sur le confort**.

Pour lui : « *désormais, le confort ne sert plus seulement à satisfaire nos besoins réels, mais constitue le cœur d'une logique économique, sociale et psychologique dans laquelle notre sentiment de bien-être repose sur l'accumulation d'objets pratiques et sur le recours systématique à la technologie* ⁴ ». Dans son livre, il dresse ainsi la liste des effets secondaires de cette politique du moindre effort dans nos vies : « *réduction de nos capacités cognitives et sensorielles, perte d'autonomie au profit de dispositifs technologiques, renforcement de l'individualisme, appauvrissement et instrumentalisation des relations sociales, distanciation de la nature et destruction des écosystèmes et perte de responsabilité.* ⁵ ».

Comme un écho à *la plainte du progrès* de Boris Vian, l'auteur nous invite à prendre du recul sur notre confort de tous les jours, comprendre son coût notamment social et naturel, enfin à reconnaître le confort inutile ou le progrès qui n'en est pas un dans le contexte de changement climatique et de perte de lien social.

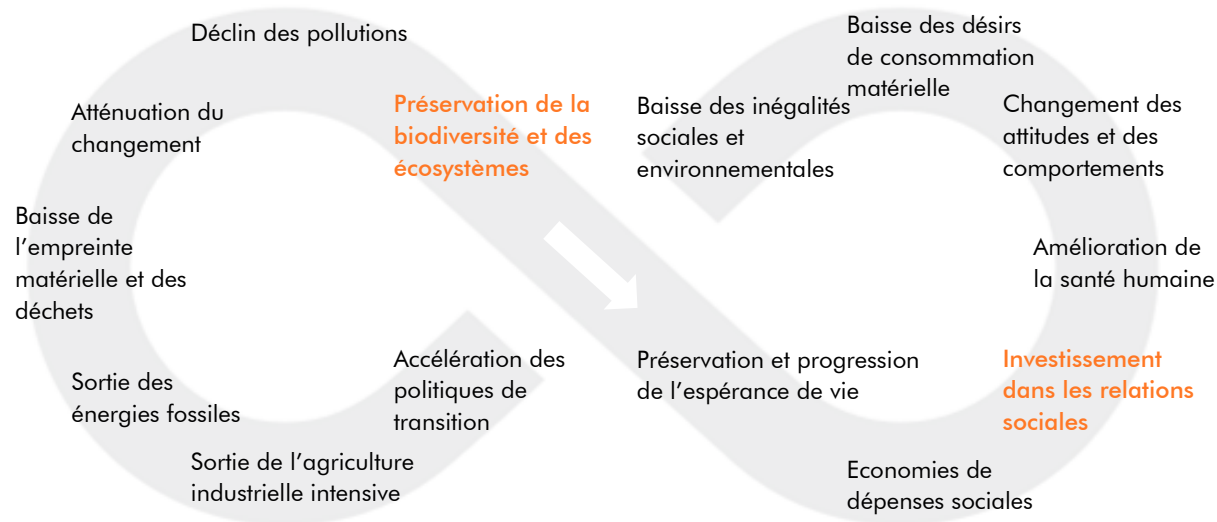
Je mettrais pour ma part, cette critique en regard de la réponse souvent technique apporté à la prise en charge de la vieillesse et au risque accrue d'isolement sous-jacent de l'avancée en âge.

⁴ BONI Stefano, *Homo confort, le prix à payer pour une vie sans efforts ni contraintes*, L'échappée, Paris, 2022.

⁵ ibid

Boucle sociale-écologique.

Source: LAURENT Eloi, *The routledge Handbook of the Political Economy of the Environnement*, Routledge, octobre 2021



Espérance de vie à la naissance en France

Au regard de l'écologie

Sources : Insee, Ined, OMS. (Moyenne Homme/Femme)

2021



Enfin, l'amélioration des conditions de vie a un coût écologique. Nous pouvons mettre en relation la progression de l'espérance de vie avec la dépense en énergie qui l'accompagne comme une ombre. D'une part, la technologie déployée est énergivore, d'autre part, la population s'accroît. Comme l'exprime Stefano Boni, : « *le confort, tel que nous le connaissons, résulte de la soumission globale de la nature par l'homme au moyen d'outils technologiques toujours plus perfectionnés* ⁶ ».

Au fil du temps, l'homme s'est spécialisé dans la transformation de son environnement. Le perfectionnement technologique a cependant déchu l'homme de son rôle central d'acteur de cette transformation. **Il en résulte la perte de la relation entre le sujet et la matière** (l'expérience vécue), qui conditionne notre rapport au monde, et la réduction du sentiment de responsabilité. La nature est alors réduite à un réservoir de ressource. **Protégé dans notre cocon de confort, nous avons du mal à prendre la mesure des risques accrus lié à notre dépendance technico-économique et à ses conséquences sur notre environnement et nous-même.**

« *De quels savoirs disposerons-nous si le système vient un jour à s'effondrer et si nos outils, désormais en majorité numérique, cessent de fonctionner ?* ⁷ », voici la question que pose l'anthropologue et qui n'est pas sans rappeler le scénario de la bande dessinées de science-fiction *BUG* de Enki Bilal. Cette bande dessinée met en images un futur proche, où simultanément un bug informatique produit la perte de l'ensemble du contenu numérique mondial et un homme se voit détenir les connaissances de toute l'humanité.

Enki Bilal inscrit dans cet ouvrage ses réflexions sur la prégnance de l'informatique dans notre société et sur la question de la mémoire : « *Avec le monde numérique, toute notion de transmission est passée à la trappe, transmission de la mémoire de notre histoire, de notre éducation, du comportement humain, de la société* ⁸ ».

Il me semble que les réflexions d'Ivan Illich, Stéfano Boni et Enki Bilal se recourent. Ainsi, au-delà de la technique elle-même, ne vivons-nous pas une crise de la transmission ? **Transmission d'une mémoire détenue par ceux que nous appelons les familièrement 'les vieux'** et qui devrait être réintégré au cœur de la société.

Lors de la pandémie, nous avons pu prendre la mesure des conséquences des comportements humains. Celle-ci étant directement liée à l'action de l'homme sur l'environnement par la destruction de la biodiversité. **La boucle socio-naturelle** décrit l'imbrication des système naturels et sociaux et relie notamment **l'isolement social** (au sens d'une insuffisance de relations) **avec la vulnérabilité écologique.** La Fondation de France s'intéresse depuis plusieurs années aux « *Solitudes en France* » à travers une enquête annuelle. Son 10ème rapport, publié en 2021, révèle que 7 millions de Français souffrent de solitude contre 4 millions en 2010 ⁹. **Un isolement social qui touche davantage les plus âgés et les plus précaires** : « *les personnes les plus exposées au risque d'isolement social en France sont celles qui à la fois gagnent moins de 1 000 euros par mois et ont 75 ans et plus* ¹⁰ ». Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 et respectivement la canicule de 2003 ont touché principalement des personnes de plus de 65 ans isolées.

⁶ BONI Stefano, *Homo confort, le prix à payer d'une vie sans efforts ni contraintes*, L'échappée, Paris, 2022, p.17.

⁷ BONI Stefano, *Homo confort, le prix à payer d'une vie sans efforts ni contraintes*, L'échappée, Paris, 2022, p.13.

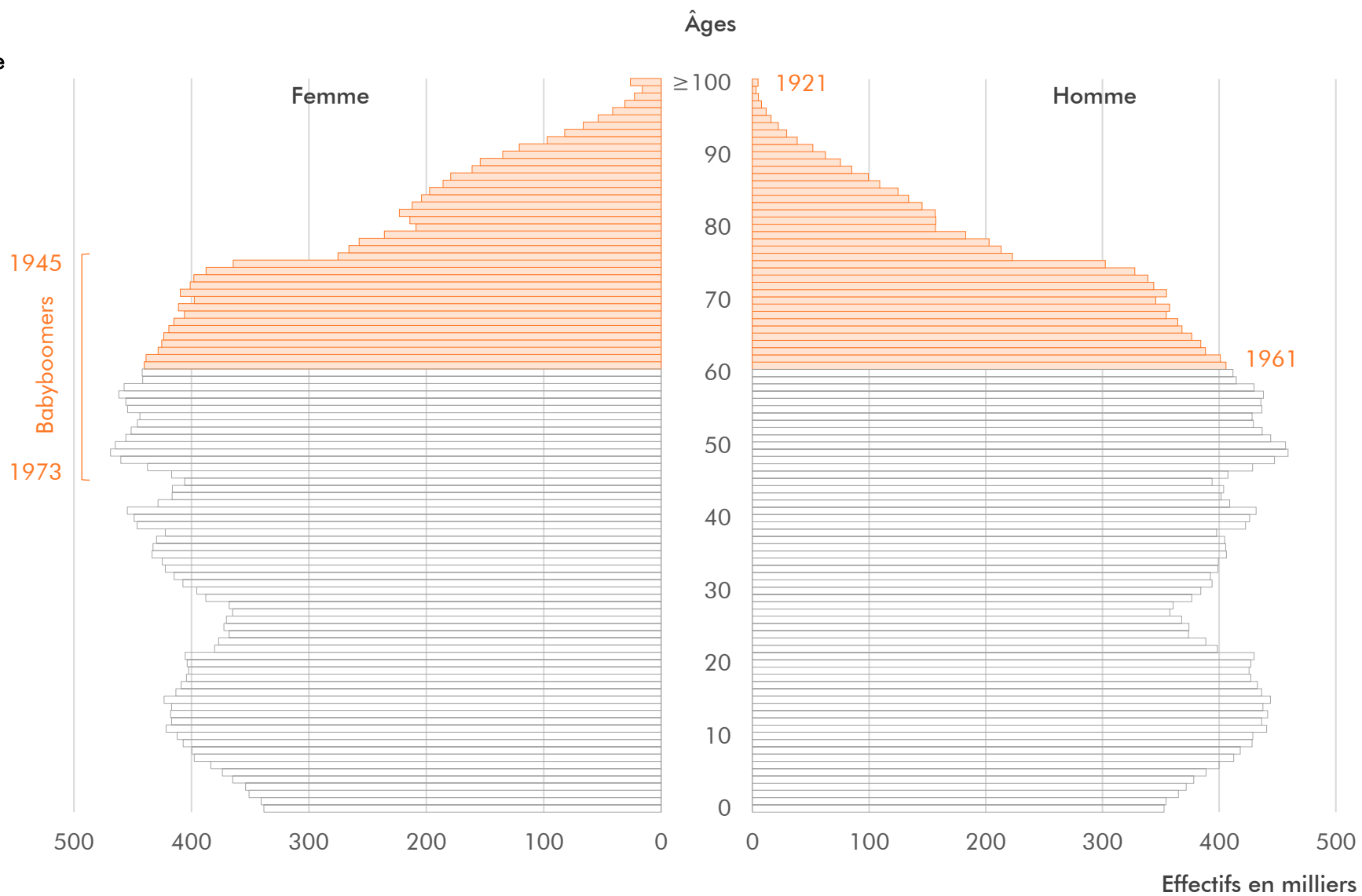
⁸ BILAL Enky, dans l'émission BD, *Un été d'anticipation : Bilal Big Bug*, France info, 15 août 2020.

⁹ « *7 millions de personnes se trouvent en situation d'isolement, soit 14 % des Français, contre 9 % en 2010.* », 10ème rapport de la Fondation de France, 29 avril 2021.

¹⁰ ELOI Laurent, *Et si la santé guidait le monde ?* LLL Les liens qui libèrent, 2021, p.118.

Répartition de la population en France par sexe et âge

Sources : Insee 2022



B. UNE NOUVELLE COMPOSITION DE LA SOCIETE.

L'allongement de la vie a eu de profondes conséquences sur la composition de la société et notamment sur la répartition de la population par classe d'âge. Si dans les années 1900, les personnes de plus de 60 ans étaient peu représentées (16 %), **elles représenteront en 2050 un tiers de la population.** En regardant plus précisément la pyramide des âges, nous voyons apparaître sous ses traits **une description du XXe siècle en France et des générations successives. Une génération ou cohorte rassemble un groupe d'individus partageant une sociabilisation commune** et souvent une même vision du monde. On estime le renouvellement de générations tous les 20 à 30 ans. Gilles Berrut, ancien président de la Société française de gériatrie et gérontologie, fondateur du Gérontopôle des Pays de la Loire, décrit la pyramide des âges de la manière suivante :

La première partie de cette pyramide est marquée par une tranche dite creuse. Au sortir de la guerre de 1914-1918, les conditions économiques et politiques moroses ont miné la natalité. Autre événement marquant, en 1930, la crise économique et idéologique entraîne une perte d'envie d'avenir et donc d'enfants. **Les personnes de la tranche 1910-1940 appartiennent à une génération peu nombreuse et de 'survivants'**. A contrario, la tranche 1940-1970 est caractérisée par une période de soif d'avenir. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, on construit un monde nouveau, on refait à neuf. De nombreuses lois sociales en matière de risques sur la vie et sur la famille voient le jour.

Cette période d'explosion démographique est appelée 'le babyboom' pour son exceptionnel taux de natalité. Elle se clôture en 1973 avec la crise de l'essence et surtout la loi Veil légalisant la contraception. **Or, les enfants issus de cette génération du baby-boom sont devenus aujourd'hui des papy-boomeurs.** Il faut donc s'attendre à un 'tsunami' de vieillissement pour lequel il va falloir repenser le système. Aujourd'hui, les territoires, les infrastructures, les projets de transports, etc..., sont pensés pour la population active. Pourtant la population de demain ne ressemblera pas à celle d'aujourd'hui ¹¹.

Par ailleurs, **la question des seniors est souvent traitée de façon homogène avec des réponses génériques.** Or, le commentaire de Gilles Berrut nous apprend que chaque génération a des aspirations différentes issues de la place de l'individu dans la société et des événements politiques, économiques et culturels vécus. Les réponses attendues tant sur la place sociale que sur la prise en charge et l'hébergement sont donc à penser dans cette dimension générationnelle. La maison de retraite d'hier ne devrait pas être le modèle de demain.

Enfin, ces conditions démographiques, créent une société de la longévité, de la vie longue, qui voit se côtoyer 4 à 5 générations aux trajectoires et visions différentes. Des générations qui devront cohabiter et partager les ressources disponibles.

¹¹ BERRUT Gilles, Colloque « bien vieillir ensemble », Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, 26 janvier 2022.

Part des plus de 60 ans dans la société française

Source : Insee et Ministère des Solidarités et de la Santé 21/12/2021



2021



2050

« Il arrive toujours un âge où la vie n'est plus qu'une habitude. »

DE BALZAC Honoré,

Gobseck, 1830.

« Il y a un âge où on ne rencontre plus la vie mais le temps. »

QUIGNARD Pascal,

Terrasse à Rome, 2000.

« Chaque âge a son temps. »

REGNIER Mathurin,

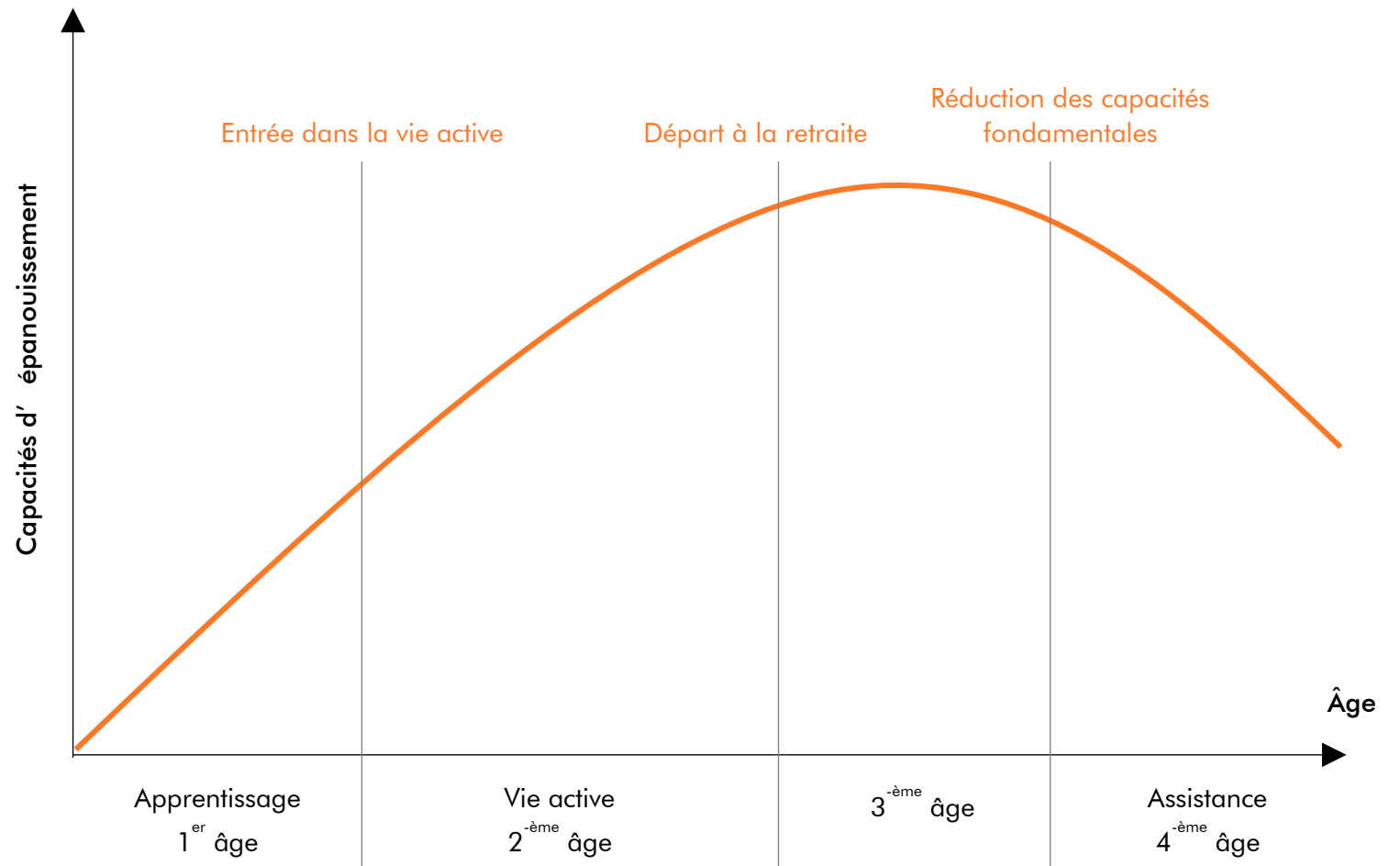
Satire XIII, Macette, 1604.

I.1.2. Un trajet du vieillissement.

Dans la société de la longévité, la course de la vie s'allonge et dessine de nouveaux âges de la vie. Parmi ces âges, le 3ème âge ou « *printemps de l'hiver* » s'inscrit comme un moment charnière.

Le vieillissement comme trajet

Sources : Les âges de la vie
d'après Dr. Ph. Dutilleux,
Diagramme : C. Vinchon



A. LES AGES DE LA VIE.

Nous vivons de plus en plus vieux, la vie s'étire. **La course de la vie a changé et dessine de nouvelles strates de vie.** On peut ainsi envisager la vie comme une succession d'âges socialement institués qui s'inscrivent dans des tendances générales bien que chaque vie soit singulière et unique.

Le Dr Philippe Dutilleux, nous décrit ce parcours de vie de la manière suivante :

« Sur le parcours de vie de chacun, on peut distinguer différents âges :

- **Le 1er âge : celui de l'apprentissage**, il se termine à un âge variable selon le parcours de chacun lors de l'entrée dans la vie active familialement et/ou professionnellement.
- **Le 2ème âge : celui de la vie active** qui se termine brutalement lors de la mise à la retraite.
- **Le 3ème âge : celui de l'envol puis de l'estompement progressif des capacités***.
- **Le 4ème âge : celui où la perte ou la réduction importante des capacités fondamentales** (se mobiliser, se nourrir, veiller à son hygiène, pouvoir communiquer et avoir des relations sociales, pouvoir rester seul) impose une assistance, c'est aussi l'âge où les centres d'intérêt se rétrécissent au point de se limiter aux fondamentaux de la vie quotidienne (manger, dormir, aller aux toilettes).

**Les capacités évoquées ne sont pas seulement physiques, elles font plus référence à l'élan vital, c'est-à-dire au plaisir de vivre, d'avoir des projets, de réaliser ses rêves, de découvrir, de faire la fête, de rire, d'avoir un rôle, une utilité, de pouvoir partager son savoir, ses expériences, ses compétences, de se sentir acteur de sa vie et de la société, ...¹² ».*

Dans les faits, **les premières fragilités apparaissent à des âges très différents** en fonction du parcours de vie de chaque personne. S'il est impossible de fixer un âge à la vieillesse car elle revêt de multiples visages, il est possible de distinguer plusieurs 'temps' dans la vieillesse.

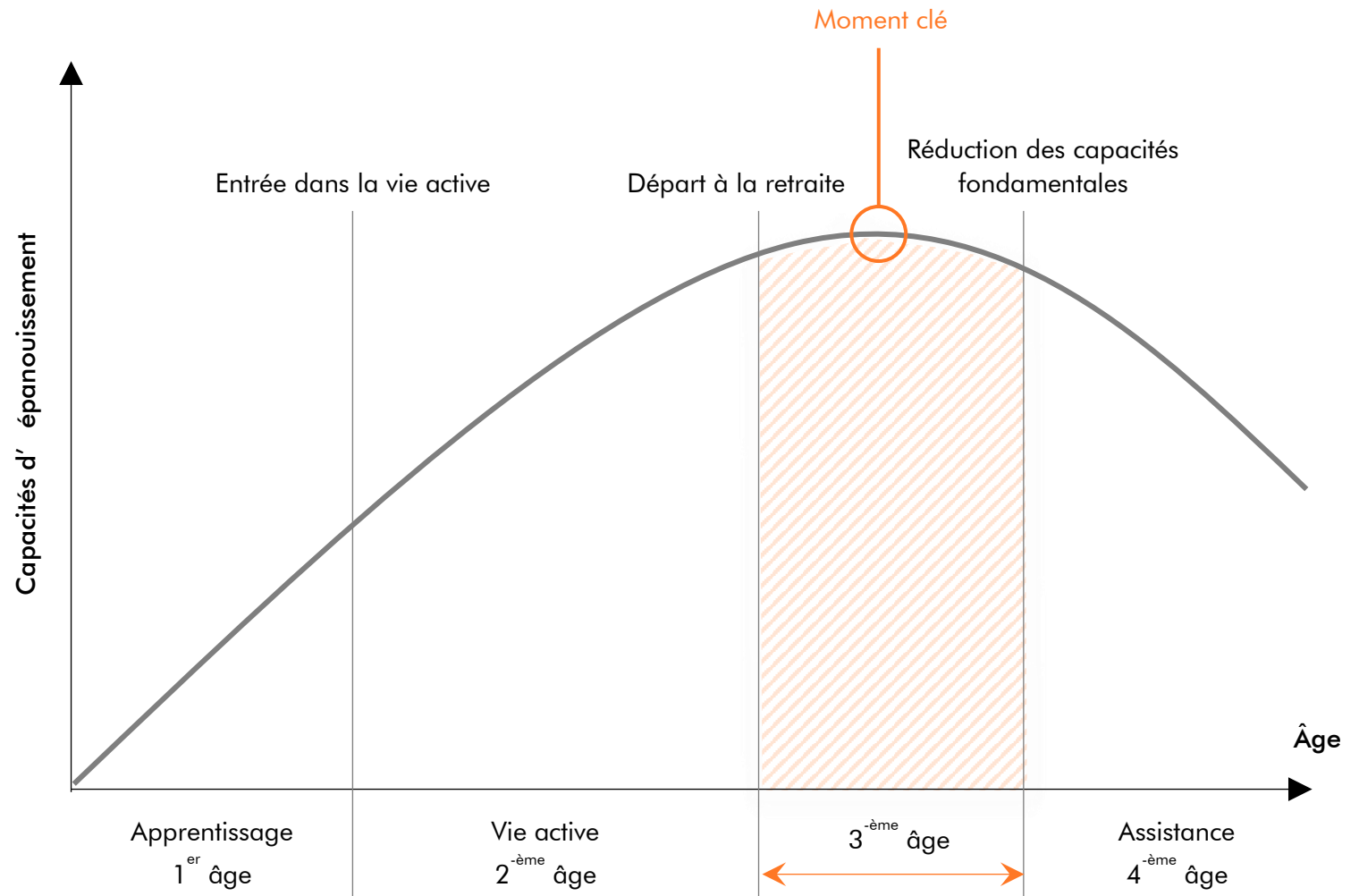
À contrario, l'âge de départ à la retraite, relativement stable, peut être un repère objectif pour l'entrée dans le 3ème âge. Là-encore pourtant, il est possible de nuancer notre propos, car de nombreux jeunes retraités conservent une activité professionnelle à temps partiel ou de tutorat...

¹² MASSON Olivier, VANNESTE Damien, *Habitat & vieillissement, inventaire des formes de logement qui soutiennent l'autonomie et l'interdépendance des séniors*, 2016, p.13-16.

Le 3^{ème} âge comme moment clé

Sources : Les âges de la vie d'après
Dr. Ph. Dutilleux,

Diagramme : C. Vinchon



B. LE 3EME AGE : « LE PRINTEMPS DE L'HIVER ».

Être de nature, la vie de l'homme s'écoule comme les saisons, avec parmi elles, un temps particulier, celui du « printemps de l'hiver ». Formule poétique composée par la Maison de l'Architecture d'Ile de France pour décrire le 3ème âge. Cet âge de la vie est **un moment charnière, marqué par l'épanouissement puis l'inflexion des capacités**, qui génère les premières questions liées à l'habitat.

Le troisième âge s'articule en deux temps, qui illustrent ce double mouvement. Olivier Masson et Damien Vanneste, dans leur étude *Habitat & vieillissement, inventaire des formes de logements qui supporte l'interdépendance et l'autonomie des séniors*, décrivent ces deux périodes.

Les premières années du troisième âge peuvent être décrites comme **un 'âge d'or'**. Bénéficiant de leur expérience et libéré des contraintes du travail, les personnes investissent le temps disponible dans de nouveaux projets, développant par là-même leurs capacités : voyager, faire du sport, se rendre utile, réaliser des activités culturelles et/ou bénévoles, s'amuser...

Cet âge d'or dessine un cercle vertueux ou vicieux, puisque selon l'OMS : « *Vieillir en restant actif optimise les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité, améliorant ainsi la qualité de vie pendant la vieillesse.* ¹³ ». Evidemment la possibilité de développer ses capacités est liée à la personnalité et à la volonté de la personne, à ses capacités financières et physiques mais aussi à la présence ou non de facteurs de contraintes.

Cette population du 3^{ème} âge, représente une grande part du corps civil, s'implique souvent bénévolement dans des associations mais aussi auprès de sa famille et de ses proches. Ce sont souvent **les aidants des plus jeunes et de leurs aînés, des personnes ressources** bien que parfois invisibilisées.

Le passage dans **la deuxième période du 3ème âge** survient à des âges très variables d'une personne à l'autre et reflète **l'estompement des capacités**. Au-delà des accidents qui précipitent parfois la personne dans le 4ème âge, il est marqué par l'apparition de maladies dégénératives ou la décompensation de maladies chroniques et qui perturbent la vie. Parfois, leur survenue impose de recourir à des aides et services à domicile qui peuvent être facteur d'isolement.

À titre d'exemple, des troubles de la marche peuvent entraîner une réduction du périmètre d'activité et au-delà rendre une partie du logement inaccessible du fait de la présence d'obstacles. La réduction de la vue peut entraîner l'impossibilité de conduire supprimant la possibilité de réaliser des activités éloignées sans aide extérieure. À ce moment-là, le risque d'isolement est majeur.

¹³ Collectif, *Vieillir en restant actif : cadre d'orientation*, L'organisation mondiale de la santé, Genève, 2002.

¹⁴ CARADEC Vincent, *Vieillir au grand âge*, Recherche en soins infirmiers n°94, Septembre 2008, p.31.

¹⁵ CARADEC Vincent, *Vieillir au grand âge*, Recherche en soins infirmiers n°94, Septembre 2008, p.38.

Cet estompement de capacités se met en relation avec une **transformation de 'prises' sur le monde** du grand âge. Il fait intervenir ce que Vincent Caradec, sociologue et professeur à l'université de Lille, nomme le phénomène de 'déprise'. Il désigne un processus dual, qui se produit au cours de l'avancée en âge, marqué par **une réorganisation des activités face à l'apparition de contraintes nouvelles** et par le résultat global de ce phénomène : **une baisse des activités**. Les contraintes nouvelles se mettent en relation avec des déclencheurs qui créent des événements de rupture dans la vie. Vincent Caradec en décline cinq types : les problèmes, accidents et limitations fonctionnelles, l'amointrissement de l'élan vital, la raréfaction des opportunités d'engagement, l'évitement des situations de confrontations avec les plus jeunes et enfin une conscience accrue de sa finitude ¹⁴. **Face à ses déclencheurs, la personne âgée va mettre en place des stratégies de reconversions** afin de réorganiser son existence avec ces nouveaux éléments ou contraintes.

La première stratégie consiste à **s'adapter à la nouvelle situation**. Certaines personnes arrivent ainsi à maintenir leurs activités en recourant à des aides techniques, des appareils ou des astuces. La deuxième stratégie est celle de **l'abandon**. Dans ce cas, une activité peut être abandonnée, réduite ou encore transférée vers une activité de substitution.

A titre d'exemple, une personne ne pouvant plus se déplacer à l'église le dimanche peut regarder la messe à la télévision. Parfois l'abandon peut avoir pour but de se ménager afin de privilégier des activités importantes pour la personne. On remarque cependant que pour la plupart des cas, la réduction des activités entraîne à terme leur abandon complet. Enfin la troisième stratégie consiste à **renouer avec une activité délaissée** ou s'engager dans une nouvelle.

Le vieillissement est donc un processus actif où **la personne s'efforce de garder le plus longtemps possible le contrôle sur ce qu'elle fait**, sur son environnement et son identité. Ainsi, elle optimise, sélectionne et compense ses activités face à l'arrivée de nouveaux événements de contrainte. On voit à travers ces stratégies que le vieillissement est un phénomène différentiel qui se décline sous la grande diversité de trajectoire de vie et des contextes sociaux. **Les personnes âgées sont soumises de manière différentielle** à l'avancée en âge notamment à travers les ressources dont elles disposent pour faire face à la situation ¹⁵. L'existence de **supports d'aide** (matériels, relationnels...) devient alors un élément déterminant pour que la personne conserve son autonomie.

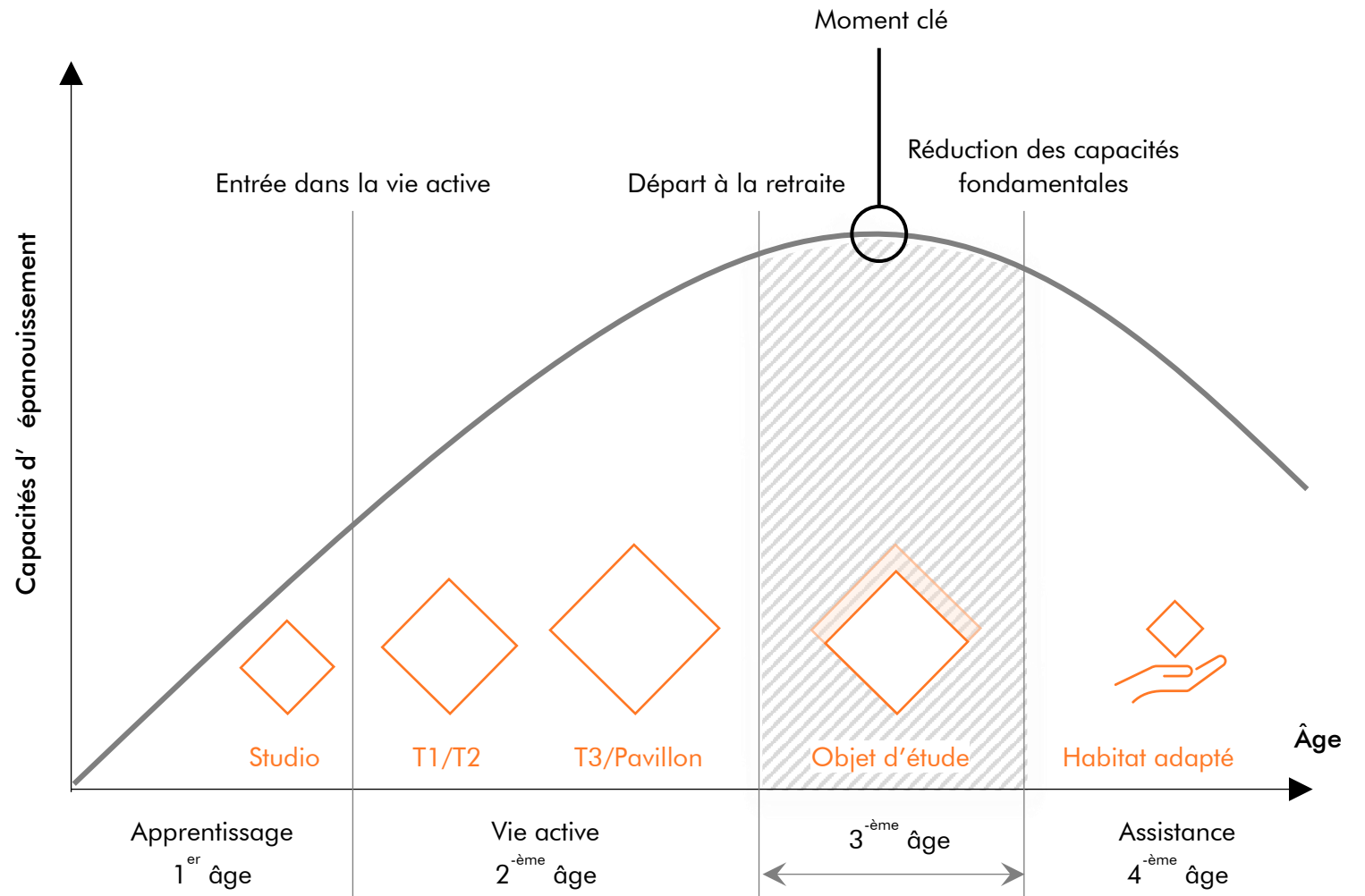
I.1.3. Un parcours résidentiel : le 3ème âge comme moment clé.

Les âges de la vie par leurs capacités et leurs besoins spécifiques se mettent en relation avec une trajectoire résidentielle socialement instituée.

Un logement adapté à chaque étape de la vie.

Quel habitat pour le 3ème âge ?

Sources : Les âges de la vie d'après Dr. Ph. Dutilleux, Diagramme : C. Vinchon



A. PARCOURS ET STABILITE RESIDENTIELLE.

En parallèle du parcours de vie, se profile en filigrane un **parcours résidentiel**. Du domicile parental en passant par le kot ou logement étudiant, par le premier logement, puis éventuellement le logement familial, se dessine un parcours résidentiel propre à chacun et ponctué autour de **points de bascule qui activent un changement de logement** : entrée dans la vie active, poursuite d'études, reconfiguration familiale, départ des enfants, retraite... Ces points de bascule peuvent avoir bien des natures (transitions, épreuves individuelles...) et imposent un ajustement résidentiel pour répondre à l'évolution des usages et des besoins des habitants au cours de leur trajectoire de vie. À titre d'exemple, le premier logement indépendant s'inscrit le plus souvent dans un contexte d'entrée dans la vie active, de conquête de liberté et d'autonomie, ses usages sont bien souvent centrés sur les pratiques individuelles de la personne.

Les parcours résidentiels ont évolué dans le temps. Dans les années 1900, les trajectoires étaient relativement stables et centrées sur le logement familial avec peu ou pas de points de bascule. L'époque contemporaine a fait évoluer les trajectoires avec l'apparition et la généralisation de phases intermédiaires et une plus grande mobilité géographique. Aujourd'hui, les parcours résidentiels tendent à se complexifier avec l'évolution des trajectoires familiales et la plus grande mobilité professionnelle et géographique. L'organisation du travail joue aussi un rôle dans la manière d'occuper le logement (temps-partiel, télétravail...).

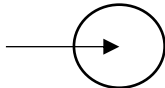
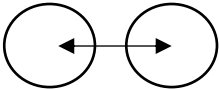
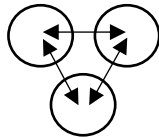
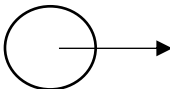
Culturellement, dans ce parcours résidentiel, **le logement tend à s'agrandir et voit sa complétude idéale dans la maison individuelle** et l'accession à la propriété. Il s'agit d'un parcours, souvent choisi et valorisant, que l'avancée en âge vient perturber. L'apparition des fragilités peut imposer un départ du logement vers un habitat plus adapté. Une épreuve souvent difficilement acceptée par la personne âgée : vente de la maison devenue difficile à entretenir, emménagement dans un logement adapté souvent situé en rez-de-chaussée ou dans un établissement de soins au coût non-négligeable.

Le départ du logement familial s'inscrit comme un moment de rupture dans le parcours résidentiel. Une décision vécue comme imposée. Elle est parfois celle des proches qui ne pouvant faire face à la situation opte pour un placement en institution. Dans bien des cas, la vente du logement familial est nécessaire pour financer la nouvelle résidence adaptée. Dès lors, **comment effacer la rupture que génère l'avancée en âge dans le parcours résidentiel ?**

Une rupture rendue d'autant plus difficile par **la stabilité résidentielle des aînés**. Des études récentes révèlent que la majorité des personnes vieillissantes n'ont pas ou peu déménagées au cours de sa vie et souhaitent vieillir chez elles. Une réalité qui n'est plus celle des jeunes, mais qui chez les aînés consolide d'autant plus l'attachement à leur territoire d'appartenance et rend le départ douloureux.

Les quatre types de supports pour l'habitat des personnes âgées

Source : MASSON O. et VANNESTE D., *Habitat et vieillissement, inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des séniors*, 2015, p.27.

Type de support	Schéma	Forme du lien	Ouverture vers l'extérieur	Intimité du logement
Support adressé au domicile d'une personne		Individuelle Domestique	Le monde extérieur rentre dans le domicile	Exposition de l'intimité de la personne
Support établi entre deux logements		Relation bilatérale Support et supporté	Tributaire du lien social entre les personnes	Fonction du média et du lieu utilisé
Support fédérant un groupe		Multi-bilatérale Interpersonnelle	Selon le degré d'ouverture de la collectivité	Pas d'interventions dans le domicile mais dans l'entre logements
Support ouvert à des individus extérieurs au logement		Variable	Obligatoire	Pas d'intervention sur le domicile. Action indirecte

B. LE 3^{EME} AGE MOMENT CLEF POUR ANTICIPER L'AVENIR.

Avec l'inflexion des capacités d'épanouissement, les premières questions liées à l'habitat émergent. Le « *bien vieillir* » est souvent conditionné par l'anticipation face à ces questions. Nous pouvons faire l'hypothèse comme le propose l'étude d'Olivier Masson et Damien Vanneste que **l'inflexion des capacités peut être retardée par la réduction ou la levée des contraintes liées à l'habitat.**

Ainsi, un cadre de vie pensé, maîtrisé et anticipant le vieillissement sera plus à même de répondre aux besoins de la personne et de maintenir ses capacités. Cette maîtrise peut être favorisée par la présence de ressources et notamment de **supports**. Il s'agit d'un certain nombre d'aides matérielles et relationnelles permettant à la personne âgée de mieux supporter les difficultés liées à l'avancée en âge. Les auteurs empruntent la notion à Martuccelli et définissent, dans leur travail, différents types de supports qui favorisent le maintien à domicile des personnes âgées ¹⁶ :

- **Les supports unilatéraux**, qui comme leur nom l'indique, sont adressés à un seul logement : les services de livraison des repas à domicile ou encore l'adaptation physique du logement comme l'installation d'une douche à l'italienne...
- **Les supports échangés entre deux logements** ; ils peuvent être une discussion entre voisins, un palier large propice à l'échange, l'entraide pour les courses et la garde des enfants...
- **Le support partagé entre plusieurs logements** ; il peut s'agir d'une salle commune d'un immeuble, de la présence d'un gardien, d'une rampe d'accès...
- **Le support ouvert à un nombre indéterminé de logement**. Ce support est généralement situé en dehors du logement ou du groupe de logements dans une proximité qui améliore le quotidien des habitants. Il peut s'agir par exemple une maison médicale, d'associations ...

¹⁶ MASSON Olivier, VANNESTE Damien, *Habitat & vieillissement, inventaire des formes de logement qui soutiennent l'autonomie et l'interdépendance des séniors*, 2016, p.31-37.

¹⁷ Direction des recherches, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), enquête réalisée tous les 4 ans, données extraites de l'infographie 2011-2015.

¹⁸ MECHKAT Cyrus, BOULDIN Bill, *Quelle architecture pour une société fragilisée par son vieillissement ?* Gérontologie et Société n°119, Décembre 2006, p.40.

L'architecture du logement ; son habitabilité (confort, lumière, agencement...), son animation (présences, activités...) ou sa situation (proximité des services, des cercles familiaux et amicaux, activités...) sont des facteurs déterminants pour la conservation des capacités. Elle peut être pensée par l'architecte en ce sens.

Idéalement, le choix du lieu de vie pour 'ses vieux jours' devrait être fait dans la première partie du 3ème âge.

Lorsque les capacités se réduisent, dans la deuxième partie du « printemps de l'hiver », le déménagement peut être un obstacle infranchissable. Or bien souvent, au 4^{ème} âge, **c'est une situation avancée et désespérée qui active le départ vers un logement adapté.** Il s'agit du dernier recours parfois initié par les proches ou la famille, ce qui génère souvent des tensions. L'âge moyen d'arrivée en établissement est de 85 ans ¹⁷. Les personnes tendent à repousser au maximum leur entrée en établissement. Personne ne veut quitter sa demeure, son habitat, son espace familial.

Par ailleurs, chaque individu, selon sa culture, **évolue dans des espaces de relations qui nuancent tous les stades de l'intime au social.** Ces espaces peuvent s'imaginer sous la forme de cercles concentriques aux rayons variés et dont le centre est l'individu lui-même. Ces espaces forment les **éléments constitutifs de notre habitat.**

Pour simplifier, on peut différencier trois types d'espaces : les espaces privés (lieu de la vie intime), les espaces semi-privés (lieux de la convivialité, du voisinage) et les espaces publics (lieu de la vie en société). En réalité si nous choisissons les deux couleurs bleue et rouge pour différencier les espaces intimes et sociaux, il faudrait user de l'ensemble de la gamme des nuances de violet pour décrire les espaces de vie d'une personne.

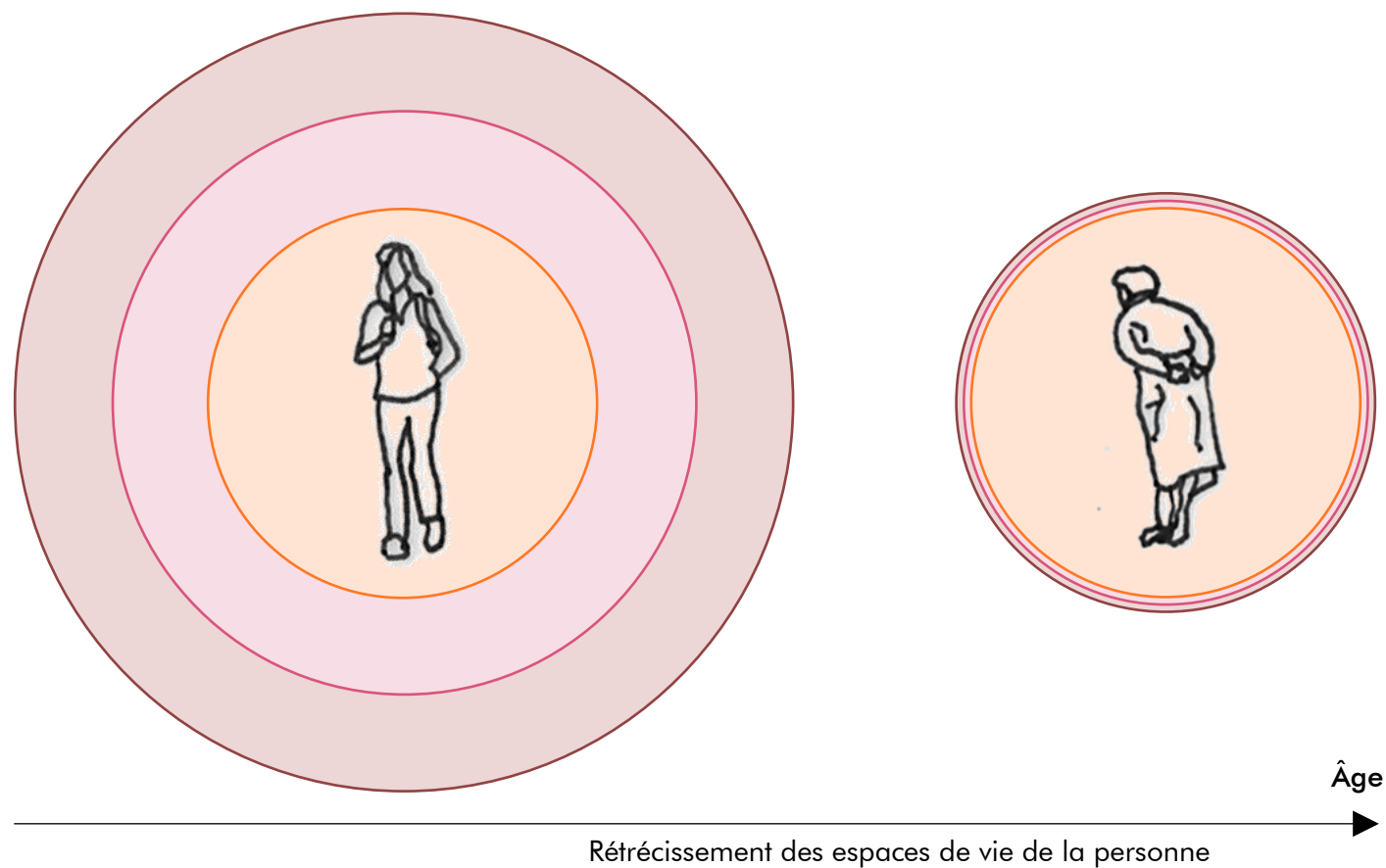
Comme nous l'explique Cyrus Mechkat et Bill Bouldin : « *chacune de nos actions a lieu dans le rayon d'un de ces trois espaces. Notre mobilité au sein et entre ces espaces fait appel à l'ensemble de nos facultés physiques et cognitives, affectives et émotionnelles. Ces rayons, comme la fréquence de nos actions, varient et déclinent avec nos facultés.* ¹⁸ ». Cette citation se met en lien avec le phénomène de déprise pour illustrer ses conséquences spatiales et le rétrécissement de l'espace de vie de la personne fragilisée par son âge. Dans le cas d'une personne très âgée, **les tracés des trois cercles de relations tendent à se confondre avec le plus petit : celui de l'espace intime** du domicile (parfois réduit à celui de la chambre puis du lit). C'est notamment le scénario, d'une personne arrachée à son territoire lors d'une entrée en institution.

Evolution des espaces de vie liée à l'avancée en âge

Illustration : C. Vinchon

Légende :

- Espaces publics
- Espaces semi-privés
- Espaces privés



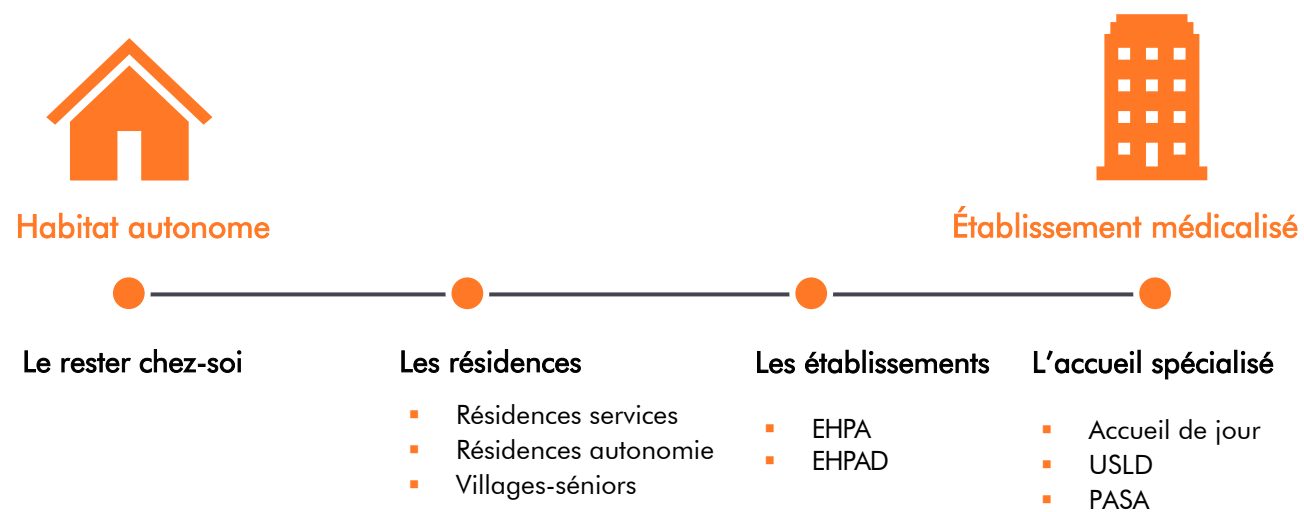
I.1.4. Une offre d'hébergement dédiée au vieillissement.

Quel habitat pour la vieillesse ? Faut-il qu'il soit spécifique ?

Cette partie explore **les offres d'hébergement** dédiées aux personnes vieillissantes. Un éventail large mais pas toujours en adéquation avec la demande des aînés.

Ces derniers souhaitent pour 95 % d'entre eux se maintenir à domicile. Un chez-soi plébiscité, domicile d'une vie, matérialisant l'histoire familiale. Il est avant tout le symbole de leur autonomie et de leur enracinement.

Typologie des lieux de vie pour seniors en France selon le degré d'autonomie.



A. UNE PLURALITE D'OFFRES D'HEBERGEMENT : DU DOMICILE A L'INSTITUTION.

La vieillesse a longtemps été synonyme de pauvreté et relevant de l'intime, de la famille. Pourtant, elle devient au XIXe et XXe siècle l'objet de politiques sociales se traduisant par la création d'institutions.

Aujourd'hui en France, l'offre dédiée à l'hébergement des personnes âgées est toujours marquée par une dichotomie forte entre logique domiciliaire et institutionnelle.

Les offres institutionnelles sont les principales offres représentées sur le territoire. On compte environ 10 000 structures d'hébergement pour un nombre total de 728 000 résidents, soit la population de la troisième plus grande ville de France. Les personnes n'entrent pas en institution pour être soignées mais bien pour être accompagnées dans leur vie et parfois dans leur fin de vie. Les structures institutionnelles peuvent être réparties en trois types. Elles se distinguent entre elles par le niveau d'autonomie offert aux personnes accueillies.

Lorsque la personne est autonome mais fragilisée, elle est orientée vers un logement indépendant avec un accès à des services. **Les établissements collectifs non-médicalisés** sont alors indiqués. On distingue les « résidences services seniors » qui appartiennent au secteur privé et ciblent plutôt les personnes aisées, et les « résidences autonomie » qui dépendent du secteur public ou de structures à but non-lucratif.

De manière générale, ces établissements proposent des logements de type T1 ou T2 avec kitchenette. Les résidents peuvent profiter d'espaces collectifs, d'activités, de services de restauration et lingerie... Dans la plupart des cas, les logements sont gérés et appartiennent à l'établissement. Les habitants sont locataires de leur logement.

Quand la personne âgée est dépendante et réclame un accompagnement quotidien, un établissement médicalisé est privilégié, tel un EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). En France, 80% des personnes résidant en institution sont accueillies en EHPAD¹⁹. Ces établissements proposent des chambres individuelles et assurent les petits soins médicaux, la restauration, la blanchisserie et l'animation. Ils peuvent être publics, privés à but non-lucratif ou privés commerciaux. Le coût financier d'une place dans ces établissements est élevé, le prix médian global par jour est de 114 euros²⁰.

Enfin, les USLD (Unités de soins de longue durée) accueillent des personnes âgées ou non qui nécessitent des soins médicaux importants. Il s'agit d'un service rattaché à un établissement hospitalier.

¹⁹ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), données extraites de l'infographie 2011-2015.

²⁰ GRANJA Christelle, *Vieillir état des lieux, Architecture d'aujourd'hui*, Vieillir, AA n°434, Décembre 2019, p. 42-45.

Typologie des lieux de vie pour
séniors en France intégrant les
habitats intermédiaires selon
le degré d'autonomie



Habitat autonome



Établissement médicalisé

Le rester chez-soi

- Domicile adapté
- Domicile Transformé
- Logement en famille

La colocation

- Coloc. Intergénérationnelle
- Accueil familial
- L'habitat participatif

L'habitat solidaire

- Béguinage
- Habitat communautaire

Les résidences

- Résidences services
- Résidences autonomie
- Village-séniors

Les établissements

- EHPA
- EHPAD

L'accueil spécialisé

- Accueil de jour
- USLD
- PASA

En-dehors de ce cadre institutionnel, **des réponses intermédiaires entre le domicile ordinaire et les établissements institutionnels** ont vu le jour à partir des années 2000. Il s'agit **des habitats intermédiaires**. Ces établissements, intégrés au sein de la ville ou dans les centres-bourgs, souhaitent allier sociabilité et autonomie. Ils associent des espaces de vies privées et des espaces collectifs partagés. Deux schémas dominant, qui se différencient par le rapport privé / partagé. Le premier, **« L'habitat groupé », se compose de logements individuels** et d'espaces collectifs où sont organisées des activités. La maison des Babayagas à Montreuil est un des exemples les plus célèbres. Dans le second, **le « logement partagé », les espaces partagés dominant**. À l'instar d'une colocation, les espaces privatifs sont souvent réduits.

Propriété, location, colocation, habitat partagé, ensemble résidentiel ou logement particulier, l'habitat inclusif peut revêtir de nombreuses formes et combinaisons. Ces habitats intermédiaires se structurent autour de **la volonté des personnes de partager en partie leur lieu de résidence**. Ils peuvent par ailleurs être mono-générationnels ou intergénérationnels.

Dans le cas d'un lieu réservé aux personnes âgées, un entre-soi rassurant permettra d'échanger sur les expériences passées communes et les joies ou difficultés actuelles inhérentes à l'avancée en âge. À l'inverse, dans des expériences intergénérationnelles, les échanges seront enrichis par la différence et la transmission ²¹. Dans ce dernier cas, les jeunes et les seniors partagent leur lieu de vie en dehors des schémas familiaux classiques ²².

Ces habitats intermédiaires émergent principalement d'initiatives associatives ou citoyennes et dans bien des cas des habitants eux-mêmes qui souhaitent prendre leur avenir en main et créer leur futur lieu de vie. De plus en plus des bailleurs sociaux et collectivités locales se saisissent de ces préoccupations et développent de tels projets.

Pourtant, bien que plébiscitées, elles sont encore représentées de façons marginales sur le territoire. Elles proposent des alternatives aux offres institutionnelles dans lesquelles les personnes se rassemblent dans une démarche commune. La loi Elan (16 octobre 2018) encadre la création de ces structures. Les projets restent cependant difficiles à monter compte tenu de la nécessité de mutualiser des aides (dans un système administratif en silos) et des nombreuses normes à respecter.

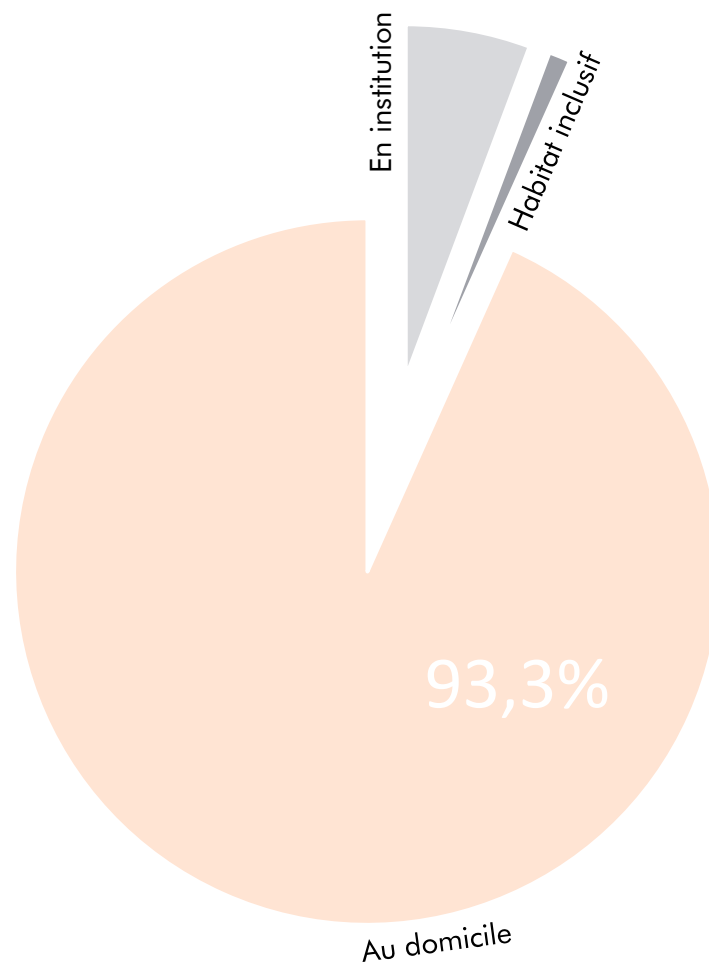
²¹ MASSON Olivier, VANNESTE Damien, *Habitat & Vieillesse, inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors*, 2015, p.42.

²² GRANJA Christelle, *Vieillir état des lieux, Architecture d'aujourd'hui, Vieillir*, AA n°434, Décembre 2019, p. 42-45.

Répartition des plus de 65 ans au sein de l'offre d'hébergement.

Source : DRESS

Infographie 2011-2015



B. UNE REPARTITION ASYMETRIQUE AU SEIN DE L'OFFRE.

Malgré ce panel d'offres d'hébergement, **seul 5.7 % des plus de 65 ans résident en institution** soit 728 000 personnes²³. Ainsi **une immense majorité des séniors se maintient à domicile**. En France, la dichotomie est forte entre logique domiciliaire et EHPAD. Pourtant les formules intermédiaires pourraient répondre de façon plus légitime aux choix de vie des anciens.

Cette répartition asymétrique répond-elle à une offre d'hébergement perçue comme inadaptée à la demande des séniors ou à une volonté sociétale de se maintenir à domicile ?

En effet, le départ en maison de retraite est bien souvent redouté et vécu comme un ultime recours. Qu'on soit jeune ou vieux, la réponse à la question : « *souhaitez-vous aller en maison de retraite ?* » est presque unanimement négative. On retrouve à travers ces chiffres **un rejet de l'institution basé notamment sur le référentiel imaginaire qui y est attaché**. L'expérience de nos parents, grands-parents ou proches, qu'on a vu vieillir en institution, conditionne notre regard sur ces structures.

Rassurant ou angoissant, ce référentiel imaginaire empêche de se projeter dans un autre type d'habitat²⁴.

Fait intéressant, qui offre une clef de compréhension, les personnes âgées résidentes en institution sont pour une grande majorité accueillies en EHPAD (80 %). Il s'agit à 49% de personnes présentant un GIR 1 à 2, soit une dépendance totale ou sévère. Les personnes en EHPAD ne sont pas seulement dépendantes, elles présentent le plus souvent des troubles cognitifs qui ont motivés leur entrée en institution. On peut mettre cette donnée de représentation en lien avec le référentiel imaginaire négatif lié aux institutions. Par ailleurs, le recours aux institutions présente souvent un coût financier important et n'est pas accessible à tous.

²³ Direction des recherches, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), enquête réalisée tous les 4 ans, données extraites de l'infographie 2011-2015.

²⁴ Collectif, *Le printemps de l'hiver, bien vieillir en ville*, Maison de l'Architecture d'Ile de France, Paris, 2021. p.25.

« La maison n'est pas une construction comme les autres : c'est un monde. »

LACATON Anne & VASSAL Jean-Philippe,

Le vrai confort c'est la liberté, d'a, n°286, Décembre 2020

C. UN DOMICILE PLEBISCITE POUR PRESERVER SON AUTONOMIE ET SON ENRACINEMENT.

Neuf français sur dix veulent vieillir chez eux ²⁵.

Cette statistique exprime un **attachement consensuel au domicile**. Pour la personne âgée, son domicile est bien souvent le logement d'une vie, témoin de l'histoire familiale et porteur de ses souvenirs. Il est **la projection spatiale de l'intimité et de l'histoire de la personne** ou comme l'exprime le géographe Michel Lussault : « *les lieux sont des morceaux de notre vie, toute notre existence est basée sur des lieux.* ²⁶ ». Mais bien au-delà de ce logement, la personne est souvent attachée à son territoire d'appartenance. Elle se sent chez elle dans sa ville ou son quartier à travers son enracinement culturel et social. Ainsi, l'attachement que l'on porte à certains lieux peut être tellement fort qu'il nous définit. On peut observer **un phénomène appropriation à double sens : c'est l'espace auquel j'appartiens et qui m'appartient**.

'Habiter' va bien au-delà de sa définition fonctionnelle et ne signifie pas seulement se loger quelque part. Il revêt **une dimension existentielle**. Comme l'écrit Maryse Quinton dans son ouvrage *Habiter autrement, quand l'architecture libère la maison* : « *Habiter c'est donner du sens à un lieu, l'investir, se l'approprier en y insufflant des habitudes de vie* ²⁷ ». En cela, elle rejoint Michel Lussault qui pense que les lieux n'existent que parce qu'ils sont habités, vécus, que l'homme y fait son expérience de l'espace. Habiter est ainsi l'acte par lequel chaque individu construit son monde d'expérience à travers son habitation. Il distingue les notions d'habitat et d'habitation. L'habitat s'inscrit comme un espace

organisé par d'autres, une forme proposée à l'habitation. L'habitation est la subversion de ce cadre formel par l'habitant. Il reconnaît **ainsi l'individu comme acteur spatial et premier aménageur de son habitat**.

Martin Heidegger, a aussi apporté sa propre définition : « *habiter c'est être présent au monde et à autrui.* ²⁸ ». Il conçoit l'acte d'habiter comme inscrit dans une temporalité et dans un rapport qui engage à la fois notre **construction mentale personnelle (au monde) et notre rapport à l'altérité, à ce qui nous entoure**. Du repli sur soi à l'ouverture totale, il y a une infinité de manière d'habiter propre à chacun. L'avancée en âge, transforme les rapports au temps et à l'espace, modifiant la perception et la pratique de l'habitat pour tendre à une temporalité contemplative de son chez-soi. Pour la personne âgée, « *ce chez soi signifie avant tout la liberté d'y organiser sa vie et de maîtriser certains choix : avec qui vivre, garder un animal, conserver ses meubles et son décor, décider de son rythme entre vie privée et vie sociale, entre dedans et dehors.* ²⁹ ». Ce que l'on peut traduire de cette citation est avant tout **une volonté de conserver son autonomie**. Pour comprendre cette volonté, on peut s'appuyer d'une part sur la définition donnée par Danilo Martuccelli des concepts autonomie / hétéronomie qui renvoient « *au fait d'être capable [ou non] de se donner sa propre loi, souvent à partir d'éléments externes, qui deviennent néanmoins, après examen de conscience, des règles personnelles* ³⁰ ».

²⁵ BROUSSY Luc, rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires, à la transition démographique, mai 2021.

²⁶ LUSSAULT Michel, *Atelier Médicis 2025 : Grand entretien avec Michel Lussault*, Youtube, 9 juillet 2020.

²⁷ QUINTON Maryse, *Habiter autrement, quand l'architecture libère la maison*, De La Martinière, Paris, 2021, p.6.

²⁸ HEIDEGGER Martin, *Bâtir habiter penser, dans Essais et conférences*, Gallimard, Paris, 1958.

²⁹ *Personnes âgées et habitat, guide technique, juridique et réglementaire*, HS le moniteur, 1992, p.10.

³⁰ MARTUCCELLI Danilo, (2002 : 46-47)

³¹ « En 2014, 75% des plus de 65 ans étaient propriétaires de leur résidence principale contre un peu moins de 60% pour l'ensemble de la population. » Atlas des séniors et du grand âge en France, Presses de l'EHESP, p.22.

³² Rapport d'audit sur les tarifs sociaux de l'énergie, Ademe, juillet 2013.

³³ Rapport de l'ANAH et de la CNAV, adaptation des logements pour l'autonomie des personnes âgées, décembre 2013, Paris.

D'autre part sur la vision du philosophe Ivan Illich, qui inscrit **l'autonomie comme condition essentielle à la liberté** : « une personne ne peut être libre qu'à la condition qu'elle soit autonome. ». L'autonomie comme capacité à être le plus soi-même, indépendamment des autres.

Les retraités sont majoritairement propriétaires ³¹ et leurs logements se retrouvent souvent sous-occupés suite au départ des enfants et de la perte de l'usage familial. Cette propriété n'est pas toujours couplée à un confort financier. Le logement trop grand peut **devenir une charge mentale** par son entretien ou un poids par son financement. On peut noter que cinq millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique en France dont 55 % ont plus de 60 ans ³². Situation rendue d'autant plus tendue par le contexte d'augmentation du prix des énergies et de l'immobilier (qui devient une valeur refuge).

Parfois, un maintien à domicile dans de mauvaises conditions peut déboucher sur **des situations de solitude ou de repli sur soi. Ce logement désiré peut alors dans certains cas devenir l'espace d'une réclusion**. En France, seuls 6 % des logements sont adaptés à la perte d'autonomie ³³. Se substituant au plan PMR (personnes à mobilité réduite), la loi Elan (novembre 2019) s'inscrit plutôt dans un allègement des obligations pour les constructions neuves : seuls 20 % des logements ont l'obligation d'être accessibles, les autres devant être évolutifs.

Il s'agit ainsi pour les concepteurs d'espaces d'anticiper l'évolution des besoins et des modes de vie pour permettre l'adaptation des espaces aux différents temps de vie. Un logement insuffisamment adapté peut contraindre la personne dans sa vie de tous les jours. Une personne présentant des difficultés pour se mouvoir, par exemple, peut être gênée par la présence d'obstacles, de marches, de mobiliers encombrants, et son environnement quotidien devenir source de peur ou d'accidents le rendant en quelque sorte captif de son domicile.

Dans la mesure où les personnes âgées sont pour la plupart propriétaires et très attachées à leur domicile, **la question de l'adaptation se pose surtout pour l'habitat existant**. Cette réalité se conjugue à la politique 'Zéro Artificialisation des sols' qui tend à réduire au maximum les constructions neuves et recentre l'activité architecturale sur le bâti existant. Cependant la modification des logements existants ne semble pas toujours à la portée de tous car perçue comme complexe et coûteuse. On peut pondérer ce discours par le coût réel d'un aménagement au regard du coût d'une entrée en institution et par la présence d'un panel d'aides mobilisables.

Le domicile est souvent un objet de désir complexe et ambivalent pour les personnes âgées. Il mêle attachement, rassurance et angoisse. Le domicile est une souvent une propriété dont elles ont autorité mais plus toujours la maîtrise. C'est souvent l'accumulation de difficultés qui motive un départ.



**Marie-Rose JORET dans
son salon**

Saint-Hilaire Petiville (50)

Interview le 10/10/2021

« On est socialement vieux de plus en plus jeune et biologiquement vieux de plus en plus tard »

PUIJALON Bernadette, 2000

I.1.5. Un système 'imparfait'.

Pour Ivan Illich, une personne ne peut être libre qu'à la condition qu'elle soit autonome. L'autonomie comme capacité à être le plus soi-même, indépendamment des autres. Une société conviviale, au sens défini par Ivan Illich, est une société qui n'humilie personne et qui accroît l'autonomie de chacun.

À partir de cette définition, ce chapitre interroge la capacité de notre société à être conviviale au sens d'Ivan Illich. Pour cela nous partirons du général au particulier en traversant le travail, le système de protection sociale et enfin le domaine du soin.

« On ne dit plus un vieux, un infirme, un sourd, un aveugle, un crétin, un impuissant : on dit une personne du troisième âge, un handicapé, un non-entendant, un non-voyant, un non-comprenant, un non-baisant. »

DESPROGES Pierre.

« On cherche à nous vendre un futur auquel on est obligé de croire. »

DE BROCHE DES COMBES Eric, Architecte.

A. VIEILLISSEMENT & TRAVAIL.

Dans la société productiviste occidentale, **le travail est la valeur par laquelle on acquiert une place dans la société.** Selon Marx, on appartient à la société par le travail. À travers cette dialectique, celui qui ne travaille pas ne cotise pas pour la société. Sont ainsi écartés ceux qui ne présentent pas les attendus de production, d'efficacité, de beauté, de jeunesse, de bonne santé, de performance...

Parallèlement, on peut observer **une mise à l'écart de la sphère de reproduction sociale** par rapport à la sphère de production. Les activités non-productives et non-marchandes sont dévaluées et souvent sous-financées. Suivant cette logique, les enfants et les personnes âgées sont exclus alors qu'ils font partie intégrante du soutien des vies. Une fraction qui crée la force de travail, « *le caractère cru de la vie* ³⁴ » comme le nomme Fabienne Bruyère.

La société occidentale a **renoncé à s'occuper de ses ascendants**, par manque de temps, de place, d'argent et de médicalisation poussée qui nécessite des lieux dédiés. Laisant cette responsabilité à d'autres et entérinant la séparation des personnes âgées du corps social. La vieillesse fait peur, nous ne voulons pas voir le miroir de notre futur.

Ainsi s'est installée une mise à l'écart des plus âgés, un éloignement. En nous référant au penseur Ivan Illich et à sa critique de la technologisation, cette mise à distance peut se traduire par une perte de connaissance et enfin de reconnaissance des aînés. En effet, comme l'énonce Joan Tronto dans l'entretien *L'espace au prisme de l'éthique du 'care'* : « *dans notre société, nous ne connaissons pratiquement pas les personnes âgées, à l'exception de celles qui font partie de notre famille* ³⁵ ».

Ivan Illich centre sa critique sur la perte de prise sur nos outils. La médicalisation de pointe peut être un exemple. Cette dernière suppose des personnes spécialisées et des lieux dévoués pour l'exercer. Un parallèle peut être fait avec les personnes âgées et leur prise en charge qui se traduit par la création de lieux dédiés à l'écart de la cité, mais aussi par une méconnaissance des personnes âgées par la société.

Or, si nous envisageons le vieillissement comme un phénomène négatif, comme des personnes devenues inutiles et coûteuses, alors l'horizon semble bien sombre au regard du 'vieillissement de population'. Comme l'exprime Gilles Berrut : « *dans un groupe humain, lorsque l'on maltraite ceux qui appartenait à ce groupe humain et qui ont vieilli à l'intérieur de ce groupe, on indique que ce groupe n'est pas solidaire. Les plus jeunes de ce groupe ne souhaiteront pas construire une société en sachant qu'au bout de la route ils seront maltraités* ³⁶ ». De cette manière, **l'ensemble de l'édifice social est fragilisé.** Il devient alors difficile de construire une société, de faire société. Pour des raisons pragmatiques, économiques, humaines et même de survie, il faut renouveler notre regard sur l'âge et sur le travail. En effet, il n'y a pas de vivre-ensemble possible sans ce basculement.

Si nous changeons notre regard, nous pouvons **transformer le vieillissement en chance** : l'opportunité de penser un vivre-ensemble où les personnes ne sont pas au travail toute la journée, où les personnes peuvent marcher lentement et où chacun fait partie de son lieu de vie. Il s'agit alors de penser les conditions d'une solidarité du quotidien.

³⁴ BRUYERE Fabienne, philosophe et présidente de l'université Paris VIII, dans l'émission *La vie mode d'emploi, Ethique du 'care', un projet de société qui résonne avec l'époque*, France Culture, diffusé le 4 septembre 2021.

³⁵ COURBEBASSE Audrey, SALEMBIER Chloé, TRONTO Joan, *L'espace au prisme de l'éthique du care*, entretien avec Joan Tronto, février 2022, p.5.

³⁶ BERRUT Gilles, gérontologue, *Colloque Bien vieillir ensemble*, Cité de l'architecture et du Patrimoine, Paris, 2021.



B. VIEILLISSEMENT, PROTECTION SOCIALE & DEPENDANCE.

L'année 1945 est marquée en France par la création d'un système de protection sociale basé sur les risques de la vie. L'invention de la sécurité sociale s'instaure sur la construction d'un **pacte de solidarité entre générations**. Ce pacte est basé sur **un système de redistribution pour les trois générations en jeu** à l'époque. Les plus âgés profitent de quelques années de retraite. Les actifs conservent l'emploi et financent les retraites, l'éducation de leurs enfants et la protection de la famille. En 1945, les personnes cotisaient longtemps avec une retraite à 65 ans pour cinq ans de retraite en moyenne.

Aujourd'hui, l'allongement de l'espérance de vie remet en cause l'équilibre du système de solidarité entre générations et demande des ajustements. Les transitions s'allongent et les transmissions sont ralenties dans toutes les positions. A titre d'exemple, l'héritage de la génération aînée, qui profitait à ses enfants actifs (métier, propriété, héritage) dans les années 1960, arrive aujourd'hui plus tard pour bénéficier à leurs enfants devenus retraités. C'est donc **une passation ralentie qui touche aussi la position sociale et le travail**. Autre exemple, qui peut influencer sur notre conception d'architecte, la maison de famille n'existe plus, dans bien des cas les héritiers possèdent déjà leur propre domicile familial.

Le coût des maisons de retraite rentre aussi en ligne de compte, d'une part par l'utilisation du capital éventuel d'héritage, par ailleurs il contribue à l'appauvrissement des générations. Le **système d'obligation de solidarité familiale** intime aux enfants de subvenir aux besoins de leurs parents et a pour conséquences de reproduire les inégalités. Notre système reproduit ainsi les pauvretés.

Aujourd'hui dans notre société où quatre générations cohabitent, il devient nécessaire de repenser les transferts publics pour rétablir une équité. Depuis plusieurs années, les politiques ont apporté des réponses technocratiques pour réduire le coût des retraites. Optant notamment pour l'ajout de système de contributions où chacun finance sa propre retraite suivant le modèle des assurances privées. Pourtant, l'une des solutions serait de doter la protection sociale d'un **5ème risque correspondant à la perte d'autonomie et à la dépendance** afin de permettre le financement collectif de la grande vieillesse ou de l'incapacité.

³⁷ BERRUT Gilles, Conférence
Vieillir normalement ? une
impossibilité ! Faculté de
Médecine de Nantes,
Youtube,

³⁸ MARTUCCELLI Danilo,
(2002 : 46-47)

Dans les discours politiques sur la vieillesse : « **être vieux, c'est être dépendant, c'est donc avoir besoin de soins qui relèvent du médical.** ». En réalité seul 17 % des plus de 80 ans sont dépendants donc **83 % sont autonomes**. La dépendance n'est pas le vieillissement de tout le monde ou comme l'annonce le Dr Berrut : « *la dépendance est un club fermé* ³⁷ ». En France, la durée moyenne de dépendance est de 18 mois. Pourtant la prise en charge des personnes âgées est basée sur l'évaluation de leurs capacités à effectuer les activités de la vie quotidienne. Le niveau de dépendance des plus de 60 ans est calculé à partir de **la grille AGGIR**. Cette grille est basée sur l'évaluation de dix activités mentales et corporelles (activités discriminantes) et sept activités sociales et domestiques. À partir des résultats obtenus, la personne est associée à un des six groupes ISO-ressources (GIR) suivant son niveau estimé de dépendance. La reconnaissance d'une dépendance permet de solliciter l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dont le montant est fonction du GIR.

Dans le discours public, on peut percevoir une certaine **confusion sur les termes 'dépendance' et 'perte d'autonomie'**, qui sont fréquemment utilisés comme homonymes.

Pourtant ces deux concepts recouvrent des réalités bien différentes. Danilo Martuccelli définit ces deux concepts de la manière suivante :

« Le couple indépendance /dépendance renvoie au fait de disposer [ou non] d'un ensemble divers de ressources permettant à l'individu de rester maître de ses liens sociaux ».

« Le couple autonomie / hétéronomie renvoie au fait d'être capable [ou non] de se donner sa propre loi, souvent à partir d'éléments externes, qui deviennent néanmoins, après examen de conscience, des règles personnelles ³⁸ ».

Par ailleurs, on peut observer une **culpabilisation de la dépendance** et de la demande d'aide. Il est ainsi plus stigmatisant d'avoir à recourir à une aide sociale qu'à une aide au nettoyage par exemple. Enfin, une situation de fragilité peut être accentuée par l'isolement social, le manque de ressources financières ou relationnelles rendant les démarches sociales plus difficiles. Plus on se sent isolé, moins on a la force de faire des démarches et d'aller vers l'autre.

C. VIEILLISSEMENT & SOINS.

L'ouvrage de Christophe Castanet, *Les fossoyeurs*, a fait couler beaucoup d'encre et pour cause : la révélation d'un système de maltraitance institutionnalisée. L'EHPAD de Neuilly-sur-Seine est un cas particulier, pour autant, est-ce vraiment une découverte ? Il me semble que nous pouvons **porter un regard critique sur le système de prise en charge institutionnalisé de la vieillesse**, qui n'offre pas toujours les meilleures conditions pour prendre soin des personnes et de ceux qui les soignent.

D'une part, il est possible d'interroger les lieux de vie. Ces établissements fonctionnent bien souvent en vase clos, organismes indépendants étrangers à leur environnement. Mais quel environnement ? Un rond-point en limite de ville franche. Parfois sans jardin où simplement d'ornementation qui n'est pas pensé pour la promenade des personnes accueillies. Des établissements qui placent les accueillis dans une bulle à l'écart de la ville, du monde. Des résidences conçues malheureusement bien souvent en termes de produit plutôt que de projet, en termes de lits plutôt que de projet de vie. Des structures qui créent pour les personnes un cocon protecteur étanche au monde extérieur.

D'autre part, on peut questionner sur le système de la prise en charge. **L'entrée en maison de retraite signifie souvent pour les personnes une mise aux normes**, une mise au pas. Les journées sont rythmées par les changements d'équipe et les soins. Elle signifie aussi **un renoncement à une certaine forme de liberté, d'autonomie, d'intimité**. Les animaux de compagnie n'y sont que rarement admis. On peut y apporter tout au plus un meuble, une chaise et quelques bibelots, une valise de vêtements. C'est aussi une compagnie imposée et non choisie, un entre-soi...Parfois, la prise en charge globale de la personne accentue une dépendance et une perte d'élan vital. Cette mise en assistance peut se retrouver aussi à travers les services d'aide à domicile avec des horaires de passage imposés ou l'intrusion dans le cadre intime de professionnels toujours renouvelés qui ne permet pas de tisser une relation personnalisée et de confiance.

³⁹ HIRACH Faiza, Membre du comité en Lutte, Etats Généraux du 'care', Bruxelles, 12 novembre 2021.

⁴⁰ AYONG Evelyne, Aide-soignante, Etats généraux du 'care', Bruxelles, 12 novembre 2021.

Depuis plusieurs années, des politiques d'austérité, basées sur des baisses de financements, ont vu le jour dans le domaine de la santé. Accablant chaque jour un peu plus les soignants par un travail à flux tendu avec des tensions sur le matériel et les moyens humains. **Une quête de rentabilité qui instaure une logique de tarification à la tâche incompatible avec un travail de qualité et personnalisé.**

De nombreux soignants étaient présents lors des Etats généraux du 'care' pour faire entendre la voix et les revendications de ceux essentiels qu'on invisibilise. Faiza Hirach, membre du comité Santé en Lutte, dénonçait le détournement des financements vers le profit. Militant pour « *maintenir l'humanité dans le soin par une accessibilité universelle et égale pour tous, une augmentation des moyens humains et matériels, le positionnement des soins sur le préventif* ³⁹ ». Le passage d'une médecine curative basée sur les actes à une médecine préventive centrée sur l'état de santé de la personne.

Evelyne Ayong, aide-soignante, nous interpellait sur une profession dévalorisée pourtant essentielle : « *on s'occupe des aînés des autres comme des nôtres avec des conditions de non reconnaissance* ⁴⁰ ». Bien sûr, les choses changent, en témoignent les Etats généraux du 'care', tenus en novembre dernier, ou le colloque « *Bien Vieillir ensemble* », organisé à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine en décembre. Malgré tout, il me semblait nécessaire de faire un tour d'horizon des conditions que nous offrons aux aînés pour 'bien' vieillir et où pour le moment les cadres de vie exemplaires restent des exceptions.



Couverture A+ Care,
Architecture in Belgium n° 283

Avril - Mai 2020

I.2. LE VIEILLISSEMENT, VECTEUR DE TRANSFORMATION SOCIALE ET ARCHITECTURALE.

À travers les constats réalisés, nous avons pu mettre à jour que le vieillissement entraîne un certain nombre de questionnements liés à l'inflexion des capacités, à la transformation des usages et à l'habitat. Les réponses et alternatives offertes par notre système actuel ne semblent pas prendre toutes les mesures pour conserver l'autonomie des séniors.

Dans cette nouvelle partie, nous verrons que le passage de la notion de dépendance à celle d'interdépendance nous ouvre de nouvelles perspectives pour la société de demain, celle du 'ménagement'.

Comment ce changement de paradigme transforme l'architecture ?

« *Aucuns de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès.* »

MANDELA Nelson, *Discours d'investiture*, 10 mai 1994.

« *Aucuns de nos succès n'est dû qu'à nous seul.* »

ANDRE Christophe, *La vie intérieure, l'interdépendance*,
Emission France Culture, diffusée le 24 août 2017.

I.2.1. De la dépendance à l'interdépendance, quel modèle de société pour demain ?

L'expérience de la pandémie, nous propose de repenser la dépendance comme une interdépendance partagée qui nous concerne tous.

Cette prise de conscience de notre vulnérabilité individuelle et collective est l'une des clefs du modèle du 'ménagement'. Quel est ce modèle et peut-on l'envisager comme modèle de société pour demain ?

Voici les préoccupations de ce chapitre.

A. DES VULNERABILITES PARTAGEES ET UNE INTERDEPENDANCE :

LE RETOUR D'EXPERIENCE DE LA PANDEMIE.

La dépendance fait peur, elle nous renvoie à la faiblesse, à la fragilité, à l'asservissement et notamment aux personnes âgées. Or comme l'exprime Christophe André dans l'émission *La vie intérieure* dédiée à l'interdépendance : « **il n'y a pas de mauvaise dépendance et de bonne indépendance** ⁴¹ ».

À travers l'expérience de la pandémie, chacun de nous a fait l'expérience de la dépendance. Nous sommes tous dépendants : de la nourriture, de l'eau, de l'amour, du soleil, des autres...

Dans notre société occidentale, où la rotation d'un robinet nous donne accès à de l'eau translucide, filtrée, potable, il est aisé d'oublier le déploiement d'énergies qui permet ce 'petit miracle'. Facile d'oublier la longue **chaîne d'interdépendances** que cache ce geste anodin. Notre vie toute entière s'écrit dans des **dépendances réciproques avec les autres et avec notre environnement**, ce qui est la définition même de **l'interdépendance**. Nous sommes totalement dépendant de la nature mais la nature dépend aussi de nous. Ces liens mutuels nous placent dans une position de **vulnérabilité**.

Il s'agit d'une fragilité que nous comprenons d'autant mieux lorsque nous sommes dans des situations de souffrance ou que nous donnons. La prise de conscience de cette vulnérabilité universelle, nous permet de comprendre que la vulnérabilité n'est pas assignée à un destin (celui des personnes âgées, handicapées).

Loin de la mondialisation heureuse qui prône l'idée que chacun est responsable de sa propre vie, avec la pandémie, nous sommes tous potentiellement contaminés, contaminants et contaminables. Nous sommes donc **responsables les uns des autres**. Ce qui transforme le rapport à soi, à ce qui nous dépossède. Nous prenons conscience de notre responsabilité individuelle et collective.

Enfin, ouvrir les yeux sur nos vulnérabilités et par là-même sur les aides, les ressources, les bienveillances qui nous entourent a fait sortir de l'ombre toute **une sphère de la société jusqu'alors invisibilisée**. Ceux et celles qui participent au maintien de la vie. Des professions ou des rôles bien souvent mis en marge par le modèle productiviste.

⁴¹ ANDRE Christophe, *La vie intérieure, l'interdépendance*, émission France Culture, diffusée le 24 août 2017.

⁴² LUSSAULT Michel,
*Commentaire de la citation de
Pessoa, Espérer le meilleur et
se préparer au pire*, Vidéo
YouTube, 2019.

Le confinement a eu le mérite de nous faire prendre conscience de notre **vulnérabilité** : **individuelle** (celle de notre condition de mortel), **collective** (celle du groupe) et **'géographique'** (celle intrinsèque de nos espaces de vie de la planète à l'espace intime). Y compris celle des espaces qui paraissaient les plus solides : les villes, les métropoles. Le fait même que tout s'arrête, nous libère de l'idéologie de la prévention du risque extérieur et nous fait entrevoir la nécessité de faire avec nos vulnérabilités. C'est-à-dire trouver une manière de nous préparer. Comme l'exprime Michel Lussault, géographe, : « *ce travail de préparation consiste à porter attention à nos manières de cohabiter, identifier les forces, les faiblesses et les relations d'interdépendances qui régissent nos espaces de vie* ⁴² ». Placés en confinement, **l'architecture et la qualité de l'environnement spatial deviennent des éléments fondamentaux pour 'vivre au mieux'**.

La pandémie a ainsi mis sur le devant de la **scène la question de l'habitat**. Il s'agit d'une question plus vaste que celle du logement. Celle d'un **habitat au sens large** qui comprend l'habitabilité du logement, l'environnement entourant le logement, la présence d'espaces vert, de parc, de services de proximité, d'animations, de liens intergénérationnels... Certains, lors de ces événements, les plus chanceux ont pu rejoindre des maisons de campagnes. Pour d'autres, plus mal lotis, le logement a été un lieu de réclusion et d'enferment : par manque d'espace, de lumière, d'intimité... On a pu observer une stigmatisation du logement collectif au regard du pavillon individuel. Mais **la véritable question est celle des usages**. L'une de ces questions d'usages peut s'inscrire dans la relation à l'extérieur. Cette dernière est indispensable pour tous et s'exprime différemment selon l'âge. Des usages multiples et conjugués qu'il faut réintégrer à nos habitats.

« Un vent, un grand vent nouveau, soufflait sur le pays très chaudement
Dans un bain, un bain de foule dévot, à moitié ébahi, on se mouillait mollement
La glace fondait dans les Spritz, c'était à n'y comprendre rien
Tout le monde se plaignait en ville du climat subsaharien
On n'avait pas le moral mais l'on répondait bien,
À tous les mots, les traits d'esprit du serveur central
Un monde nouveau, on en rêvait tous
...
Le monde, le monde de demain
On le bégayait tous sans n'y comprendre rien
À la loi nouvelle des éléments
Qui nous foutait la frousse et les poils en même temps
La clarté nous pendait au nez dans sa vive lumière bleue
Nous étions pris, faits, cernés, l'évidence était sous nos yeux
Comme une publicité qui nous masquait le ciel
Des millions de pixels pleuvaient sur le serveur central
...
Un monde nouveau, on en rêvait tous
Mais que savions-nous faire de nos mains
Zéro, attraper le Bluetooth
Que savions-nous faire de nos mains
Presque rien, presque rien, presque rien
Se prendre dans les bras, S'attraper dans les bras
Se prendre dans les bras, Ça on le pouvait. »

Paroles de FEU ! CHATTERTON, *Monde Nouveau*, album *Terre d'argile*, 2021.

Schéma de changement
de paradigme vers le
ménagement.

Dépendance /
Indépendance



Système d'assistance
Mise en dépendance



Interdépendance



Société du ménagement
« Du prendre soin »
AUTONOMIE

B. LE MODELE DU MENAGEMENT POUR LA SOCIETE DE DEMAIN.

La pandémie a révélé une crise globale qui pose la question du rapport aux autres et des liens qui nous unissent. **La conscience d'un monde vulnérable nous projette dans un destin commun** qui renforce une quête collective de sens pour penser la société de demain.

L'une des voies envisageables pour intégrer les notions de vulnérabilité et d'interdépendance à notre monde est celle du 'care'. Comme l'énoncent Audrey Courbebaisse et Chloé Salembier, (chercheuses de la cellule Uses & Spaces au sein du Louvain Research Institute for Landscape, Architecture, Built Environment) : **« le 'care' invite à accepter et construire un monde nouveau pensé à partir de nos vulnérabilités communes, de l'acceptation que nous avons tous et toutes besoin de soin et que nous sommes interdépendants »**⁴³

Ce concept issu du féminisme anglo-saxon, a été développé initialement par la philosophe et psychologue Carol Gilligan (*In a different voice*, Harvard University Press, 1980). Il est cependant réinvesti et élargi par Bérénice Fisher et Joan Tronto pour en faire une éthique du 'care'⁴⁴. Le 'care' ne s'attache plus dès lors à penser le soin mais devient une manière de penser l'humain et le social. À la fois comme une **disposition et une pratique**, elles définissent ensemble le concept de la manière suivante :

« Dans son sens le plus général, nous suggérons que le 'care' soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir perpétuer et réparer notre 'monde', de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-même et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie »⁴⁵

Le 'care', qui peut être traduit en français par 'prendre soin', embrasse un ensemble de concepts tels que la sollicitude, l'attention, le soin mutuel, la bienveillance, le prendre soin... Comme le suggère le philosophe et urbaniste Thierry Paquot, j'ai choisi de traduire le terme 'care' par '**ménagement**' plutôt que l'habituel 'prendre soin' qui est l'un des cinq aspects du 'care' définis par Joan Tronto, comme nous le verrons par la suite. Le terme '**ménagement**' se réfère par son étymologie aux notions 'd'habiter' et de 'prendre soin'. Deux notions qui en tant que concepteurs d'espaces nous parlent : d'une part d'espace, de territoire, de lieu, d'appartenance, de manière de se placer et d'autre part d'une démarche d'altérité.

Une démarche d'altérité, une préoccupation à l'autre qui n'est pas spontanée, elle naît d'une inquiétude ou d'une 'intranquillité' au sens de Pessoa. Ou comme la définit Thierry Paquot : **« elle naît d'une disposition à la disponibilité »**.

⁴³ COURBEBAISSÉ Audrey, SALEMBIER Chloé, TRONTO Joan, *L'espace au prisme de l'éthique du care*, entretien avec Joan Tronto, *Cahier de la recherche architecturale urbaine et paysagère, matériaux de recherche*, février 2022, p.2.

⁴⁴ COURBEBAISSÉ Audrey, SALEMBIER Chloé, TRONTO Joan, *L'espace au prisme de l'éthique du care*, entretien avec Joan Tronto, *Cahier de la recherche architecturale urbaine et paysagère, matériaux de recherche*, février 2022, p.2.

⁴⁵ TRONTO Joan, *Un monde vulnérable*, La Découverte, Paris, 2009, p.143.

⁴⁶ COURBEBAISSÉ Audrey, SALEMBIER Chloé, TRONTO Joan, *L'espace au prisme de l'éthique du care, entretien avec Joan Tronto, Cahier de la recherche architecturale urbaine et paysagère, matériaux de recherche*, février 2022, p.2.

Joan Tronto prône la réintroduction de la sollicitude au cœur de nos vies et de nos sociétés et identifie à l'intérieur du concept du 'ménagement' quatre pratiques qui se complètent et décrivent un processus global continu et actif. Elle les définit de la manière suivante :

« **1. Caring about**, « **se soucier de** » : constater l'existence d'un besoin, reconnaître la nécessité d'y répondre et évaluer la possibilité d'y apporter une réponse.

2. Taking care of, « **prendre en charge** » : assumer une responsabilité par rapport à ce qui a été constaté, c'est-à-dire agir en vue de répondre aux besoins identifiés. La responsabilité est ici entendue comme une forme d'efficacité.

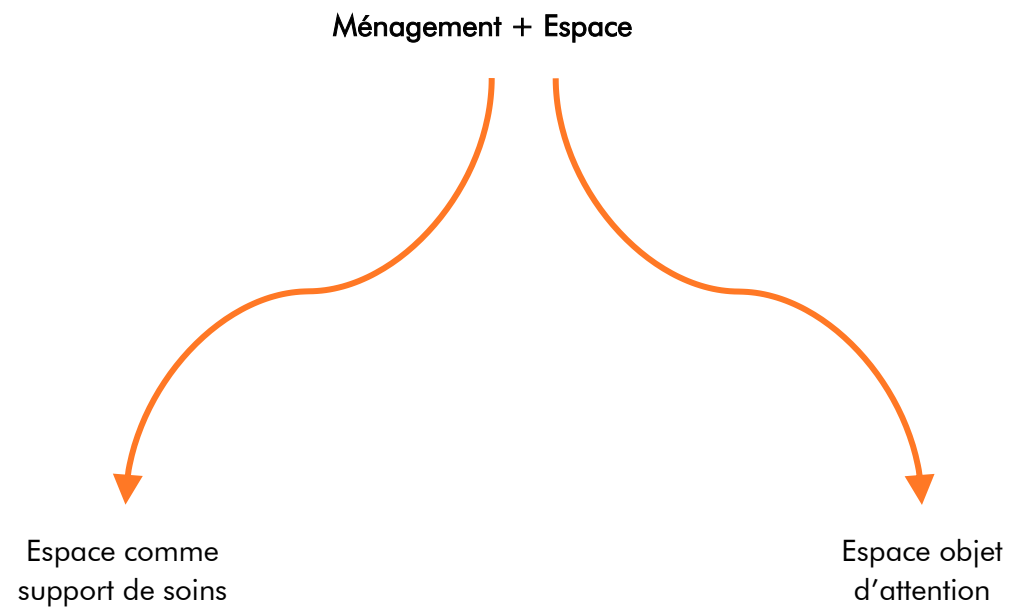
3. Care giving, « **prendre soin** » : opérer la rencontre directe d'autrui à travers son besoin, réaliser l'activité dans sa relation de contact avec les personnes.

4. Care receiving, « **recevoir le soin** », pour le « donneur » de soin, reconnaître la manière dont celui qui le reçoit régit au soin. ⁴⁶ ».

I.2.2. Comment penser une architecture du 'ménagement' ?

Intégrer le 'ménagement' à l'architecture transforme la démarche architecturale et sa pratique.

Le ménagement dans la
démarche architecturale



A. LE MENAGEMENT REPENSE LA DEMARCHE ARCHITECTURALE.

Penser une architecture sous ou par le prisme du 'ménagement' transforme la démarche même de l'architecture.

À travers les temps, l'architecture a toujours été à la fois au service et symbole de pouvoir. Parce que **l'architecture endosse une couche politique**, on peut observer une structuration de l'idée de la société par l'architecture. Les dispositifs même de l'appartement ou de la maison par exemple sont des archétypes d'un mode de vie social et politique ancien. Lorsque l'on veut appliquer la définition du 'ménagement' de Joan Tronto & Bérénice Fisher à la lettre, cela implique une déconstruction totale de nos modèles classiques.

Ainsi penser une architecture du 'ménagement' est un changement de paradigme. Il peut se comprendre comme le passage d'un travailler pour, **à un travailler avec** ; les personnes, les lieux, les conditions d'un monde vulnérable... Il s'agit notamment de faire de l'architecture avec les plus vulnérables mais aussi dans les conditions d'un monde aux ressources finies et à partager.

En effet, la conscience d'une interdépendance partagée redistribue les cartes du pouvoir et agit de manière subversive sur l'ordre établi. Le 'ménagement' se fonde sur l'implication des personnes notamment les plus vulnérables et leur encapacitation (*empowerment*), avec pour objectif de prendre en considération ceux qui s'expriment moins bien pour qu'ils soient inclus en premier lieu. Comme l'exprime Joan Tronto : **« le point de départ pour concevoir des espaces qui intègre la bienveillance devrait être de commencer par les besoins des plus vulnérables⁴⁷ »**.

Penser espace et ménagement ensemble nous amène à deux situations qui se rejoignent. L'une fait de **l'espace et l'architecture des objets d'attention**. La seconde ambitionne **l'espace comme support de soins**.

⁴⁷ COURBEBASSE Audrey, SALEMBIER Chloé, TRONTO Joan, *L'espace au prisme de l'éthique du care, entretien avec Joan Tronto, Cahier de la recherche architecturale urbaine et paysagère, matériaux de recherche*, février 2022, p.4.

⁴⁸ COURBEBAISSÉ Audrey, SALEMBIER Chloé, TRONTO Joan, *L'espace au prisme de l'éthique du care, entretien avec Joan Tronto, Cahier de la recherche architecturale urbaine et paysagère, matériaux de recherche*, février 2022, p.2.

L'espace comme objet d'attention est un prérequis indispensable à une démarche de ménagement. Il s'agit de porter attention à l'espace. Il suppose donc une connaissance fine du bâti, de l'espace, des pratiques qui s'y déroule, des humains et non-humains qui interagissent dans cet espace. Cette face s'inscrit dans une **observation diagnostic** qui met en lumière les forces et les faiblesses de l'espace. C'est aussi essayer de comprendre les relations qui s'exercent entre les humains ainsi qu'entre les humains et les non-humains dont l'architecture fait partie. Cette sollicitude peut se traduire par des pratiques d'entretien, de conservation, de réhabilitation, de restauration, de transformation...

L'espace support de soin pose l'hypothèse que : « **certaines conditions et configurations spatiales facilitent ou entravent le développement du 'ménagement'** ⁴⁸ ». Dans cette démarche, 'prendre soin' peut revêtir bien des aspects : potentialiser, réparer, recomposer, déconstruire pour proposer de nouvelles alternatives... Comme l'exprime Thierry Paquot, c'est : « *essayer d'inventer une architecture qui va dans le sens d'une meilleure habitabilité* ».

B. LA TRANSPOSITION DU 'MÉNAGEMENT' DANS LA PRATIQUE ARCHITECTURALE.

La transposition des principes du 'ménagement' à l'architecture est assez récente. Elle est initiée par le géographe Michel Lussault à travers ce qu'il nomme le 'Spatial care' mais aussi par Joan Tronto dans *Vers une architecture du 'care'*.

Joan Tronto nous propose de « **ne plus considérer les bâtiments comme des 'choses' mais comme un tissu de relations continues – dans le temps et dans l'espace – avec un environnement, des individus, une faune et une flore** ⁴⁹ ». Idée qu'il est possible de mettre en lien avec le principe de 'Communisme spatial', c'est-à-dire la pratique partagée d'un espace et celui de ses lignes d'actions « *les espaces sont traversés par des lignes d'action et de vie. Il faut comprendre ce qui les traverse, ce qui laisse des traces.* ⁵⁰ »

Joan Tronto décline ainsi les cinq principes du 'care' sur un plan architectural :

1. *Caring about* – Faire attention à. Il s'agit de la première et indispensable étape dans une démarche de 'ménagement', Il s'agit **d'avoir de la considération pour ce qui est déjà là**. Les richesses d'un lieu se composent notamment de son patrimoine (pas seulement le patrimoine extraordinaire mais aussi celui de tous les jours) mais aussi de ses habitants, des choses qui composent le lieu. Ce principe consiste à prendre conscience et à **identifier les besoins auxquels le projet devra répondre**, ceux des habitants, du lieu, mais également de l'environnement. Elle se démarque de la démarche architecturale classique par la nécessité d'un diagnostic en amont, et d'une intégration des habitants à la base du projet. Il ne s'agit pas de répondre à un cahier des charges préétabli, mais de définir les aspirations, les valeurs, les modes de vies, les besoins réels notamment les usages des personnes qui utilisent le lieu. Être attentif au déroulement naturel des choses. Observer attentivement aux différents niveaux possibles. Par exemple, quel espace est-il possible de partager aux différentes échelles (à l'échelle du logement, du bâtiment, de la rue, de l'îlot, du quartier) ? Comment permettre ce partage ? Il s'agit ainsi de penser des lieux de rassemblement voisiné.

⁴⁹ TRONTO Joan, *Vers une architecture du ménagement*, Article de demeure terrestre, 31 janvier 2021.

⁵⁰ LUSSAULT Michel, *Porter attention aux territoires*, Chair de philosophie de l'hôpital de Lyon, Youtube, 22 mars 2020.

2. Taking care for – Prendre en charge. Cet aspect consiste à **assumer la responsabilité**. Il s'agit pour l'architecte par exemple de se préoccuper de l'ensemble du processus de construction notamment du caractère éthique. En ce qui concerne les matériaux par exemple : d'assumer la responsabilité de leur provenance, de leur fabrication, de leur acheminement, de leur mise en œuvre, de leur impact environnemental, mais aussi de leur entretien dans le temps... Avoir en quelque sorte une **pleine conscience du projet ou de l'ouvrage** en intégrant dans l'équation les effets involontaires, les éléments déplacés ou modifier par le fait du projet. Si nous devons penser en termes de ressources limités, alors il n'est plus question de démolir pour construire du neuf. Il est nécessaire de tendre vers une utilisation raisonnée des matériaux, il s'agit de poser la question : « **Où mettre le bon matériau au bon endroit ?** ». L'une des suggestions de Christine Leconte, dans son ouvrage *Réparons la ville*, est « l'architecture du circuit court ». Elle propose l'utilisation de matériaux de proximité en lien avec une économie régionale créant un écosystème créateur de ressources et d'emplois locaux.

3. Care giving – Donner des soins. Il s'agit de s'intéresser à l'acte lui-même. Lors de la construction, comment les artisans sont-ils protégés ? Où les habitants sont-ils logés le temps des travaux ? Les habitants sont-ils intégrés ?

4. Care receiving – Recevoir des soins. Cet aspect s'intéresse au résultat produit par le 'ménagement'. Les besoins ont-ils été satisfaits ?

II. A LA RENCONTRE DU QUARTIER SAINT-MAURICE ET DE SES SENIORS.

Considérer que l'architecture et les dispositions spatiales influent sur les capacités de la personne âgée, c'est reconnaître la nécessaire contextualisation de notre recherche sur le vieillissement.

La partie qui s'annonce décrit la stratégie de recherche spatialisée choisie et utilisée, présente les données recueillies lors de l'enquête de terrain et propose leur interprétation à travers des constantes et des variantes. Ces dernières esquissent les enjeux et les contours de notre future proposition architecturale à travers un cahier des charges spécifique.

II.1. STRATEGIE DE RECHERCHE SPATIALISEE.

Dans la première partie théorique de la recherche, nous avons pu mettre en lumière le caractère personnel mais aussi contextuel du vieillissement. Cette donnée n'implique pas une réponse unique et standardisée mais une réponse spécifique à des vies et à des lieux dissemblables. Dans cette nouvelle étape de la recherche, nous inscrivons notre étude dans un site et une typologie d'habitat particulier : celui de la cité ouvrière du Passage Strock à Amiens. Cette mise en situation, nous permet de formuler notre problématique de recherche de la manière suivante :

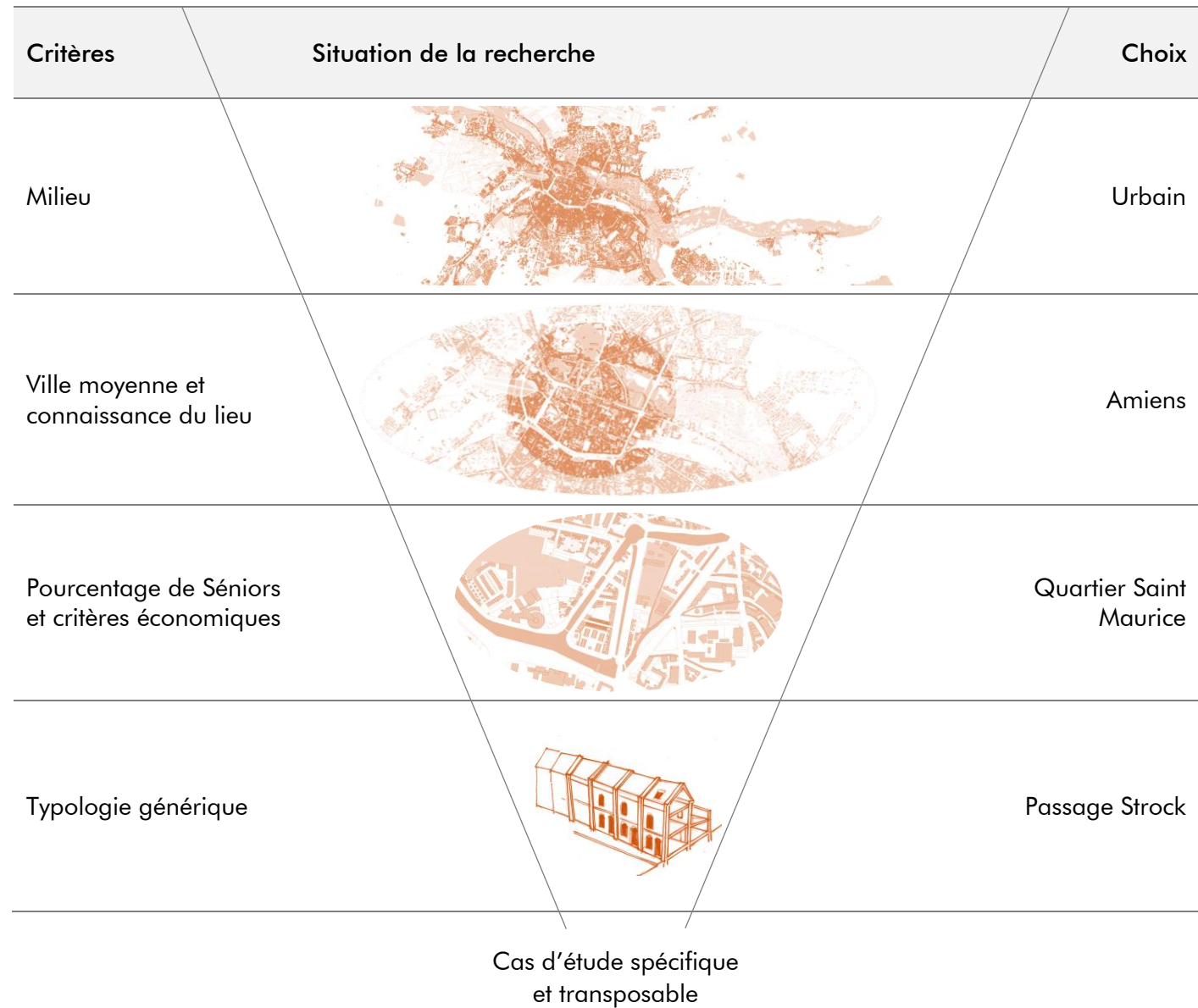
Favoriser l'autonomie des séniors et l'interdépendance, quelles opportunités peuvent offrir les maisons du type ouvrières ?

Ce chapitre retrace la stratégie de recherche spatialisée mise en place pour comprendre le déjà-là et les enjeux du site choisi à travers une enquête de terrain.

II.1.1. Le passage Strock à Amiens comme échantillon type et potentiel de recherche.

Cette nouvelle étape propose une mise en situation de la recherche à travers le choix d'un site. Nous décrivons le cheminement et les critères qui nous conduisent à choisir le site de la cité ouvrière du passage Strock à Amiens et en quoi cette orientation offre une recherche originale et transposable.

Schéma de sélection du cas d'étude par critères.



A. UNE RECHERCHE SITUÉE : LE CHOIX DU PASSAGE STROCK.

Nous avons exposé, dans la première partie de ce travail, le **caractère différentiel du vieillissement** qui dépend de nombreux facteurs personnels, mais aussi **économiques et architecturaux** (proximité des services de soins, commerces, transports, réseau social, aménagements spatiaux, etc...). Ces éléments rendent la **recherche particulièrement spécifique à un lieu**. Afin d'avancer vers une réponse spatiale, J'ai adjoint un contexte précis à la recherche : le passage Strock à Amiens.

J'ai réalisé un premier choix et opté pour le **milieu urbain** après avoir analysé la répartition des séniors dans l'espace urbain, périurbain et rural ainsi que les phénomènes de mobilité des aînés. Ce choix est argumenté par la **concentration de population dans les villes et la généralisation du mode de vie urbain**. La recherche se projette dans une problématique à moyen et long terme.

Afin de réaliser une étude fine, j'ai orienté le choix sur un lieu accessible. L'objectif étant de faciliter autant que possible la tenue d'une enquête longue. J'ai ainsi défini **la ville d'Amiens, où je réside, comme territoire de recherche**.

Par la suite, j'ai restreint ma recherche à un quartier rassemblant les critères de **représentation de la population âgée et de la vulnérabilité économique**. Je souhaitais proposer un projet socialement engagé. Le **quartier Saint-Maurice** rassemble ces critères, il s'agit d'un quartier défini comme prioritaire et composé principalement de **personnes âgées isolées et d'étudiants**.

Enfin, j'ai également recadré ma recherche au sein de ce quartier afin d'inscrire la recherche (enquête et proposition) dans un **travail centré sur l'humain**, la personne âgée. **Définissant l'échelle 1/100**, celle de l'habité, comme **échelle centrale de la proposition architecturale**. Suivant cette idée, j'ai sélectionné une rue particulière, le **passage Strock**, qui présente la particularité d'un habitat individuel générique puisqu'il s'agit d'une ancienne cité ouvrière. Ce cadrage permet une **étude comparative facilitée par un habitat standardisé** et une compréhension des mécanismes d'appropriation spécifique à une organisation urbaine et une **typologie d'habitat**. La recherche oscille entre ces échelles : du sensible de l'échelle fine de 'l'habiter' à l'échelle de la marchabilité d'une personne âgée (de la proximité, du quartier).

Le passage Strook.

Photographié le 30 avril 2022



B. UNE PROBLEMATIQUE ET UN POTENTIEL DE RECHERCHE.

Au regard des constats que nous avons pu faire sur le vieillissement et à travers la définition du site, nous pouvons affiner notre problématique pour la formuler de la manière suivante : ***favoriser l'autonomie des séniors et l'interdépendance, quelles opportunités peuvent offrir les maisons du type ouvrières ?***

Se saisir de la question de **l'habitat des cités ouvrières est un choix clef**. Il s'agit de s'intéresser à un pan de l'habitat des personnes âgées **peu documenté**. Les recherches portant sur le logement pour personnes âgées s'orientent principalement vers la création et la construction de logement dédiés. Très peu d'études traitent **l'adaptation des domiciles existants, jugée trop particulière** et difficilement transposable d'un terrain à un autre. Or, nous avons pu démontrer que **la grande majorité des séniors souhaite se maintenir à domicile** et ne se retrouve pas dans des solutions dites « adaptées », jugées stigmatisantes. Orienter notre recherche sur l'habitat existant est donc pertinent et s'inscrit par ailleurs dans le contexte de la loi Climat et Résilience qui préconise la réhabilitation et l'adaptation du bâti existant au regard du mitage périurbain.

D'autre part, la maison ouvrière est une **typologie très répandue** dans le nord de la France, du fait notamment de son passé industriel.

On estime que ces maisons représentent 100 000 logements à l'échelle régionale et pas moins d'un millier pour la ville d'Amiens. Il s'agit d'une **typologie basée sur des procédés constructifs standardisés** et donc relativement facilement transposable. La réhabilitation que propose la recherche-projet peut avoir valeur de démonstration et de prototype.

Les maisons ouvrières ont fait l'objet d'un certain nombre de recherches. On peut citer par exemple le projet de l'agence Pierre Bernard sur la réhabilitation du quartier du Pile à Roubaix, *le Pile Fertile*. Mais, jamais cette typologie d'habitat n'a été étudiée en s'intéressant **à son évolution au regard du vieillissement de ses habitants**.

Enfin, les maisons ouvrières s'insèrent dans **une configuration spatiale** bien particulière, où **l'espace public est interdépendant du logement**. Cette interdépendance nous permet d'envisager une réponse architecturale au-delà du logement. C'est-à-dire, **une réponse en dehors de la pure logique domiciliaire**. Notre recherche est originale dans le sens où elle propose un pas de côté par rapport aux réponses traditionnelles. Pour cette raison, nous avons choisi le terme cadre de vie. La recherche ne se cantonne pas à l'espace intime du logement, mais envisage une part de la réponse au sein de l'espace public.

II.1.2. Objectifs généraux et méthodologie de l'enquête de terrain.

Cette recherche et le projet d'architecture qui en découlent sont construits dans **une démarche de 'ménagement'**. Comme nous l'avons vu précédemment, cette méthode prend le contre-pied de la démarche architecturale classique qui répond à un cahier des charges préétabli sur un site donné. Dans notre cas, j'ai initié **l'expérimentation architecturale par une enquête de terrain**. L'objectif est de réussir à **comprendre le déjà là et les besoins réels** des plus vieux, des moins âgés et du site afin de **réaliser un cahier des charges spécifique** répondant à des scénarios de vie réels.

La recherche située a pris plusieurs formes. D'une part, celle d'une **quête de compréhension du lieu** : arpentage du site, observations à différents moments de la journée, recherches historiques, réalisation de métrés, photographies et croquis. Ces éléments créent un **socle technique**. D'autre part, **une rencontre des habitants séniors** à travers des entretiens individuels : enregistrements vocaux, prise de notes, réalisation de plans habités décrivant leurs habitudes de vie. Cette seconde partie se réfère à la **part vécue du lieu**, à son expérience quotidienne. Ces deux temps de recherche ont été réalisés de manière concomitante.

Cette partie propose une description plus précise des **méthodologies utilisées pour comprendre les séniors** ; elle se décline par la **réalisation d'entretiens individuels, la composition de plans habités et enfin la construction de diagrammes synthétiques**.

Livre de l'exposition

« *Le printemps de l'hiver.* »

Source : Site internet de la maison de l'Architecture d'Île de France.



A. RENCONTRER ET COMPRENDRE LES BESOINS SPECIFIQUES DES SENIORS ET DU SITE.

L'enquête de terrain réalisée a eu pour objectif de déconstruire les préjugés relatifs aux personnes âgées et d'identifier **les besoins réels et spécifiques du site et de ses habitants seniors**. Ne faisant pas l'expérience nous-même de la vie et des contraintes du 3^{ème} et 4^{ème} âge, nous sommes tous façonnés par **des idées reçues qu'il faut s'efforcer de déconstruire** afin de ne pas réaliser un projet basé sur les présupposés.

Dans une démarche de ménagement, ce travail de terrain tend à **comprendre le 'déjà-là' : les personnes, les lieux, les usages, et identifier leurs besoins réels**. Le choix du terrain d'enquête, a été réduit au passage Storck, c'est-à-dire à un périmètre très restreint à l'image d'un échantillon de laboratoire. Il s'agit dans notre démarche architecturale **de 'faire avec' les personnes présentes**.

A contrario de l'étude de la Maison de l'Architecture d'Île-de-France qui a enquêté sur l'ensemble de la région parisienne à travers un panel de volontaires qui souhaitaient 'se raconter' (finalement composé principalement de jeunes retraités et anciens cadres intellectuels supérieurs), les personnes interviewées n'étaient pas dans une demande initiale personnelle de

se livrer. Cet élément a rendu parfois plus ardu le recueil de données.

C'est la recherche qui est à l'initiative de leur donner la parole. En cela, il s'agit justement d'une recherche dans le sens du ménagement. Elle donne la parole aux plus vulnérables et à ceux dont habituellement on n'entend ni ne porte la voix. L'attention portée au patrimoine du quotidien offre aussi une mise en lumière de l'ordinaire que l'on peut avoir tendance à délaissier.

Enfin, cette enquête a bien évidemment pour finalité d'identifier les leviers avec lesquels travailler ainsi que les attentes et les enjeux spécifiques auxquels notre projet architectural doit répondre pour favoriser l'autonomie et l'interdépendance des seniors. En cela, le travail de terrain s'attache à comprendre les dispositifs spatiaux existants et à imaginer une proposition favorisant le bien vieillir à domicile.

Entretien avec France & Marcel.

Dans leur salle à manger,
au 3 passage Strock à
Amiens.



B. REALISATION D'ENTRETIENS QUALITATIFS ET INDIVIDUELS.

Afin d'identifier et de comprendre les besoins des habitants seniors, **des entretiens individuels ont été menés**. Inspirés de l'enquête réalisée par la Maison de l'architecture d'Île-de-France « *Le printemps de l'hiver, bien vieillir en ville* », ces entretiens ont été réalisés auprès de douze personnes âgées de 57 à 95 ans principalement à partir de porte-à-porte. Les entretiens se sont déroulés au domicile des personnes, pour la plupart le jour suivant la première rencontre.

Le **choix du domicile comme lieu d'échange** a pour avantage de placer la personne en **position de maîtrise**, plus à même de se livrer de manière personnelle. Le second avantage est **d'appréhender directement le domicile** de la personne à travers son discours, sa description et au regard de son espace de vie. Dans la dernière partie de l'entretien, la personne est invitée à nous faire une visite de son chez-elle. Ce moment est souvent l'occasion pour la personne âgée de présenter **ses espaces favoris et des objets importants à ses yeux**. Le domicile est alors un livre ouvert sur son ou ses propriétaires. Dans le cas d'une personne âgée, il regorge, dans bien des cas, de souvenirs et d'objets conservés précieusement.

Les entretiens sont réalisés suivant une trame préétablie de questions et thématiques. Le choix **d'entretiens individuels semi-directifs** permet à la fois de se consacrer à la personne et d'aborder des points précis en offrant une certaine liberté de réponse.

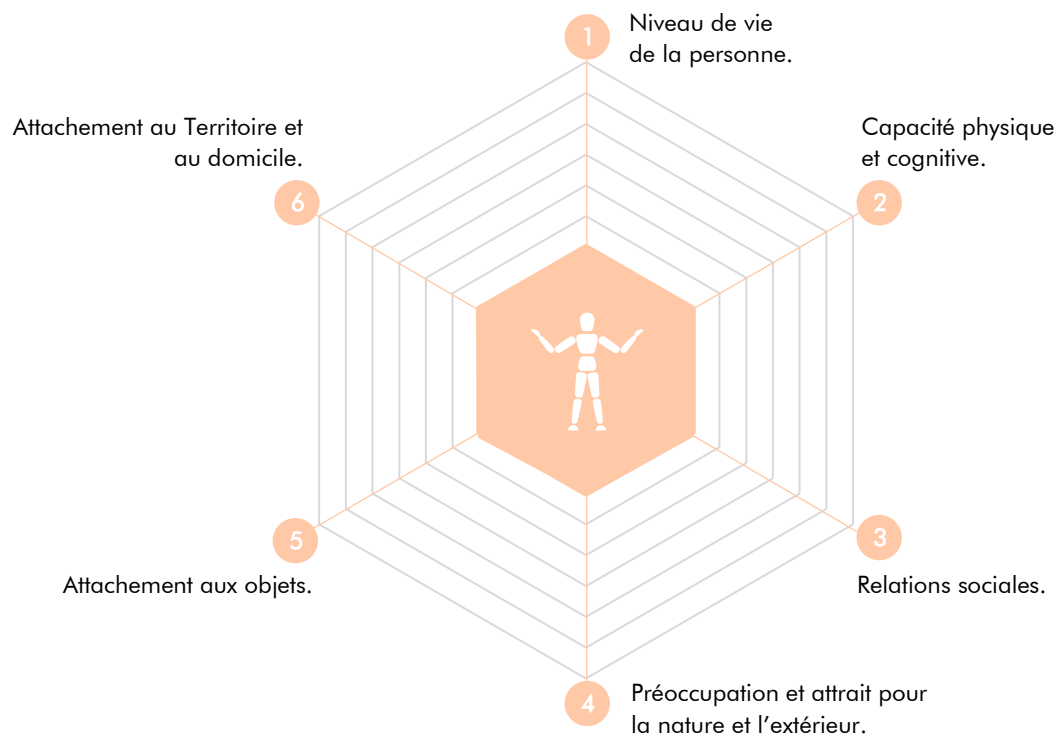
Certains seniors n'ont pas souhaité participer à l'enquête en raison du contexte de pandémie. Cependant, pour les volontaires, **le moment d'échange a été apprécié**. Certaines personnes très isolées étaient heureuses d'avoir de la visite et d'être écoutées.

Les questions de l'entretien et sa trame ont été rédigées en amont, elles interrogent la personne, son état de santé ressenti, ses pratiques quotidiennes, l'anticipation de son vieillissement. L'objectif est de **comprendre le regard de la personne sur son habitat et de définir des axes d'amélioration à partir des besoins identifiés**. Cette enquête a concerné les habitants du passage Storck et du quartier Saint-Maurice mais aussi, avant le choix arrêté de ce lieu, des seniors de Lille, Amiens, Paris, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-Romain-de-Colbosc et Grand-Laviers. Afin d'attendre une réponse située et spécifique, ce travail restitue **cinq portraits correspondant aux habitants du quartier Saint-Maurice**.

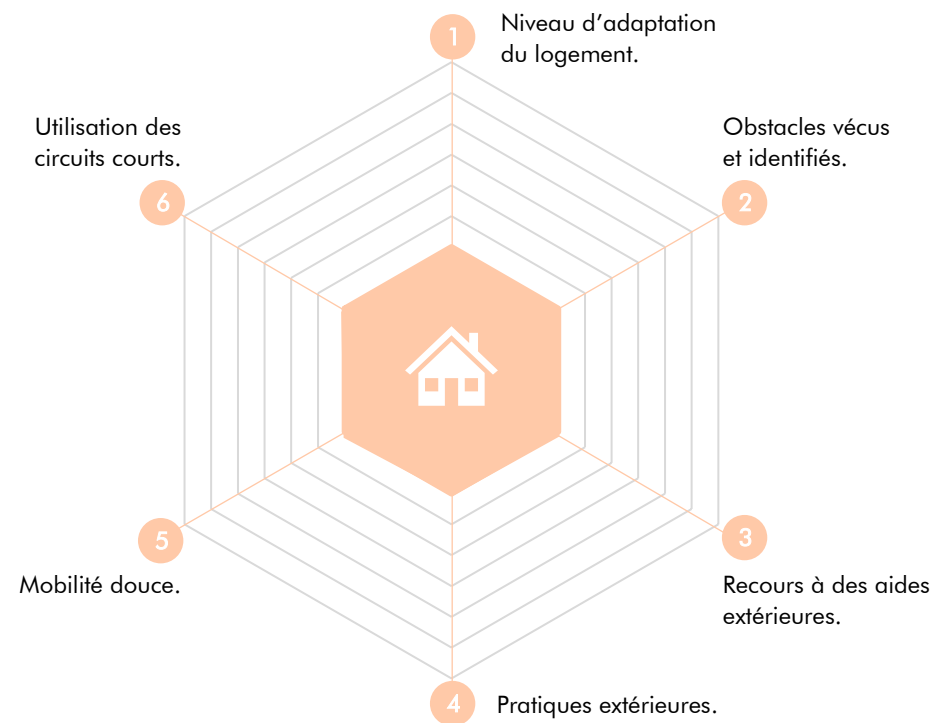
Ces rencontres ont donné lieu à la **composition de plans habités**. Ils illustrent les **usages et pratiques temporalisés de la personne dans son logement et à l'extérieur** ainsi que ses déplacements, les qualités ressenties des espaces, le degré d'intimité et de partage des espaces, l'appropriation des lieux, les objets symboliques, la manière d'occuper des différents espaces, et donc l'habitabilité. Dans un troisième temps, l'analyse des données recueillies a pour objectif d'orienter notre proposition architecturale vers un cahier des charges spécifique.

Diagrammes de synthèse

Centré sur la personne



Centré sur l'habitat



C. CONSTRUCTION DES PORTRAITS SYNTHETIQUES ET DIAGRAMMES.

À partir des entretiens, **deux diagrammes de synthèses ont été composés par personne**. Le premier, centré sur la personne. Le second, illustrant son habitat. Ces diagrammes sont basés sur l'évaluation d'un certain nombre de critères permettant de mettre en évidence les constantes et les variantes entre les personnes interviewées. **Les critères choisis et évalués seront à considérer dans nos stratégies d'aménagements spatiaux**. Chaque critère sera évalué de 0 à 6 **de manière actuelle** (en ligne continue) et parfois **de manière potentielle** (en pointillé), permettant ainsi de révéler des demandes ou des axes d'améliorations.

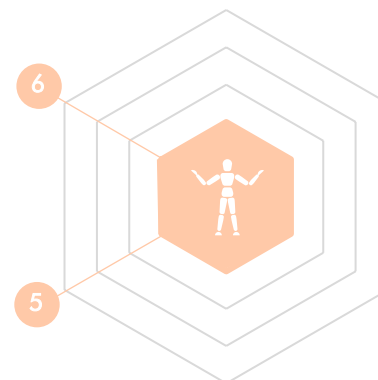
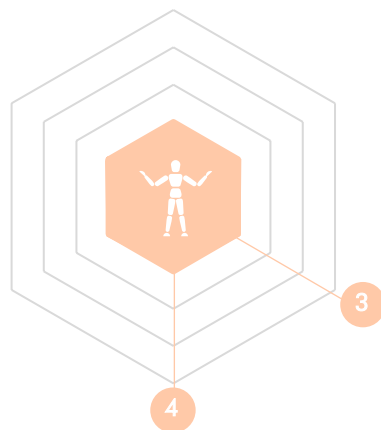
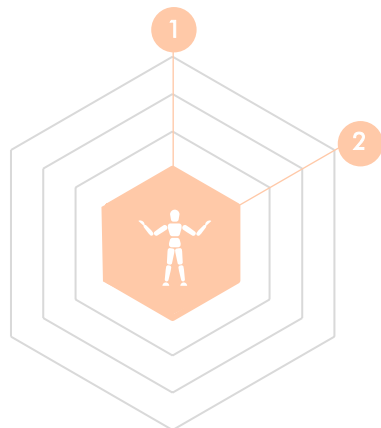


DIAGRAMME CENTRE SUR LA PERSONNE

1/ Niveau de vie de la personne.

Il s'agit d'évaluer les moyens financiers que possède la personne pour subvenir à ses besoins. Ces moyens conditionnent le champ des possibles du sénior, notamment dans l'amélioration de son logement, mais aussi notre intervention. Il peut s'agir d'une pension de retraite, d'un héritage, d'un capital financier ou matériel.

2/ Capacité physique et cognitive de la personne.

La personne rencontre-t-elle des difficultés dans son quotidien ? De quelle manière ces difficultés se traduisent-elles dans la réalisation des activités de la vie quotidienne ? La personne a-t-elle réduit ou abandonné certaines pratiques ? La personne identifie-t-elle des obstacles dans son logement et au-delà dans sa pratique de la ville ?

3/ Relations sociales.

Évaluation des **liens physiques et virtuels**. Il s'agit d'évaluer les liens physiques et virtuels **entretenus et souhaités** (famille, amis, voisinage, commerçants...). Les liens virtuels nous informent de la capacité de la personne à utiliser les nouvelles technologies. Aujourd'hui, la plupart des démarches administratives sont dématérialisées. La maîtrise des outils informatiques devient indispensable. Ce critère est notamment intéressant sous sa **forme potentielle qui restitue la demande des personnes** d'avoir plus ou moins de relations sociales.

4/ Préoccupation et attrait pour la nature et l'extérieur

Quel est le degré de préoccupation de la personne pour la nature et l'extérieur ? Quel rapport la personne entretient-elle avec l'extérieur ?

5/ Attachement aux objets.

Le **degré d'attachement aux objets** peut nous intéresser dans notre travail de conception afin de saisir ce qui doit être conservé (objets, meubles), d'évaluer les besoins de rangements et leurs qualités (vêtements, électroménagers, livres...) Au-delà de ces éléments constructifs, le rapport qu'entretient la personne avec certains objets nous renseigne sur son rapport au monde et aux autres. Certains objets sont exposés, d'autres plus intimes et donnent lieu à des aménagements variés.

6/ Attachement au territoire et au domicile.

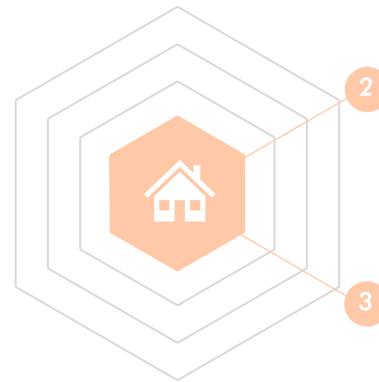
L'attachement au territoire questionne le **besoin et le souhait de la personne âgée de conserver des repères spatiaux** et d'évoluer dans un environnement familier. Quels sont les critères d'enracinement, Quelle mobilité est envisageable ?



DIAGRAMME CENTRE SUR L'HABITAT ET SA PRATIQUE

1/ Niveau d'adaptation et d'équipement du logement.

Le logement est-il bien adapté au regard des difficultés que rencontre ou rencontrera la personne ? Quel est le ressenti de la personne ? Serait-il nécessaire d'apporter des améliorations ? Ce questionnaire se met en relation avec les obstacles vécus et identifiés et notamment l'ajout d'équipement ou les travaux réalisés pour pallier ces difficultés. Cette adaptation du logement peut se matérialiser par l'ajout d'équipements (alarme, douche à l'Italienne, volets roulants électriques...), des travaux d'adaptation et des changements d'usages à l'intérieur du logement. Il est intéressant pour notre projet de savoir si la personne a adapté son logement, a recours à des stratégies d'adaptation, anticipe son avancée en âge.

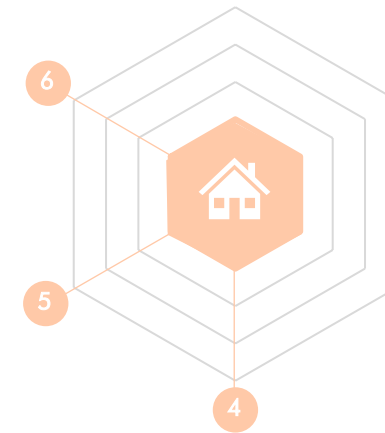


2/ Obstacles vécus et identifiés.

La personne identifie-t-elle des obstacles dans son environnement ? Quels sont les obstacles identifiables en dehors de ceux identifiés par la personne ? Quels sont ceux qui peuvent être réduits voir supprimés par une intervention architecturale ? Ce critère est intéressant notamment dans sa forme potentielle et nous renseigne sur l'anticipation de la personne à son vieillissement.

3/ Recours à des aides extérieures.

La personne a-t-elle recours à des aides extérieures (proches aidants, service de soins à domicile, aide-ménagère, portage de repas...) Est-elle en demande de plus d'aides ?



4/ Pratiques extérieures.

Ce critère nous informe sur le degré des pratiques extérieures de la personne et sur son rapport à l'extérieur ainsi que sur ses désirs.

5/ Mobilité douce.

Ce critère nous informe sur la manière dont la personne pratique son environnement et les modes utilisés. La personne rencontre-t-elle des difficultés ou a-t-elle évolué dans ses pratiques au cours du temps ?

6/ Utilisation des circuits courts et commerces de proximité.

Quel est le mode de consommation de la personne, où réalise-t-elle ses achats quotidiens ?

II.2. ANALYSE ARCHITECTURALE ET SOCIOLOGIQUE.

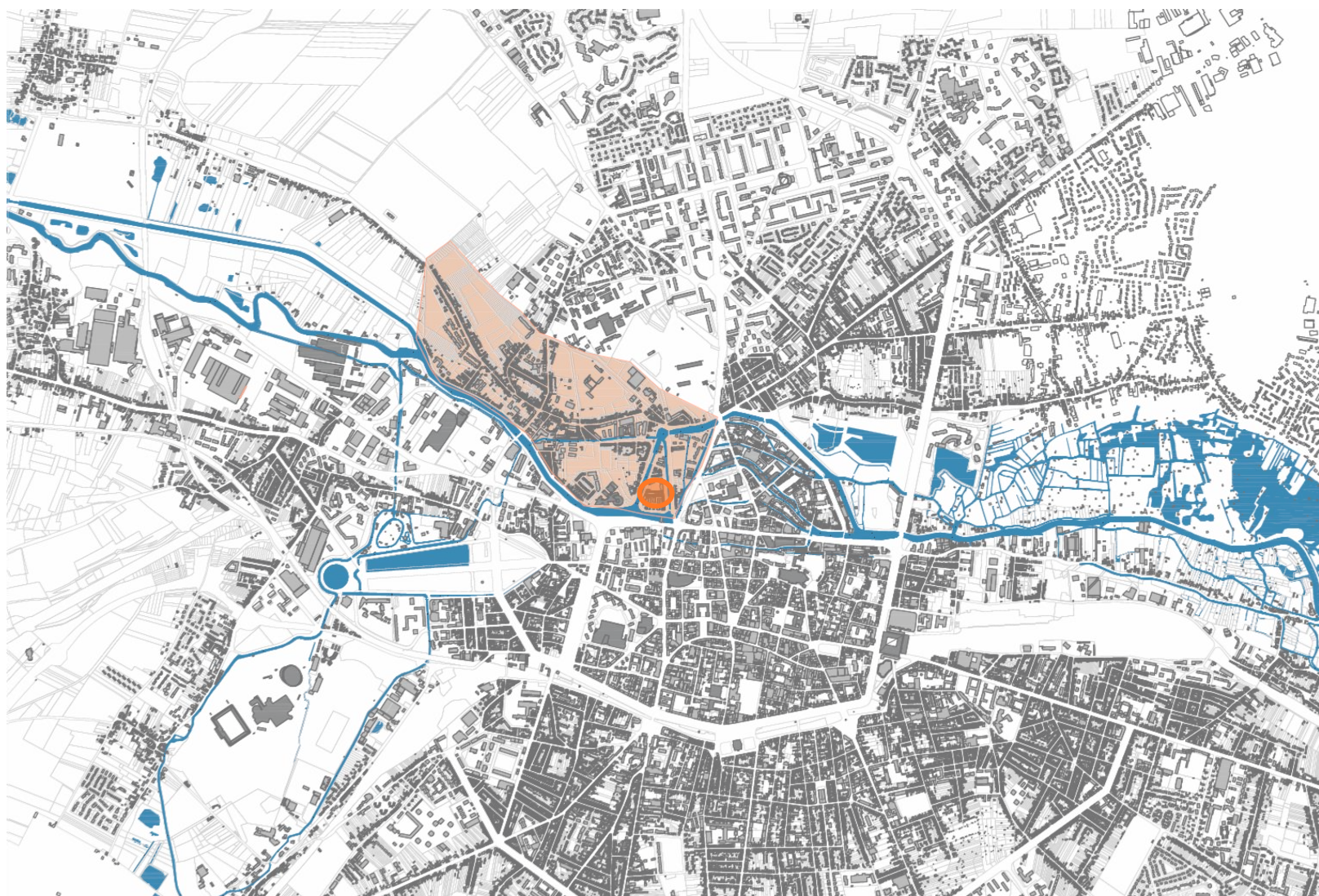
Cette partie expose les données recueillies par le travail de terrain. Nous avons choisi de prendre le parti de Michel Lussault pour présenter les éléments suivant deux axes d'analyse, séparant l'habitat de l'habitation pour mieux les relier ensuite. Ou si nous usons de la métaphore d'un échantillon de laboratoire : présenter d'une part le milieu à travers la description de la structure architecturale puis le vivant par une étude plus sociologique. L'objectif est de comprendre leurs interactions. La première partie s'intéresse au cadre de vie architecturé, en partant de l'échelle du quartier et de l'îlot (qui représente le territoire de marchabilité d'une personne), puis de la rue, le passage Strock et enfin le logement et la typologie de l'habitat ouvrier. La seconde partie à travers les portraits des seniors illustre la manière dont les personnes vivent dans ces lieux (leurs pratiques, leur appropriation...) en s'appuyant sur une parole usagère. Cette nouvelle couche de vie, révèle la complexité et les enjeux spatiaux du site. Elle révèle aussi une part plus intime et personnelle du lieu à travers les ressentis, les histoires de vies et les besoins des seniors.

II.2.3. L'habitat.

Cette partie présente le lieu de la recherche et de la future proposition architecturale en regardant la structure architecturale offerte par les lieux. Elle dresse un état des lieux à travers trois échelles de compréhension : le quartier Saint-Maurice, la cité ouvrière Strock et enfin les logements ouvriers. Cet inventaire d'espaces éprouve une histoire sociale attachée au site et une interdépendance forte entre des différentes échelles.

Situation du quartier
Saint-Maurice au sein
de la ville d'Amiens.

Passage Strook,
Echantillon de
recherche.



PLAN DE SITUATION Le Quartier Saint Maurice à Amiens



A. LE QUARTIER SAINT-MAURICE.

Situé à l'ouest de la ville d'Amiens et en dehors de son enceinte fortifiée, le quartier Saint-Maurice se dessine entre les bras de la Somme. Ce caractère fluvial fait partie de l'identité du quartier et a d'ailleurs inspiré son logo dessiné par l'école de design d'Amiens.

Jusqu'au XVIIIème siècle, le quartier Saint Maurice fut un des greniers de la ville et ses terres irriguées et fertiles étaient aménagées pour la culture maraichère. A cette époque et dans le contexte de révolution industrielle, le quartier Saint- Maurice est intégré à ville d'Amiens. Il devient un quartier ouvrier où s'implante de nombreuses usines. Les réseaux de voies navigables qui le longent et le traversent alimentent les ateliers en eaux, force mécanique et permettent d'acheminer les produits manufacturés.

Malgré la proximité immédiate du centre-ville, le quartier conserve par omniprésence de voies fluviales un caractère de campagne. Dans sa forme spatiale, il peut être comparé à un archipel. Il se compose d'ilots-îles avec ses quais, ses rives, reliés par un réseau de ponts, passerelles et écluses.

La période contemporaine et actuelle est marquée par la disparition de toutes les industries au sein du quartier. Elles laissent place peu à peu à des structures d'enseignement supérieur : Faculté d'Arts, Ecole d'ingénieur, université et l'arrivée d'une population étudiante.

Pourtant l'héritage de l'époque industrielle est toujours visible et a laissé pour témoins toute une part de la population du quartier ainsi qu'un patrimoine industriel important. Ce patrimoine est composé d'usines, revalorisées en structures d'enseignement, mais surtout d'un habitat ouvrier individuel et standardisé. Cet habitat est occupé par une population issue du milieu ouvrier et aujourd'hui vieillissante. Le Passage Strock, situé à proximité immédiate du centre-ville et au centre d'une île-îlot, illustre cette composition architecturale et sociale par son bâti et ses habitants.

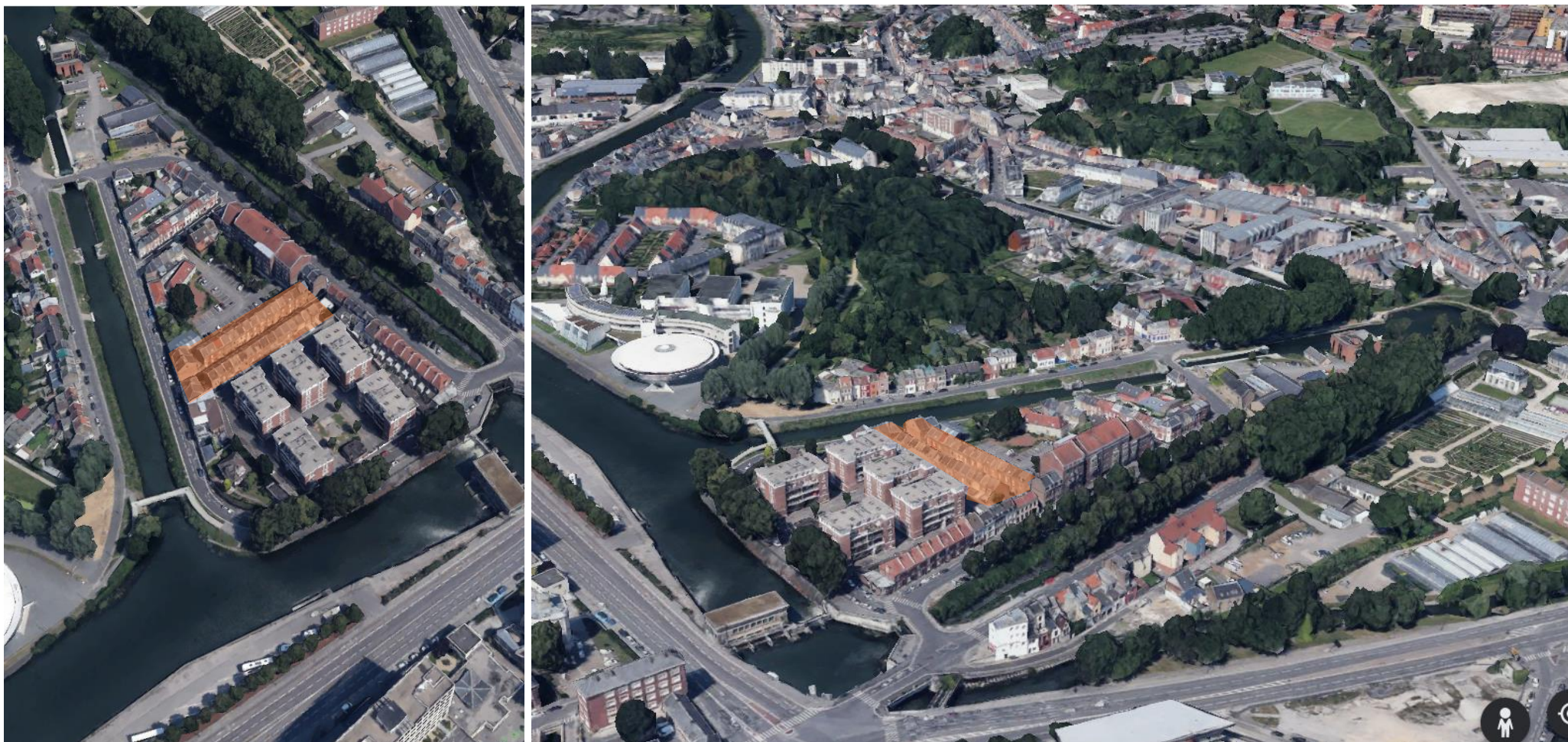
**Logo du quartier
Saint-Maurice.**

Création ESAD



**Vues satellites du passage Stroock
à l'échelle de l'îlot.**

Source : Google Earth

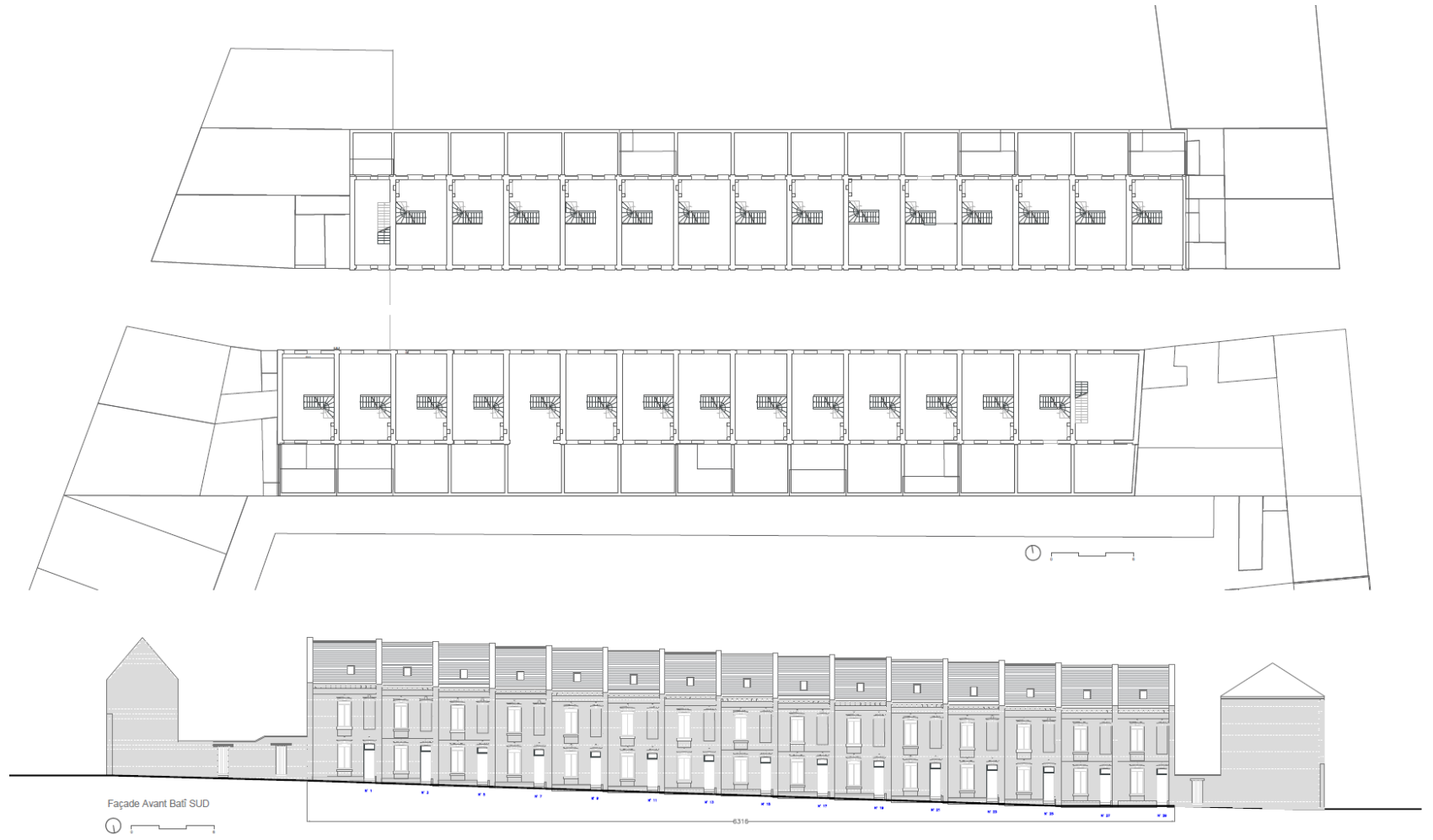


B. LA CITE STROCK.

Produite dans le **contexte d'une forte demande en main d'œuvre pour les industries du XIXème siècle** et de logements pour les ouvriers, la cité Strock a été construite entre 1892 et 1899 et **façonne un ensemble architectural**. Elle fut bâtie par Charles Adolphe Strock, en lieu et place de son usine de machine à coudre suite au déplacement des ateliers de fabrication.

La cité ouvrière s'implante sur un terrain en **pente douce d'est en ouest** de forme rectangulaire. Ce profil topographique **relie la rue du Bâillon** (où se tenait les anciens remparts de la ville) et **le quai de l'écluse**. Typique des cités ouvrières du nord de la France, cette dernière présente un **ensemble de trente logements identiques qui constituent une rue**. Le bâti est implanté perpendiculairement à la pente dessinant deux bandes construites de six à dix mètres de profondeur se faisant face et une voie centrale de six mètres de largeur. Cette **organisation axiale** donne à la voie, au-delà de sa qualité de desserte fonctionnelle, un caractère central et unifiant. Ce sentiment est relevé par la présence des entrées de maison sur la rue. **Un rapport dual se constitue entre façade sur rue et façade sur îlot**, un avant et un arrière.

Plan et Coupe de la Cité Strock
Existant.



L'alignement des façades côté rue compose une **limite franche et continue entre extérieur et intérieur**, entre espace public et espace privé. Dans cette configuration, les paliers matérialisent la transition entre l'espace voisiné et l'intimité du logement. La rue par sa qualité d'espace partagée a été dans le **passé un lieu d'intense sociabilité**. Les souvenirs des habitants en attestent. On peut parler d'une typologie issue d'un modèle de société et qui correspondait à une manière de vivre ensemble. Pourtant aujourd'hui, **la prégnance de la voiture et des déchets ménagers** transforme les conditions de cette sociabilité. **75% de la rue est dédiée à l'usage automobile** avec une voie de circulation carrossée et l'installation de stationnements le long du bâti Nord. L'ensemble des **sols est imperméabilisé** offrant à l'espace une ambiance très **minérale**. Enfin, la place du piéton est réduite au minimum, à soixante-dix centimètres de part et d'autre de la voie. L'étroitesse des trottoirs, la présence des poubelles individuelles et des marches de seuils d'entrées **constituent un ensemble d'obstacles** rendant la pratique piétonne inhospitalière, d'autant plus pour une personne âgée ou un fauteuil roulant.

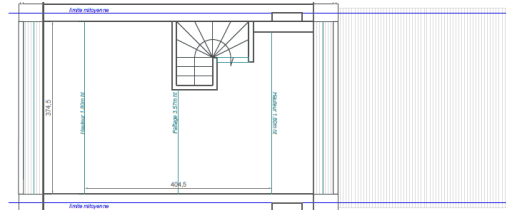
L'implantation du bâti compose un bord construit aux îlots. Au nord, l'îlot est constitué d'un centre vide ; il s'agit de la zone de stationnement des logements sociaux situés rue du Bâillon. Au sud, l'îlot ouvert est privatif à l'usage des logements sociaux du quai de la passerelle. Dans les deux situations, le bâti de la cité Strock constitue une **limite étanche avec des fonds de parcelles complètement fermés** par un mur en briques continu d'environ trois mètres de hauteur. Les maisons du passage Strock n'ont aucun contact (physique ou visuel) en rez-de-chaussée avec les cœurs d'îlots dont ils composent le bord plein. Ce contexte conforte une **mono-orientation des maisons** vers la rue.

Photographies

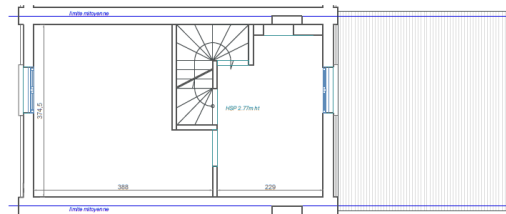
- a. Passage Strock, façades sur rue
- b. Façades de la Cité Strock depuis l'îlot du quai de la passerelle



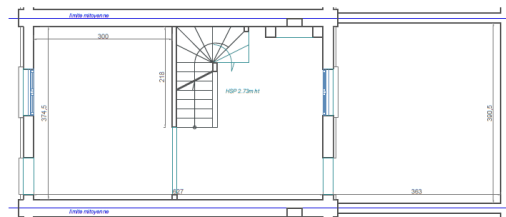
Plans de niveaux
Existant



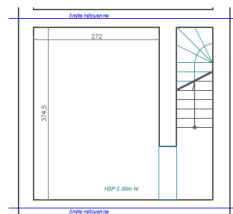
PLAN Combles - Existant



PLAN Etage - Existant



PLAN RDC - Existant



PLAN Cave - Existant



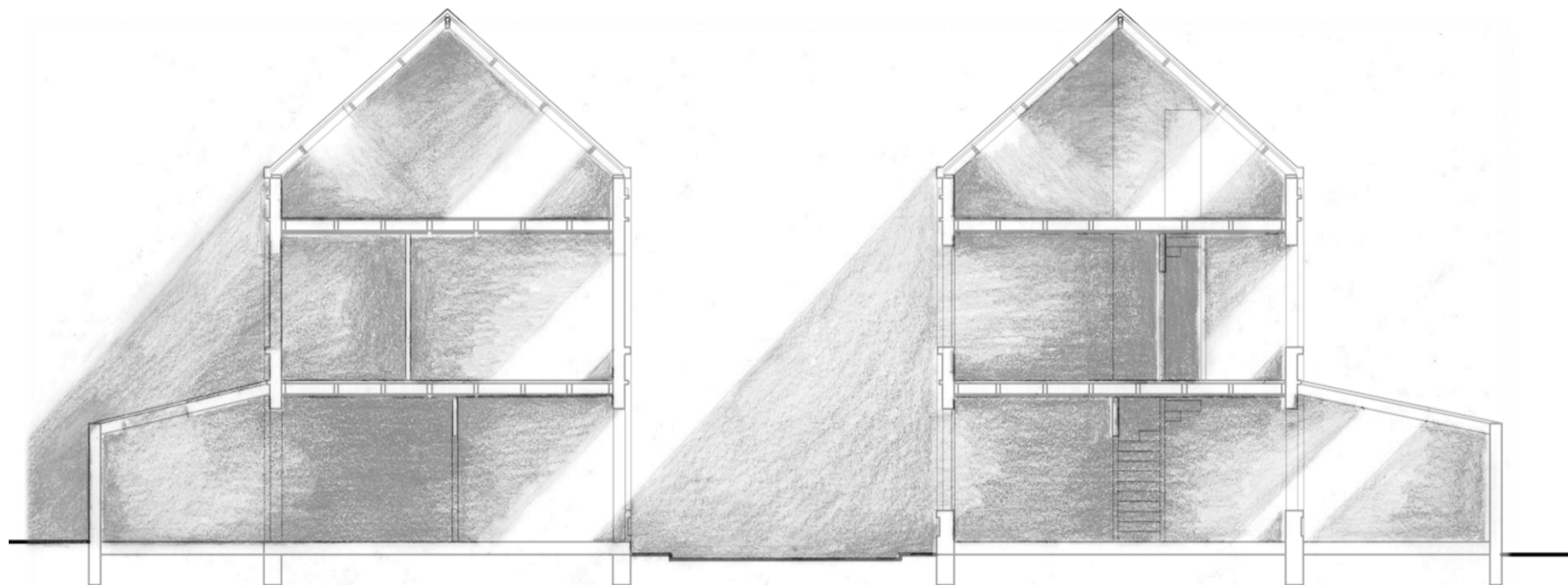
C. LA MAISON OUVRIERE : UNE TYPOLOGIE D'HABITAT STANDARDISE.

Les maisons du passage Strock sont **des maisons ouvrières**. Leur construction s'inscrit dans une recherche de profit maximum par **la standardisation des produits et des procédés de fabrication**. Bâties sur des **parcelles étroites d'environ 4.00m de large et 10.00m de profondeur** orientées Nord/Sud et Sud/Nord selon un modèle unique, elles offrent un habitat élémentaire. Leur construction s'appuie sur des techniques traditionnelles et rapides ainsi que sur des **matériaux simples et industrialisés** : de la brique pour les façades, du bois pour les planchers et la charpente et de l'ardoise pour la couverture. Suivant cette logique économique, les murs de **refends mitoyens sont communs** et supportent les planchers. Derrière les maisons, les habitants bénéficiaient à l'origine de courettes privatives.

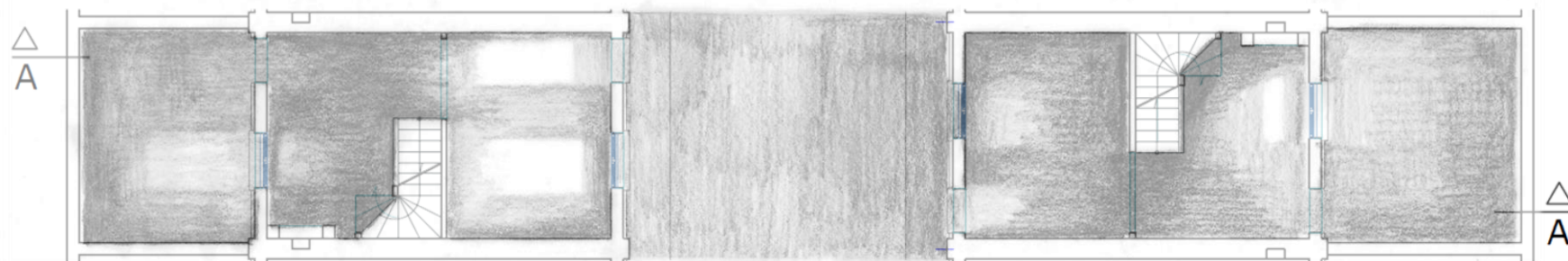
Les maisons de la cité Strock sont composées **d'un rez-de-chaussée, d'un étage, d'une cave et de combles sur une simple trame**. Il s'agit de la typologie de maison ouvrière la plus basique. La trame simple s'ordonne avec une fenêtre en rez-de-chaussée et une fenêtre à l'étage.

Au XIX^{ème} siècle, la composition des façades était une mesure de distinction sociale. On peut noter que **l'entrée dessert directement la pièce principale** quand les maisons plus cossues disposaient d'un couloir de dessert. Ce **marquage social** est toujours présent. Autre détail important, les **façades toutes semblables** présentent des éléments décoratifs (corniche, bandeau, soubassement, marches...) qui sont autant de systèmes de protection du bâti aux projections d'eau et aux infiltrations. Elles parlent ainsi d'un savoir-faire et d'une manière de construire en relation avec l'environnement et la matière. Afin de **faire pénétrer la lumière dans le bâti étroit et profond**, les ouvertures, bien que rares, sont plus hautes que larges et les pièces intérieures bénéficient d'une belle hauteur sous-plafond. Enfin, bien que les façades soient toutes réalisées de manière semblable dans leur composition et l'appareillage picard en pose alternée en panneresses et en boutisses, elles sont aujourd'hui toutes différentes. Certaines façades ont été peintes, rejointoyées, enduites, etc... Cette palette crée **un jeu de teintes** par les couleurs de la terre-cuite et les joints de l'ocre au brun.

Coupe Lumière
Existant



Plan R0 Lumière
Existant



PLAN R0 & COUPE LUMIERE - Existant



A l'intérieur, un **escalier central cloisonné** permet d'accéder à l'étage de nuit. Il délimite en rez-de-chaussée la **pièce principale côté rue** de la cuisine à l'arrière équipée d'une cheminée. Aujourd'hui, cette cheminée a été supprimée au bénéfice de chaudière à gaz. **Le bâti initial était dépourvu de réseaux.** Les pièces d'eau et **de techniques**, qui se généralisent au XXème siècle et offrent un confort pour tous, se matérialisent sous la forme d'extensions **remplaçant les courettes.**

Cependant les extensions occasionnent des **désordres en termes d'habitabilité.** Les logements traversants deviennent mono-orientés en rez-de-chaussée suite à la mise en place des agrandissements. Le désordre lumineux est d'autant plus prégnant que la rue est étroite. La pièce centrale en rez-de-chaussée devient un espace de second jour. **La distribution du logement est aussi perturbée** par la mise en place des pièces d'eau en périphérie. Elle implique de traverser le logement pour y accéder et la pièce centrale du rez-de-chaussée devient servante. Dans la recherche qui est la nôtre, on peut se demander : *« Comment la typologie à étage et l'organisation intérieure sont-elles vécues dans le contexte des difficultés de l'avancée en âge des personnes ou la perte de mobilité ? Cette situation ne peut-elle pas entraîner une vie intériorisée au regard du désintérêt actuel de l'espace public ? ».*

Il s'agit d'un point qui sera questionné lors de la rencontre avec les habitants.

Enfin, les maisons présentent un **bâti vétuste et énergivore.** Les logements, à la construction élémentaire, ont été dans la plupart des cas améliorés par les habitants eux-mêmes. Cependant l'exiguïté des logements a parfois réduit les réponses en termes **d'isolation thermique** et lorsqu'une solution a été mise en place, elle s'avère souvent **dépassée et insuffisante.** Enfin, les travaux ont été réalisés dans la plupart des cas lors de l'arrivée des occupants, aujourd'hui âgés, dans le logement.

Cette situation de **précarité énergétique** est accentuée par le contexte de crise des énergies et par la situation financière des habitants. Au-delà de la qualité des travaux engagés, le bâti présente aussi des **défauts constructifs** et des points faibles thermiques. On peut évoquer les chevronnières (qui occasionnent inlassablement un pont thermique) ou les planchers engagés dans les refends mitoyens (qui entraînent une transmission phonique horizontale).

II.2.4. L'habitation ou les portraits des séniors.

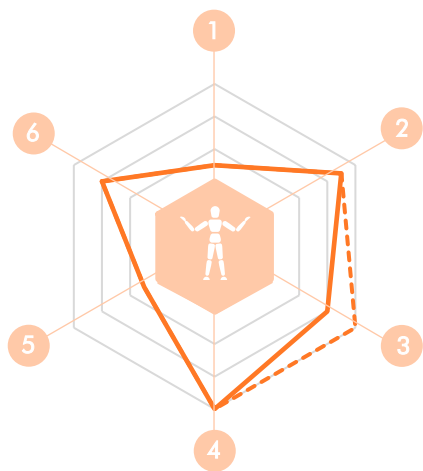
Après nous être intéressés à la forme spatiale, l'habitation questionne **l'espace vécu** par ses habitants séniors : leurs habitudes de vie, leurs appropriations des lieux, leurs pratiques et usages...

Pour décrire « le faire avec » l'espace, l'enquête s'appuie sur **la parole de cinq habitants : Marie-Claudine, Valéry, Mireille, France et Marcel**. Ils nous ont ouvert leur porte et ont accepté de **prendre part au projet**, se décrivant et livrant leurs **ressentis, besoins et envies**. Leurs entretiens ont été retranscrits et **restitués de manière synthétique** dans ce travail notamment par leurs **plans habités**.

Une manière de comprendre le lieu en assemblant un puzzle de vies diffuses et mêlées par un site. Une manière aussi de **percevoir les personnes âgées autrement**.

Photo de Marie-Claudine dans son domicile

Diagramme centré sur la personne :



Légende :

1. Niveau de vie de la personne (1/6)
2. Capacité physique et cognitive (5/6)
3. Relations sociales (4/6)
4. Attrait pour la nature et l'extérieur (6/6)
5. Attachement aux objets (1/6)
6. Attachement territoire et domicile (4/6)



A. MARIE-CLAUDINE.

« *Je ne réfléchis pas à la suite, j'avance* »

Marie-Claudine est une toute jeune retraitée. À 65 ans, elle a fait beaucoup de petits boulots. Le dernier pour une entreprise de Ménage Service consistait à faire des ménages et de l'accompagnement à domicile. Afin d'arrondir sa retraite, elle rend toujours **quelques services à des personnes âgées** pour qui elle fait un peu de ménage et des courses. Marie-Claudine est une personne énergique et très volontaire. Elle arrange ses journées au grès de ses envies et consacre ses matinées aux activités domestiques ou aux **petits coups de main à ses « vieux »** ou à ses enfants.

Ses après-midis sont réservées à **de longues balades** dans la nature avec une amie d'enfance. Quand le temps ne le permet pas, elles se retrouvent chez elle pour des parties de domino au coin du poêle à gaz. C'est d'ailleurs chez elle son espace favori, **le cœur de son foyer**. Elle y a placé sa chaîne hi-fi pour écouter de la musique toute la journée et même parfois danser. Elle participe dès que l'occasion se présente aux sorties du quartier, soirées

cabaret et autres activités. Elle y a noué beaucoup de relations de voisinage.

Elle vit depuis maintenant onze ans dans ce **studio en rez-de-chaussée d'une maison de ville**. Elle y est locataire et consacre près de la moitié de son budget au loyer. Malgré le peu de confort de cet appartement, elle reste optimiste. Suite à une rupture conjugale, elle s'était retrouvée sans logement, c'est son fils qui lui avait trouvé ce petit appartement. Elle apprécie son calme et **sa vue dégagée** sur la Somme.

Bien qu'elle soit un peu à l'étroit dans ce logement, Marie-Claudine n'envisage pas de déménager. À défaut d'un **véritable espace chambre**, ce logement a l'avantage de posséder une cour pour son chien qui est finalement ce à quoi elle tient le plus. Dans l'idéal, elle souhaiterait posséder un jardin en campagne, mais sans permis ni voiture, elle se sent **plus libre en ville**. Très indépendante, elle désire **pouvoir vadrouiller à sa guise** tout en restant proche de ses six enfants et cinq petit-enfants.

Entretien réalisé le
16/11/2021

Au domicile de Marie-
Claudine

8 Quai de l'écluse,
Amiens

Annexe page 256

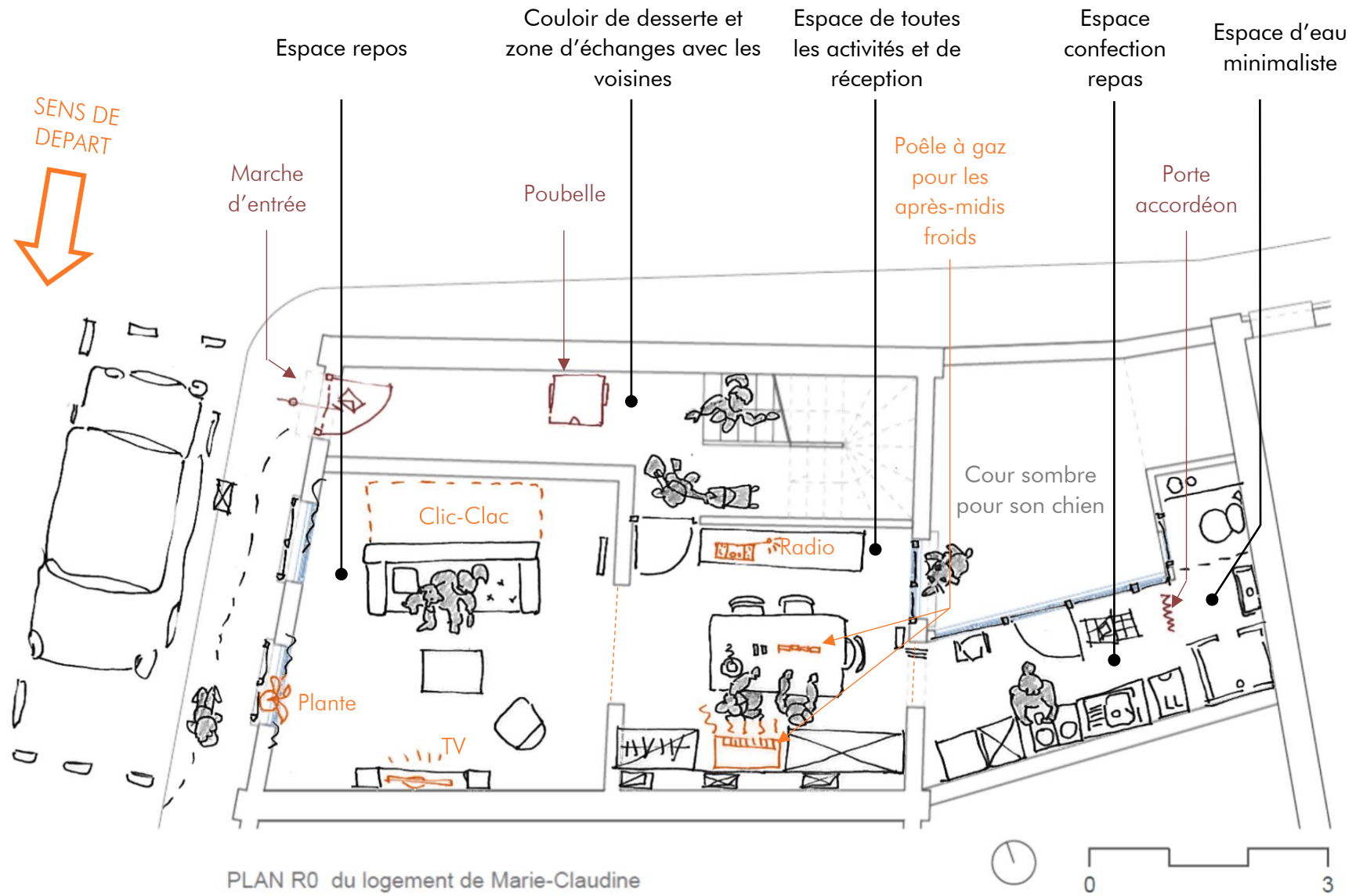
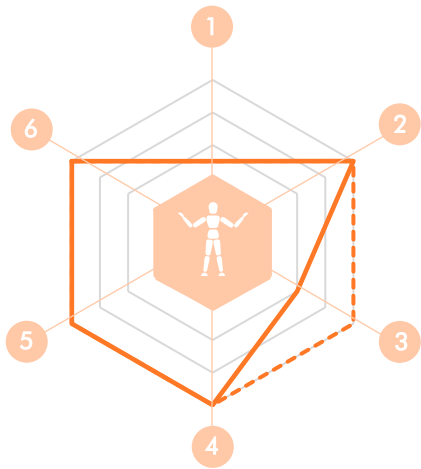


Photo de Valéry devant son domicile.

Diagramme centré sur la personne :



Légende :

1. Niveau de vie de la personne (1/6)
2. Capacité physique et cognitive (6/6)
3. Relations sociales (2/6)
4. Attrait pour la nature et l'extérieur (6/6)
5. Attachement aux objets (6/6)
6. Attachement territoire et domicile (6/6)



B. VALÉRY.

« *On est bien là, on est à côté de la ville.* »

À 57 ans, Valéry a passé pour ainsi dire toute sa vie dans cette maison du n°25 Passage Strock. Cette maison qui a été le domicile familial de ses parents, il y vit aujourd'hui avec son frère handicapé. Aucun d'eux n'a quitté le nid et cette maison est aujourd'hui la leur.

Valéry est très attaché à son logement et à tous les meubles qui le composent. Il est pour lui à la fois un souvenir et une construction familiale. C'est avec son père qu'il a réaménagé complètement la maison. Ouvrant le mur de façade Sud, créant une salle d'eau et une cuisine à la place de la cour mais aussi en retirant le torchis intérieur et en réisolant les murs. Des travaux réalisés par eux-mêmes et avec des amis. Au fil du temps, la maison a été remodelée au mieux pour s'adapter notamment au fauteuil électrique de son frère.

Aujourd'hui en pré-retraite, les journées de Valéry sont plus calmes. Il apprécie de pouvoir se lever à l'heure qu'il désire.

Il aime être à l'extérieur, prendre les transports en commun et passer de longs moments assis sur un banc à regarder les gens passer « comme les vieux » dit-il. Valéry éprouve une certaine nostalgie pour cette rue qui a beaucoup changé. Il semble avoir du mal à comprendre l'époque dans laquelle nous vivons et où « les choses vont trop vite ». Il s'indigne des maisons de ses voisins transformées « en cage à lapin » pour accueillir quatre à cinq étudiants. Il évoque notamment les nuisances sonores dû au modèle de construction de la cité ouvrière et regrette l'époque où il connaissait tous ses voisins. Aujourd'hui, il se sent isolé et ses contacts sont réduits.

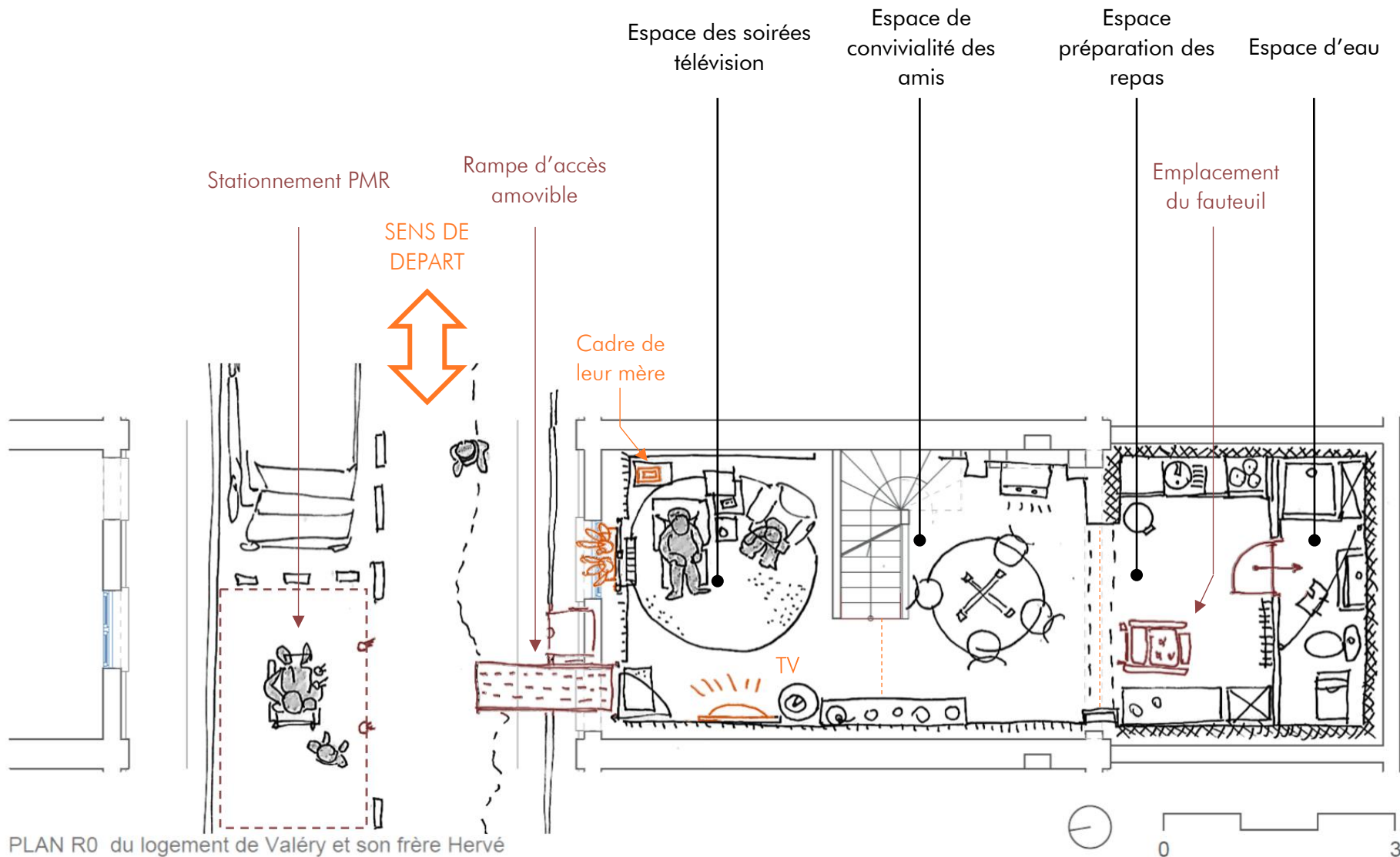
Malgré cela, Valéry se sent bien dans son logement et dans le quartier qu'il définit comme « à côté de la ville ». Dans l'idéal, il souhaiterait avoir un bout de terrain pour faire un potager et élever quelques poules, mais aussi passer quelques mois par an à Pau. Le plus important pour lui est de rester mobile, de continuer à marcher pour rencontrer du monde et bricoler un peu.

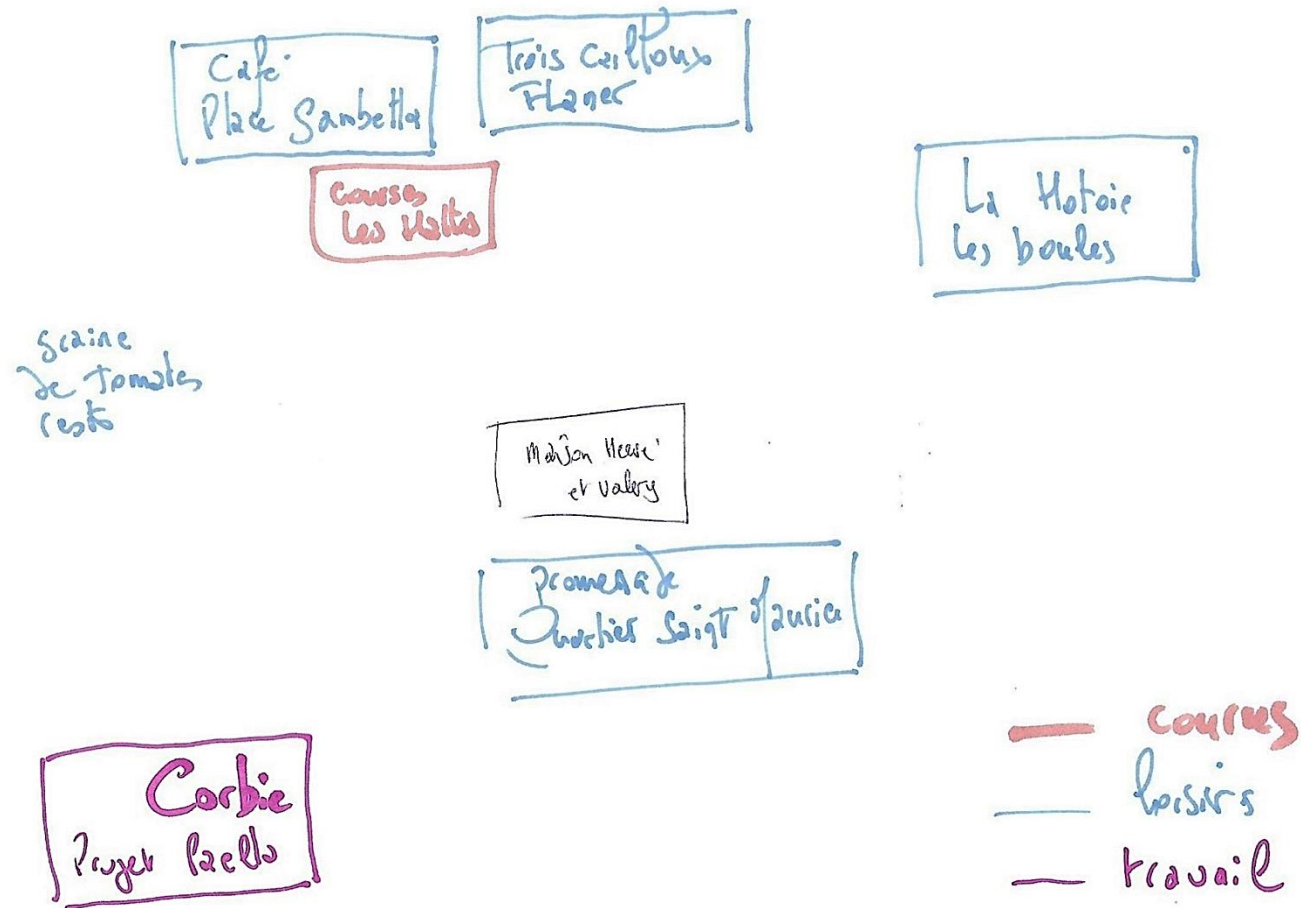
**Entretien réalisé le
03/03/2022.**

Au domicile de Valéry.

21 Passage Strock,
Amiens

Annexe page 258

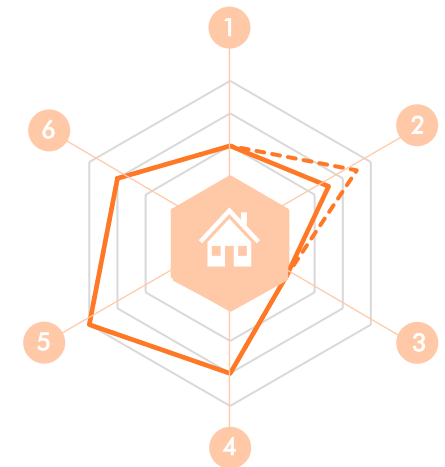




Carte mentale de Valéry.

Sa ville, son quartier.

Diagramme centré sur l'habitat :

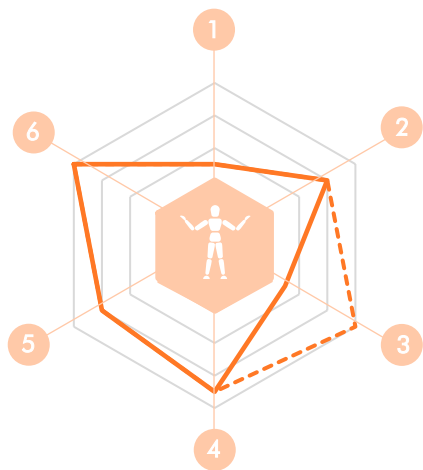


Légende :

1. Niveau d'adaptation du logement (2/6)
2. Obstacles vécu et identifiés (3/6)
3. Recours à des aides extérieures (0/6)
4. Pratiques extérieures (4/6)
5. Mobilité douce (6/6)
6. Utilisation des circuits courts. (4/6)

Photo de Mireille dans son domicile.

Diagramme centré sur la personne :



Légende :

1. Niveau de vie de la personne (1/6)
2. Capacité physique et cognitive (4/6)
3. Relations sociales (1/6)
4. Attrait pour la nature et l'extérieur (5/6)
5. Attachement aux objets (4/6)
6. Attachement territoire et domicile (6/6)



C. MIREILLE.

« Ce n'est pas à mon âge que je vais déménager, ça fait des années et des années que je suis là. »

Mireille est la doyenne de la cité Strock. À 89 ans, elle a passé plus de **soixante-dix ans dans sa maison**. Aujourd'hui, même si ses genoux sont douloureux, elle se sent bien chez elle et s'accroche à son logement. C'était pour elle **une aubaine d'acquérir cette maison** de son père. Après son mariage, elle avait dû vivre quelques temps sous le toit de ses beaux-parents, mais ce n'était pas simple. Elle y a vécu heureuse avec son époux et sa fille. Aujourd'hui, elle y vit seule et reste vaillante.

Avec le temps, Mireille a délaissé l'étage qu'elle occupe uniquement pour dormir. Elle **passé sa journée au rez-de-chaussée** de son logement, évitant les escaliers. Plus précisément, elle se tient le plus clair de son temps face à la fenêtre à faire des mots fléchés et à regarder la télévision. La salle à manger est sa pièce préférée et la **seule qui offre une vue**. On peut y voir passer des personnes. Elle a placé **devant l'ouverture l'orchidée** d'un bleu électrique offerte par sa petite-fille. À défaut de jardin, Mireille a opté pour des papiers peints à motifs végétaux et agrémenté le garde-corps de l'escalier de fleurs en plastique. Elle a rassemblé autour d'elle les bibelots et les photos auxquels elle tient.

Mireille a réduit le rythme de ses activités extérieures depuis la pandémie et **se languit de voir du monde**, d'avoir de la visite et de participer à des thés dansants. La **télévision est l'un de ses repères** et une fenêtre sur l'extérieur. Elle l'allume dès son réveil « pour savoir l'heure ». Sa fille habite Paris et lui rend visite une fois par mois. À cette occasion, elle lui rend service et achemine les grosses courses. Pour le reste, **Mireille se débrouille** et fait notamment les petites courses à proximité. Tous les vendredis, elle se rend chez le coiffeur à 9h, c'est **son rituel**.

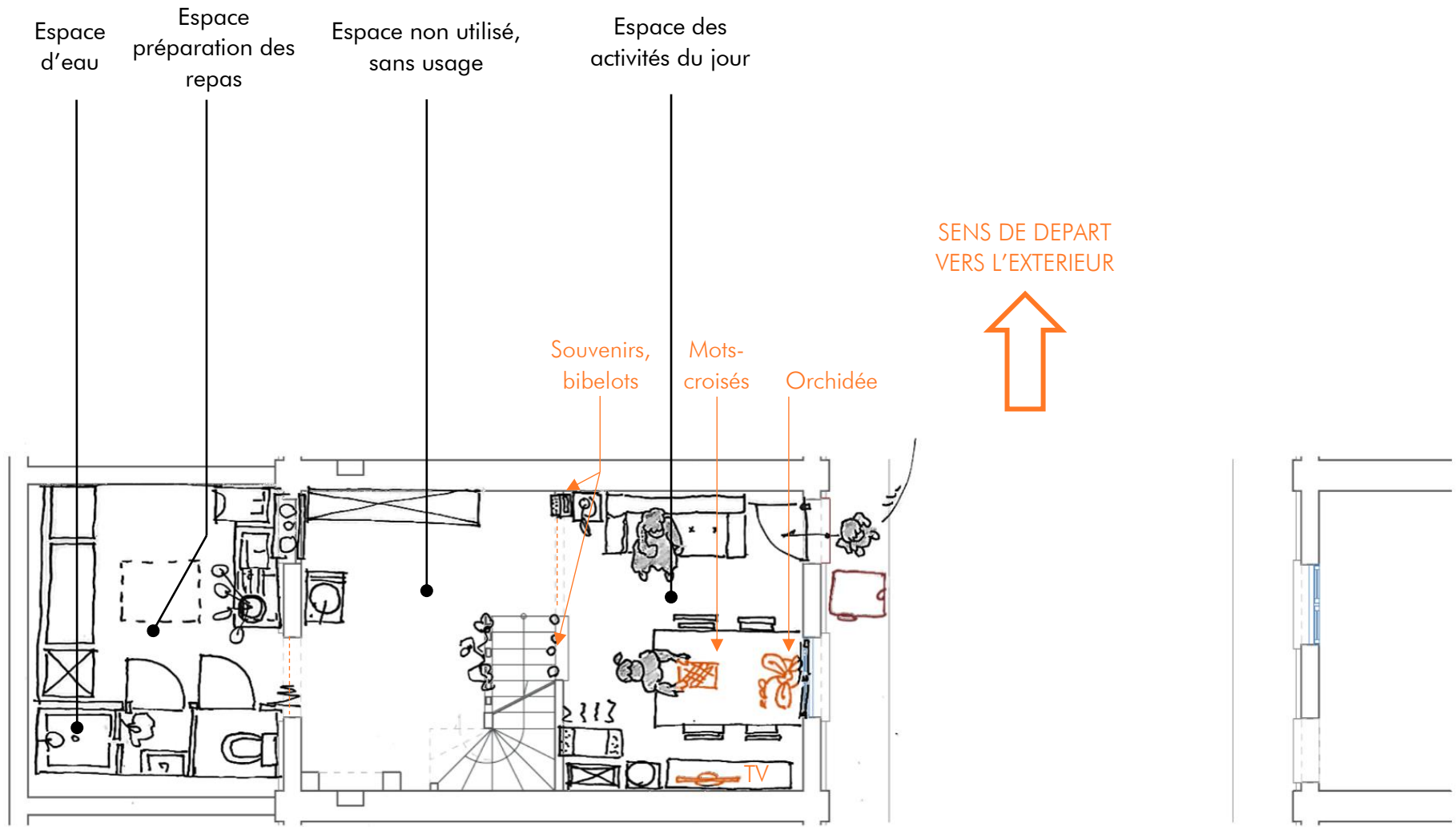
S'il est devenu plus compliqué de vivre seule avec le temps et le poids des années, **elle fait ce qu'elle peut** et semble rassurée de se savoir entourée de **voisins vigilants**. Sa fille et son beau-fils, ont fait réaménager la cuisine et les pièces d'eau avec notamment une douche. Elle est contente de ces améliorations qui lui facilitent la vie. **Elle ne s' imagine pas quitter sa maison** et lorsqu'elle passe une quinzaine de jours chez sa fille pour les vacances d'été, elle a hâte de revenir chez elle pour retrouver sa tranquillité et son autonomie.

Entretien réalisé le
30/01/2022

Au domicile de Mireille

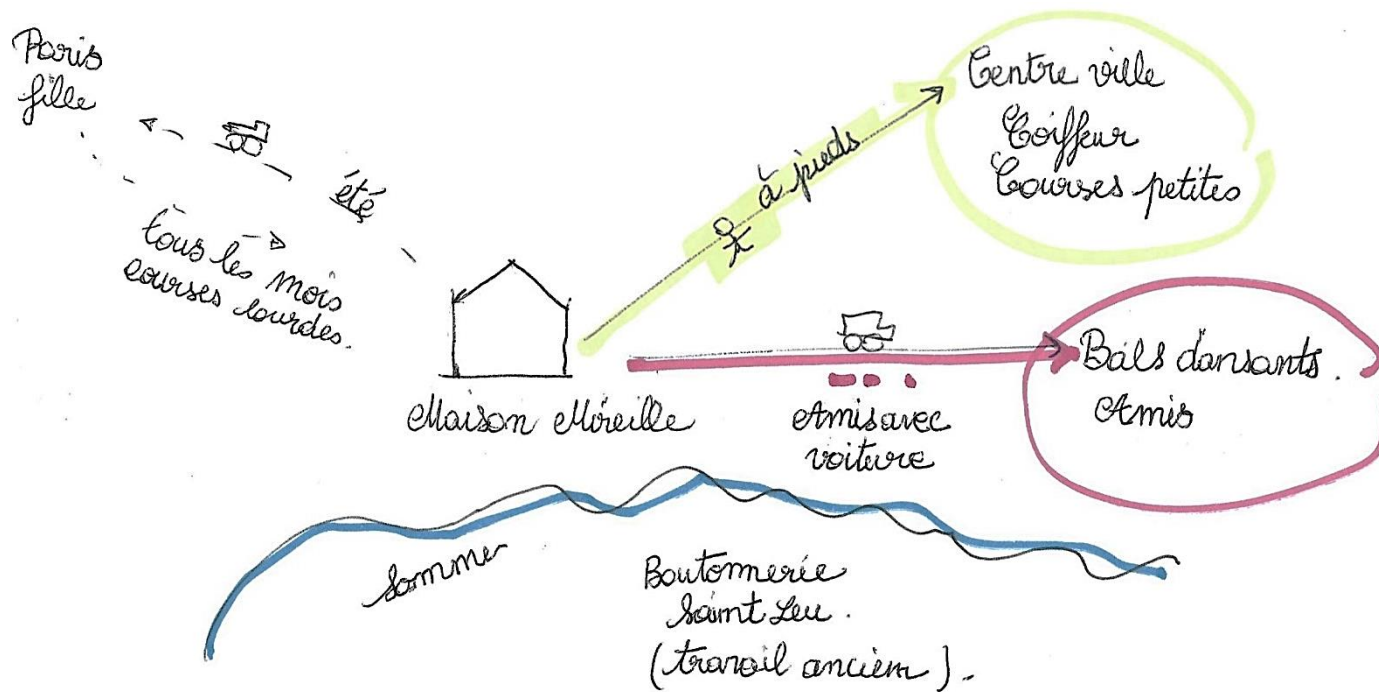
6 Passage Strock,
Amiens

Annexe page 260



PLAN R0 du logement de Mireille

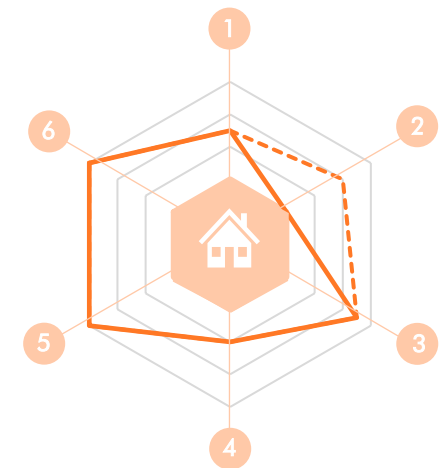




Carte mentale de Mireille.

Sa ville, son quartier.

Diagramme centré sur l'habitat :

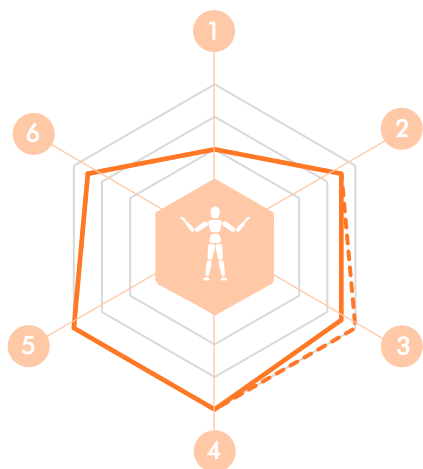


Légende :

1. Niveau d'adaptation du logement (3/6)
2. Obstacles vécu et identifiés (0/6)
3. Recours à des aides extérieures (5/6)
4. Pratiques extérieures (2/6)
5. Mobilité douce (6/6)
6. Utilisation des circuits courts. (6/6)

Photo de France dans son domicile.

Diagramme centré sur la personne :



Légende :

1. Niveau de vie de la personne (2/6)
2. Capacité physique et cognitive (5/6)
3. Relations sociales (5/6)
4. Attrait pour la nature et l'extérieur (6/6)
5. Attachement aux objets (6/6)
6. Attachement territoire et domicile (5/6)



D. FRANCE & MARCEL.

« *Le principal, c'est de pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible et de rester actif.* ».

France et Marcel peuvent être décrits comme **un couple d'inséparables**. Depuis déjà plus de vingt années, ils ont quitté la chaîne d'assemblage de Whirpool pour une retraite bien méritée et **restent très actifs**. Pour se rendre aux multiples activités auxquelles ils participent, ou faire des courses, **ils sont toujours ensemble à pied l'hiver et à vélo dès les beaux jours**. Ils motivent ces pratiques par la volonté de se maintenir en forme et alertes mais aussi par le goût **des balades et du grand air**.

Cela fait 47 ans qu'ils ont quitté la campagne amiénoise pour investir cette maison du n°3 Passage Strock mais la vision de leur logement a changé avec le rythme de la retraite : « *quand on travaille, il n'y a pas de problème, on s'en va le matin et on revient le soir. Mais quand on est à la retraite ce n'est pas la même chose.* ». Parfois le couple regrette de ne pas avoir opté pour la campagne afin d'avoir **plus d'espace, une chambre en rez-de-chaussée, un jardin** ou au moins une cour. Ils relativisent cette nostalgie en s'accordant de la situation de la ville et des **avantages de la proximité des commerces et des services**. Afin d'améliorer leur maison, ils ont fait agrandir la fenêtre sur rue et supprimer certains cloisonnements pour bénéficier de **plus de clarté intérieure**. Il manque toujours de perspectives et de vues à leur goût.

À défaut d'un jardin, France, qui a la main verte, a installé un certain nombre de plantes dans la cuisine, l'espace le plus lumineux et le plus agréable à ces yeux. La végétation donne à cet endroit des allures de jardin d'hiver. C'est d'ailleurs à la table de la cuisine qu'ils passent les moments charnières de leurs journées, à commencer par le petit déjeuner. À chaque repas, ils décalent la table en formica pour avoir dans **leur champ de vision la télévision et la fenêtre**.

La salle à manger est l'espace de représentation et de réception. Elle est très décorée d'objets symboliques de voyages et **de collections** en tous genres. Notamment, une tête de cerf que France aime beaucoup car *"il semble nous regarder où que l'on se trouve dans la pièce"*. Le couple y reçoit régulièrement des amis pour jouer aux cartes. Malgré tout, l'envie d'évasion est plus forte et ils passent majoritairement **leurs après-midis à l'extérieur**.

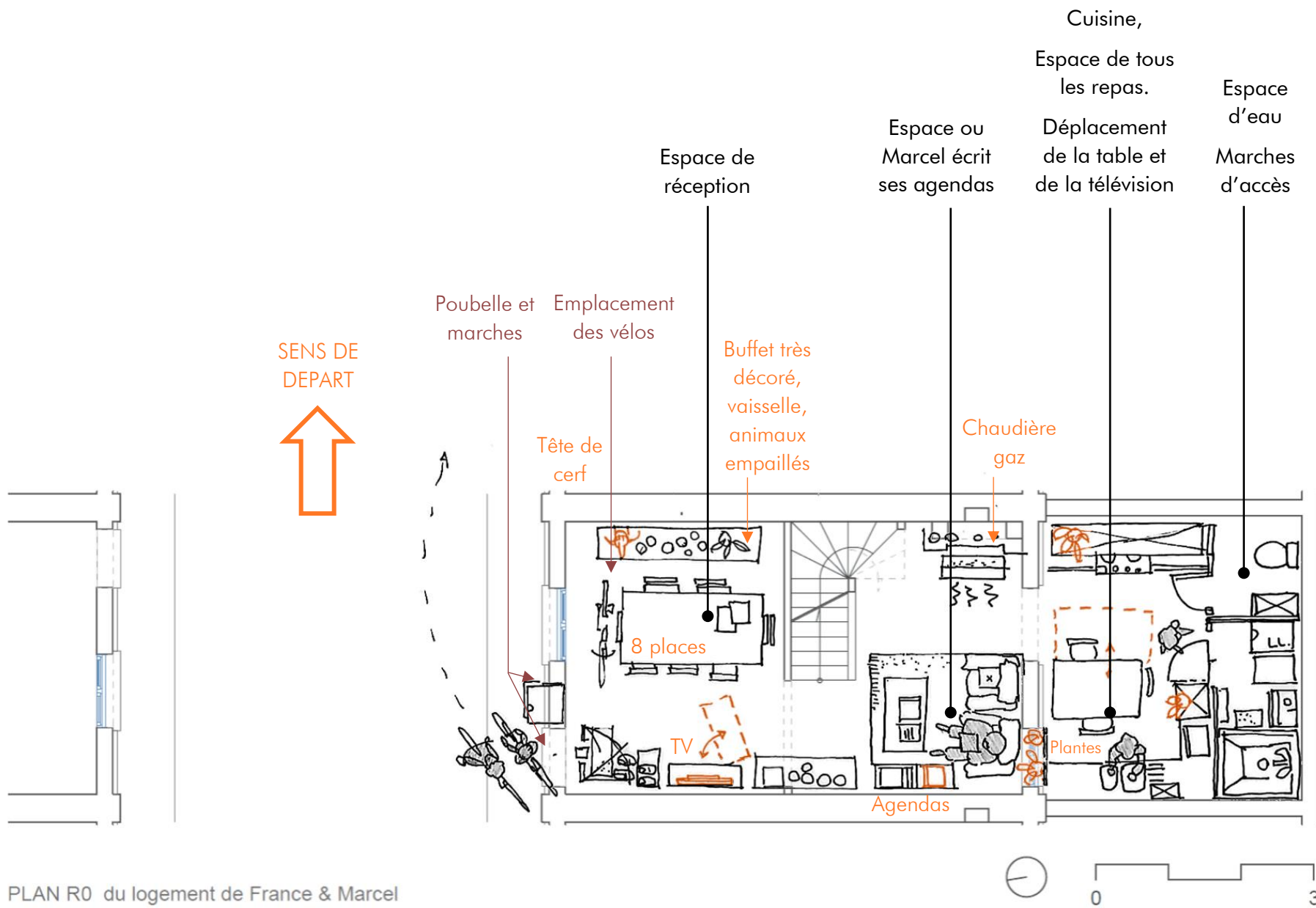
Avec le temps, les connaissances de leur génération dans le quartier se sont rarifiées et ils n'ont pas lié de relations avec les nouveaux arrivants. France et Marcel **empruntent toujours le haut de la rue** pour rejoindre leurs divers points d'intérêt dans la ville. Ainsi, ils ne croisent que rarement et ne connaissent pas leurs voisins du bas de la rue.

Entretien réalisé le
04/04/2022

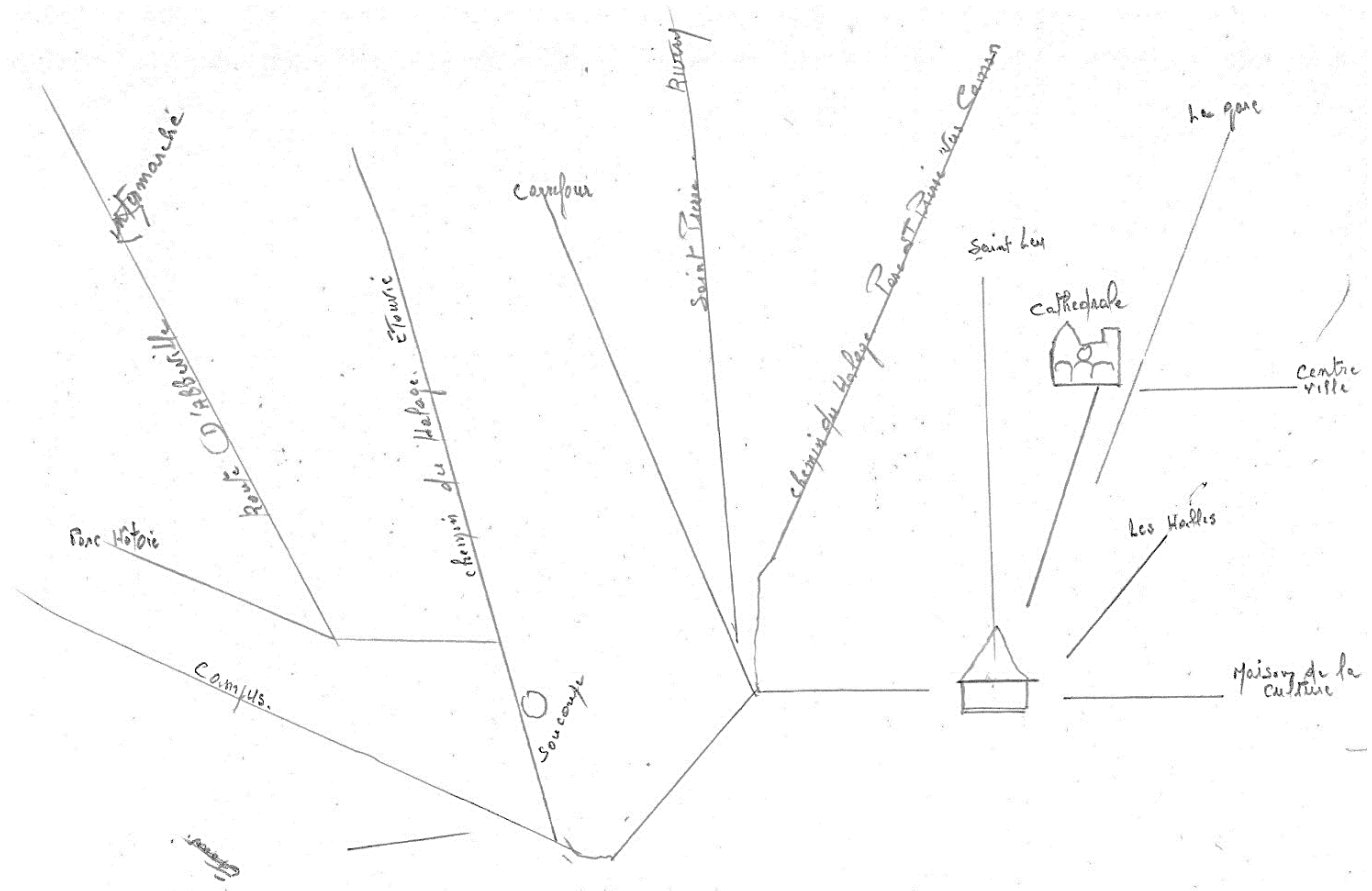
Au domicile de France
et Marcel

3 Passage Strock,
Amiens

Annexe page 262

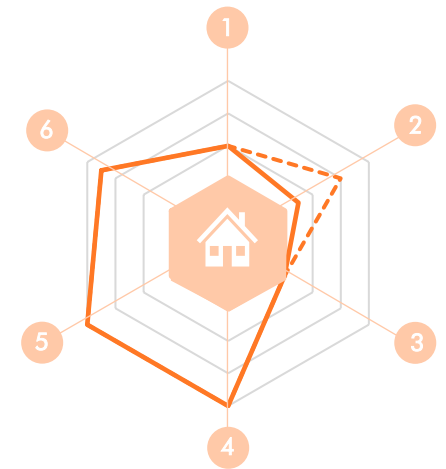


PLAN R0 du logement de France & Marcel



Carte mentale de France & Marcel.
Sa ville, son quartier.

Diagramme centré sur la personne :



Légende :

1. Niveau d'adaptation du logement (2/6)
2. Obstacles vécus et identifiés (1/6)
3. Recours à des aides extérieures (0/6)
4. Pratiques extérieures (6/6)
5. Mobilité douce (6/6)
6. Utilisation des circuits courts. (5/6)

II.3. ETUDES CROISEES, DISCOURS MELES & INTERPRETATIONS.

À partir de **l'analyse des données recueillies** sur les lieux, mais aussi des portraits des seniors, il est possible de mettre en lumière **des constantes** : un attachement fort et partagé à l'habitat, une revendication de nature, couplé à un rythme de vie saisonnier ainsi que des vulnérabilités partagées. Ces vulnérabilités découlent du bâti vétuste, peu isolé et assez inadapté à l'avancée en âge et à la situation des personnes. Par ailleurs, l'étude des portraits des seniors a révélé **des variantes** notamment à travers les scénarios de vie et leurs usages des habitants. **Ces éléments d'analyse décrivent et posent les bases de notre intervention architecturale.**

II.3.1. Des constantes.

Les témoignages des aînés du passage Storck mettent en évidence **des constantes** à la fois au niveau des besoins, des désirs, des préoccupations, mais aussi des vulnérabilités des seniors. On peut observer de manière partagée : **un attachement au territoire et au domicile, un désir de liens sociaux et d'autonomie, une revendication de nature et des pratiques 'écologiques' et enfin des vulnérabilités partagées à la fois sociales et spatiales.**

Publicité de l'entreprise
Strock

Archives départementales.

Téléphone SOCIÉTÉ ANONYME

Mécanique de Précision

Manufacture Française

CYCLES & AUTOMOBILES
SOCIÉTÉ ANONYME

STROCK

USINE & BUREAUX
20, Boulevard du Port, 20

AMIENS, le ... 190...

onsieur ...

L'air d'honneur se veut affirmer que le mécanisme à vapeur

MARQUE DÉPOSÉE
SURMETTEUSES & GANTS
OURLEUSES
SURMETTEUSES & GANTS
STROCK

Maison de Vente
PARIS
36, Avenue de la Grande Armée

MARCON
FONDÉ à PARIS en 1869
TRANSFÉRÉS à AMIENS
Fabricent le VÉLOCIPÈDE
depuis 1884

A. UN ATTACHEMENT AU TERRITOIRE ET A SON CHEZ SOI.

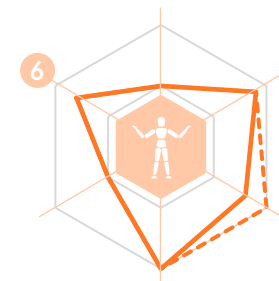
Les discours mêlés des seniors se croisent lorsqu'il est question de **l'attachement à leurs habitats**. Chacun à sa manière m'a fait part de son affection pour son domicile, son quartier et son souhait de s'y maintenir. Pour certains, on peut même parler de fierté attachée à l'histoire du lieu et à son passé ouvrier. **L'histoire du lieu se lie alors à leur propre identité**. Certains ont vécu toute leur vie à cet endroit et aucun n'imagine vivre et vieillir ailleurs. Il a ainsi fallu user d'astuce afin d'avoir des réponses à la question : *Comment serait votre domicile idéal ?* La plupart des personnes ne se projettent pas dans une autre situation et répondent que cet endroit leur convient.

Cet attachement est notamment visible à travers les petits détails décoratifs et **les attentions portées aux façades côté rue**. Ici un pot de fleurs avec une jacinthe, des volets colorés ou une façade aux joints brossés ou peinte. Ainsi, bien que les façades aient été réalisées selon un modèle unique, elles ont pris la patine de leur habitant et sont aujourd'hui toutes dissemblables.

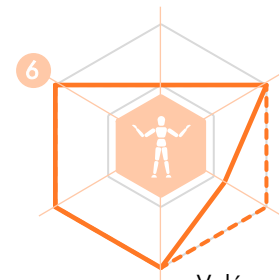
Ce soin des détails est aussi visible à l'intérieur des logements, qui sont occupés pour la plupart **d'objets choisis et mis en valeur**. Les cadres et les photos sont sélectionnés et exposés comme des bijoux. Chez Mireille, l'orchidée offerte par sa petite-fille trône fièrement devant la fenêtre sur un napperon blanc. Les souvenirs amassés comme des « morceaux de vie » offrent un certain réconfort à la personne.

Enfin, les aînés interrogés sont **très attachés à leur quartier**, dont ils connaissent l'histoire et bon nombre de voisins. Ils prêtent à leur quartier les qualités d'une « **campagne en ville** », à la fois à **proximité immédiate du centre-ville**, des commerces, des services et sur les bords de Somme conférant au lieu une **atmosphère bucolique**.

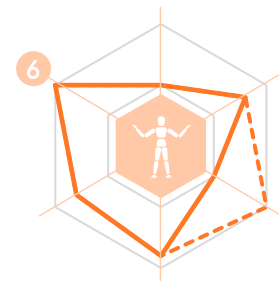
Comment permettre aux seniors de garder leur cadre de vie le plus longtemps possible ?



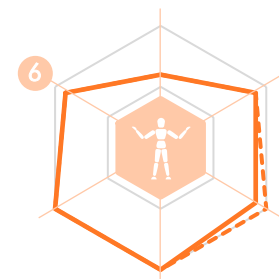
Marie-Claudine



Valéry



Mireille

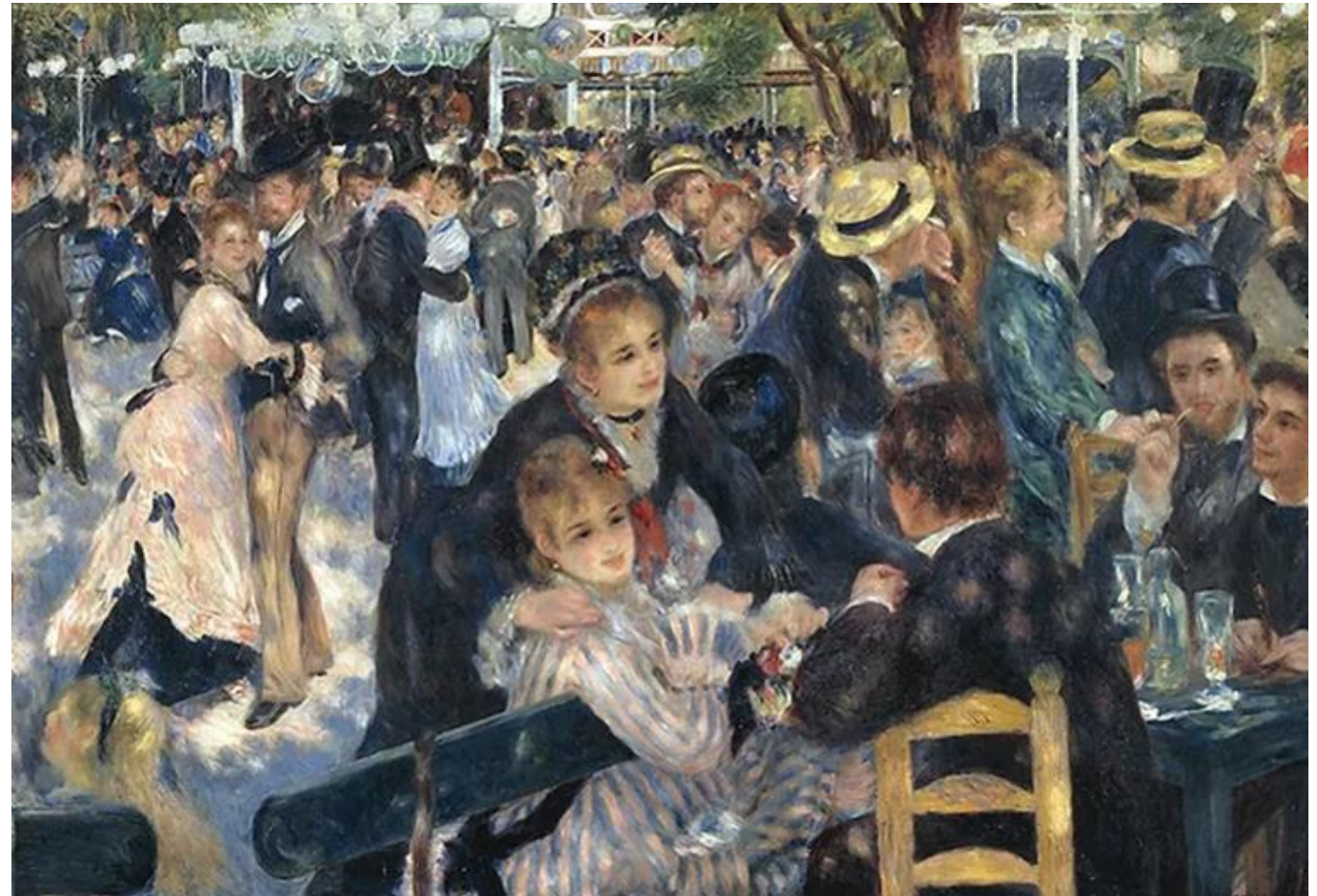


France & Marcel

Bal du moulin de la Galette

Auguste Renoir

1876, Musée d'Orsay, Paris.



B. UNE QUÊTE DE LIENS SOCIAUX ET D'AUTONOMIE.

Les séniors interrogés échangent avec leurs proches à **des intensités et de manières très variables**. À titre d'exemple, Marie-Claudine qui a une famille nombreuse, rencontre ses enfants très régulièrement dans la semaine et est très impliquée dans leur vie. Elle leur rend service régulièrement en gardant ses petits-enfants ou en les relayant dans certaines tâches. Pour Mireille, c'est assez différent, elle reçoit la visite de sa fille une fois par mois, échange tous les jours avec elle par téléphone mais ses liens physiques sont très restreints. Beaucoup de ses amis sont malheureusement décédés, d'autres ont considérablement réduit leurs sorties.

Les relations sociales s'expriment aussi au-delà de la famille à travers les relations amicales et de voisinage, les échanges avec les commerçants, les aidants du secteur civil, etc. Au regard des diverses trajectoires de vie, il semble qu'une **solidarité est à trouver en dehors du cercle familial**. Ces liens permettraient de compléter les liens familiaux et notamment amicaux qui ont tendance à décliner avec l'avancée en âge.

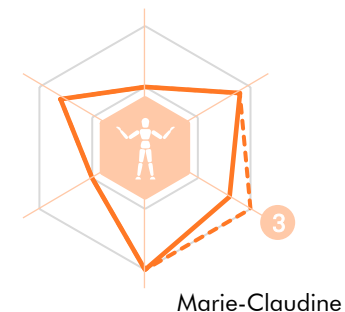
Quels que soient les liens sociaux entretenus par les personnes interrogées, toutes **souhaiteraient avoir davantage d'échanges**. Face à cette demande, nous avons fait l'hypothèse d'une solidarité à trouver en dehors de la famille et peut-être localement. Nous pouvons par ailleurs émettre un certain nombre de questions :

Quels espaces pour favoriser les rencontres et les échanges ? Quels espaces pour recevoir ses amis et sa famille ? Sont-ils les mêmes ? Peuvent-ils se trouver à l'extérieur du logement ? Quels espaces peut-on partager et comment ?

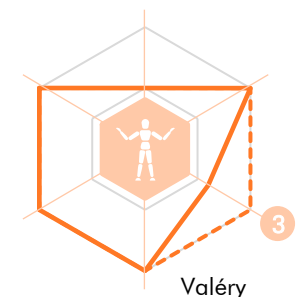
Les relations sociales pour être bénéfiques doivent être **choisies**. Dès lors, c'est un équilibre fragile qu'il va falloir trouver à travers notre intervention spatiale pour concevoir une architecture qui favorise les échanges et l'entraide entre les habitants sans que ces relations deviennent pesantes. Nous avons pu identifier que le domicile conservé a valeur de liberté, c'est bien souvent pour la personne âgée la condition de pouvoir mener sa vie comme elle l'entend.

**Comment favoriser une cohabitation pacifique ?
Comment permettre de se croiser ou de s'éviter ?
Comment protéger l'intimité de chacun ?**

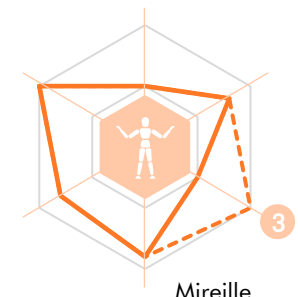
Ces questions peuvent nous amener à réfléchir aux possibles gênes et nuisances. L'isolation acoustique par exemple peut être un des points à régler tout comme la protection de l'intimité des habitants. Un projet où il fait bon vivre permet d'être avec les autres mais aussi tout seul à certains moments choisis.



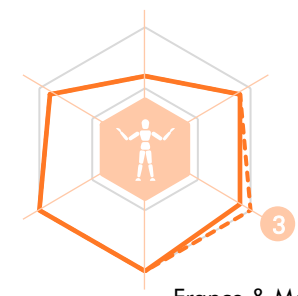
Marie-Claudine



Valéry



Mireille



France & Marcel

Des pratiques 'soutenables' :
Mobilité douce,
consommation locale,
séchage naturel du linge,
réalisation de conserves,
aération naturelle, jardinage,
confection ...



C. UNE REVENDICATION DE NATURE ET DES PRATIQUES 'ÉCOLOGIQUES'.

À travers les rencontres réalisées, un élément revient de manière récurrente dans le discours des personnes : **une revendication de nature**. Dégagés des contraintes de travail et de ses horaires imposés, les seniors se mettent **en rythme avec leur environnement**. Ils prêtent une attention particulière à ce qui se passe à l'extérieur, au temps qu'il fait et au ballet des passants. Ils sont plusieurs à m'indiquer qu'ils « regardent les gens passer ». Comme Valéry qui prend le bus pour se promener le long du canal, s'asseoir sur un banc et observer le chaland. Pour les aînés, **ce qui se passe à l'extérieur devient une préoccupation et une occupation journalière**. Certains se placent face à la fenêtre de manière à pouvoir saisir du regard les événements extérieurs. La météo devient aussi un thème de bavardage et ils usent **d'observations empiriques** et d'habitudes contemplatives afin de la comprendre et l'anticiper.

Comment intégrer à la typologie ouvrière de la nature, des jardins et offrir des vues sur le paysage ?

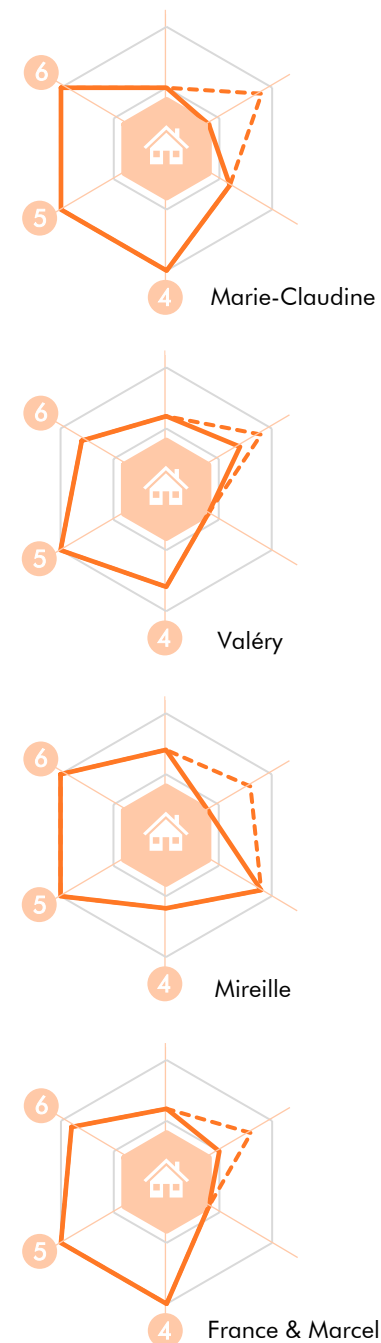
Les journées s'allongent et permettent une pratique de l'espace dans le temps long. Ainsi par exemple, on ne rechigne pas à faire la vaisselle à la main car « ça occupe et on se réchauffe les mains en même temps ». Par ailleurs, certaines contraintes, telles que la perte de la pratique automobile ou la fatigue plus prégnante, entraînent des **conduites que l'on peut définir comme écologiques**. Les personnes interrogées se déplacent principalement et presque exclusivement à pied et occasionnellement en transports en commun.

Elles réalisent leurs achats à proximité de chez elles et notamment lors du marché. Ces pratiques, résultant d'une certaine captivité, bénéficient au circuit court, à l'achat raisonné (quantités limitées et produits frais) notamment conditionné par la taille du caddie de transport et à la distance parcourable. Des boutiques de vente en vrac se sont d'ailleurs installées à proximité. Ces **pratiques plus 'vertes'** sont observables plus largement dans le quotidien avec notamment la préparation de conserves maison, l'aération naturelle de la chambre le matin, l'utilisation de produits d'entretien basiques (vinaigre, savon solide...), la confection de lainages, la fermeture des volets en cas de chaleur, la sobriété dans l'utilisation du chauffage qui répond par ailleurs à la volonté de maîtriser sa facture énergétique...

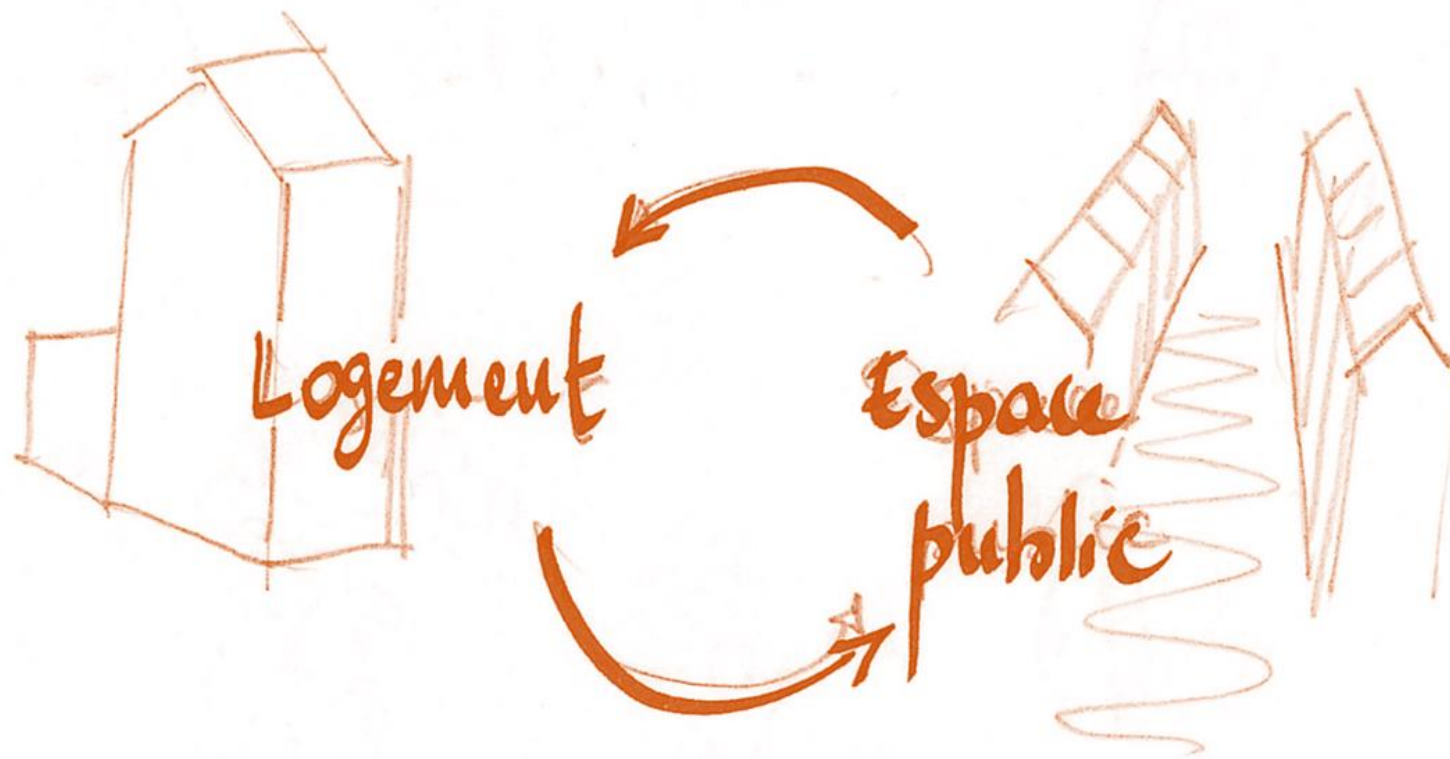
Comment repenser l'habitat afin qu'il conforte ces pratiques 'vertes' et apporte du confort supplémentaire aux habitants ?

Ainsi, bien que les personnes interrogées n'expriment **pas une conscience ou volonté écologique, leurs modes de vie, leurs pratiques et leurs occupations peuvent être décrits comme 'soutenables'**. En cela, elles rejoignent notamment les préoccupations de la jeune génération engagée sur le plan écologique. On voit à travers ces éléments que peut s'opérer **un saut de génération** entre les plus vieux et les plus jeunes. Une occasion de redonner aux aînés **un rôle de transmission des savoirs et sagesses**.

Comment favoriser cette transmission de gestes et pratiques ?



Interdépendance de l'espace public et des logements.



D. DES VULNERABILITES SOCIALE ET SPATIALES A RESOUDRE.

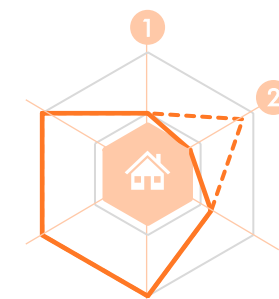
La rencontre des séniors met en évidence un certain nombre de **vulnérabilités partagées par la situation sociale et spatiale des personnes**. Il s'agit d'éléments sur lesquels notre proposition architecturale devra porter une attention particulière et dans la mesure du possible **proposer des dispositifs spatiaux pour y répondre**.

Nous avons vu dans la première partie de ce travail que le **vieillessement est un facteur de vulnérabilité sociale**. Dans le cas des habitants du passage Strock, elle est renforcée par les faibles ressources financières des personnes, mais aussi par une vulnérabilité spatiale liée au logement.

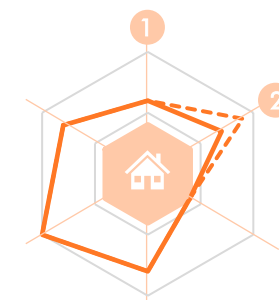
D'une part, **la typologie des logements en hauteur** est peu adaptée à l'avancée en âge. Comme nous avons pu le constater dans les interviews, les aînés ont tendance à délaisser les étages devenus plus difficiles d'accès. Par ailleurs, **la configuration initiale du bâti sans réseau sanitaire à l'intérieur du volume principal** a participé à la création de pièces d'eau en extrémité. Dans l'ensemble des cas étudiés, la salle d'eau a été créée dans le prolongement de la cuisine en dehors du volume originel.

Depuis la chambre, il est nécessaire de se rendre au rez-de-chaussée et de traverser la cuisine pour accéder aux sanitaires ou à la salle d'eau. Cette organisation spatiale entraîne **des désordres en termes d'habitabilité, d'usage et de lumière sans compter la disparition de l'espace privé extérieur**. Couplée au désintérêt de l'espace public, cette organisation entraîne **un repli intérieur** qui est d'autant plus inquiétant dans le cas d'une personne âgée au regard du phénomène de déprise.

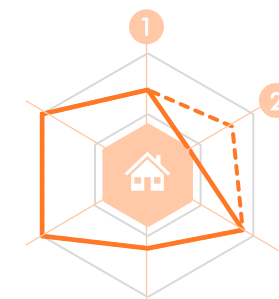
D'autre part, le bâti existant est de **construction rudimentaire peu ou pas isolé**. Les habitants ont installé au cours du temps différents types de systèmes de chauffage, pourtant ils se montrent vigilants par rapport à leur **consommation énergétique** avant tout pour réduire le coût de cette dépense. Cette situation décrit un autre aspect de la vulnérabilité spatiale de logements : leur vétusté et leur isolation insuffisante. Dans la plupart des cas, les habitants ont réalisé des travaux d'isolation pour contrecarrer la précarité énergétique du bâti, mais ces améliorations sont aujourd'hui largement insuffisantes.



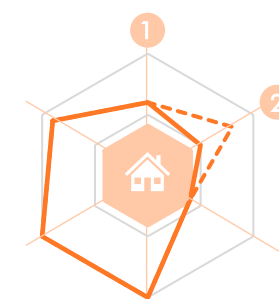
Marie-Claudine



Valéry



Mireille



France & Marcel

⁵¹ BERNARD Pierre, *Pile Fertile, Proposition pour la réhabilitation de la maison ouvrière*, 2019, p4.

Enfin, la vulnérabilité spatiale s'exprime à la fois à **l'échelle du logement, mais aussi à l'échelle de l'espace public** dans la mesure où ces **deux espaces sont interdépendants l'un de l'autre**. L'architecte Pierre Bernard faisait le constat de cette complémentarité concernant les maisons ouvrières du Pile à Roubaix : « *Ce que peut le logement, ou ce que ne peut pas compte tenu de son exigüité, a un impact sur la rue, le manque de nature affecte aussi bien l'espace public que le logement.* ⁵¹ ». Nous pouvons partager cette observation dans le cas de la cité ouvrière Strock à bien des égards puisque cette dualité se joue pour la lumière, les déchets, la réduction des liens sociaux, l'intériorisation de la vie face à un espace public inhospitalier....

L'espace public du passage Strock a été un **lieu de grande sociabilité**, un espace de relations voisines fort et toujours **présent dans les mémoires des seniors** interrogés.

Cependant, l'omniprésence de voitures et la croissance de déchets ménagers a considérablement dégradé l'espace public et les conditions de cette sociabilité. Dans le passage Strock, elle s'exprime par : la minéralisation complète des sols, l'attribution de 75% de l'espace à l'usage de la voiture, la marginalisation de la place des piétons par des trottoirs très étroits et encombrés de poubelles individuelles, le peu d'éclairage public...

Des vulnérabilités sociales et spatiales qui se conjuguent comme si l'identité et la nature de l'habitant se confondaient avec celle de son lieu de vie et inversement. Nous pouvons aisément saisir l'imbrication des vulnérabilités sociales et spatiales qui deviennent d'autant plus critiques lorsqu'elles se lient avec le grand âge.

II.3.2. Des variantes.

L'étude croisée des entretiens des seniors met en évidence deux variantes principales. D'une part **des scénarios de vie très différents d'une personne à l'autre** (âge, état de santé, situation familiale...) et d'autre part **des pratiques et des usages variés**, éléments qu'il sera nécessaire d'intégrer dans notre proposition spatiale.

Scénarii de vie diversifiés.



A. DES SCENARIOS DE VIES VARIES.

Les personnes interrogées vivent **des scénarios de vie très différents**. Ceux-ci se distinguent notamment par l'âge, la situation financière, propriétaire, maritale et médicale des seniors. Les contraintes rencontrées avec l'avancée en âge donnent lieu à **des besoins spatiaux différentiels**.

Par ailleurs, ces scénarios sont évolutifs dans le temps. En atteste, le cas de Valéry qui a pour ainsi dire vécu toute sa vie dans le même logement : enfant en famille, adolescent avec sa mère, aujourd'hui en colocation avec son frère. La vie revêt bien des facettes au cours du temps et offre à l'habitat des identités et des pratiques très changeantes.

Ce constat nous amène à **écarter la piste d'un archétype figé** de logement adapté ; solution par ailleurs souvent perçue péjorativement. Afin de respecter la spécificité de chacun et de répondre à l'évolution des besoins au cours de la vie, l'exploration spatiale s'oriente vers **les dispositifs architecturaux flexibles** et évolutifs qui répondent à un continuum de vie.

Comment permettre à la personne âgée de se maintenir à domicile dans le temps ? Quelle proposition pour un habitat évolutif qui répond aux besoins variables des personnes et de leur situation ? Comment permettre un continuum de vie par l'architecture ?

B. DES PRATIQUES ET DES USAGES DIVERSIFIÉS.

Les séniors occupent leur domicile de manière variée. Globalement, le **taux d'occupation du domicile** sur la journée s'allonge et s'intensifie avec l'âge. Il se met **en corrélation avec la situation physique et cognitive** de la personne. Ainsi Mireille passe l'essentiel de son temps dans son logement, ses sorties extérieures sont restreintes à deux à trois fois par semaine. Marie-Claudine, au contraire, réalise des activités intérieures le matin et s'échappe l'après-midi pour de longues balades dès que le temps le permet. On peut remarquer que la pratique de la ville est souvent liée à l'occupation du logement. Avec l'avancée en âge, les activités extérieures se réduisent en lien avec un extérieur considéré comme dangereux. Le domicile devient un refuge, mais peut aussi se muer en espace d'enfermement.

En ce qui concerne la pratique du logement, les séniors utilisent principalement **les espaces du rez-de-chaussée** et on observe peu de réinvestissement des espaces libérés par le départ des enfants aux étages. Sur l'ensemble des séniors interrogés les activités intérieures se concentrent principalement dans **l'espace côté rue** et parfois l'espace central. Les espaces arrière sont essentiellement des espaces servants et secondaires.

Bien que certaines pratiques se recoupent comme nous l'avons noté en termes de pratique 'vertes', **la nature des pratiques est très variée** chez les séniors. Cette diversité de pratiques, issues des scénarios de vie, des contraintes personnelles, des ressources et personnalités de chacun, aura un impact dans notre conception architecturale.

Comment permettre, dans une typologie commune, une variété de pratiques et usages ?

Cette variété de pratiques et la surface restreinte disponible au sein des logements nécessite de penser des **espaces polyvalents et appropriables par chacun**. L'objectif n'est pas alors de raisonner en termes de mètres carrés construits ou chauffés mais en possibilités offertes par l'espace et ses conditions d'appropriation. Les pratiques (multiples et multipliées) observées chez les séniors mettent à mal une vision prédéterminée de l'habitat qui attribue à chaque pièce ou espace une assignation nette. La notion de **pièce est donc obsolète** dans le logement mais aussi dans l'espace public. Ces remarques renvoient par ailleurs aux principes d'habitat et d'habitation exprimées par Michel Lussault. L'auteur décrit l'habitant comme le premier aménageur de son habitat conçu par d'autres⁵². Ainsi : « **si l'habitabilité est médiocre, l'habitant fera avec, mais si l'habitabilité est importante le 'faire avec' sera plus riche, plus généreux, plus pacifique...** ». Notre travail d'architecture doit donc tenter, pour reprendre les principes du ménagement, d'apporter une attention aux besoins de chacun et de permettre un bien vivre ensemble.

⁵² LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset Mondes vécus, Paris, 2009. 221p.

III. LE « PASS'AGE » STROCK :

UN NOUVEAU CONTINUUM POUR LE VIVRE ENSEMBLE.

La problématique du vieillissement est bien souvent perçue comme une réponse à trouver face à un problème spécifique. Notre recherche nous permet de remettre en question cette vision et de prendre conscience que la véritable envergure de la problématique du vieillissement.

Au-delà d'une réponse pour une catégorie spécifique de la population, elle interroge positivement la société que nous souhaitons et l'image du vivre-ensemble. Ainsi, la démarche propose de faire un pas de côté en proposant une démarche architecturale plus transversale et quatre concepts :

- Le vieillissement comme potentialité,
- Une intervention de la grande échelle à l'échelle intime,
- Un projet partant des habitants seniors,
- Un projet pensé dans un continuum.

Ces concepts seront intégrés à la recherche spatialisée sur l'espace public et sur la typologie des maisons ouvrières afin de répondre aux besoins pluriels des seniors dans un continuum de vie plus large. La proposition architecturale tend à créer un prototype d'habitat évolutif.

*« Un jour viendra le corps tassé
Les parchemins sur nos visages
Ceux qui racontent la vie passée
Tous les succès et les naufrages
Et nos mains qui tremblent au vent
Comme des biguines aux pas légers
Continueront de battre le temps »*

Paroles de Gaël FAYE, *Chalouper*, album *Lundi Méchant*, 2020.

III.1. DEMARCHE ARCHITECTURALE, CREATION D'UNE NOUVELLE TRANSVERSALITE.

Pour répondre à l'envergure de la problématique du vieillissement, ce projet opte pour un élargissement du regard et convoque de nouveaux leviers et paramètres de conception.

En posant la question : Quelle opportunité peut offrir les maisons de type ouvrière pour favoriser l'autonomie des séniors et l'interdépendance ? Le projet prend en considération cette typologie dans son entièreté, c'est-à-dire dans la forme urbaine qu'elle génère et dont elle fait partie. Cet évasement se traduit spatialement par un travail en amont sur l'espace public, socialement par la prise en compte de nouveaux acteurs et conceptuellement par l'intégration de la temporalité à la conception du projet.

III.1.1. Un élargissement du regard et de l'intervention architecturale.

Suivant les constats réalisés, ce projet architectural opère un élargissement du regard et de la démarche architecturale en proposant un renversement à la fois philosophique et positif de la problématique du vieillissement et de l'échelle d'intervention architecturale.

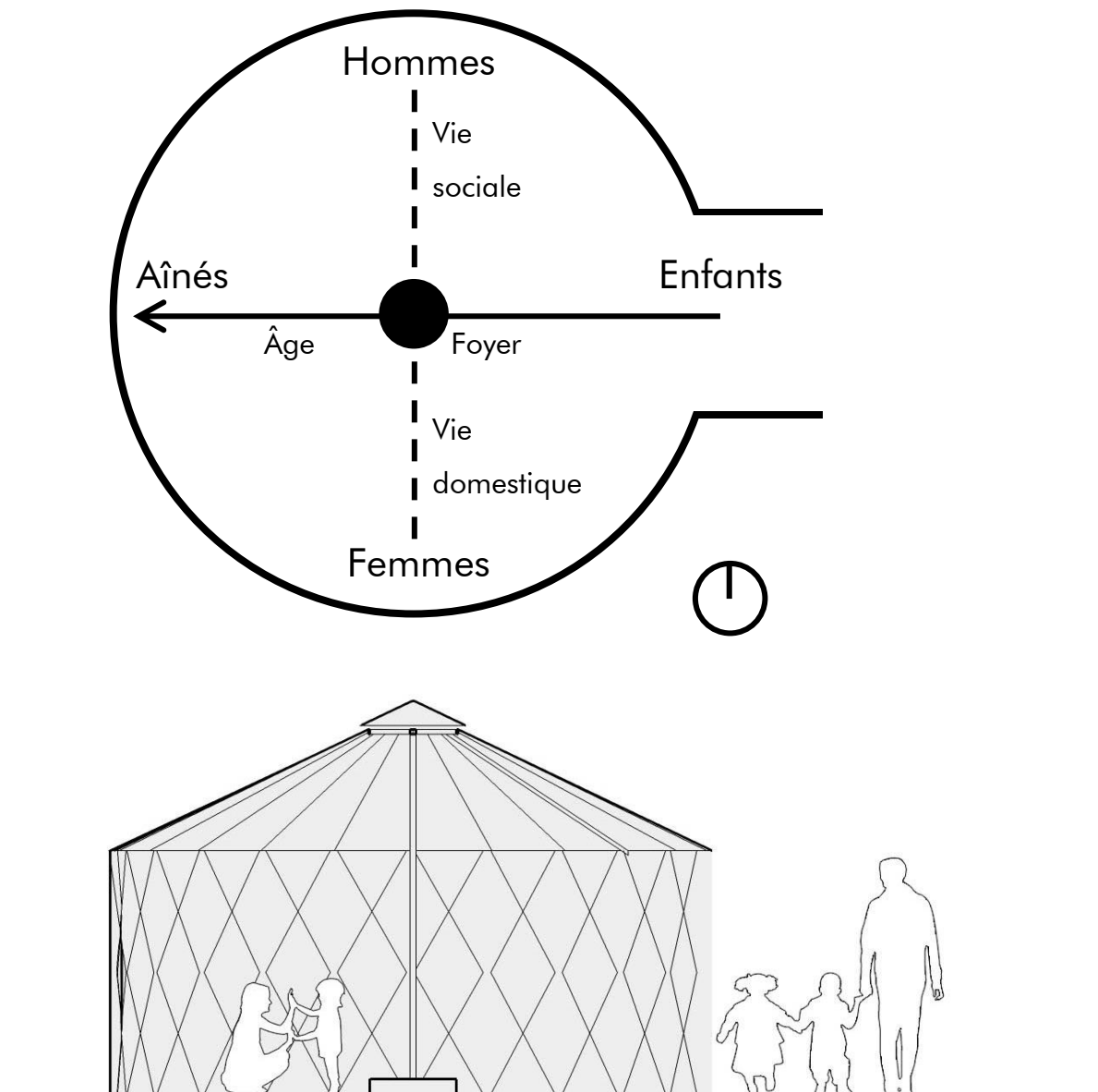
Le premier choix est d'adopter une vision positive du vieillissement. Un phénomène qui peut être considéré comme un potentiel de transformation sociale et architecturale. D'une part à travers l'idée du « vivre-ensemble » qu'il questionne et par les pratiques 'soutenables' que nous avons observé dans notre travail de terrain. Apporter une réponse à cette question a vocation à améliorer globalement l'habitabilité de nos habitats.

Dans un second choix, nous avons décidé d'inscrire notre intervention architecturale à partir de la grande échelle pour la distiller ensuite au sein du logement. Cette démarche entérine l'idée qu'il n'est pas possible d'orchestrer une réponse au phénomène du vieillissement hors de son contexte.

**Schéma organisationnel
de la yourte.**

Schéma : Augustin
Hautecoeur - UCL

Illustration coupe :
Collectif BAYA, Projet
Yourte place Flagey,
Bruxelles



A. « PRENDRE UN BON COUP DE VIEUX » : LE VIEILLISSEMENT COMME POTENTIALITE DE PROJET.

La somme des connaissances très spécifiques rassemblées à l'occasion de cette recherche nous permet de changer de regard sur les séniors et le phénomène du vieillissement. Plus précisément, de renoncer à l'idée du vieillissement comme problème à solutionner et d'ambitionner ce dernier comme une potentialité d'amélioration sociétale et surtout spatiale pour tous.

Les différents constats réalisés décrivent le vieillissement dans toutes ses dimensions et esquissent des opportunités à saisir tant sur le plan écologique qu'architectural. Car si le vieillissement dresse un bilan négatif sur nos habitats et met en lumière des points faibles, l'interdépendance propose une recherche d'amélioration plus globale que spécifique. Ainsi, le projet pose le postulat que la prise en considération des besoins et des souhaits des aînés peut être une opportunité d'amélioration architecturale. Il s'agit d'un retournement positif qui valorise une proposition constructive plutôt qu'une résolution.

Cette démarche replace les aînés au cœur de la société comme transmetteurs de sagesse et de mieux « vivre ensemble ». Les pratiques « soutenables », l'investissement associatif et le rôle mémoriel observés chez les aînés apportent des pistes de réflexion pour relever les défis écologiques et sociétaux. Comment concilier une qualité des cadres de vie pour tous et préserver nos ressources ? Cette recherche propose de s'intéresser à ce qui est présent : les personnes, les bâtiments. Il s'agit de renverser notre regard pour voir ce que ces éléments peuvent révéler de constructif et positif.

Schéma conceptuel.



Habitat spécifique



Habitat inclusif

B. « *PRENDRE LES CHOSES A L'ENVERS* » : UNE INTERVENTION SPATIALE DE LA GRANDE ECHELLE A L'ECHELLE INTIME.

Dès lors, il s'agit de prendre les choses à l'envers. La vieillesse qui occasionne une réduction de l'espace de vie de la personne ne doit pas être simplement pensée à l'échelle du logement mais à partir de la grande échelle, celle au minimum de l'îlot et de la rue. Cela afin de contrecarrer le rétrécissement spatial qui s'opère avec l'avancée en âge.

Cette approche élargie et contextualisée nous amène à penser une proposition au-delà de l'adaptation du logement. Elle ouvre le projet à l'ensemble des échelles à partir de la grande pièce qui peut être par exemple la rue. Elle souhaite aussi apporter une proposition plus architecturale et humaine que technique en lien avec notre enquête de terrain.

Nous avons pu remarquer que les besoins des seniors n'étaient pas tant techniques mais principalement spatiaux et sociaux. L'attachement des personnes âgées à leur territoire d'appartenance, nous parle d'un lieu où l'on s'ancre, où l'on habite. Mais aussi d'une architecture support de lien et de vie. Cet aspect se met en relation avec l'interdépendance forte entre le logement ouvrier et l'espace public. Nous ouvrons donc notre expérimentation en traversant les échelles de manière décroissante et recherchons une cohérence sur l'ensemble des échelles, du grand au petit.

III.1.2. De nouveaux leviers et paramètres de conception.

La recherche propose d'intégrer à l'expérimentation de nouveaux leviers et paramètres de conception.

Partant du principe que notre recherche concerne les personnes âgées, mais plus largement tout un chacun, elle doit être pensée à partir d'un **contexte spécifique et diffus**. La recherche convoque ainsi différents acteurs : les habitants seniors et plus largement les habitants et voisins du passage Strock et ceux qui ont la responsabilité de l'espace public.

D'autre part, elle inscrit une **nouvelle dimension au projet, celle du temps**. Une temporalité qui est intrinsèque de l'intervention architecturale puisque l'architecte construit toujours dans et pour le temps long, mais qui s'impose comme primordiale sous le prisme du phénomène de vieillissement. **Une évolution temporalisée qui s'insinue sur les habitants mais aussi sur les dispositifs spatiaux**. Le projet doit être pensé sous le prisme de l'évolution continue : des modèles, des habitants, de l'architecture...

Démarche participative de la ville de Caen.

Le pavillon, 2021.



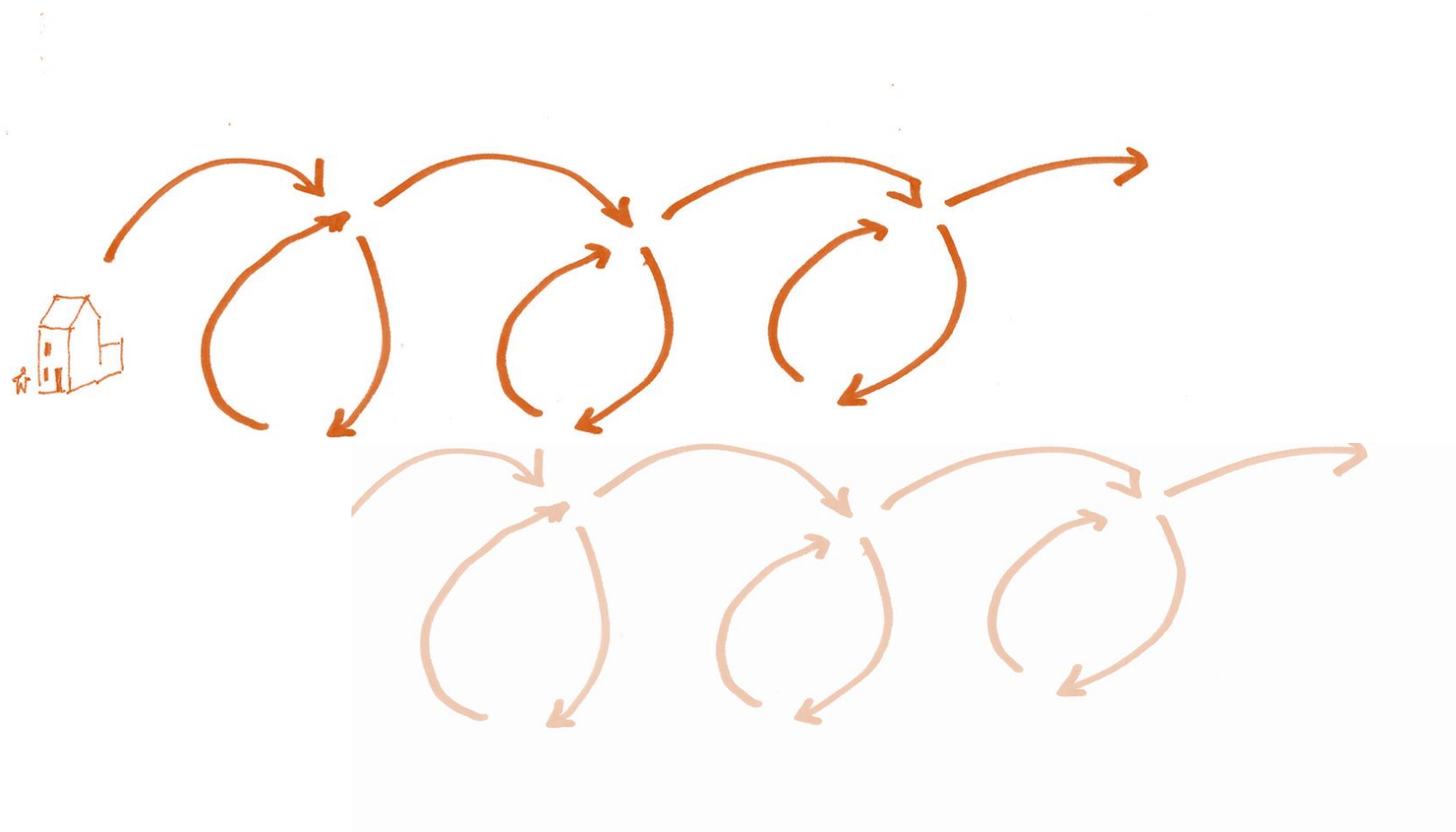
A. « *PRENDRE PART ET PRENDRE POSITION* » : UN PROJET PARTANT DE SES HABITANTS SENIORS ET QUI VA AU-DELA.

Dans une démarche de ménagement, la proposition architecturale prend pour **point de départ les habitants seniors et leurs besoins spécifiques**. L'enquête de terrain nous a permis de mettre en évidence un certain nombre d'éléments spatiaux et sociaux spécifiques à prendre en considération pour concevoir notre projet notamment la volonté des seniors de maintenir leur ancrage territorial et leur autonomie.

Cette attention portée se met en relation avec **le principe d'interdépendance** et de vulnérabilité commune. En agissant pour les plus vulnérables, nous agissons plus largement pour une société plus résiliente.

Ainsi, au-delà des habitants seniors, une sphère plus grande est à prendre en considération. Notre intervention a des conséquences sur l'ensemble de l'îlot, sur l'identité du quartier et le sentiment d'appartenance. Dans ces questions, **les institutions et pouvoirs publics** ont un pouvoir décisionnel et d'accompagnement: Le projet de recherche se positionne dans une **démarche participative** où la mise en capacité de l'utilisateur est sollicitée.

Schéma régénération.



B. « PRENDRE LE TEMPS » : UN PROJET DANS UN CONTINUUM DE VIE ET D'HABITAT.

Adopter un nouveau regard sur les personnes âgées, c'est aussi essayer de **changer notre rapport au temps**. L'architecture est liée au temps par l'acte de bâtir et par son expérience vécue, son rôle de support de la vie des hommes. Pourtant, comme nous l'avons évoqué, l'habitat est bien souvent **conçu pour la vie active et ne prend pas en considération la notion de temps qui passe** et d'évolution des manières de vivre. Le phénomène du vieillissement ne peut se penser hors du temps puisqu'il s'agit d'un **trajet continu et évolutif**. Ainsi notre travail d'exploration se base sur deux principes temporels :

Notre premier principe est celui **d'un continuum**. Le choix des personnes âgées de conserver leur domicile aussi longtemps que possible implique pour notre proposition de les maintenir et de les accompagner dans leur habitat. Le projet propose de penser une **architecture qui va accompagner l'avancée en âge** des personnes pour un **vieillessement sur site**. Cependant, si notre recherche s'arrêtait là, elle s'inscrirait dans une perspective à court terme.

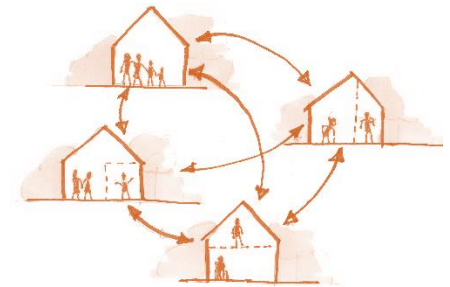
Notre second principe s'inscrit dans une ouverture du champ en proposant **la régénération**. C'est-à-dire sur un site tel que celui de la cité Strock, des vieux et des jeunes, **des scénarios de vie qui se croisent et se mettent en relais**.

Le projet opte pour une vision du temps plus cyclique que linéaire, qui conçoit des relais de génération sur le site. Il s'agit d'élargir notre proposition au-delà des seniors avec un programme intergénérationnel qui permette cette mise en relais et mutabilité.

Ces deux composantes temporelles, conçoivent **un projet avec un programme instable**. Elles nous imposent de penser l'unique et le global pour répondre à la vie (changement de personnes, déménagement, etc.). Il s'agit alors de définir **ce qui est pérenne et ce qui est mobile** pour permettre un projet continu et en mutation constante, un **projet dans le temps long**. À l'image du **projet de Bernard Kohn, le Lavoir Buisson**, conçu en 1983 originellement pour 12 familles, qui a su par son habitat modulaire s'adapter à l'évolution de la vie de ses habitants et qui paraît toujours étrangement contemporain dans ses usages.

Cette approche conceptuelle nous amène à poser les questions : « Comment permettre une mutabilité, une flexibilité d'usage au sein du projet du passage Strock ? Comment imaginer un relais générationnel des logements ? Quels sont les dispositifs architecturaux fixes et flexibles ? »

Principe de mutabilité et réversibilité typologique.



« Sous des Soleils endimanchés
Un jour viendra, on fera vieux os
Des bégonias sur le balcon
Un petit air de calypso
Photos sépia dans le salon
Malgré la vie, le temps passé
Malgré la jeunesse fatiguée
Personne ne pourra empêcher
Nos corps usés de chalouper »

Paroles de Gaël FAYE, *Chalouper*, album *Lundi Méchant*, 2020.

III.2. L'ESPACE PUBLIC COMME NOUVEL ESPACE D'ALTERITE.

L'analyse architecturale et sociologique a mis en évidence **les vulnérabilités spatiales** au sein de l'espace public. Ces dernières génèrent par effet d'entraînement un repli dans le logement.

La mise en architecture ambitionne de résoudre les vulnérabilités spatiales à cette échelle pour soutenir le maintien à domicile. L'expérimentation propose de **retrouver une porosité entre la cité Strock et les îlots** qu'elle délimite et **d'offrir un paysage commun**. Le projet s'intéresse ensuite à l'espace de la rue : « **Comment redonner à la rue le caractère d'une pièce partagée ?** ».

Enfin, la demande de lien social des seniors, nous incite à aller plus loin et proposer **une serre comme solution collective** et support d'interdépendance.

III.2.1. Retrouver une porosité, offrir un paysage commun.

Face à la situation de **confinement spatial** des maisons ouvrières du passage Strock, le projet ambitionne de recréer des liens entre la cité et son contexte. Il s'agit de **retrouver une porosité** par l'ouverture de la Cité vers les cœurs d'îlots **et d'offrir un paysage commun** par la création d'un parc paysagé.

Cette mise en relation implique un **travail de mise à distance** entre espaces privé et partagée.

A. OUVRIR SUR LES CŒURS D'ÎLOT.

À partir de l'analyse spatiale de la cité ouvrière Strock, il est possible de faire une critique des dispositions du Plan Local d'Urbanisme. Ces dernières se montrent particulièrement défavorables pour certaines typologies et situations telles que celle des maisons ouvrières qui nous intéressent.

Bâties sur des parcelles réduites, on observe que la mise « au confort » de ces logements avec la création des pièces d'eau a impacté de façon fondamentale leur habitabilité. La réglementation, qui impose un retrait de 3.00m de la limite cadastrale pour réaliser une ouverture, a eu pour effet de condamner les maisons à une mono-orientation vers la rue de leurs espaces de vie. Des conditions qui se conjuguent avec une orientation Nord-Sud et une rue particulièrement étroite.

En parallèle, cette situation donne lieu en intérieur d'îlot à un horizon fermé par de hauts murs de briques. Au niveau de l'îlot Sud occupé par la résidence de quai de la passerelle, la présence des murs sur trois cotés provoque un sentiment d'intériorisation et de ghettoïsation.

Afin de réduire l'impact de cette enceinte, le bailleur social a entrepris des travaux de rénovation et de mise en couleur des fonds de parcelles mais qui ne règle que partiellement la situation.

Notre projet propose de revaloriser les fonds de parcelles par la levée des limites public-privé de fond de parcelles avec les logements publics sociaux. Cette levée permettra la création d'ouvertures et de vues vers les cœurs d'îlots.

Une prise de position qui peut être réalisée par les pouvoirs publics avec notamment des investissements pour la valorisation des fonds de parcelles : venelles, aménagements paysagers... Dans notre cas, on imagine aussi un rachat d'une bande de 3.00 de profondeur au bénéfice des maisons côté Nord. Cette mesure intéressante impose de créer un collectif des habitants.

Dans le cas de la cité Strock, cette mesure s'exprime aussi comme une correction des inégalités spatiales. Elle implique la volonté des pouvoirs publics d'offrir des conditions d'existence dignes et d'effacer des contextes de ségrégation sociale spatialisée. Ces conditions favorables s'expriment notamment par les lieux où l'on demeure et dans les liens qu'ils créent et permettent. Au-delà d'une amélioration de l'habitat de la cité ouvrière, cette ouverture visuelle peut valoriser plus globalement les cœurs d'îlots et les vues intériorisées ainsi que les conditions d'un vivre-ensemble.

Le projet expérimente la création de porosité visuelle sur un commun partagé et implique la démolition d'une maison ouvrière au centre du bâti Nord. Cette démolition permettra d'aérer le bâti et de créer une porosité physique ponctuelle donnant accès au cœur d'îlot directement depuis le passage Strock. Cette exploration spatiale ouvre ainsi à la recherche de dispositifs spatiaux soutenant cette mise en commun.

Ouvrir les cœurs d'îlot.



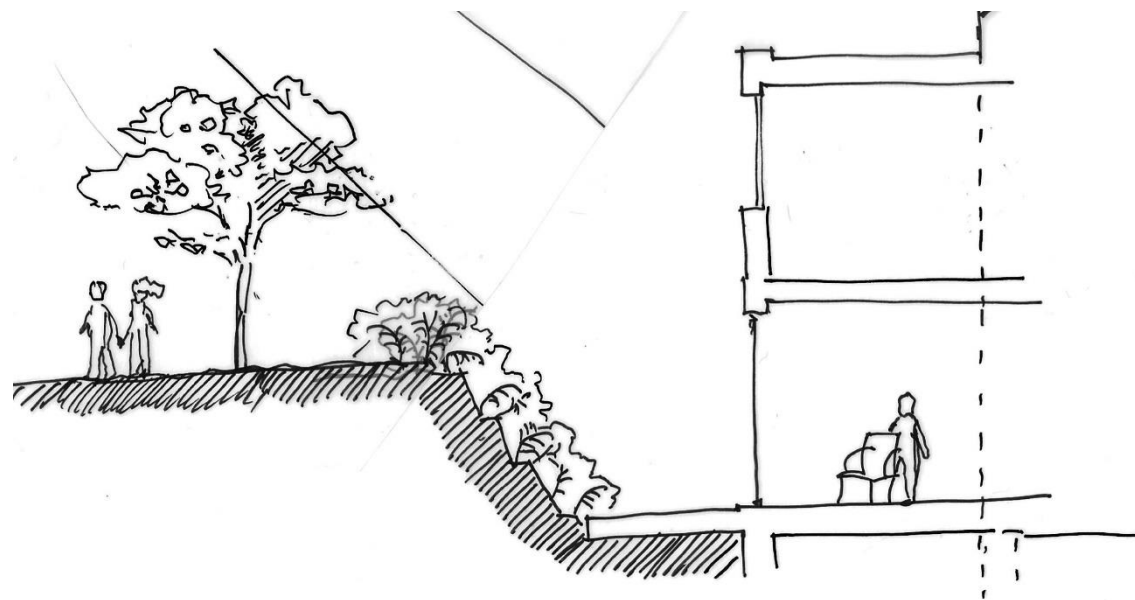
B. UN PAYSAGE COMMUN, UNE IDENTITE.

La création d'une porosité vers les cœurs d'îlots transforme le caractère de ces espaces et ouvre à de nouveaux rapports d'appropriation. Au nord, le cœur d'îlot, propriété de la résidence sociale du Bâillon, constitue un vide. Actuellement, ce grand espace réservé aux résidents est aménagé en parc de stationnement automobile auquel s'associe un espace végétal réduit avec un banc (en partie Ouest) et des surfaces herbacées en pied de bâtiment à l'usage des appartements de rez-de-chaussée. Ces espaces verts ou minéralisés sont très peu utilisés.

Le principe de porosité visuelle instaurée, le projet propose de faire de cet espace de cœur d'îlot, dont la vue est partagée par de nombreux propriétaires, un paysage commun. Pour le projet, le parking privé est supprimé au bénéfice d'un espace paysagé, voir cultivable. L'objectif est de faire de cet espace un lieu-ressource extérieur pour les logements dont aucun ne possède de jardin. Il est possible d'imaginer un paysage qui relie, vecteur de d'identification et de fierté pour les habitants d'autant plus que ce lieu a une position centrale au sein de l'îlot.

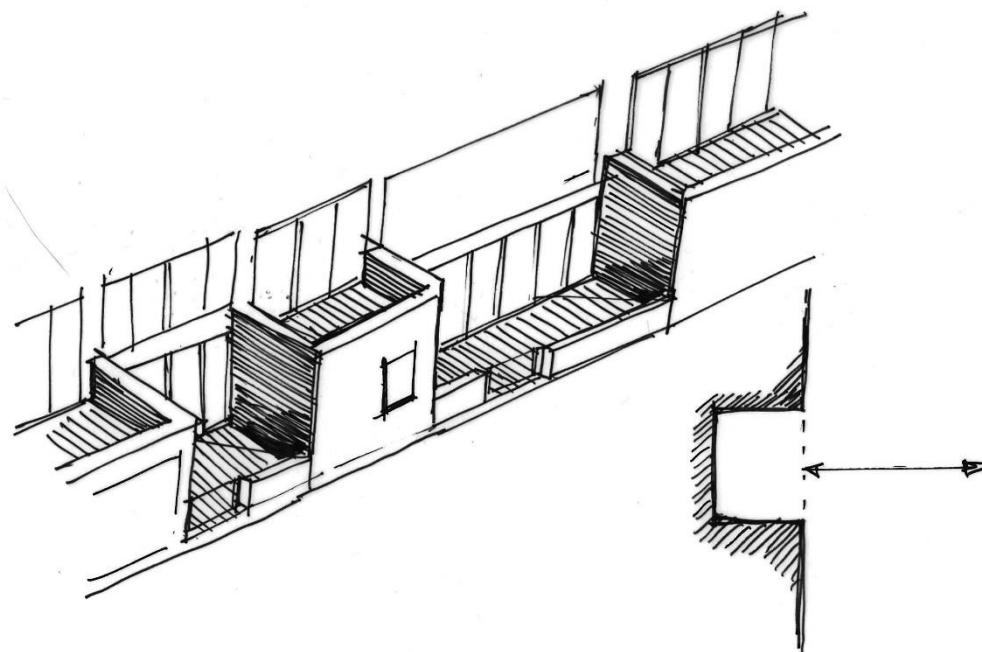
Principe de mise à distance au Nord.

La cour anglaise



Principe de mise à distance au Sud.

Le patio.



C. PERMETTRE LA MISE A DISTANCE.

Avec la création d'une porosité visuelle, se pose la question de la mise à distance des logements et des espaces communs des cœurs d'îlots. La condition du partagée est intrinsèquement liée à la protection de l'intime. Cependant, « **Comment permettre une mise à distance sans ériger de barrières ?** »

Cette question se pose en des termes différents au Sud et au Nord par la situation et la nature des éléments qui composent ce commun et requière ainsi des dispositifs spatiaux différenciés.

Au Nord, où le cœur d'îlot est remodelé en parc, le projet propose de travailler par la topographie. L'idée est d'utiliser le principe de la cour anglaise pour créer et matérialiser la séparation entre public et privé.

Dans la mesure où le parc paysagé va demander un réaménagement global des terres, il sera possible de créer cette topographie et de l'intégrer au projet. Une végétalisation avec des essences spécifiques au sein du parc peut aussi soutenir cette mise à distance. On peut imaginer des massifs de fougères à plume d'autruche et d'astilbes qui en plus d'apprécier l'ombre forment des touffes végétales denses.

Au Sud, le projet imagine l'aménagement de terrasses en creux. Ces espaces privés extérieurs permettent une filtration de l'intime au partagé, par un premier plan privé extérieur. La limite de propriété est matérialisée par des murets bas.

III.2.2. La rue, pièce partagée.

La recherche par le projet explore la transformation de la rue en pièce partagée au sens d'un espace d'échange soutenant l'interdépendance des usagers.

En s'appuyant sur les pratiques quotidiennes et les besoins des seniors, le projet libère la rue de l'emprise de la voiture par une piétonnisation. Une rue sans voiture qui permet d'imaginer de nouveaux usages et qualités spatiales pour cet espace : ceux d'une cour partagée.

La recherche questionne les dispositifs architecturaux qui peuvent favoriser l'appropriation et les relations sociales au sein de l'espace public.

Dans le prolongement de cette cour partagée et dans le nouveau rapport mis en place, il apparaît indispensable de bien interfacier le dehors et le dedans par un travail sur le seuil et autres espaces intermédiaires.

A. LIBERER LA RUE POUR L'USAGE DU PLUS VULNERABLE.

La voiture est omniprésente et focalise toutes les attentions de l'espace public. Cette réalité est incontestable lorsque nous observons le passage Strock où 75 % de la surface de la rue est affectée à cette pratique. Soit sur les 6.00m de largeur, 4.60m dévolue au stationnement et à la circulation automobile. Cette organisation, dictée par la voiture, a orchestré une **réduction de l'espace à destination du piéton**. Contraignant sa marche libre à des tracés institués. Au niveau de l'espace public de la cité ouvrière, l'étroitesse des trottoirs et la présence des poubelles ménagère rendent impraticables ces derniers aux piétons. **Les habitants marchent donc au milieu de la rue.**

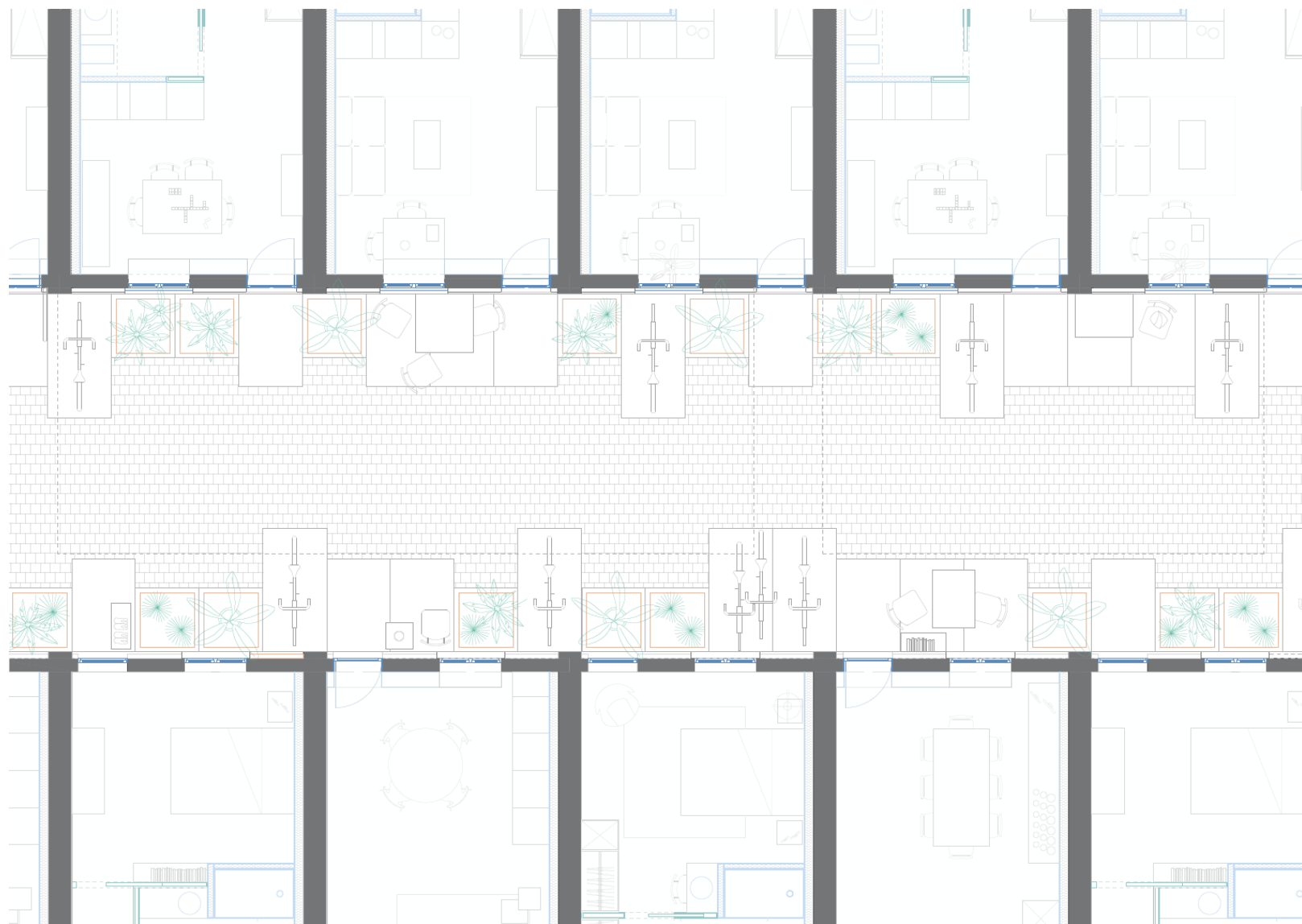
Pourtant, le passage Strock n'a pas nécessité d'être continuellement carrossable. Dans les faits, tous les habitants n'ont pas de véhicule et une grande partie d'entre eux **utilisent essentiellement des modes de mobilité douce**. C'est d'autant plus vrai pour les séniors. Au niveau du stationnement, seules dix places sont disponibles dans la rue. Les propriétaires ont pris l'habitude de garer leurs véhicules dans les rues adjacentes. Enfin, les entretiens ont révélé des pratiques de covoiturage entre séniors pour se rendre à des activités et on peut envisager dans les années à venir une disparition de la voiture individuelle au profit de voiture à partager.

Dans les chiffres, une voiture individuelle est en moyenne stationnée 85 % du temps et occupe 11.50m².

L'objectif est de **rendre à la rue une qualité de fréquentation à pied et de pratique pour tous**. Nous pouvons nous inspirer des habitudes de France et Marcel qui favorisent la marche à pied dans leur quotidien et ont opté pour la location d'un parking privé afin d'avoir leur véhicule protégé. Compte tenu des pratiques observées et de la proximité du centre, le projet propose d'abandonner ou de tout du moins réduire la pratique automobile individuelle. Il reconsidère le stationnement à l'échelle de l'îlot avec des parkings silos rue Bâillon afin de les supprimer au sein du passage Strock.

De concert, nous imaginons un **nouveau plan de circulation à l'échelle de l'îlot** qui libère le passage Strock de la pratique de la voiture. Le transformant en espace de mobilités douces plus compatibles entre elles et avec l'usage des aînés. La piétonnisation de la rue permet d'améliorer le sentiment de sécurité et de supprimer les nuisances automobiles (pollution, stress, bruit). Il est nécessaire d'accorder un accès pour les véhicules d'urgence et de livraison.

Scénario d'aménagement
urbain modulaire.



B. OFFRIR DE NOUVEAUX USAGES A L'ESPACE PUBLIC VERS UNE COUR PARTAGEE.

La prégnance de la voiture avait transformé la rue en simple desserte la privant du même fait de ses autres fonctions. Pourtant, le passage Strock a été un lieu d'intense sociabilité dans le passé comme nous l'avons appris lors des interviews. Se libérer de la voiture permet d'aérer le tissu urbain, mais aussi de retrouver et offrir de nouveaux usages à l'espace public. Le projet propose de repenser la matérialité et l'aménagement du passage à partir des pratiques et données recueillies lors de notre travail de terrain.

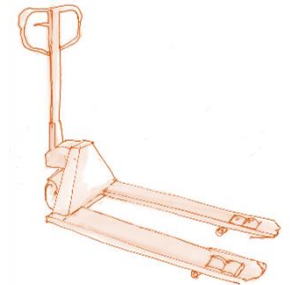
Afin de faciliter l'usage de cet espace, le projet propose de dessiner la rue à partir d'un grand plan libre et à niveau des logements de rez-de-chaussée. Cela facilitera les mouvements entre intérieur et extérieur et les pratiques des aînés qui installent parfois une chaise devant leur porte. Le sol de la rue est ainsi redessiné à partir de dalles de béton aux dimensions variées et d'un pavement central en pierres grises.

À partir des pratiques rencontrées lors des interviews, le projet propose des modules préfabriqués répondant à ces usages.

- Un module bac à fleurs et jardinage par exemple pour la culture de plantes aromatiques.
- Un module avec accroche vélo intégré.
- Un module simple.

Ces modules seront installés et choisis dans une démarche mixte individuelle et collective. Ces dispositifs sont conçus comme mobiles et variants. Leurs formats permettront d'être déplacés au moyen d'un transpalette.

Au-delà de ces aménagements, la rue sera laissée libre à l'appropriation de ses habitants pour y installer des chaises, des plantes en pots...



Module d'appropriation de la rue.

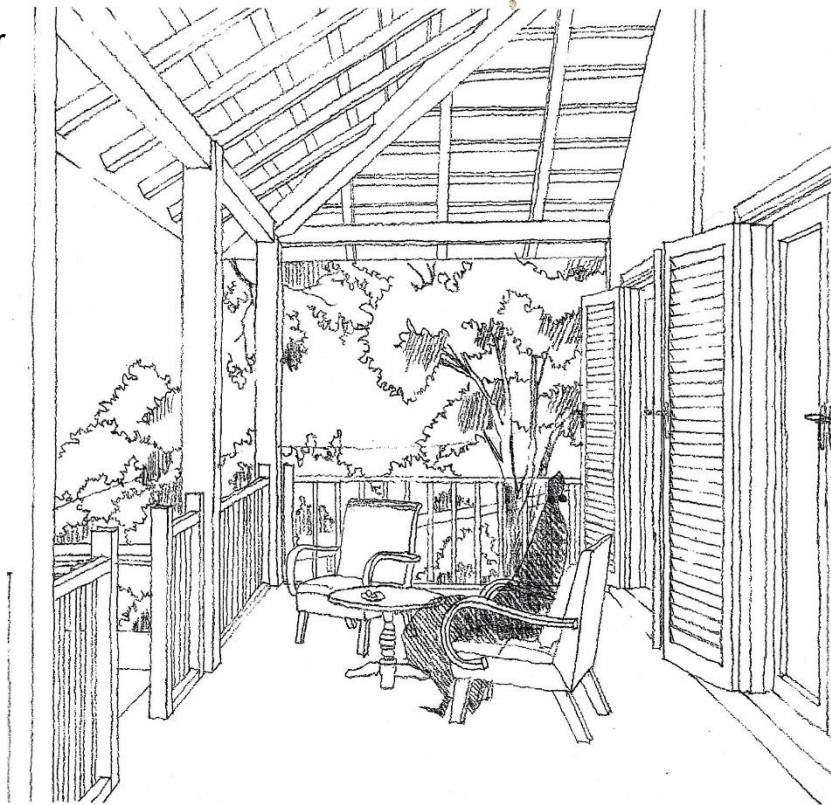


**Illustration de Tran Boi
Linh Nguyen.**

Grandma's House,
2020.

**Photographie de Didier
Carluccio.**

Exposition « Le Grand
âge en lumière »,
Décembre 2021.



C. LE PAS-DE-PORTE, LA FENÊTRE SUR RUE, ELEMENTS DE TRANSITION ET DE MISE EN RELATION.

Après avoir redessiné la rue et dans la continuité du travail de mise en relation, **le projet propose de redessiner le pas-de-porte et l'appui de fenêtre.** Ils matérialisent le rapport avec l'extérieur et la transition entre espaces partagé et intime.

Dans le passage Strock, faute de trottoirs hospitaliers, on bavarde depuis son palier avec celui qui est dans la rue. Les habitants ont pris l'habitude d'échanger depuis leur seuil de porte. Parfois même de pas-de-porte à pas-de-porte. Le seuil est la véritable interface entre dedans et dehors, sans filtration intermédiaire, puisque les maisons ouvrières ne disposent pas d'espace d'entrée. On pénètre directement dans la pièce de vie. Cet élément explique peut-être pourquoi les portes ne sont jamais laissées ouvertes et les échanges se passent principalement à l'extérieur.

La fenêtre joue un rôle essentiel dans le rapport à l'extérieur. Par exemple, chez Valéry et Hervé, une jardinière décore l'appui de fenêtre. Les fleurs évoluent au fil des saisons : en mai du muguet en mars une jacinthe... D'autres personnes présentent sur le rebord intérieur quelques bibelots ou des plantes.

Ainsi, la fenêtre peut ressembler à une vitrine où les personnes se présentent sous leur meilleur jour ou plus exactement présentent les objets qu'elles apprécient particulièrement. **L'appui de fenêtre investi est un espace de représentation.** Depuis l'intérieur, les jardinières créent un premier plan végétal qui d'une certaine mesure met à distance. Dans la plupart des cas, un voilage permet de voir sans être vu directement et de faire pénétrer la clarté à l'intérieur. Enfin, dans certains cas, comme pour Mireille, la fenêtre peut devenir le seul lien avec l'extérieur, la vue devient alors essentielle.

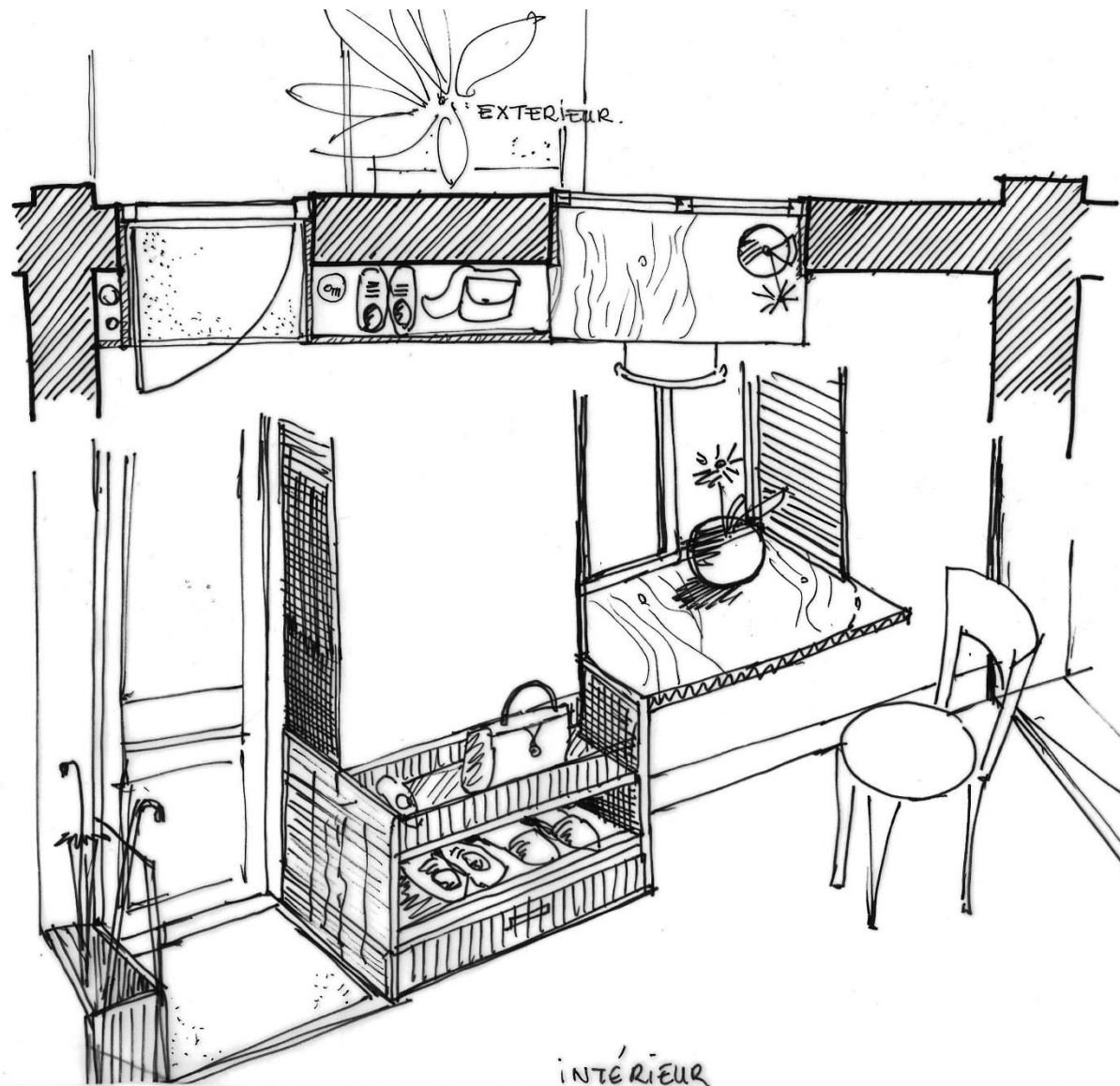
Le projet souhaite conforter et réinstaurer les pratiques des anciens qui s'installent notamment dans les villages sur leur pas-de-porte. Cette pratique permet de se sentir dans la vie et d'échanger avec les passants, de garder l'œil sur les enfants... Elle est parfois liée aussi à **une connaissance du voisinage et de leurs habitudes**, d'une certaine surveillance bienveillante.

À partir de ces vécus, le projet propose de matérialiser les pas de portes avec des dalles en béton de chanvre (module simple). Cette **surface plane permettra à la personne de s'appropriier cet espace et d'installer facilement une chaise** d'intérieur devant sa porte. Pour faciliter ses mouvements, nous pouvons envisager une remontée verticale qui servira d'appui. Du pas-de-porte, le seuil devient perron.

Afin de décliner un espace de transition intérieur, le travail de recherche **explore le rapport intérieur - extérieur** depuis l'intérieur et par la position de la menuiserie. Il propose ainsi de **positionner ces menuiseries, porte d'entrée et fenêtre sur rue, au nu extérieur de la maçonnerie** et d'élargir les embrasures.

Le projet **dessine une épaisseur**, comme une bande matérielle et d'usages en relation avec l'extérieur. Un paillason sera intégré dans cette épaisseur ainsi qu'un meuble bas où déposer des chaussures ou un sac. Pour la fenêtre, cette disposition permet de prolonger une tablette intérieure. Cette dernière sera facilement investie par des éléments décoratifs ou pour y faire une activité tout en observant la rue. Elle soutient la fenêtre comme vitrine de présentation et élément de mise en relation.

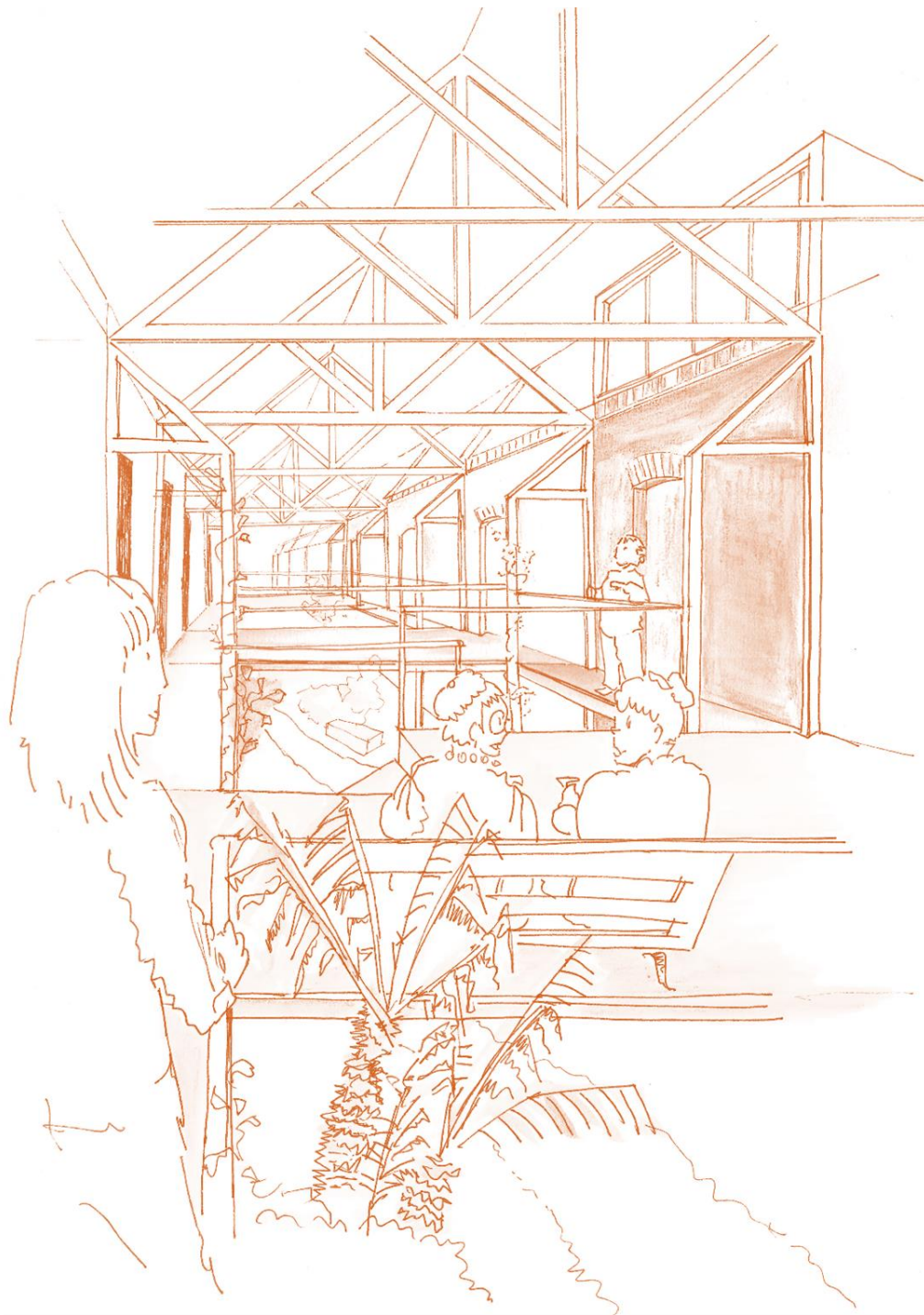
Création d'une épaisseur intérieure.



III.2.3. La serre, solution collective.

Le projet prolonge **sa réflexion sur la rue comme espace d'altérité** pour aller au-delà et passer d'une mise en relation à **une mise en commun**. Cette idée se traduit par la **transformation de la rue en serre**. Cette dernière apporte une **solution collective à l'échelle de la cité ouvrière**. L'exploration examine la potentialité de la serre comme espace collectif protégé, sa mise œuvre technique et enfin se saisit de la question de la gestion des eaux pluviales pour introduire de nouvelles qualités à l'espace commun.

Dessin d'anticipation de
la serre.



A. LA SERRE, ESPACE COLLECTIF PROTEGE.

Le projet s'oriente vers la création d'une serre collective qui apporte une réponse aux besoins partagés entre les habitants de la Cité. L'ambition est de prendre soin des lieux et de son esprit, en envisageant la serre comme tampon thermique et social.

L'enquête de terrain a mis en lumière un attachement fort des habitants à leur domicile et à leur façade, mais aussi une grande précarité énergétique du bâti existant. Concevoir une serre isolée permettra de conserver les façades côté rue et de garantir une enveloppe thermique sans perte de surface à l'intérieur des logements.

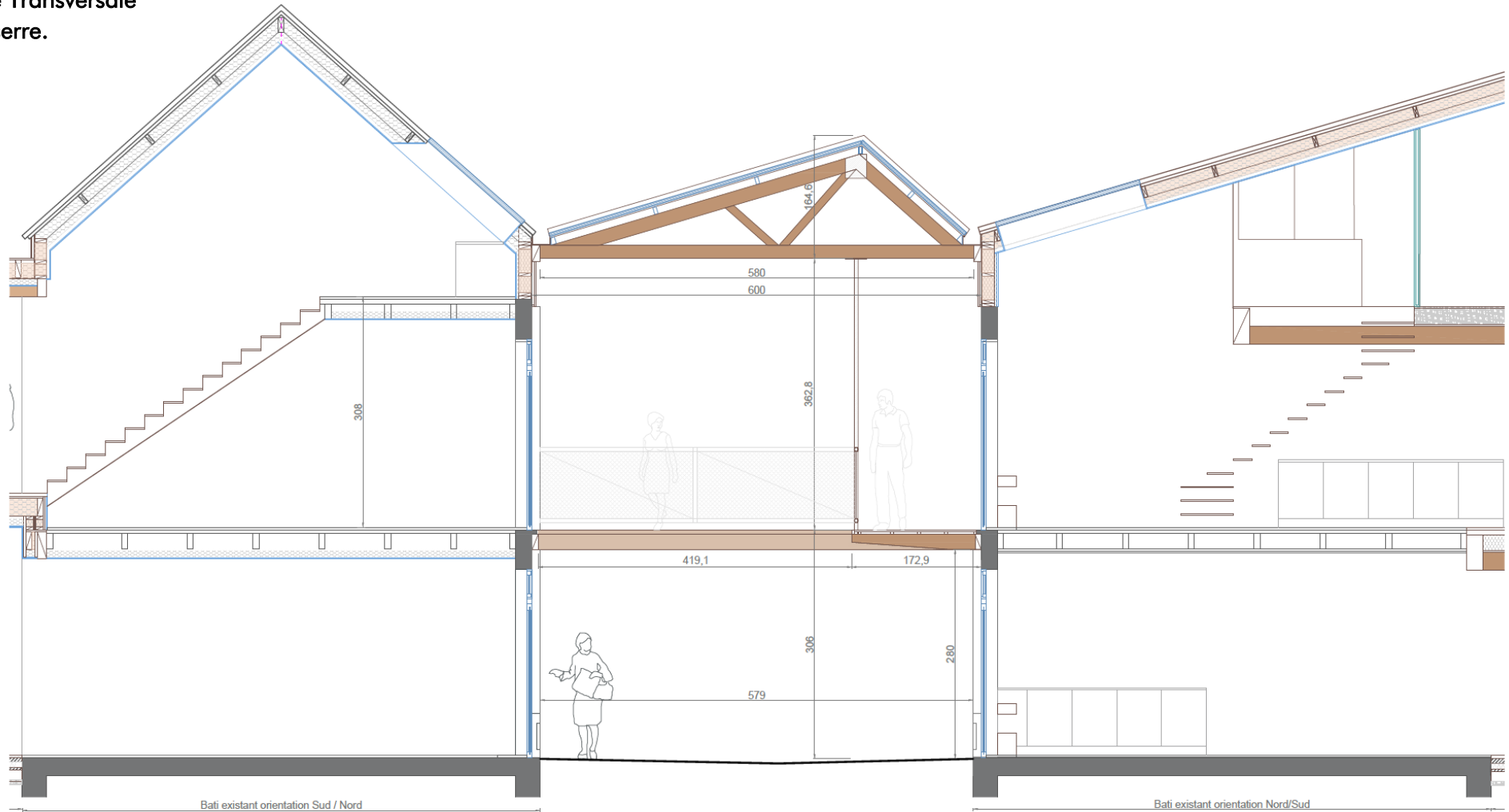
Le confort thermique apporté par la serre à la cour partagée élargira son temps de pratique à l'ensemble de l'année, à l'ensemble des personnes et amener à de nouvelles pratiques. Une personne âgée peut se sentir rassurée de sortir sa chaise et de pouvoir la laisser à l'extérieur. Des tables peuvent être installées au centre de la rue pour jouer à la belote sans courant d'air...

La serre peut permettre d'offrir un confort, une pièce protégée en plus et de développer une végétation d'intérieur souvent très appréciée des aînés. Mais surtout de créer un espace central et désirable pour les habitants du passage Strock.

Cette architecture s'inspire des principes organisationnels des « corralas ». Il s'agit des immeubles de logements traditionnels du Madrid de l'ère industrielle destinés à loger les ouvriers et immigrants. Bâties sur plusieurs niveaux, tous les appartements sont orientés vers une cour centrale où la vie de la communauté se passe.

Avec la mise en place de la serre, les entrées Est et Ouest deviennent des portes d'entrées de la « résidence ». À ce titre, le projet aménage et institue un espace d'entrée principal à la porte Ouest par la mise en place de boîtes aux lettres, affichage collectif et d'une assise.

Coupe Transversale
de la serre.



Coupe transversale Serre

B. MATERIALITE DE LA SERRE.

Le projet dessine la serre à partir de fermes disposées de façades à façades pour couvrir l'espace de la rue. Le choix s'est porté sur la conception de fermes en bois afin d'apporter un aspect chaleureux et d'utiliser un matériau connu et apprécié des aînés. Il peut leur rappeler les greniers à contrario d'une structure acier ultra-technologique.

La ferme prend une forme asymétrique qui se met en relation avec le nouveau dessin de couverture des maisons. Le petit versant est placé côté Sud pour éviter la surchauffe et le pan principal au Nord capte une luminosité constante et diffuse. Les éléments constructifs sont pensés afin de valoriser la pénétration de la lumière à l'intérieur de la serre. Le confort intérieur est assuré par un système d'ouverture automatique permettant la ventilation.

Pour réduire la portée à 5.80m, des poutres de rives sont disposées le long des façades sur lesquelles les fermes sont fixées avec des étriers cachés. Les fermes seront moisées et équipées d'entretoises métalliques. Elles sont disposées régulièrement tous les 2.00m pour limiter la section des éléments portants constitués par des profilés aluminium. La serre est en verre standard 44.2 et assemblées comme une véranda avec des chevrons épines. Ces derniers permettent de placer l'épaisseur principale du chevron à l'extérieur du volume de la serre.

Croquis de la ferme.

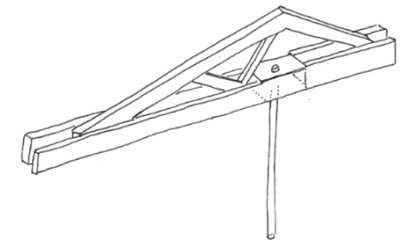
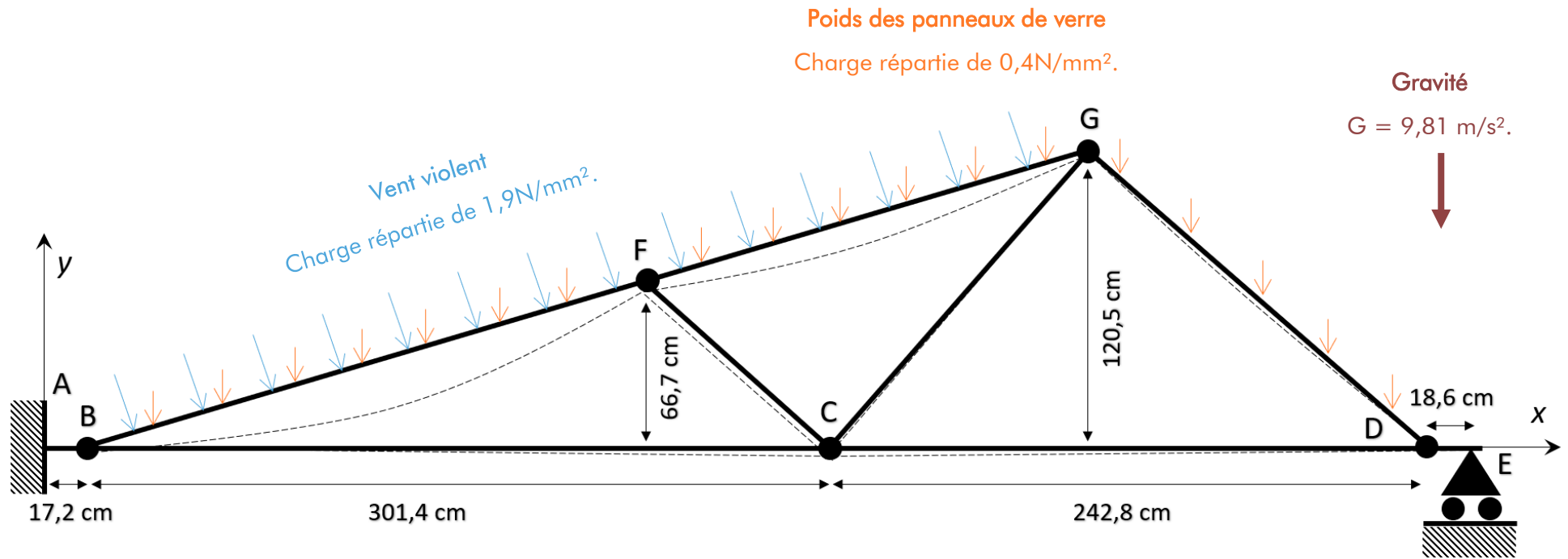


Diagramme d'analyse de la structure.



Afin de valider la résistance de la charpente, une analyse structurelle a été réalisée. Pour cela, une étude simplifiée a été simulée avec le module « Ossatures » du logiciel RDM7. Ce programme de résistance des structures a été développé par Yves Debard, professeur de mécanique à l'université du Mans.

Les contraintes admissibles par une structure bois sont régies par la norme AFNOR NF B52001, qui définit les règles d'utilisation du bois dans la construction, et notamment le calcul d'une structure. La flexion maximale tolérée pour une poutre en chêne, est de 12,5 MPA.

La modélisation est simplifiée et la ferme est représentée par les axes passant par le centre de la matière.

L'entrait est positionné à ses extrémités par une liaison encastrement et une liaison pivot-glissant. Pour l'ensemble de la structure, les liaisons internes entre les éléments de charpente sont considérées comme des rotules.

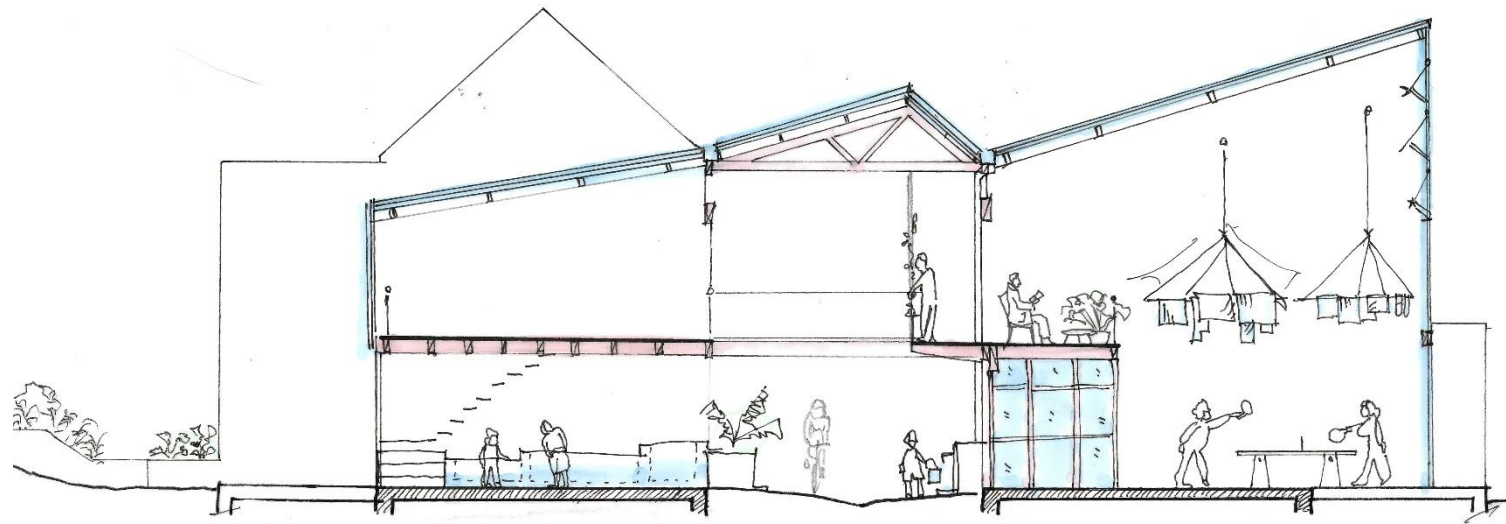
La principale contrainte appliquée sur la ferme est le poids du verre de la verrière. Celui-ci représente une charge répartie de 0.4 N/mm² sur les arbalétriers. La gravité est également considérée dans ce calcul.

La modélisation révèle que la contrainte maximale est de 8,6MPa. Cette contrainte est en dessous de la contrainte admissible. La poutre la plus sollicitée correspond à la section [BF].

Afin de vérifier la tenue de la structure dans des conditions extrêmes, une force correspondant à une rafale de vent violent est appliquée. Il s'agit d'une charge répartie de 1.9 N/mm² appliquée sur la plus grande surface de la verrière.

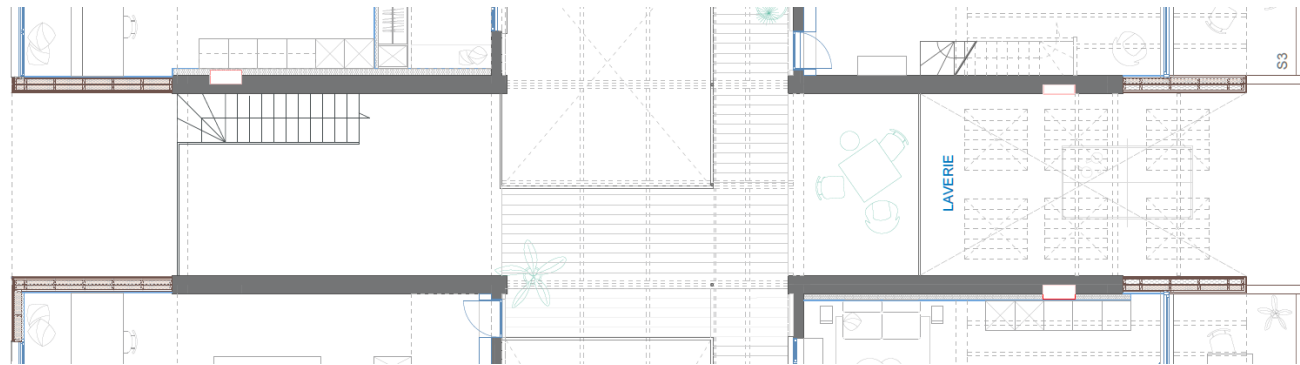
Ce dernier calcul met en lumière que la structure est à la limite de la contrainte admissible dans ces conditions. Au regard de ce résultat nous proposons d'intégrer des entretoises métalliques pour éliminer tous risques structurels.

Lavoir Laverie.

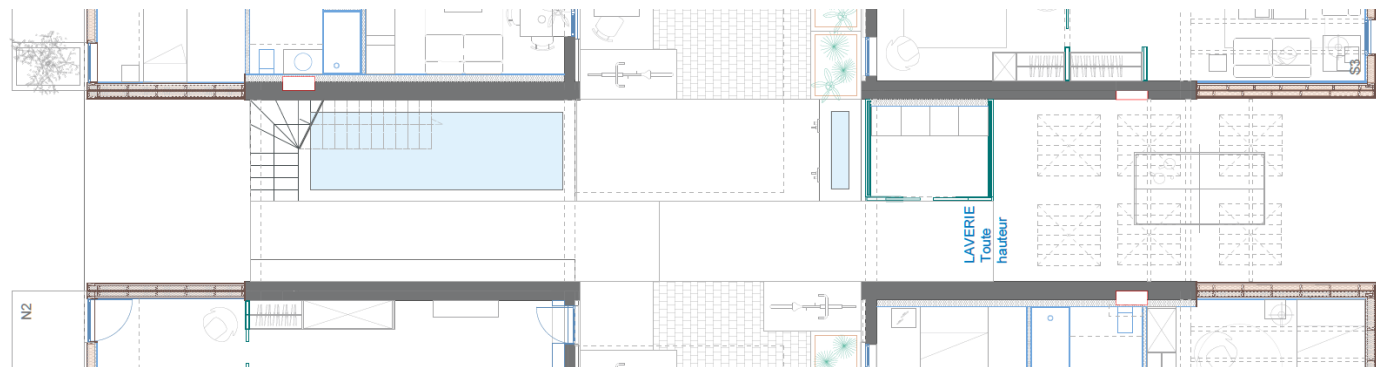


Coupe de principe

R1



R0



0 6

LA SOURCE QUI RASSEMBLE, DU LAVOIR A LA LAVERIE.

La mise en place de la serre nous conduit à imaginer la gestion des eaux pluviales. Dans la mesure où la serre est un dispositif architectural partagé, la responsabilité des eaux pluviales qui en découle le devient également. Au-delà d'un problème à solutionner, le projet prend le parti de considérer l'eau pluviale dans ce qu'elle peut apporter de positif et se met en relation avec les pratiques vertes des seniors. Ses bienfaits peuvent être nombreux : récupération et réutilisation de l'eau à l'usage sanitaire ou d'arrosage, drainage du sol... La récupération des eaux de pluie peut permettre la régulation climatique de la serre et offrir une source de rafraîchissement. Cette idée se rapproche de l'image du puits ou du lavoir du village qui étaient autrefois des lieux d'intense sociabilité et une ressource partagée.

Les descentes des eaux pluviales sont positionnées en limite ouest de la serre (point bas) et au milieu afin de répartir les écoulements. Les descentes centrales donnent lieu à une mise en scène et une animation de l'espace partagé : du lavoir à la laverie. Le projet joue avec l'image contemporaine du lavoir par l'aménagement d'un bassin d'agrément ombragé associé à un banc qui apporte un lieu de rafraîchissement et d'échange. Une fontaine est mise en place en regard de ce bassin et permet de se servir d'eau de pluie notamment pour l'arrosage des plantes de la serre. Ces éléments se mettent en lien avec l'espace de laverie collective. Il se compose d'une salle des machines « à laver » et d'un espace de séchage toute hauteur avec des séchoirs suspendus. Cette séquence centrale s'articule perpendiculairement à la serre qu'elle met en relation avec son contexte par la porosité vers les cœurs d'îlots.

« Avant que le printemps se fasse automne
Que l'on s'éloigne de la rive
On scratchera du gramophone
Quelques ritournelles caraïbes
On s'épuisera sur le dancefloor
En de petits pas économes
Tant que sera levé le store
Nos palpitations seront métronomes »

Paroles de Gaël FAYE, *Chalouper*, album *Lundi Méchant*, 2020.

III.3. LA CITE OUVRIERE REPENSEE COMME SUPPORT DE RECOMPOSITION ET DE MUTUALISATION.

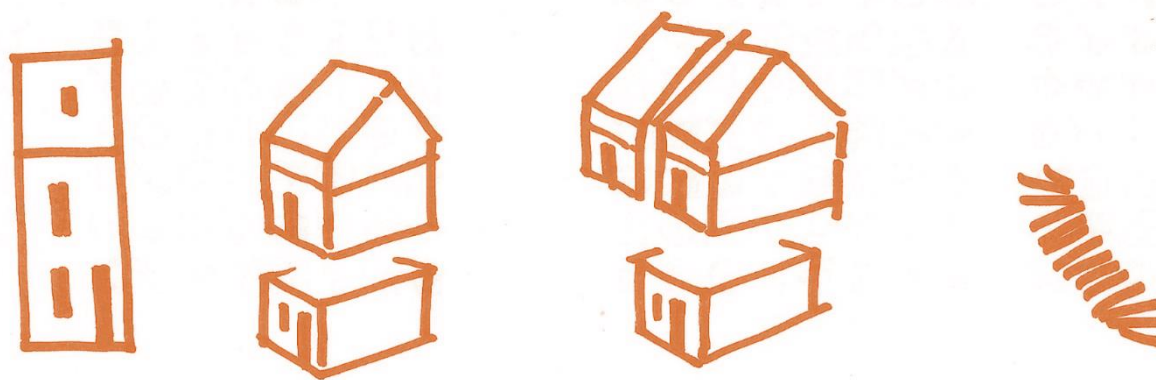
À cette étape, le projet s'intéresse à la typologie de la maison ouvrière et à sa mutabilité dans le temps pour répondre à la question du vieillissement. Notre enquête de terrain a mis en lumière une interdépendance forte entre les logements et l'espace public organisé par la cité. D'autre part, l'une des limites de cette typologie se traduit par la présence des espaces de nuit à l'étage.

Notre exploration fait l'hypothèse que l'organisation spatiale et le type même de la cité ouvrière peut devenir support d'une recomposition des logements en hauteur vers des logement de plain-pied, plus à même de répondre à l'avancée en âge. À partir de cette division et mise en partage, le projet interroge la mutualisation des espaces et des usages.

III.3.1. Une recomposition de la maison ouvrière pour une partition intergénérationnelle.

Avec le temps, les maisons ouvrières sont devenues inadaptées pour bien des raisons. Construites de manière élémentaire pour des familles, peu ou pas isolées et ne tenant pas compte du coût de l'énergie, aujourd'hui, les maisons de la Cité Strock sont habitées principalement par des personnes âgées vivant seules. Dans quelques cas, elles sont divisées sommairement en chambres d'étudiants. Cet investissement partiel et ces nouveaux usages posent la question d'une actualisation et d'une recomposition de la typologie ouvrière au regard du phénomène de vieillissement et de la demande de liens sociaux.

Schéma de recomposition
horizontale.



A. REACTUALISER LA MAISON OUVRIERE AU REGARD DU VIEILLISSEMENT : VERS UN LOGEMENT EVOLUTIF

L'enquête de terrain a mis en évidence que la typologie de maisons ouvrières est peu adaptée à l'avancée en âge. En effet, spatialement, le vieillissement est marqué par l'occupation quasi-exclusive des espaces de rez-de-chaussée et le délaissement des étages. Les escaliers et l'entretien du logement deviennent une difficulté dans le quotidien. À ces éléments, se conjugue la fragilité énergétique d'un bâti vétuste et énergivore.

La proposition architecturale s'appuie donc sur la transformation des usages et des besoins des personnes âgées pour proposer une recomposition des logements ouvriers à l'horizontale. Cette transformation va au-delà de la création d'une chambre en rez-de-chaussée et explore les possibilités de recomposition et de mutabilité de la typologie ouvrière en deux logements indépendants l'un au-dessus de l'autre.

D'une part, un appartement en plain-pied destiné prioritairement aux séniors et aux personnes à mobilité réduite, et d'autre part un appartement indépendant à l'étage. Compte tenu de l'exiguïté des parcelles, la proposition architecturale envisage la possibilité de composer sur double ou triple trames horizontales ou verticales. Cette composition pourra faciliter les échanges de services et l'intergénérationnalité. Elle a pour effet de densifier globalement l'ensemble de la Cité.

Plan R0 Projet
Circulations verticales.



B. LE PERENNE : DISPOSITIFS DE CONNECTIONS VERTICALES.

Cette nouvelle composition pose la question : **comment desservir les logements situés aux étages et conserver l'autonomie de chacun des logements ?**

Compte tenu de la justesse des maisons ouvrières, le projet propose une externalisation et une mutualisation des escaliers à l'échelle de la Cité. Pour expérimenter les solutions de connexions verticales, nous avons dans un premier temps **exploré la mise en place d'escaliers** au sein de la serre. Ces hypothèses n'ont pas été retenues du fait de l'exiguïté de la rue et la gêne spatiale occasionnée.

Finalement, a été retenue la solution d'implanter les circulations verticales **au sein d'espaces libérés par la recomposition des logements**. Ce choix se justifie aussi par le caractère pérenne de ces installations et l'aspect réglementaire. Le projet organise ces **circulations de manière homogène en trois lieux** : l'escalier central, l'extrémité Ouest et l'extrémité Est.

De cette solution, découle directement la création de coursives horizontales permettant de relier ces dessertes à l'entrée de chaque logement.

Plan R+1 Projet
Les coursives.



C. LE FLEXIBLE : DISPOSITIFS DE CONNEXIONS HORIZONTALES PAR COURSIVES MOBILES.

Dans le cadre de l'aménagement des connexions horizontales, le projet propose **la mise en place d'une coursive principale** le long des bâtiments Sud et de coursives transversales secondaires reliant depuis cette dernière les logements des étages Nord.

Le choix d'implantation de ces coursives s'appuie sur le fait **d'optimiser la luminosité intérieure** des logements et découle de leur orientation, leur typologie et des besoins des usagers.

La **mobilité des coursives transversales répond à la mutabilité des typologies** et de l'aménagement des logements. Techniquement, elle est permise par la mise en place d'un support linéaire d'accrochage le long des façades. Sur ce support peuvent être **fixées les dispositifs de franchissement** transversal. Ce support s'inscrit dans la modénature initiale des façades et se met en relation avec les éléments de corniches.

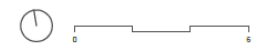
Afin d'avoir une cohérence d'ensemble, ces coursives seront réalisées en bois et surmontées de dalles de verre. Les garde-corps seront grillagés pour laisser circuler la lumière et permettre l'accrochage de plantes.

Les coursives se mettent en relation avec la structure de la serre. En effet, **la largeur de la coursive principale** correspond au point haut de la ferme et **les coursives transversales répondent au rampant principal** côté Nord. Ce parallèle nous permet **d'utiliser la charpente pour supporter les coursives** en suspentes.

III.3.2. Une mutualisation soutien de nouveaux usages et d'interdépendance.

La densification a libéré de l'espace qui a permis de créer les connexions. Elle permet aussi de créer des communs et de nouveaux usages

Plan R0 Projet
Espaces Communs.



A. LIBERER LES LOGEMENTS PAR DE NOUVEAUX LIEUX COMMUNS ET OFFRIR DE NOUVEAUX SERVICES.

Dans un troisième temps, nous proposons de questionner les usages du logement. Quels usages alloués au logement peuvent être mutualisés ? Cette externalisation de fonctions peut être bénéfique et d'autant plus importante pour les maisons ouvrières qui présentent une surface réduite.

Elle offre l'opportunité d'imaginer de nouveaux usages qui, s'ils étaient impossibles à mettre en place à l'échelle individuelle, peuvent parfois être rendu possible et se concrétiser à l'échelle de la rue. En partant des observations et récits de terrain, il apparaît judicieux de proposer :

- Un espace solidaire (foyer et cuisine commune) qui renforce la sociabilité et la santé des personnes.
- Des locaux destinés au stockage des déchets, pour des raisons de circulation et de confort visuel, sonore et olfactif.
- Un espace de laverie : service qui permet les rencontres spontanées et le lien social. Il améliore les conditions acoustiques des logements.
- Des chambres d'invités, condition sine qua non pour l'adhésion des seniors à la recomposition de leur logement.
- Un local vélos.

Un certain nombre d'autres mutualisations ont été imaginées (bricothèque...) mais jugées moins essentielles.

Compte tenu de l'ensemble des services communs et de services partagés, il apparaît judicieux de concevoir une conciergerie qui va avoir un rôle de coordination, d'animation et d'attention aux usagers notamment seniors. Il s'agit d'une personne-ressource dont la présence peut rassurer les aînés.

Plan R+1 Projet
Espaces Communs.



B. LA GOUVERNANCE DU PARTAGEE, LA RESPONSABILITE COMMUNE.

Cette nouvelle manière de vivre induit le partage et la responsabilisation. Une possibilité serait de constituer un collectif d'habitants pour rédiger la charte du « bien-vivre ensemble » et s'assurer de son application.

Une assemblée d'habitants dans le cas d'une résidence multipropriétaires ou une assemblée de locataires chapotée par un bailleur social.

Les sujets traités pourraient être : l'aménagement, la gestion des parties communes

La porte Ouest s'inscrit comme le relais d'information avec la conciergerie.

*« Elles me reviennent, les années folles
Quand on mourrait seulement de rire
Oh, rappelle-toi du malecón
Le clapotis de nos souvenirs
Un jour viendra cette ritournelle
Quand ma voix se sera envolée
Je te supplie en souvenir d'elle
De continuer à chalouper »*

Paroles de Gaël FAYE, *Chalouper*, album *Lundi Méchant*, 2020.

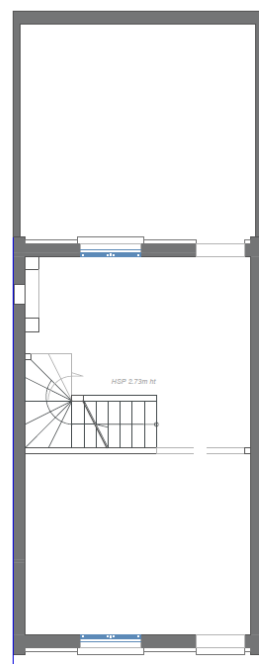
III.4. LA MAISON OUVRIERE DANS UN CONTINUUM DE VIE.

Faire évoluer la maison ouvrière dans le temps.

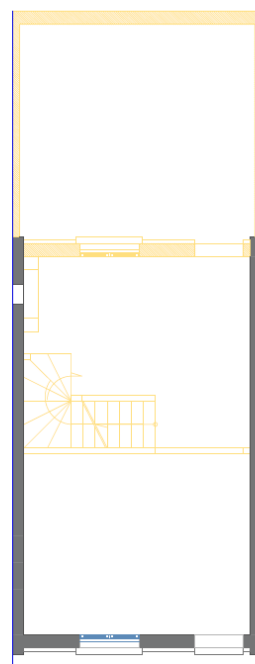
III.4.1. Un modèle ouvert à l'appropriation.

Cette nouvelle partie du projet explore la composition d'un modèle ouvert à l'appropriation des maisons ouvrières du Passage Strock. Elle se développe par la création d'un plan d'aménagement commun à l'ensemble des nouveaux appartements. Cette base permet de penser à la fois une typologie élémentaire et les combinaisons verticales et transversales qu'elle offre par assemblages. Comme un puzzle, le projet offre une base commune et flexible à différents scénarios de vie. Nous ferons la démonstration de ce modèle à travers des propositions de logements pour les cinq seniors interviewés.

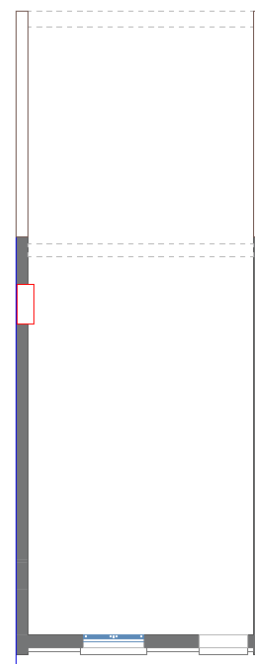
Principe commun
d'aménagement des
appartements.



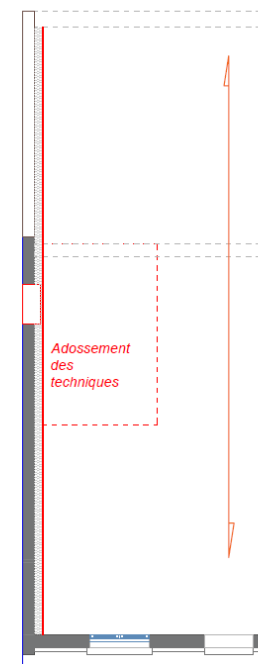
Existant



1. Démolitions et mise à nu



2. Ossature technique
et volume capable



3. Plan de principe
d'aménagement commun

DEMARCHE D'AMENAGEMENT



A. UNE BASE D'AMENAGEMENT COMMUNE ET COMBINABLE.

Pour aménager les appartements, nous avons dans un premier temps défini les règles du jeu à suivre. Celles-ci ont pour objectif de créer des principes communs à l'ensemble des appartements. Ils permettent une cohérence générale à la fois organisationnelle et constructive. Cette démarche s'inscrit dans la continuité constructive des maisons et de la cité ouvrière, bâties suivant un modèle standardisé. Elle permet d'apporter une vision globale au projet. Notre analyse architecturale a révélé des vulnérabilités spatiales et constructives partagées entre les logements de la cité. Ce constat entre en cohérence avec la facture identique des ouvrages et on peut ambitionner de corriger ces fragilités par une intervention commune sur le bâti.

Enfin, ces choix sont argumentés par la volonté de créer un volume capable et combinatoire.

Dans un premier temps, nous avons réalisé le choix des éléments de départ ou la définition du terrain de jeu. Le choix de ce qui est présent pour faire le projet a été arrêté sur :

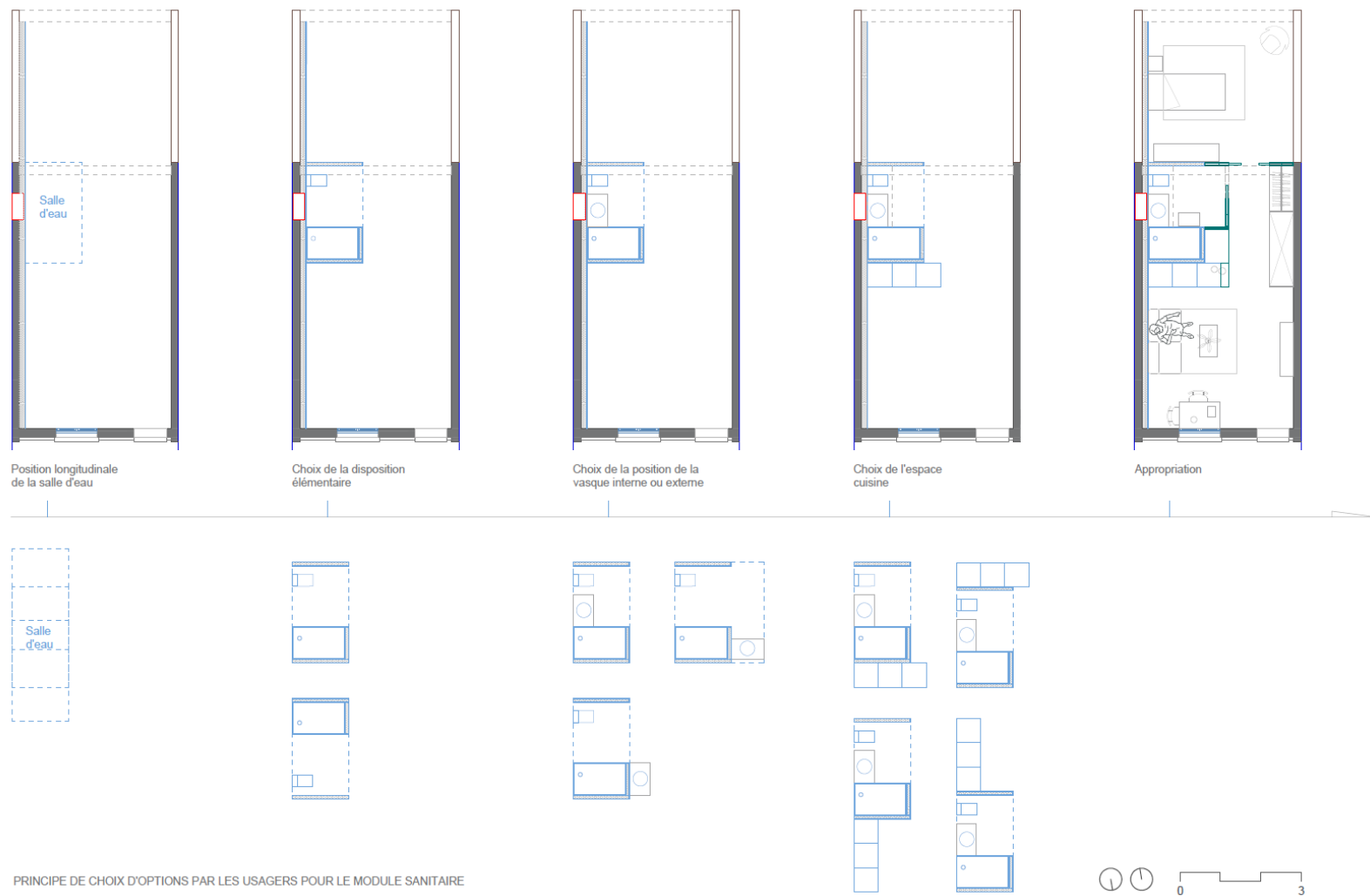
- Conserver des façades brique coté serre et réaliser le minimum de modification pour garder l'esprit d'origine du lieu ainsi que la composition des façades. Ce maintien s'appuie sur l'attachement des habitants à la brique de façade. Enfin, la présence de la serre assure le rôle de tampon thermique.
- Conserver les murs de refends à l'exception de la partie pignon sur comble. Le projet souhaite conserver ces murs dans leur intégrité ainsi aucun percement ne sera réalisé à ce niveau.
- Supprimer totalement les extensions et les façades arrière existantes pour y construire de nouvelles extensions. Elles constituent pour le moment des passoires thermiques et sont difficilement valorisables sans démolition.
- Supprimer les éléments de circulation existants : les escaliers intérieurs vers les étages et la cave. Les circulations entre étages seront supportées par la serre. Les caves sont supprimées dans la mesure où elles sont inondables et non utilisées par les seniors déjà actuellement. Ce choix permet un gain de surface intérieure pour l'aménagement (la suppression simple de l'ensemble des escaliers intérieurs permet un gain de 160 m²).

Dans un deuxième temps, le projet propose la mise en place d'une logique d'aménagement pour la composition des appartements. Elle se décline comme suit :

- La création d'une ossature technique centrale à laquelle il sera possible d'adosser les espaces qui requièrent de la technique. Elle s'installe au cœur du bâti principal et s'appuie sur la gaine de cheminée.
- Le ménagement des circulations dans la continuité de la porte d'entrée et parallèlement au refend. L'objectif est de laisser la possibilité de reconnecter verticalement les appartements.
- La mise en place d'un doublage isolant le long du mur de l'ossature technique. Permettant de réduire l'isolation à un seul mur mitoyen par logement et de conserver éventuellement le mur coté circulation en briques apparentes.

Une fois rassemblés ces principes donnent lieu à un plan d'aménagement. Mais au-delà de ce plan, le projet explore les possibilités combinatoires de ce modèle. Puisque les espaces de circulation se superposent verticalement et l'implantation des espaces de technique est prédéterminée, il est ainsi possible d'imaginer ou d'anticiper des combinaisons horizontales (sur double trame ou triple trame) et verticales (simplex, duplex, triplex) ainsi que le croisement de ces combinaisons. Se créent alors des couples d'appartements, des interrelations potentielles entre les logements qui pourront se mettre en relation avec les besoins réciproques et évolutifs des usagers. Ces principes de prime abord contraignants offrent finalement aux habitants une grande liberté d'appropriation puisque ce modèle ouvre une multiplicité de combinatoires. Il ne s'agit plus alors de quitter son logement pour s'adapter à de nouveaux besoins, mais de faire le choix de le diviser, l'agrandir, le connecter, tout en conservant son chez-soi...

Choix d'options par les usagers dans la conception du module sanitaire.

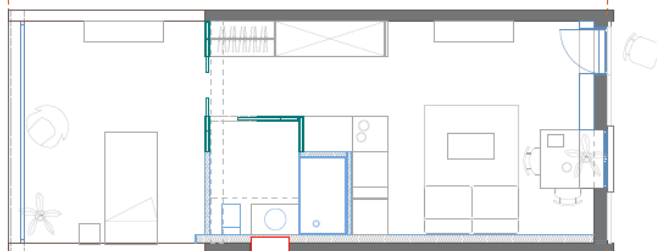


Pour aller plus loin dans l'adaptabilité, la recherche s'est portée sur le dessin d'un module de salle d'eau minimal flexible. Nous prenons le cas le plus simple d'un appartement sur trame simple en rez-de-chaussée pour exposer le principe de ce module et les choix d'options qu'il propose.

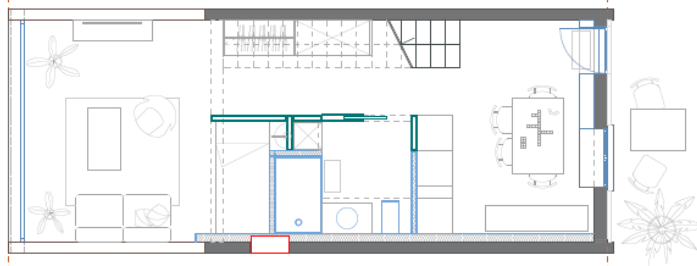
Ce module permet d'inclure l'usager dans le choix des aménagements (et réaménagements) selon ses besoins et dans le temps. Notamment ouvert à la transformation en module d'eau pour personnes à mobilité réduite. Le module de base est constitué d'éléments fixes : positionnement du sanitaire, de la douche, d'attentes de plomberies. Ce module est directement connecté à l'ossature technique (permettant de gérer au mieux les connections sanitaires) et implanté de manière centrale afin de dessiner deux espaces similaires et éclairé naturellement. Le projet propose un module élémentaire ouvert et constitué de parois placoplâtre. À partir de ce dernier, il est possible de décliner une série d'aménagements. L'aménagement final, mais aucunement définitif, de ce module sera réalisé par l'ajout de parois menuisées et offre un ensemble de possibilités pour répondre aux besoins évolutifs des seniors et moins âgés.

Ces options constituent une sorte de catalogue de propositions. Elles se déclinent en plusieurs choix consécutifs allant du sens de répartition des éléments à celui de la position de la cuisine ou l'agencement de la pièce d'eau : espace sanitaire séparé ou intégré, vasque intérieure ou coiffeuse extérieure, installation pour l'usage des personnes à mobilité réduite... L'objectif est de pouvoir proposer ces options à l'habitant pour qu'il réalise un choix personnel. Enfin, de donner la possibilité de faire évoluer ce module dans le temps en fonction de la vie des personnes et du logement. Cette expérimentation est inspirée de la démarche des architectes barcelonais Lacol Architectura pour la création de l'habitat coopératif La Borda à Barcelone. Elle diffère cependant par le plan du module qui dans notre cas intègre la possibilité d'un module sanitaire PMR dès le départ. L'évolutivité de ce module évite de fixer l'aménagement de manière totalement pérenne. Il intègre une réversibilité.

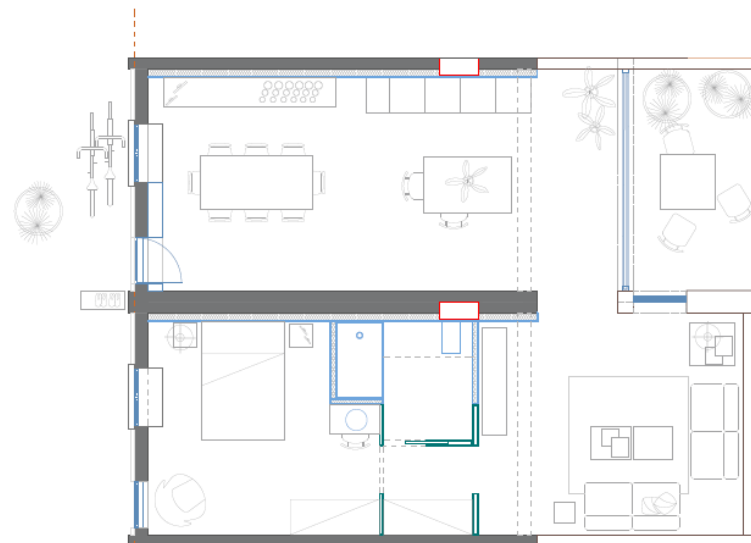
Aménagements des appartements des séniors rencontrés.



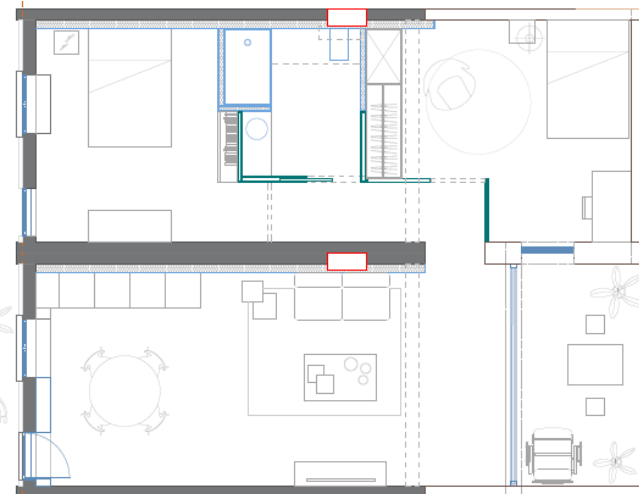
Chez Mireille
Plan Simplex S/N Simple Trame (Studio 32m²)



Chez Marie-Claudine
Plan Simplex S/N Simple Trame (Studio 32m²)



Chez France & Marcel
Plan Simplex N/S Double Trame (T3 60m²)



Chez Valéry & Hervé
Plan Simplex N/S Double Trame (T3 60m²)



B. UN JEU DE COMPOSITION FLEXIBLE QUI S'ADAPTE AUX SCENARII DE VIE.

Les principes et les cartes distribuées, la recherche explore leur mise en application à travers un logement désirable pour les cinq personnes interviewées. Cette scénarisation a donné lieu à des typologies singulières. L'intérêt de cette démarche architecturale est d'intégrer les usagers à la conception de leur logement. Dans une certaine mesure, elle participe à une encapacitation de la personne et à son implication dans le projet global.

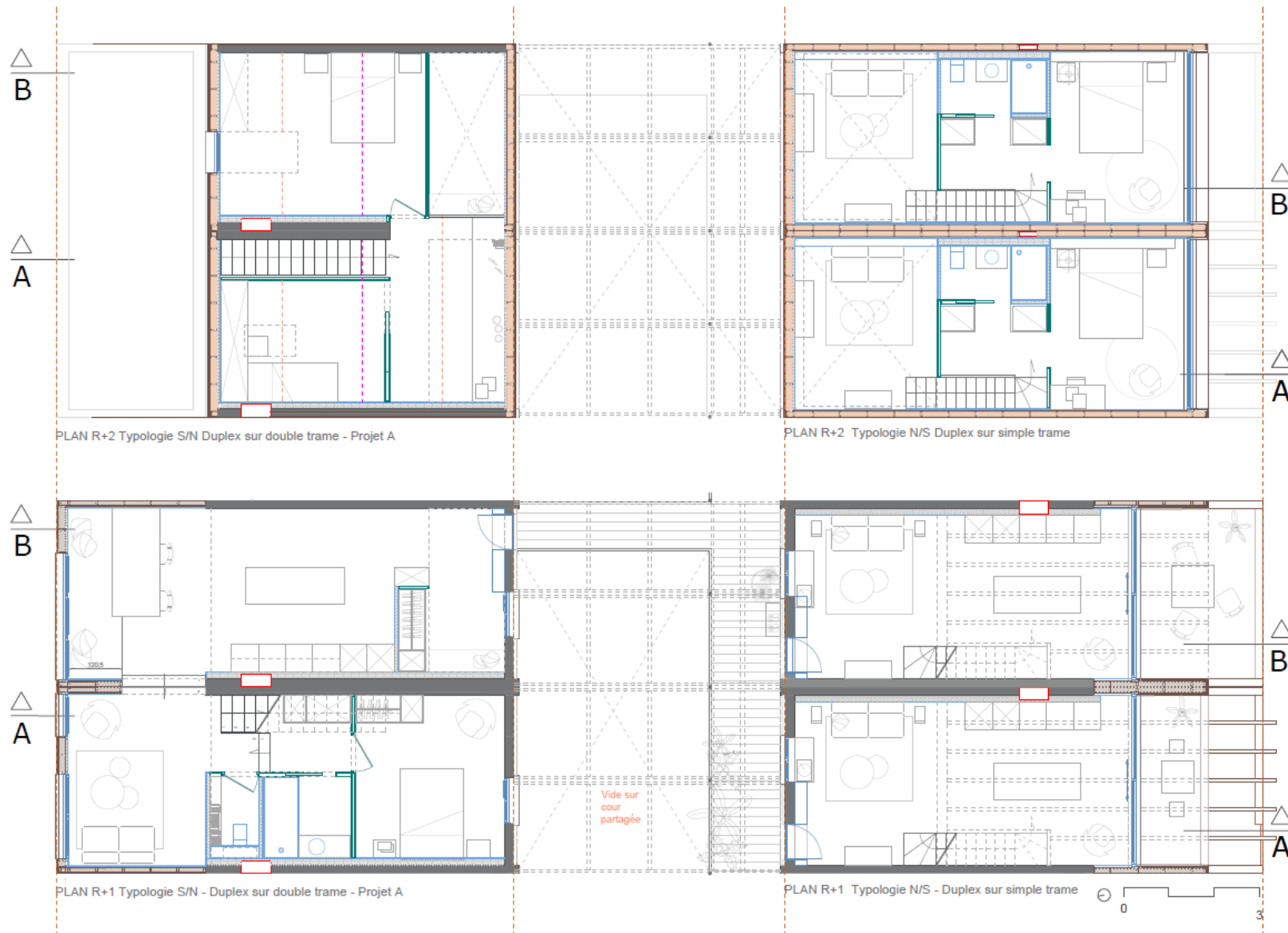
Le nouvel appartement de Mireille est orienté Sud-Nord comme son logement actuel et composé d'une simple trame en rez-de-chaussée. On a privilégié l'installation des espaces de vie côté serre pour répondre à sa demande de lien social.

Le nouvel appartement de France & Marcel est composé de deux trames Nord/Sud en rez-de-chaussée. La cuisine, espace principal de leur organisation de vie est disposé comme l'espace pivot qui articule des différents espaces de vie : salle à manger (de représentation sur serre), jardin d'hiver, terrasse et Salon. Depuis cet espace, le module de salle d'eau crée un sas vers la chambre.

Le nouvel appartement de Valéry & Hervé est organisé sur une double trame Nord/Sud en rez-de-chaussée. La cuisine, espace des rencontres amicales, est directement accessible depuis la serre et ouvre sur un espace de vie continu. La seconde trame accueille les espaces de nuit. On a recherché une fluidité d'espace compte tenu des difficultés mobilité d'Hervé.

Le nouvel appartement de Marie-Claudine est organisé sur une simple trame Sud/Nord en rez-de-chaussée. Il est organisé de manière duale avec coté serre l'espace de convivialité (cuisine, table de jeu...) et coté parc, l'espace de nuit et de repos avec vue sur le parc paysager. L'espace de sociabilité peut s'étendre dans la serre où installer quelques chaises. Dans le cas de Marie-Claudine, il est possible d'envisager de reconnecter le rez-de-chaussée avec l'étage dans le cas où son fils et sa famille souhaiteraient investir le logement de l'étage.

Aménagement des appartements des étages.



Bien que les possibilités soient en réalité bien plus larges et multiples, dans une démarche de simplification du projet et de la recherche, nous avons choisi de partir de ces quatre typologies pour les séniors afin d'établir l'aménagement global de la cité Strock.

Dans l'idée, il serait nécessaire d'étendre cette démarche à tous les habitants du Passage Strock afin d'arriver à un plan général et singulier. L'architecte a dans cette situation un rôle de mise en cohérence et de médiation afin d'arriver à une composition générale ouverte et désirable pour chacun.

Il faut aussi imaginer que le projet continue à évoluer sans l'architecte et dans le temps long. Une évolution spontanée où les appartements peuvent être échangés, divisés, réunis pour s'adapter aux scénarios de vie, aux changements de personnes... Au regard du vieillissement, il faut penser au départ et au renouveau.

En parallèle de ces quatre typologies, deux typologies supplémentaires ont été imaginées pour exemplariser les possibilités d'aménagements des étages : une familiale et une de couple (ou étudiante).

La typologie de couple s'organise sur une simple trame Orientée N/S en duplex. Elle aménage des espaces de vie continus de la coursive principale à une terrasse extérieure et des espaces de nuit en mezzanine.

L'appartement familial sur double trame en duplex orientées S/N s'organise de manière flexible en fonction de la répartition des espaces de nuit et de vie voulus. Dans tous les cas, les chambres situées au niveau inférieur peuvent profiter d'une mise à distance de l'espace public par le dégagement de la coursive.

Dans la situation d'une famille avec une personne à mobilité réduite, il serait possible de combiner trois trames de rez-de-chaussée suivant l'aménagement de France & Marcel et de l'agrémenter d'une trame d'espace de nuit.

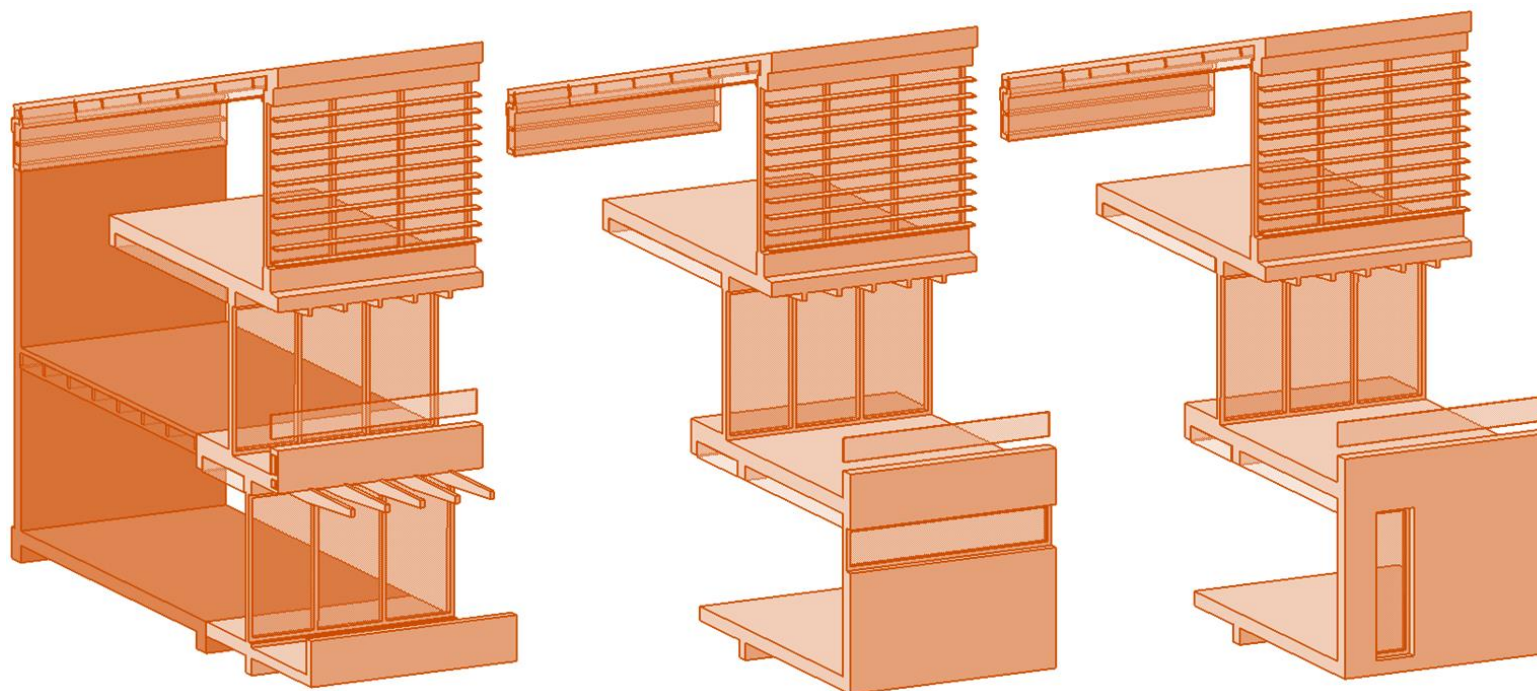
III.4.2. Des variations dans un dessin d'ensemble.

Dans la continuité de la démarche de standardisation qui a donné lieu aux cités ouvrières, le projet propose de concevoir les extensions des logements à partir de modules préfabriqués. Les modules sont conçus comme des plugs qui s'assemblent à l'existant. Cette logique constructive permet une optimisation du procédé de fabrication et de mise en œuvre (montage en kit, mise en œuvre par grue...). Les extensions imaginées ont un sens de portée longitudinal à l'inverse du bâti existant.

À cette standardisation, nous introduisons une forme de personnalisation par la création de modules variés. Ils sont conçus en ossature bois et se déclinent sous la forme d'un catalogue de possibilités. À l'image de panneaux composants, ils développent des qualités spatiales et d'usage différencié. Le projet offre l'opportunité aux habitants de construire leurs logements et d'aménager leurs espaces en fonction de leur manière de vivre.

À partir du plan d'aménagement général, les extensions ou modules préfabriqués se déclinent selon leur orientation Nord/Sud et Sud/Nord ainsi que par les qualités spatiales recherchées et des possibilités d'appropriation intérieure.

Modules préfabriqués
pour la façade Sud.



Combinaison S1

Espace Balcon (R1) sur
terrasse (R0).

Combinaison S2

Espace terrasse (R1) sur
espace de nuit (R0).

Combinaison S3

Espace terrasse (R1) sur
espace salon (R0).

A. AMENAGEMENTS DES TYPOLOGIES NORD-SUD.

Profitant de la présence de la coursive large, le projet développe pour les appartements orientés Nord/Sud, et par simplification, une combinaison d'appartements sur double ou triple trame en rez-de-chaussée et simple trame en duplex pour l'étage. Les appartements bas utilisent les scénarios de Valéry & Hervé et de France & Marcel.

Au-delà du plan de principe, l'aménagement de ces appartements est basé sur une ouverture du bâti vers le Sud. Suivant ce principe, le projet déploie des terrasses et pergolas sur cette façade et développe une couverture mono-pente.

Afin de répondre à la variabilité des aménagements en rez-de-chaussée, le projet propose trois modules préfabriqués différents basés sur les usages des espaces placés au Sud :

- Un module ouvert en terrasse
- Un module semi-fermé pour un espace chambre
- Un module semi-fermé pour un espace salon

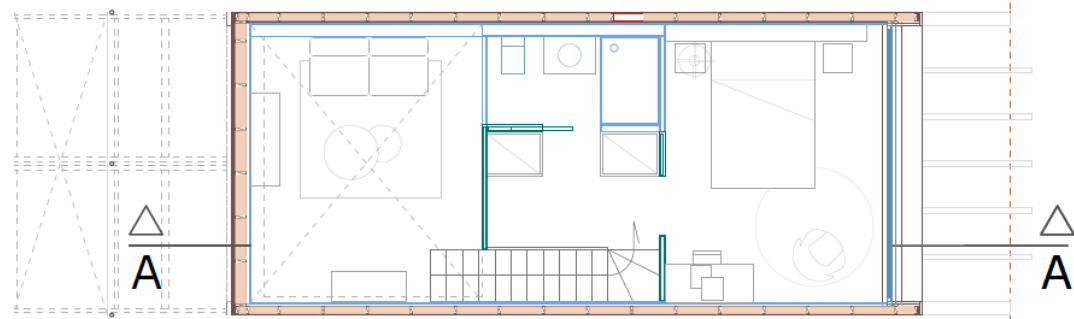
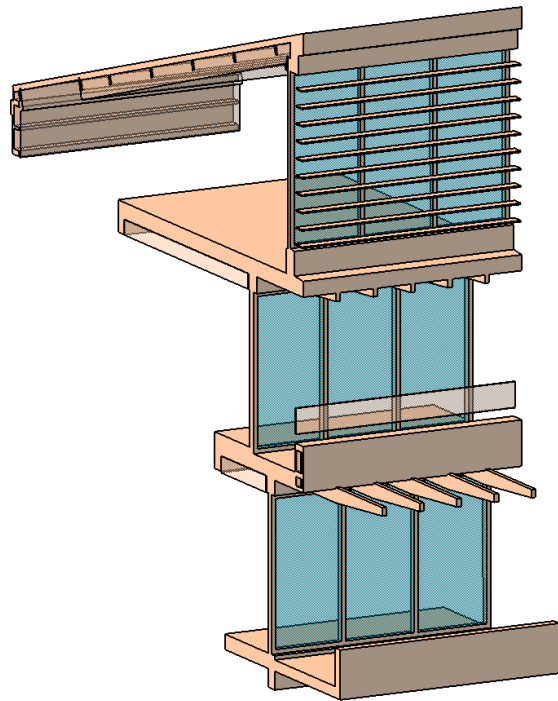
Ces modules de façade en creux génèrent des profondeurs d'espaces variables (intérieurs et extérieurs) et interagissent du bas vers le haut. Les modules semi-fermés en rez-de-chaussée (salon ou chambre) offrent des terrasses profondes aux étages.

Les modules en bois sont conçus avec une portée longitudinale. Pour créer une continuité entre l'intérieur et les terrasses extérieures, le projet prolonge les poutres bois du dedans vers le dehors. Ces poutres composent des pergolas pour protéger les appartements du rez-de-chaussée d'une lumière trop vive. À l'étage, les terrasses en lien avec les espaces de vie sont protégées par l'avancée des volumes de nuit.

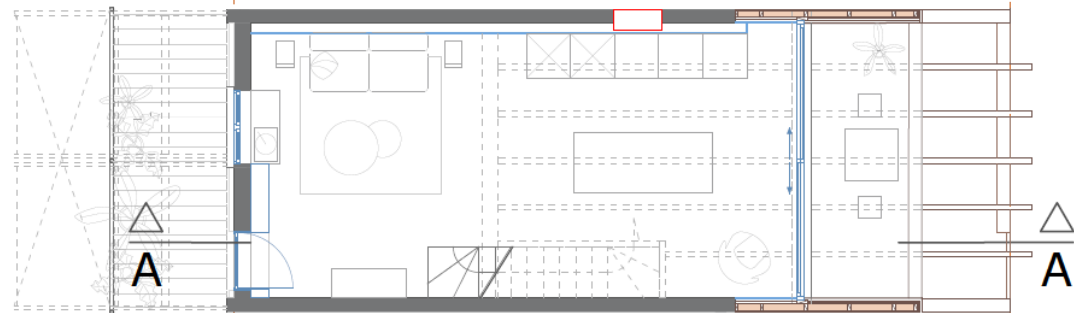
À partir des choix d'aménagements des habitants, les façades peuvent décrire des rythmes variés.

Combinaison S1

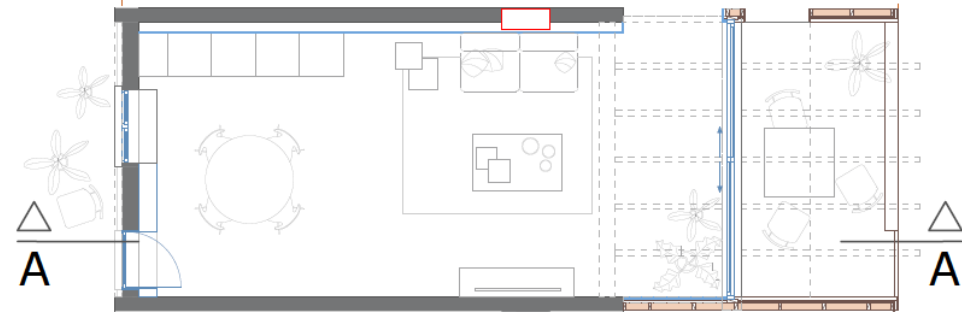
Espace Balcon (R1) sur terrasse (R0).



PLAN R+2 Typologie N/S Duplex sur simple trame

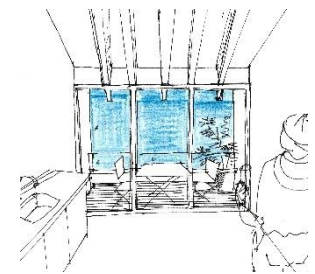
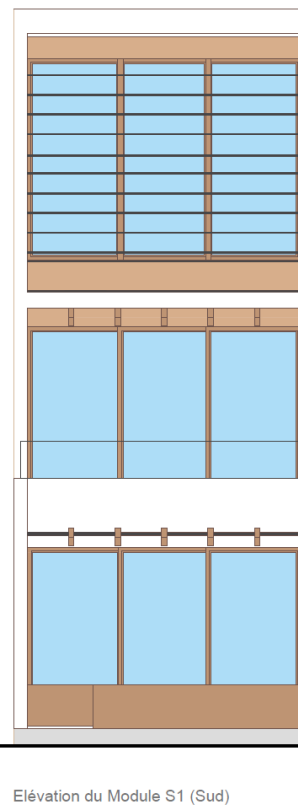
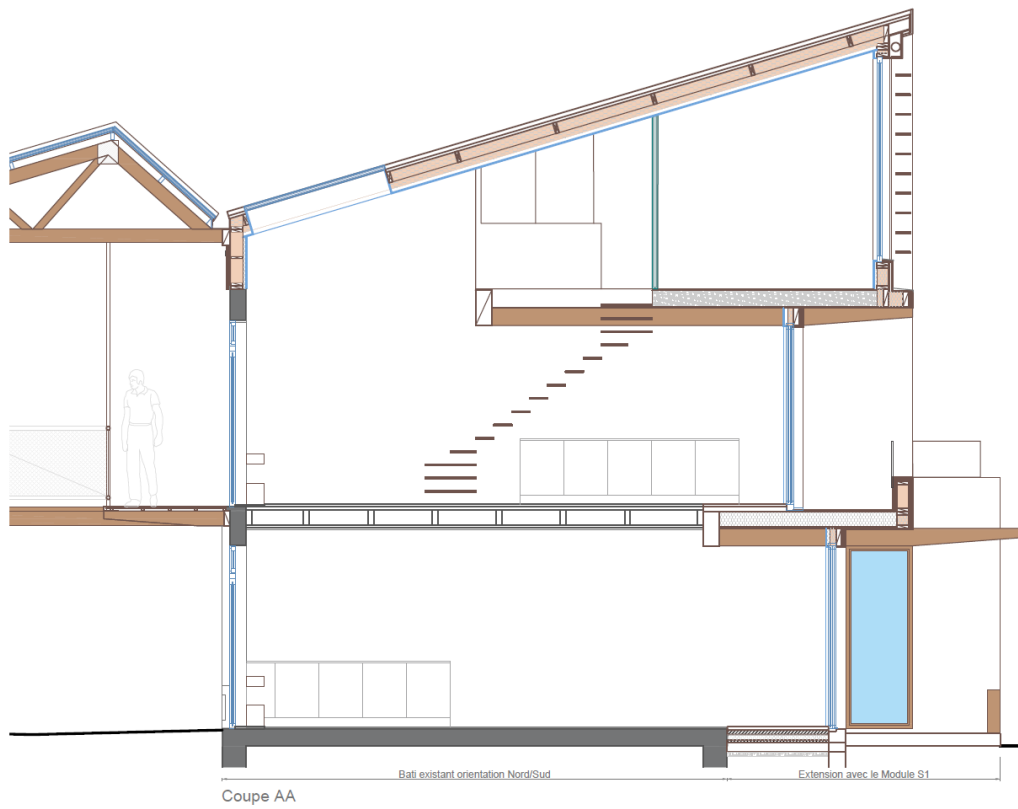


PLAN R+1 Typologie N/S - Duplex sur simple trame

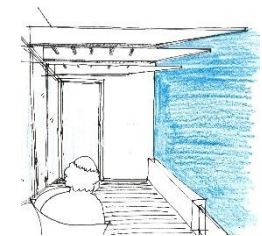


PLAN R0 Typologie N/S Double (T3)





Espaces vie /terrasse (R1).

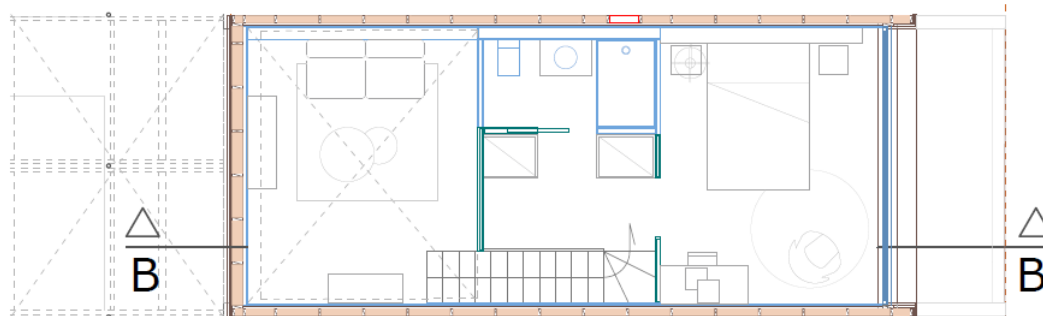
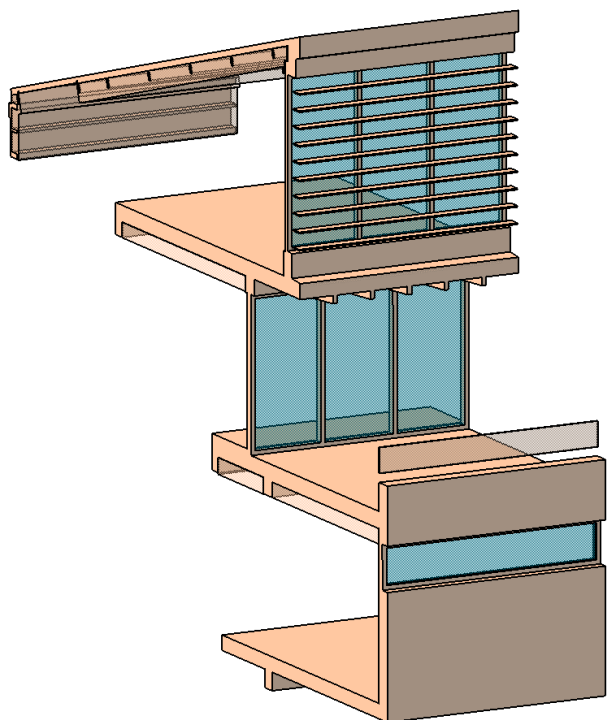


Espace Terrasse (R0).

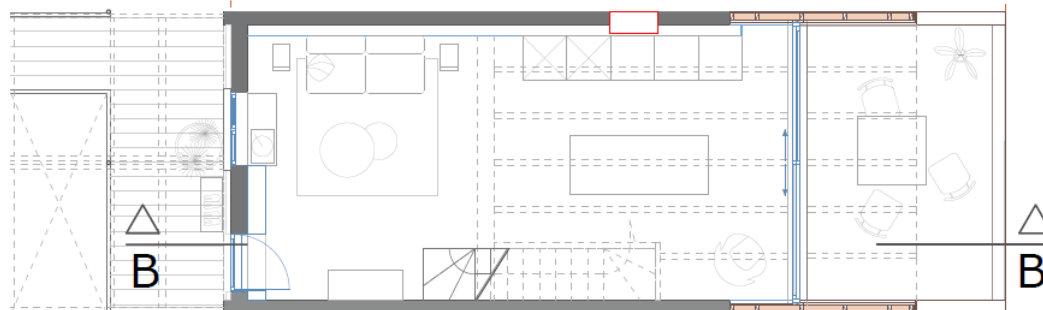
Vues intérieures.

Combinaison S2

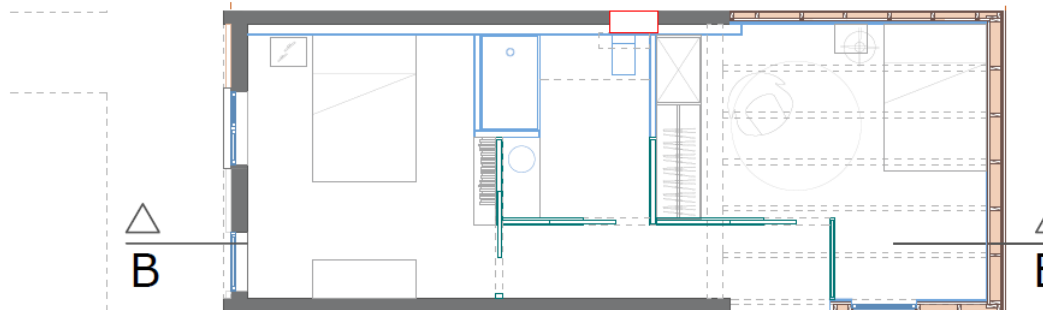
Espace terrasse (R1) sur espace de nuit (R0).



PLAN R+2 Typologie N/S Duplex sur simple frame

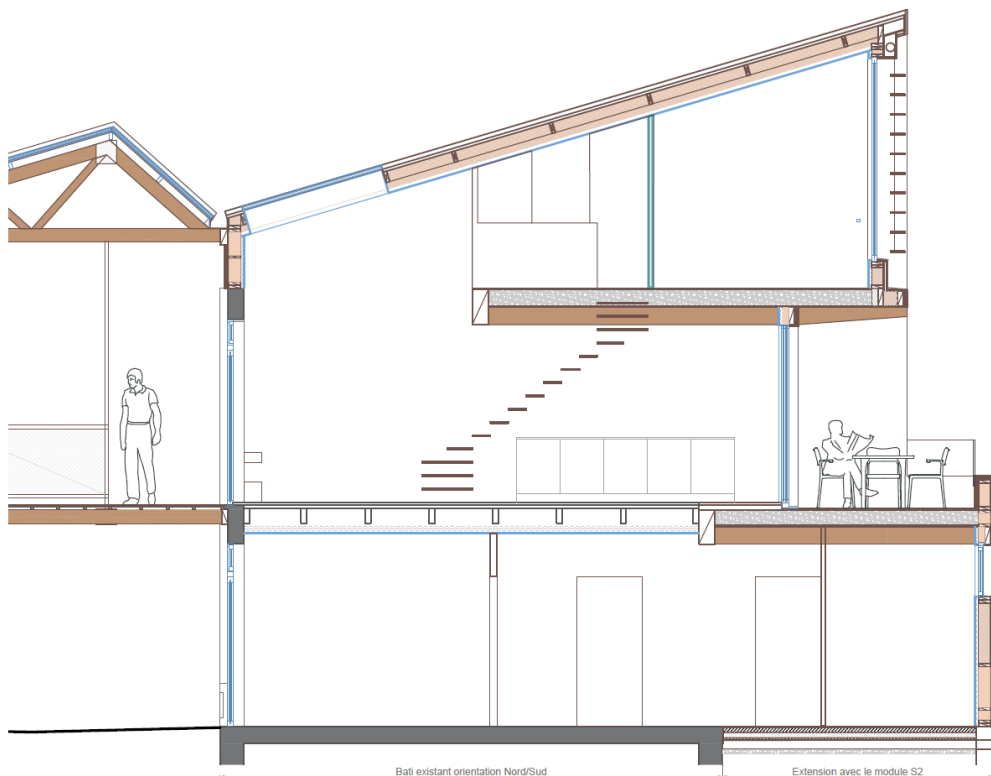


PLAN R+1 Typologie N/S - Duplex sur simple frame

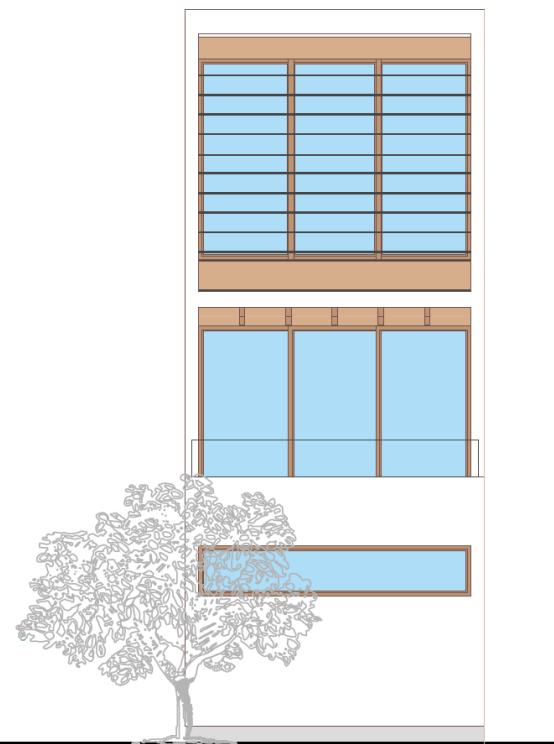


PLAN R0 Typologie N/S Plain-pied Double frame (T3)

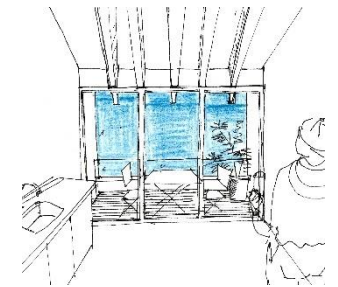




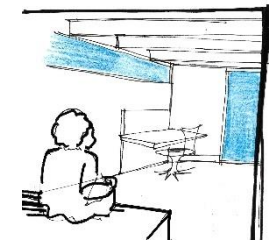
Coupe BB



Élévation du Module S2 (Sud)



Espaces vie /terrace (R1).

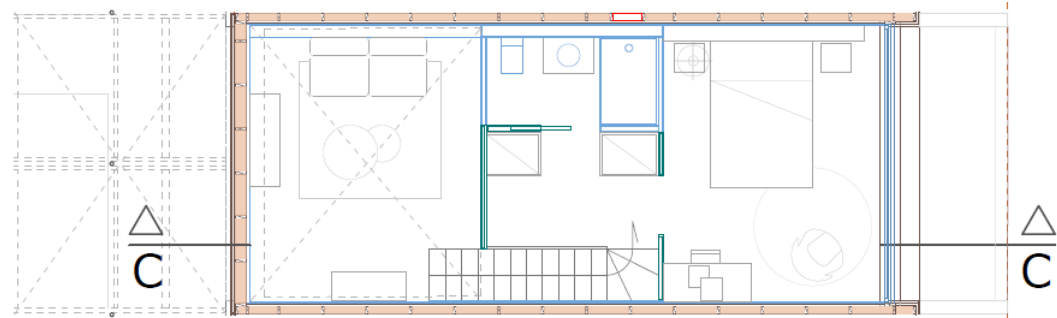
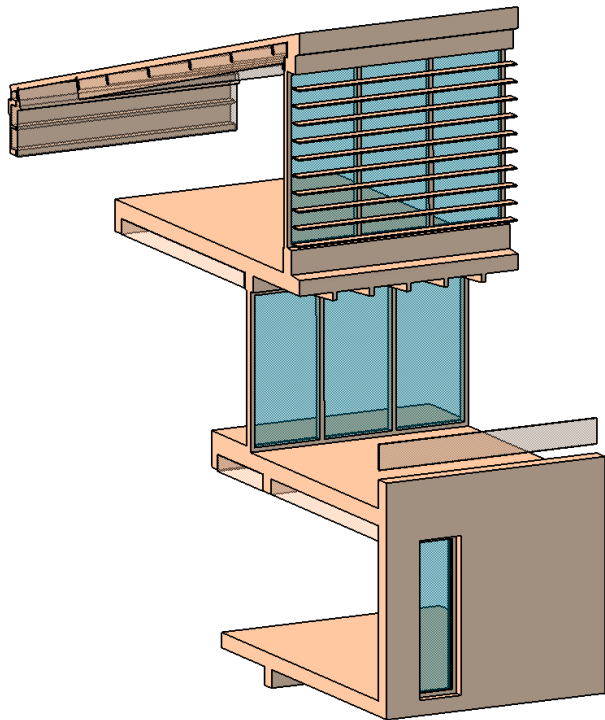


Espace chambre (R0).

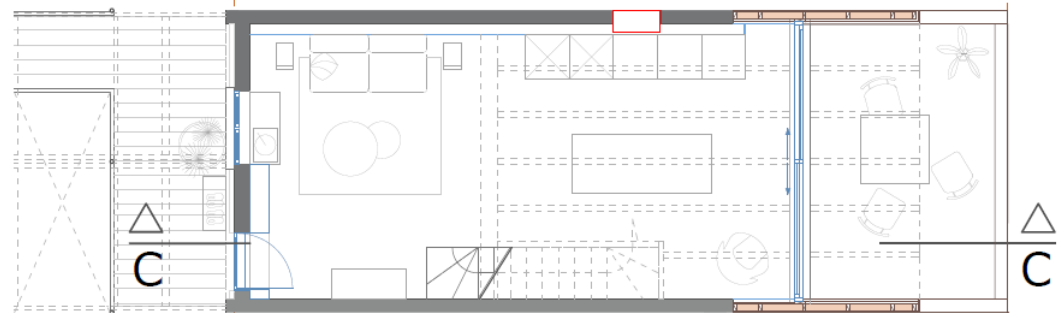
Vues intérieures.

Combinaison S3

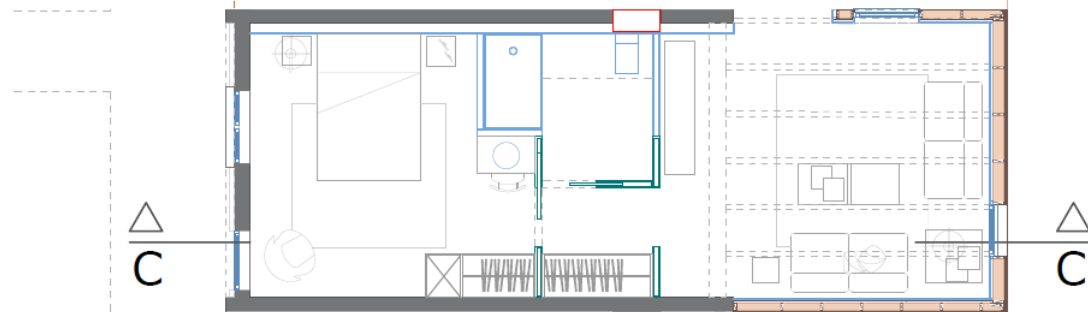
Espace terrasse (R1) sur espace salon (R0).



PLAN R+2 Typologie N/S Duplex sur simple trame

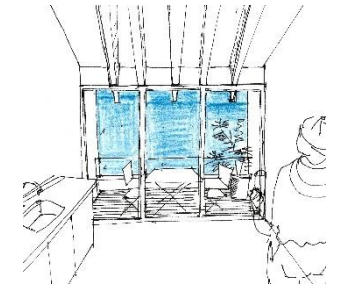
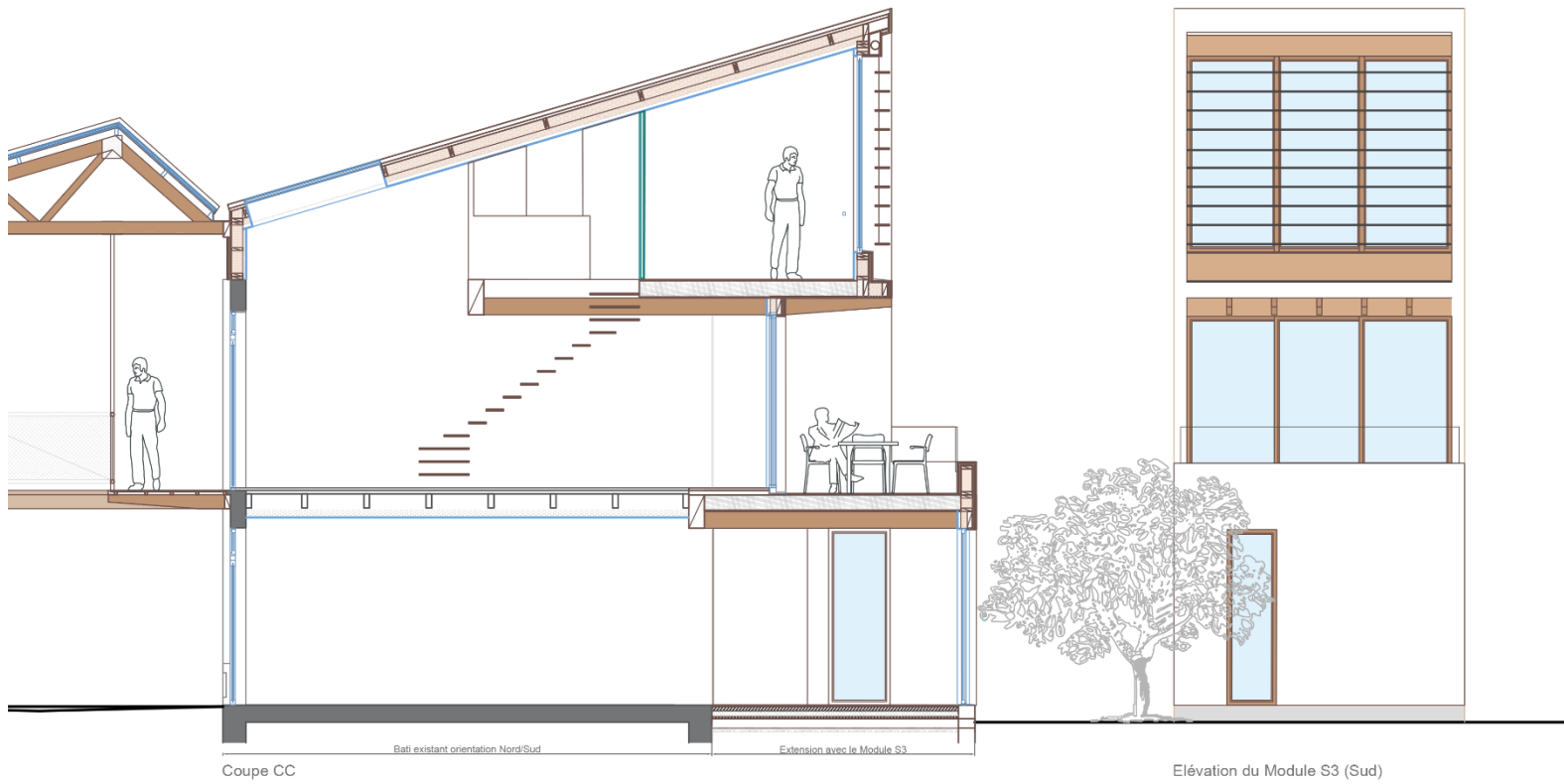


PLAN R+1 Typologie N/S - Duplex sur simple trame

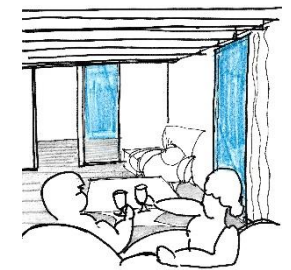


Plan Simplex N/S Double Trame (Couple 60m²)



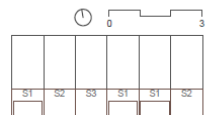
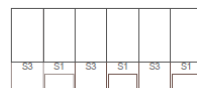
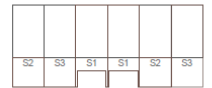
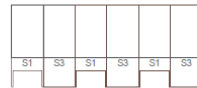


Espaces vie /terrasse (R1).

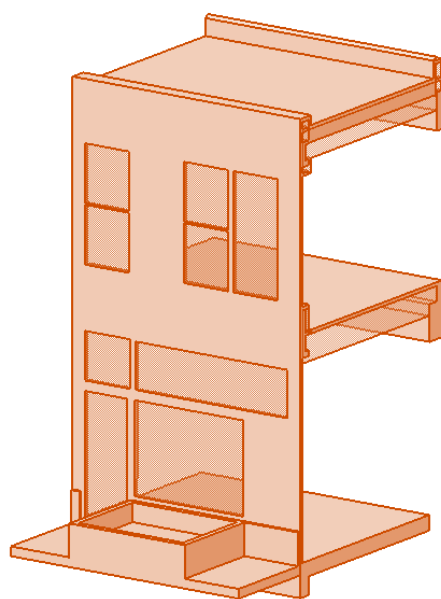


Espace salon (R0).
Vues intérieures.

Quelques exemples
de rythmes en
élévation Sud.

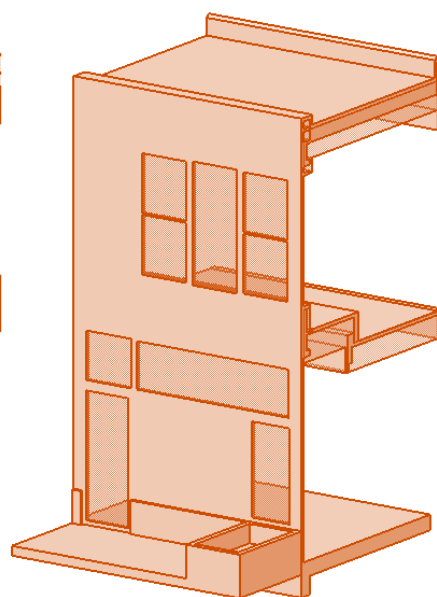


Modules préfabriqués
pour la façade Nord.



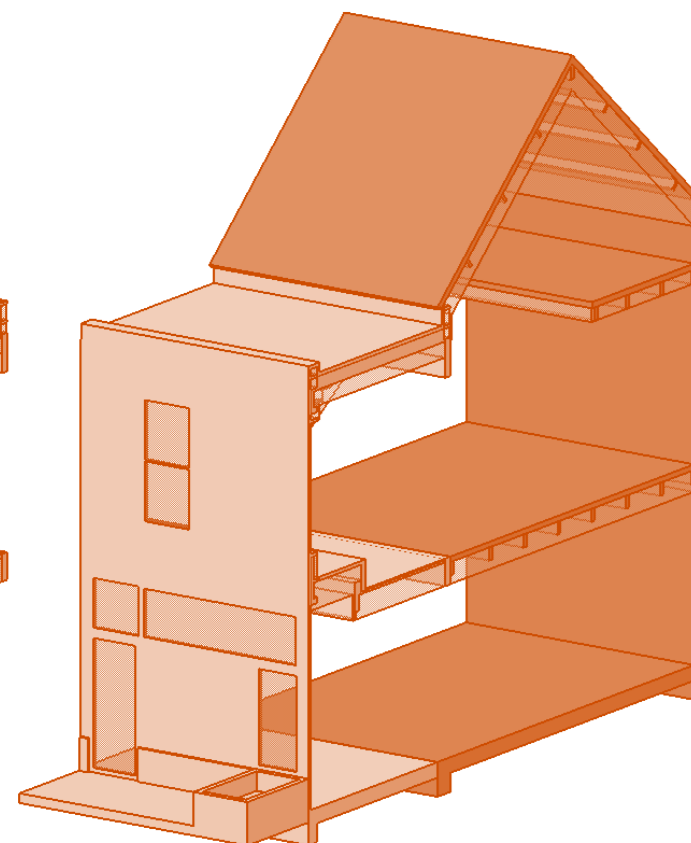
Combinaison N1

Espace salon sur salon.



Combinaison N2

Espace repos (R1) sur
espace de nuit (R0).



Combinaison N3

Espace chambre enfant (R1)
sur espace de nuit (R0).

B. AMENAGEMENT DES TYPOLOGIES SUD-NORD.

Les typologies orientées Sud/Nord, s'articulent au Sud avec la serre et au Nord avec le parc paysagé. Notre intervention architecturale s'est principalement intéressée à la façade côté parc sur laquelle nous intervenons par la création des extensions. Les espaces côté Nord ont été travaillés dans le sens d'une recherche de lumière et de composition de vues.

Cette démarche a donné lieu à un travail sur les niveaux de planchers (un pliage) qui crée une série de combinatoires. Une interrelation constructive et spatiale des espaces haut et bas propose pour chaque combinaison deux faces avec des qualités spatiales et d'usages propres.

Dans le cas d'étude choisi, se génère une mise en relation de l'aménagement du studio en rez-de-chaussée et de celui du logement familial à l'étage. La proposition s'établit en deux options différentes pour le plancher et trois dessins de façade.

L'une de ces combinaisons propose l'aménagement d'un banc large à l'étage (L. 120cm et h. 45cm). Ce banc peut être investi en assise pour une salle à manger ou en estrade pour une chambre d'enfant.

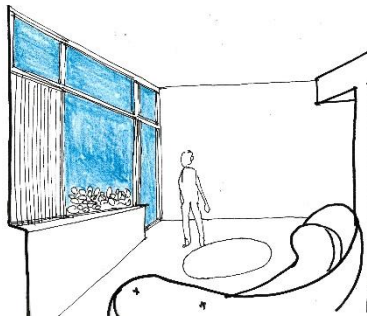
Cet aménagement s'articule en rez-de-chaussée à une bande d'un mètre de largeur disposant d'une hauteur sous plafond majorée.

La seconde combinaison propose, pour l'appartement familial, un espace au Nord totalement rehaussé sur 45 cm pour aménager un salon. Dans ce cas de figure, au rez-de-chaussée, l'espace en extension dispose d'une hauteur supplémentaire. On peut y agencer un salon spacieux et un lit-cabine dans l'alcôve dessinée par le plafond.

Le projet constitue de cette manière une sorte de bibliothèque de façades au choix des habitants. Une manière d'impliquer l'utilisateur dans la conception de son logement. Le choix d'options par les habitants pour l'aménagement des espaces côté Nord génère des façades aux rythmes variés.

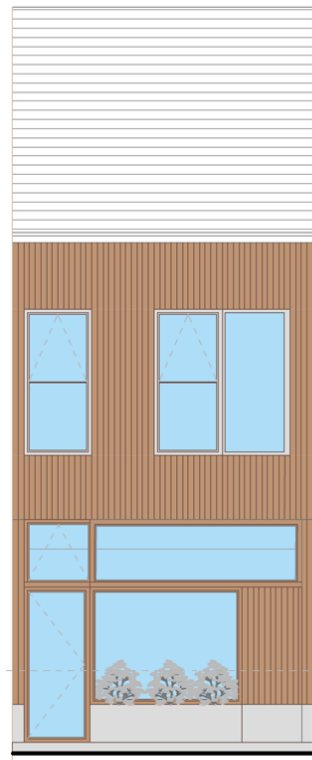


Espace salon (R1).

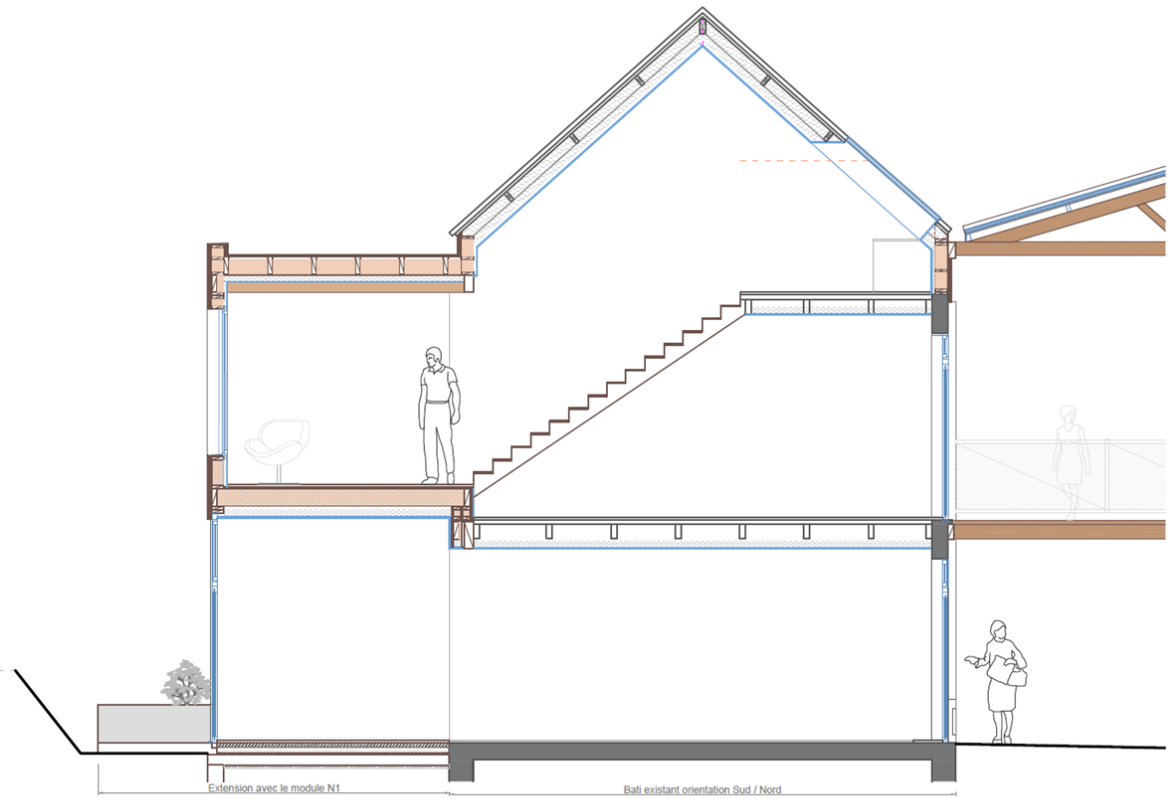


Espace salon (R0).

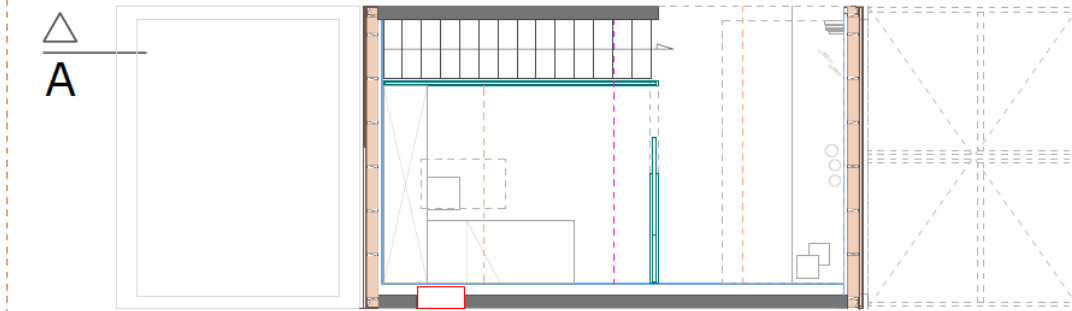
Vues intérieures.



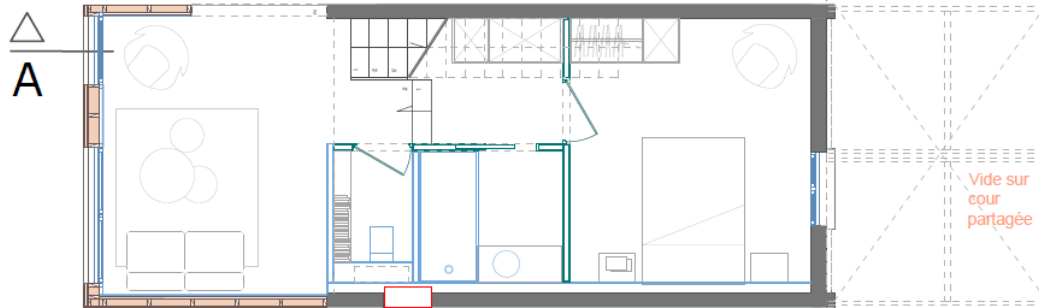
Élévation du Module N1 (Nord)



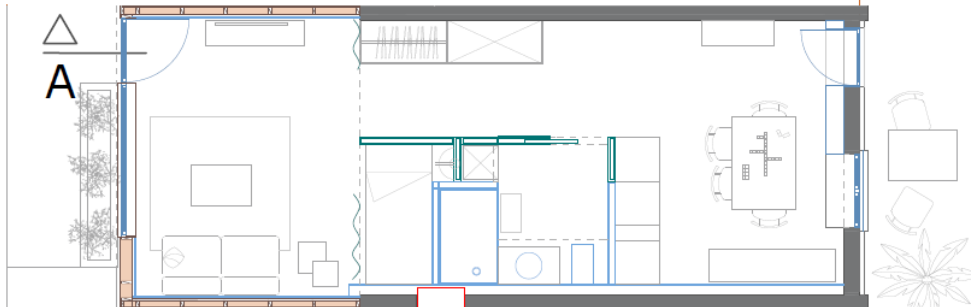
Coupe AA



PLAN R+2 Typologie S/N Duplex double trame



PLAN R+1 Typologie S/N Duplex double trame

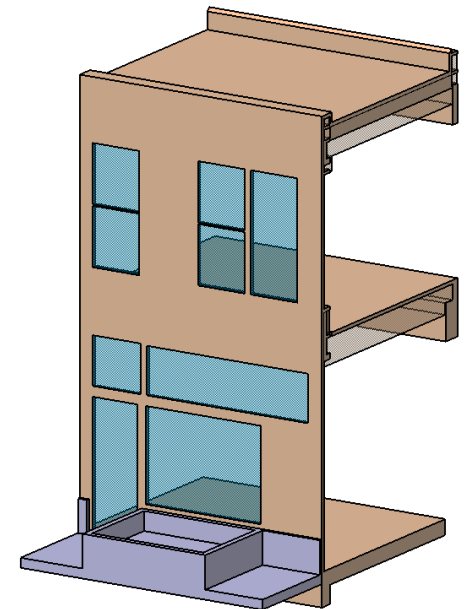


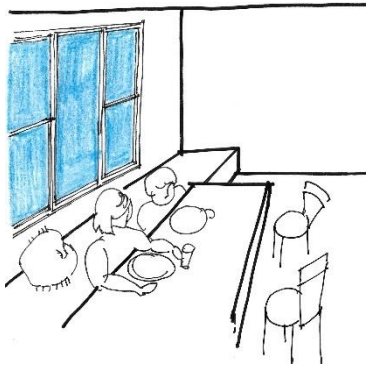
PLAN R0 Typologies S/N Simplex simple trame



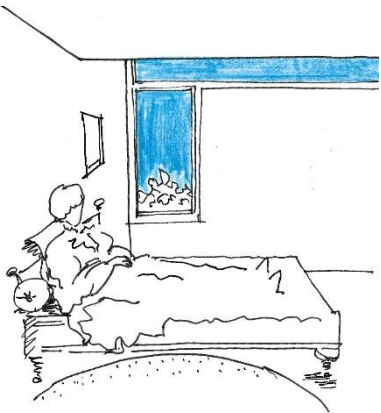
Combinaison N1

Espace salon sur salon.



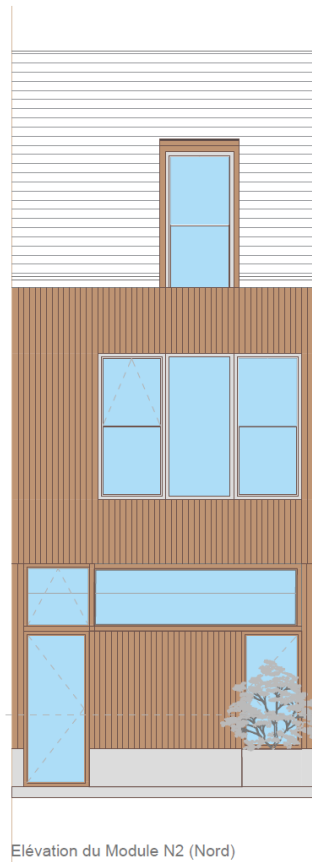


Espace repas (R1).

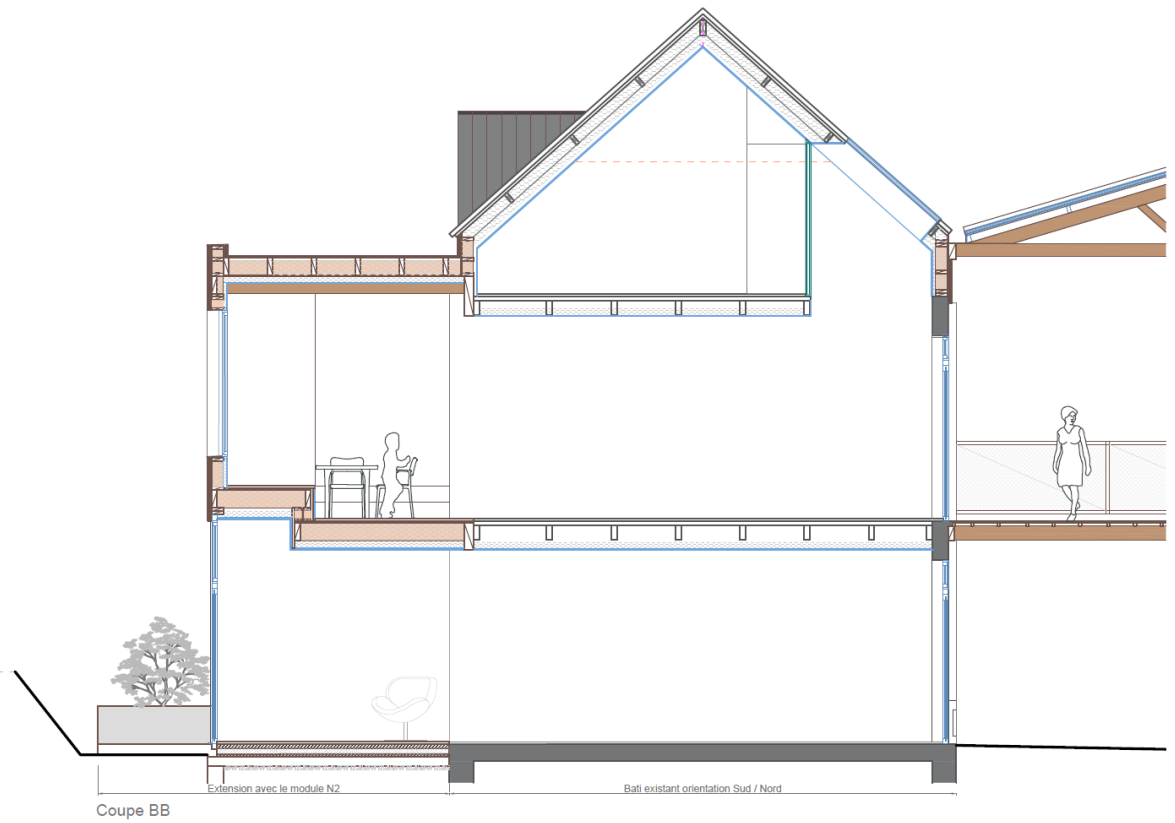


Espace de nuit (R0).

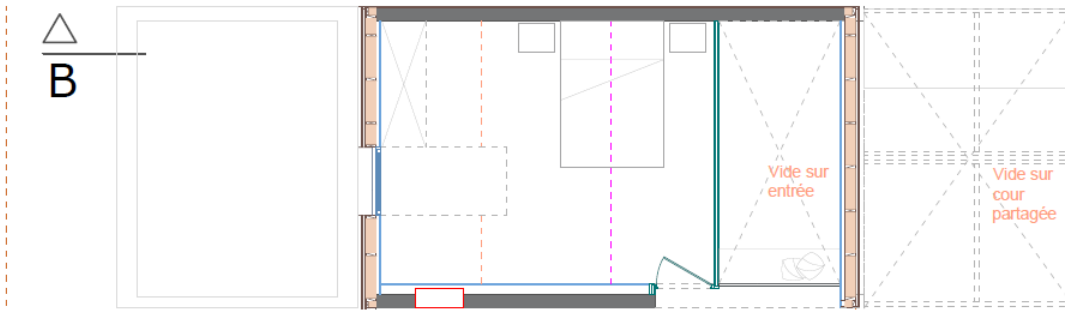
Vues intérieures.



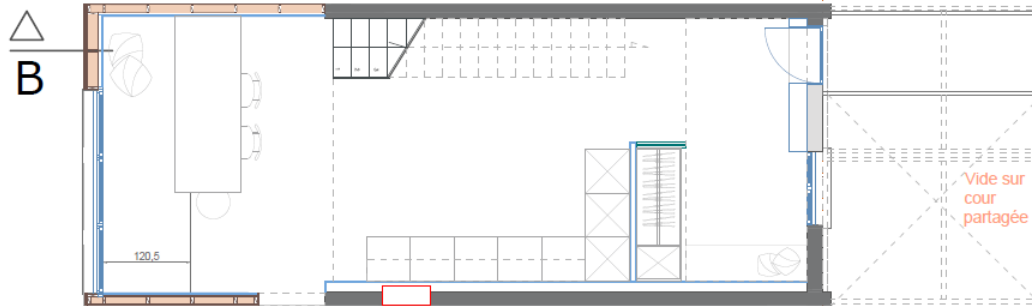
Élévation du Module N2 (Nord)



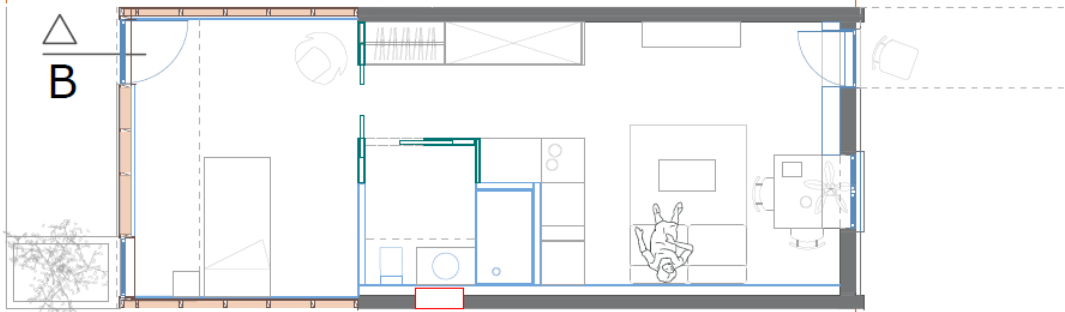
Coupe BB



PLAN R+2 Typologie S/N Duplex double trame



PLAN R+1 Typologie S/N Duplex double trame

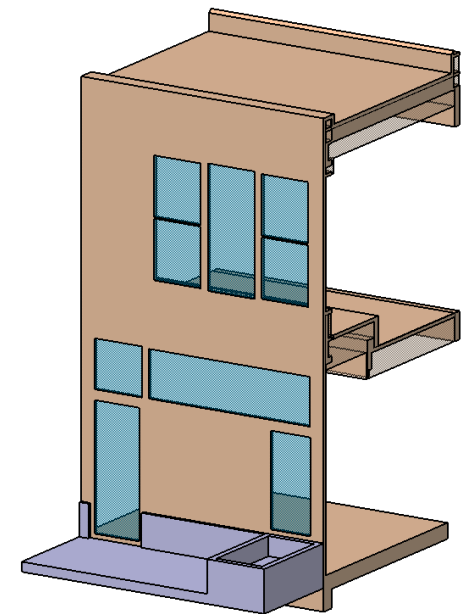


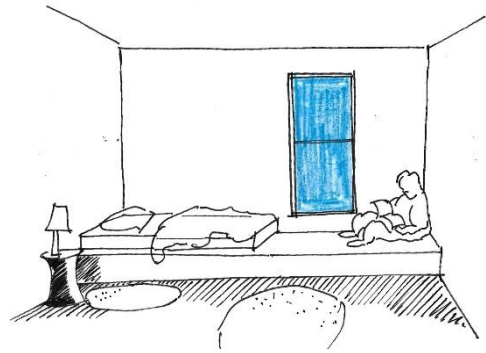
PLAN R0 Typologie S/N Simplex simple trame



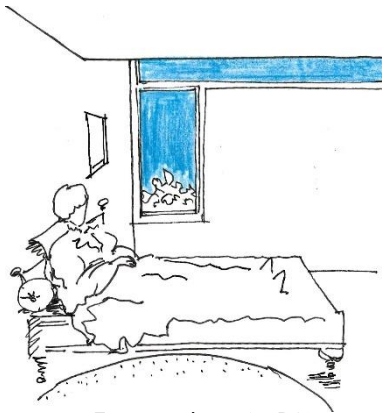
Combinaison N2

Espace repas (R1) sur espace de nuit (R0).



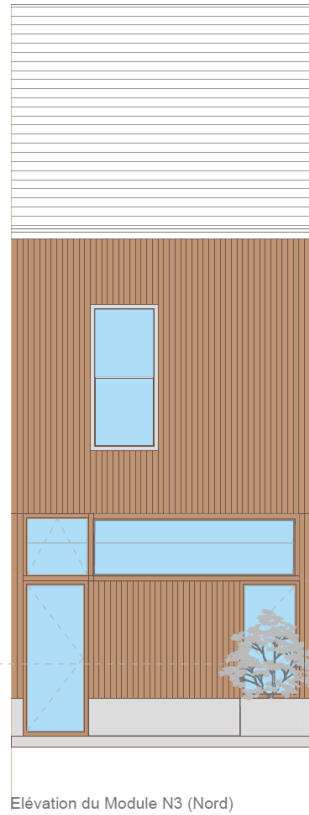


Espace chambre podium (R1)

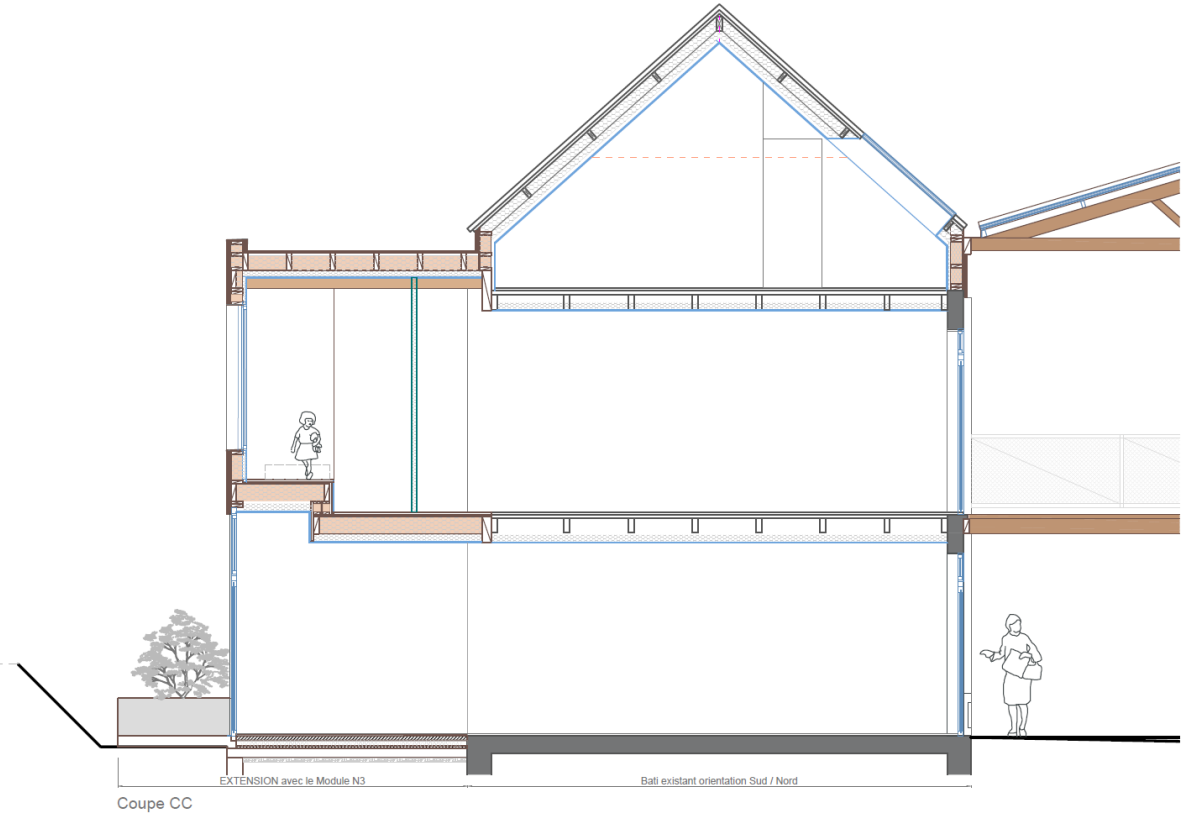


Espace de nuit (R0)

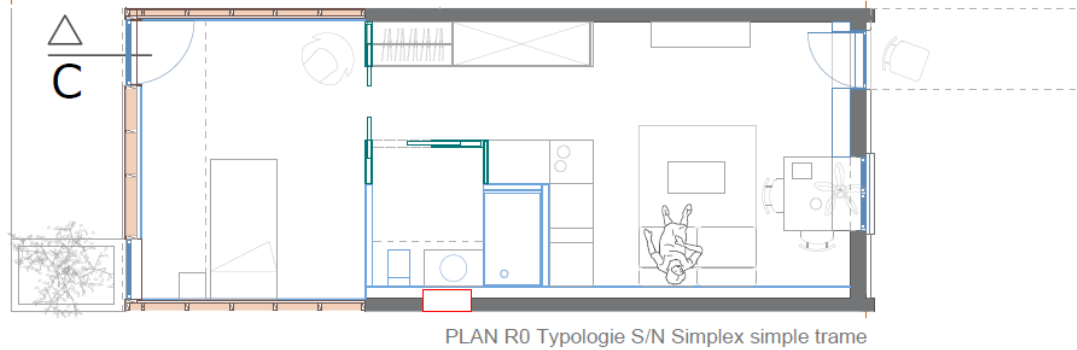
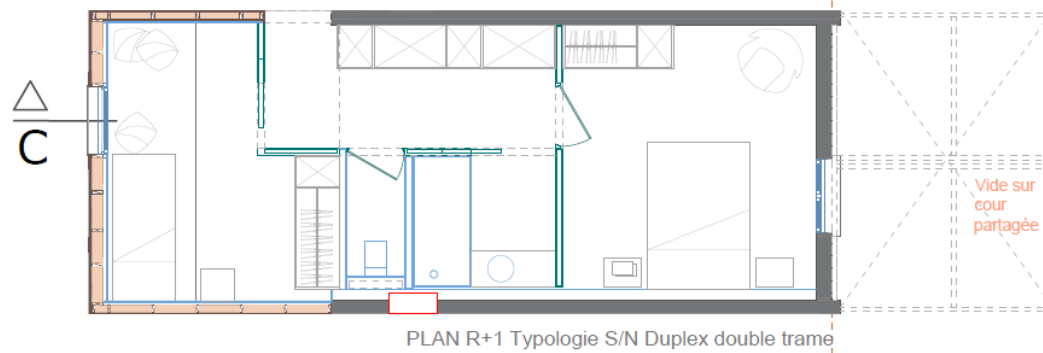
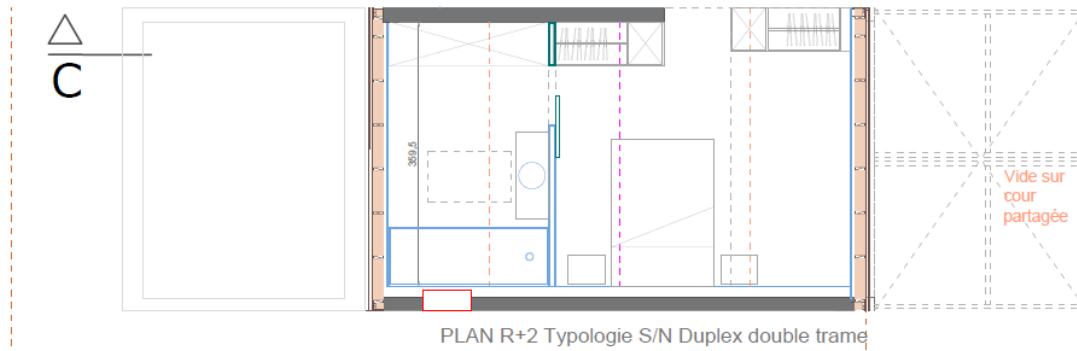
Vues intérieures



Élévation du Module N3 (Nord)

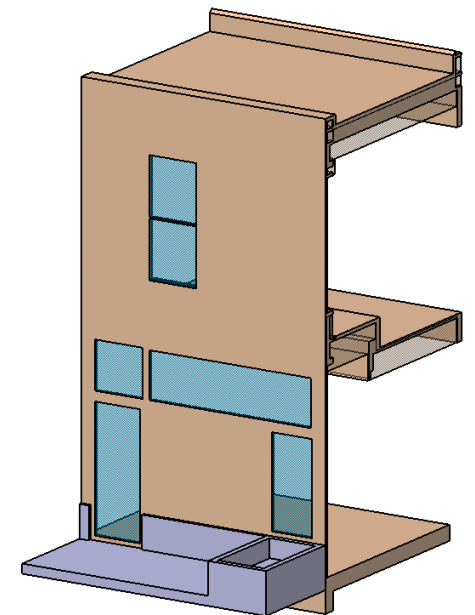


Coupe CC

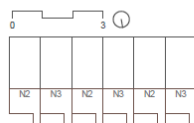
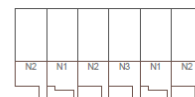
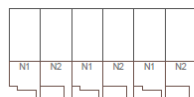


Combinaison N3

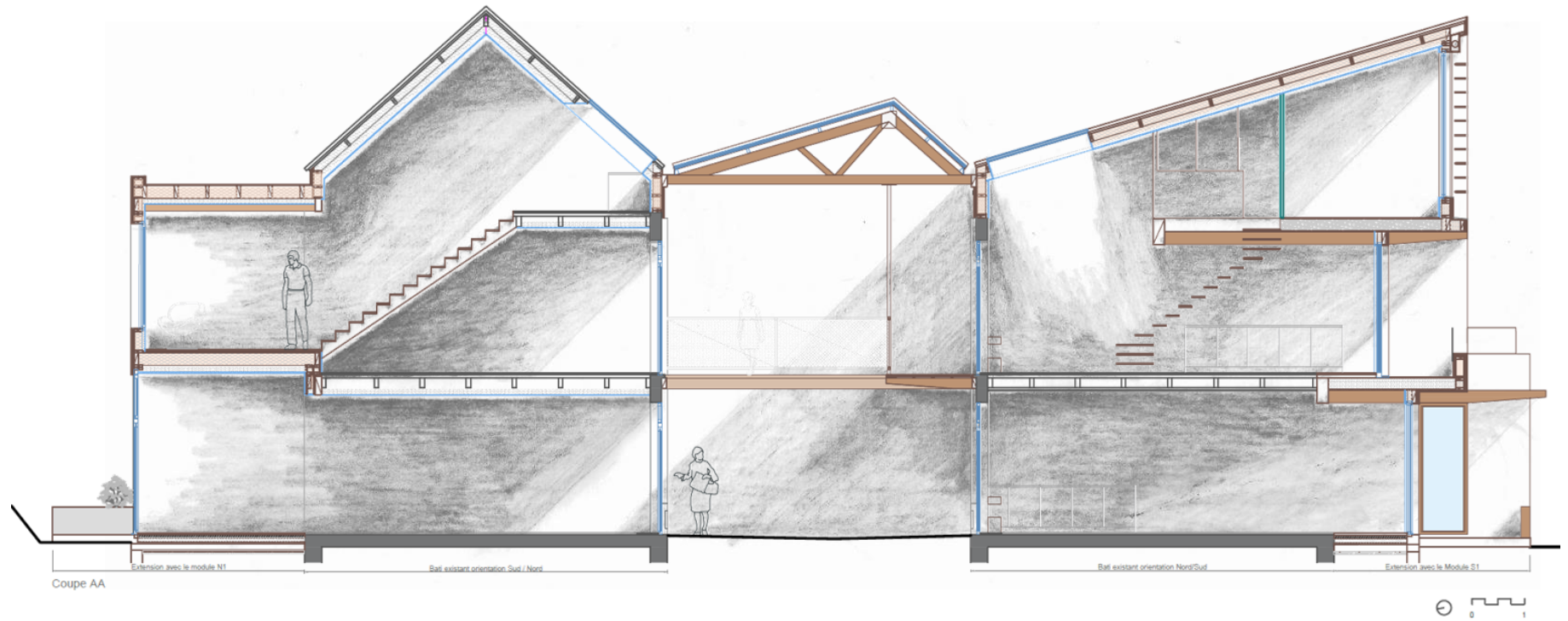
Espace chambre enfant (R1) sur espace de nuit (R0).



Quelques exemples
de rythmes en
élévation Nord.



Coupe lumière projet.



C. UNE COMPOSITION D'ENSEMBLE.

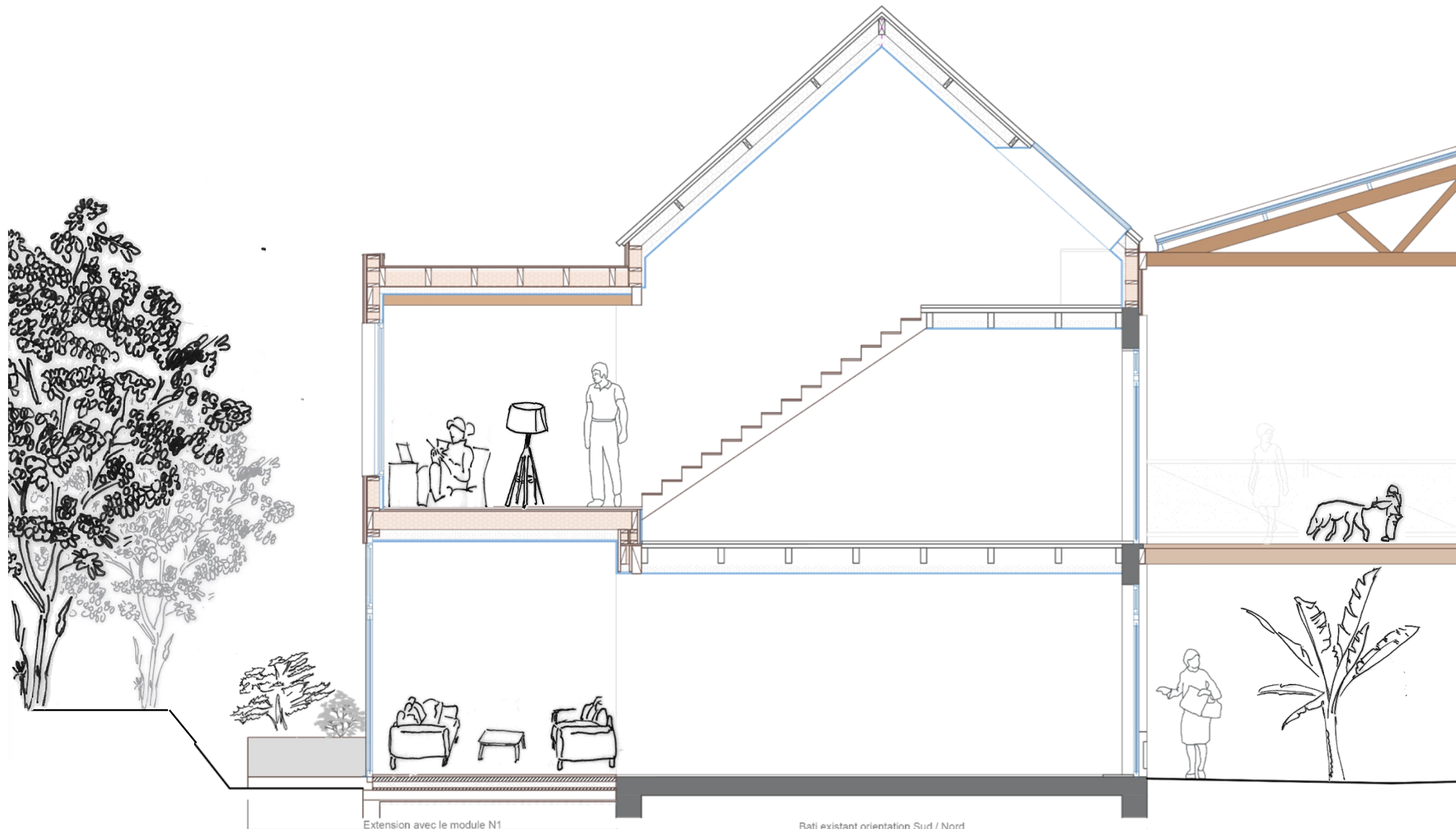
À l'image et pour répondre au phénomène de vieillissement, le projet tente de mettre en musique et de faire coïncider le global avec le pluriel et singulier. Dans cette démarche, le projet est construit autour de l'espace de serre partagée. Ce dernier supporte et permet une flexibilité typologique et continue. Cet espace positionné au centre est le cœur battant de la Cité renouvelée. Il relie, complète, agrandit et apporte une liberté d'aménagement et d'appropriation aux habitants. Ainsi, il s'établit une interrelation entre cet espace et les appartements.

Le projet dessine une toiture presque continue qui se déploie sur la totalité de la coupe du projet. La serre se prolonge de part et d'autre sur les logements des étages et participe à l'habitabilité des appartements. Il en est de même au niveau des appartements en rez-de-chaussée qui se déploient au-delà du logement dans la serre. Cette mise en architecture a été conçue par des allers et retours constants entre les échelles.

Une cohérence d'ensemble est recherchée dans la démarche et dans les choix constructifs. Le matériau bois est présent tout au long du projet comme un fil d'Ariane depuis les pergolas jusqu'à la charpente de la serre. Il s'agit d'un matériau chaleureux, authentique, rassurant et mémoriel.

La proposition s'inscrit aussi dans le continuum historique et philosophique du lieu. Elle s'illustre par les procédés de conception et de mise en œuvre choisis qui recherchent une optimisation. Cette dernière n'a pas pour ambition première un profit économique. Elle s'oriente vers une valorisation des habitants et de leur autonomie : choix d'aménagement, scénarii de vie, mutabilité...

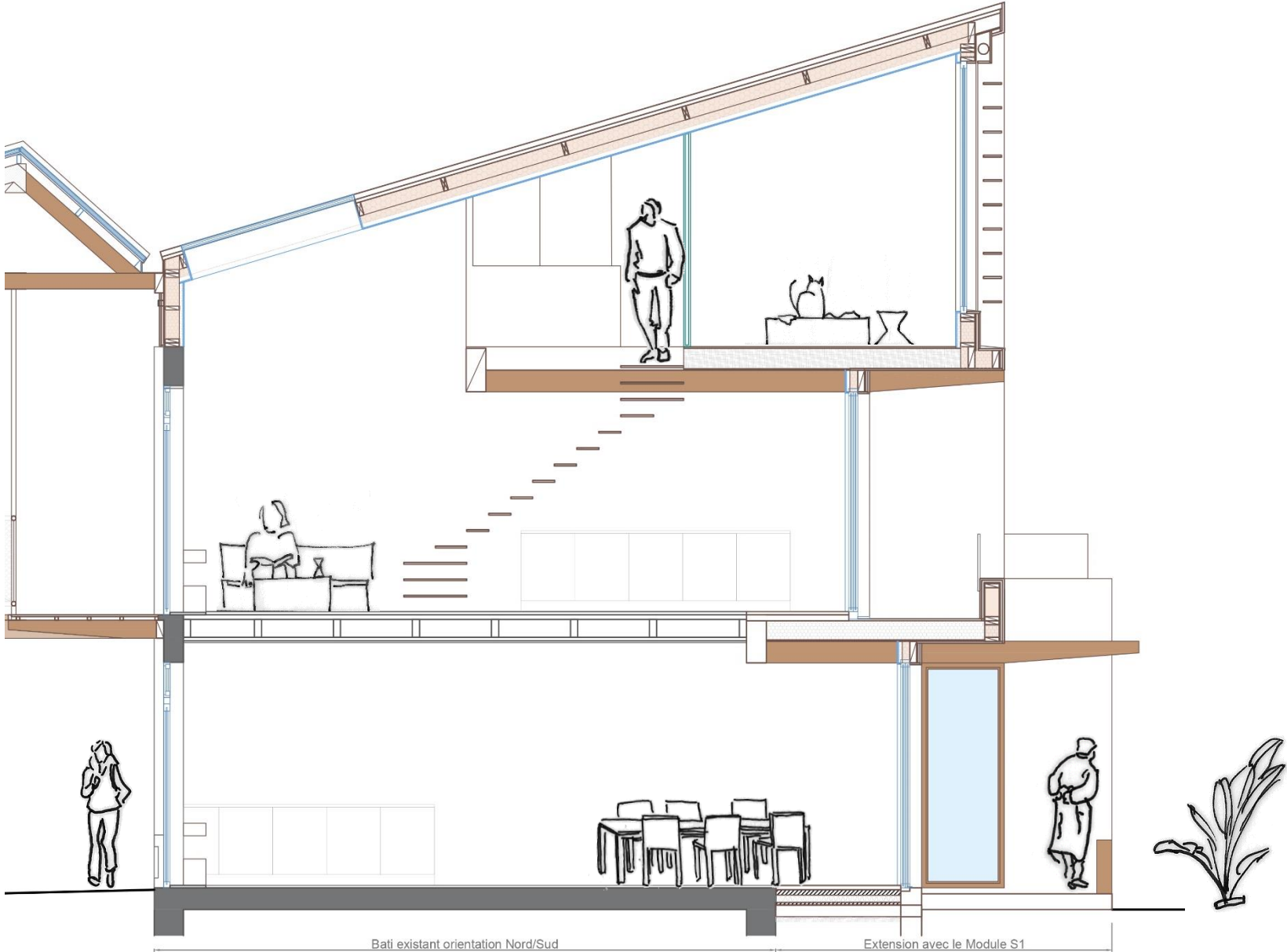
En repensant la Cité ouvrière tout en gardant son essence, le projet propose une perspective nouvelle et désirable pour la typologie des maisons ouvrières, pour y vivre et y vieillir.



Coupe AA

Extension avec le module N1

Bati existant orientation Sud / Nord



Bati existant orientation Nord/Sud

Extension avec le Module S1



Nous sommes partis d'une question initiale large, celle de l'habitat au regard du vieillissement.

A partir d'une analyse bibliographique et théorique, nous avons pu dresser un bilan en nuances.

D'une part, l'allongement de l'espérance de vie crée une société de la longévité qui bouscule la répartition entre classes d'âges. Il dessine plusieurs vieillesse dans la vieillesse notamment le 3^{ème} âge ; moment charnière dans le parcours de vie. Il donne lieu à un parcours résidentiel lui-même plus long et diversifié. Si l'offre d'hébergement pour les séniors est large, elle n'en demeure pas moins imparfaite. Cette dernière se confronte à la volonté d'une majorité des personnes âgées de se maintenir à domicile.

La pandémie, le confinement et la prise de conscience d'une interdépendance collective nous permettent de changer de regard et d'envisager le vieillissement comme vecteur de transformation sociale et architecturale.

Une vulnérabilité qui se lie avec l'approche du 'ménagement' de Joan Tronto. Elle nous propose d'adopter une nouvelle démarche architecturale. Partant des principes du 'ménagement', nous avons fait le choix d'un terrain d'étude

Afin de réduire le champ de recherche à une étude située, nous l'avons circonscrit à celui d'un contexte urbain et d'une ville moyenne : Amiens (130 000 habitants), d'une typologie de population homogène et vulnérable et d'une typologie d'habitat spécifique : la cité ouvrière (le Passage Strock soit 32 maisons).

Nous avons conscience que notre étude de terrain a ses limites. Compte tenu du temps imparti pour réaliser le travail de fin d'études, nous avons restreint l'enquête de terrain à quatorze rencontres. Les interviews ont été menées en particulier auprès des séniors et se sont focalisées sur la personne et son habitat au sens large. Il serait intéressant de réaliser une enquête plus vaste en intégrant tous les habitants de Passage Strock. Pour autant, les interviews éclectiques nous ont permis d'acquérir une matière pertinente et suffisante pour mettre en exergue des objectifs architecturaux. Ces éléments se mettent en lien avec la première phase théorique de notre recherche et notre problématique.

A noter que, si nous avons décrit en introduction une démarche méthodique parfaitement structurée ; analyse documentaire, choix d'hypothèses, construction d'outils d'analyse, recueil d'informations et préconisations que nous avons intégrés ensuite dans le projet architectural ; nous avons, par la force des choses et principe de réalité, procédé, complémentairement, à une démarche itérative: essai / erreur / amélioration.

Schéma de changement de paradigme vers le ménagement.

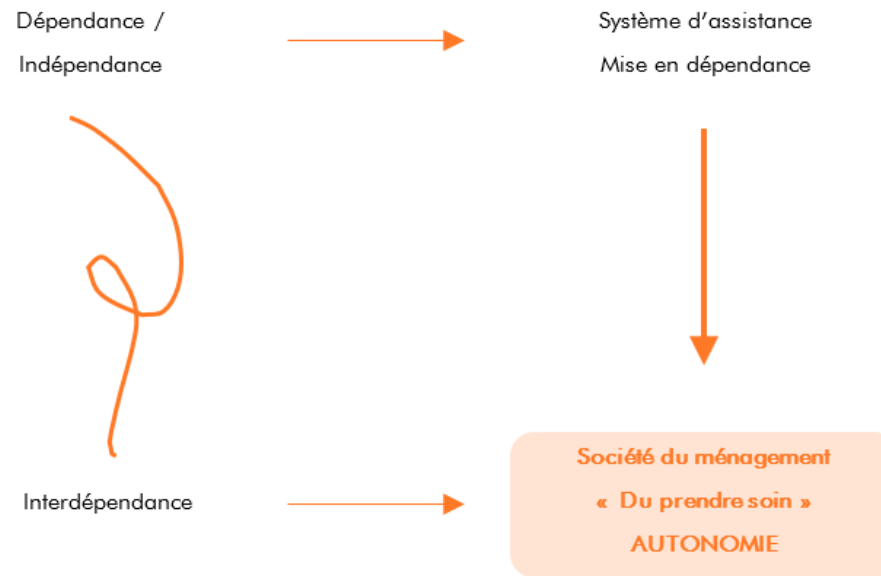
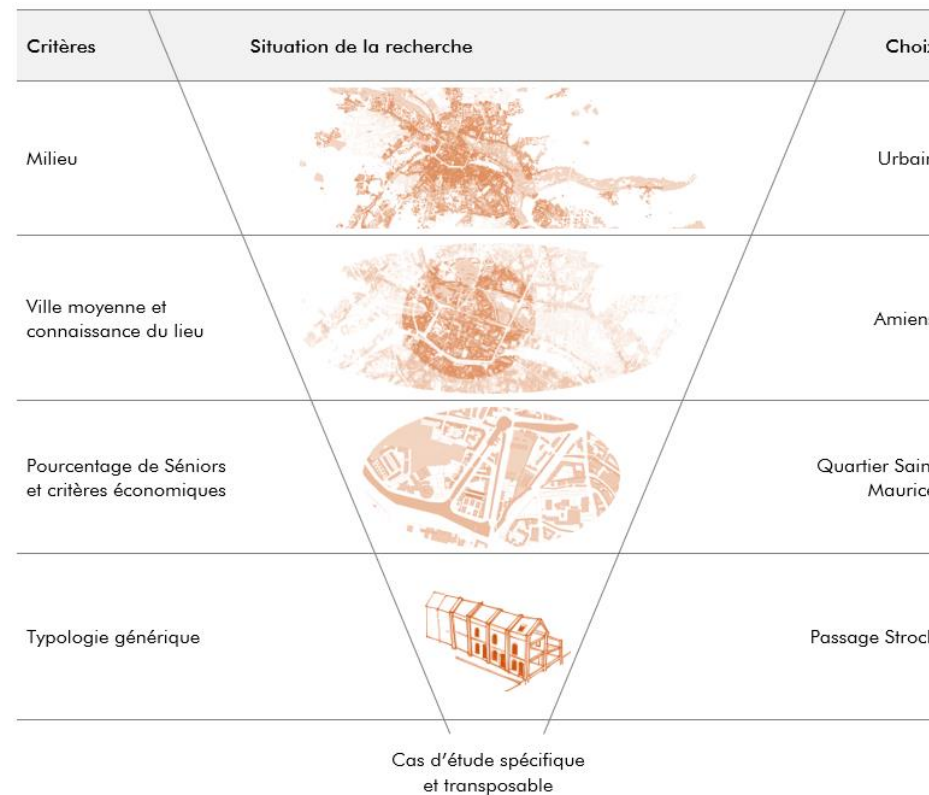


Schéma de sélection du cas d'étude par critères.



Dans la première partie, nous avons posé les jalons de notre recherche en nous appuyant sur des écrits de référence. Les différents constats mettent en lumière le fait que le vieillissement est un processus dynamique et actif. L'avancée en âge induit une nouvelle façon d'habiter et pose donc la question de l'habitat pour vieillir.

Notre recherche expérimente une transposition de la démarche du ménagement dans le projet. Elle s'illustre notamment par l'enquête spatiale et sociale menée ainsi que la transversalité de l'intervention spatiale proposée.

Cette approche et les constats globaux que nous avons pu réaliser dans la première partie de ce travail nous permettent de penser le phénomène de vieillissement comme potentiel et vecteur de transformation sociale et architecturale.

L'analyse des données recueillies lors de notre étude architecturale et sociale a révélé quatre éléments déterminants et partagés avec lesquels travailler : une quête d'autonomie et de liens sociaux, un attachement au territoire d'appartenance, une revendication de nature couplé à des pratiques 'soutenables' et enfin des vulnérabilités sociales et spatiales.

Cette étude a mis en lumière un rapport de filiation fort entre vieillissement et bâti à travers d'une part les vulnérabilités présentes mais aussi au regard du rapport entretenu par les aînés avec leurs territoires (physique et mémoriel).

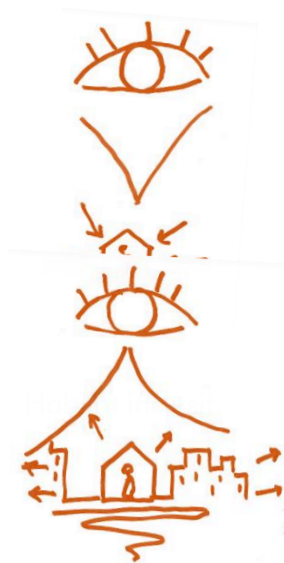
Ces constats transforment notre regard, nous amenant à élargir notre champ d'investigation au-delà de l'architecture à l'urbanisme et à opter pour la recherche d'une valorisation architecturale globale plutôt qu'une résolution

Le projet architectural apparait en synthèse comme celui d'une rénovation audacieuse, qui prends soin des personnes et du bâti.

Notre recherche compose avec l'esprit des lieux en réactualisant le type même de la maison ouvrière et en réinvestissant ses outils de conception pour les réactualiser. Elle met en lien par la création d'un espace « pass'âge » et des aménagements standardisés, participatifs et personnalisables. Notre recherche se pose ainsi comme un prototype spécifique.

Schéma conceptuel.

Habitat spécifique.

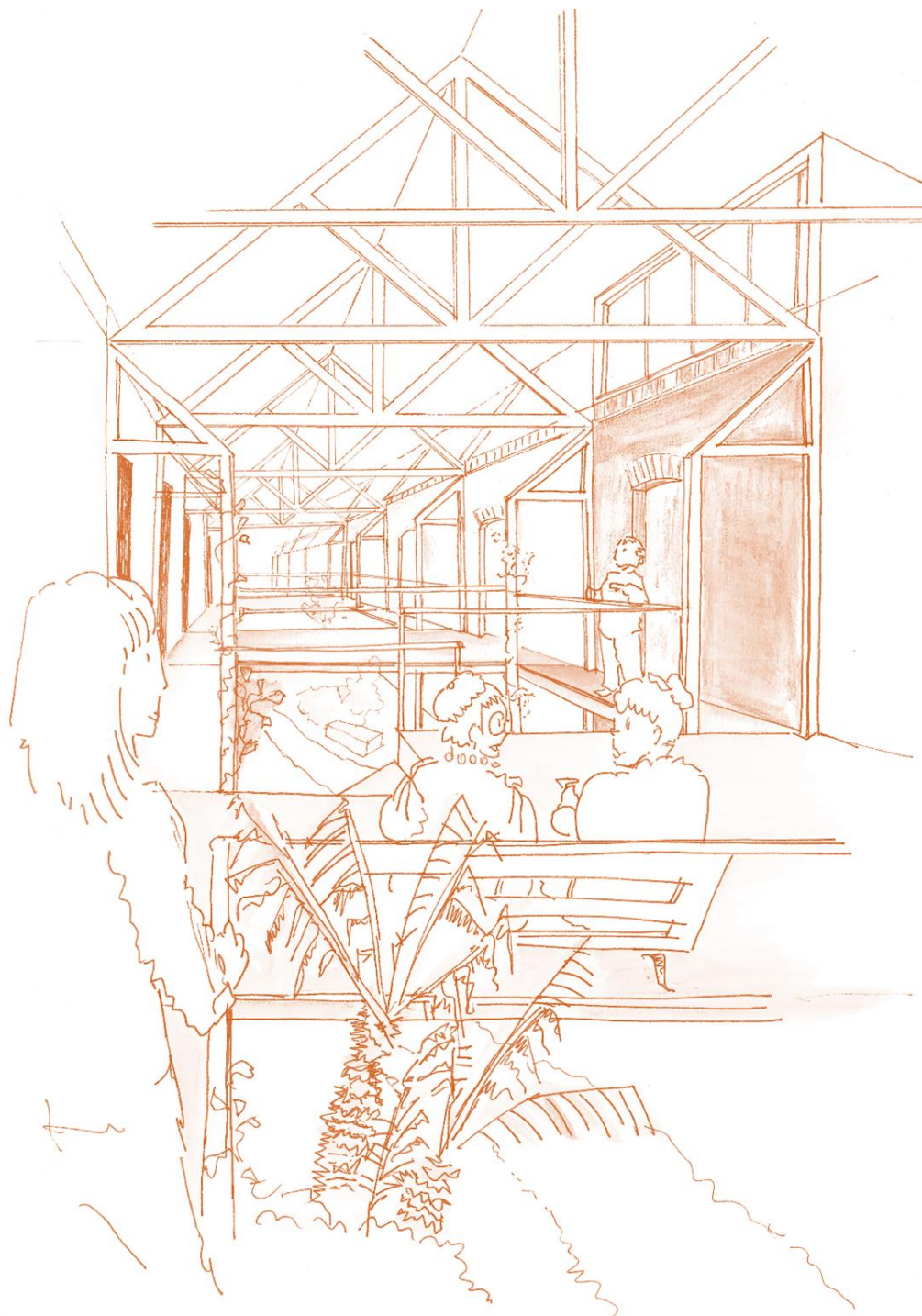


Notre recherche s'est intéressée spécifiquement à la typologie ouvrière pourtant, il serait possible de transposer cette recherche à bien d'autres typologies ou tissus. A titre d'exemple, il serait possible de questionner l'habitat pavillonnaire ou une tour du parc social au regard du vieillissement de ses habitants et du bâti... Dans ces cas, les objectifs et certaines questions architecturales tels que la revalorisation des cœurs d'îlots, de l'espace public, la lumière, la partition intergénérationnelle, etc... peuvent se poser en des termes similaires ; cependant la matérialisation de la réponse sera différente et adaptée au site.

Concernant spécifiquement notre projet pour la Cité Strock, bien qu'utopique, il serait intéressant de présenter ce travail de recherche et d'ouvrir largement le débat en intégrant l'ensemble des habitants de l'îlots. Cette phase réflexive se met en lien avec la démarche du 'care' et nous permettrait une évaluation de l'intervention proposée.

Plus largement cette recherche questionne la place donnée au « vivre ensemble » par l'architecture et le rôle de l'architecte comme médiateur. Dans cette nouvelle posture esquissée par le projet, l'architecte se devrait d'avoir l'humilité et le retrait nécessaire pour permettre une appropriation libre des usagers.

Enfin, cette étude questionne aussi l'évolutivité de nos ouvrages d'architecture, leur pérennité et flexibilité. Il pose la question d'une architecture du temps qui passe ouverte à l'appropriation et à la réinvention. L'une des réponses possibles à cette évolutivité au-delà de dispositifs spatiaux flexibles se situerait dans une 'encapacitation' des habitants.



Dessin d'anticipation de la serre.

THESES & MEMOIRES.

CARADEC Vincent (2008), *Vieillir au grand âge*, théorie de psychologie, Cairn, Université de Lille.

COURBEBASSE Audrey, SALEMBIER Chloé, TRONTO Joan (2022), *L'espace au prisme de l'éthique du care*, entretien avec Joan Tronto, Cairn.

GUYONNARD Valentin, VACHER Luc (2018), *Penser et mesurer les interactions sociales*, Université de La Rochelle.

LAUZON Jean Serge (1980), *Aperçu théorie psychosociale du vieillissement*, Editions ERUDIT

MASSON Olivier, VANNESTE Damien (2015), *Habitat et Vieillesse*, Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors, UCL.

MECHKA Cyrus, BOULDIN Bill (2006), *Quelle Architecture pour une société fragilisée par son âge*, FNG.

PAINTER Sarah (2021), *L'inclusion dans la ville des personnes en fragilité psychique vieillissante*, Université Rennes.

PEYRONNARD Ariane (2014), *Vieillir en ville, Quels mode d'habitat en ville pour les populations âgées ?* ENSA Grenoble.

SABIN Virginie (2017), *Cohabitation intergénérationnelle, Une dynamique urbaine pour un quartier délaissé*, ENSA Montpellier.

SERVAUS Arnaud (2019), *L'architecture évolutive au service du bien vieillir chez soi*, UCL.

RESSOURCES.

BROUSSY Luc (2021), *Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires, à la transition démographique*, Ministère du Logement.

Collectif (2012), *Etat des lieux 2011 2012*, ASBL QUALIDOM.

Collectif (2018), *Les français vivent de plus longtemps mais leur espérance de vie en bonne santé reste stable*, Etudes & Résultats, Drees.

Collectif (2015), *Les stéréotypes des générations, Comprendre et agir en entreprise*, AIMS.

Collectif (2013), *Rapport de l'ANAH et de la CNAV, adaptation des logements pour l'autonomie des personnes âgées*.

Collectif (2020), *Rapport d'activité 2020, Habitat & Humanisme*.

Collectif (2020), *10^{ème} Rapport de la fondation de France*, Fondation de France.

Collectif (2002), *Vieillir en restant actif : cadre d'orientation, L'organisation mondiale de la santé*, Genève.

DUTILLEUX Philippe, GRABSZAN Robert (2017), *Guide d'aide à la conception d'un habitat ami des aînés*, EDILIVRE.

LIBAULT Dominique (2019), *Rapport Grand âge et Autonomie*.

NSHIMRIMANA Léandre (2003), *Du bon usage des anciens*, Cairn.

SAHMI Nadia (2021), *Guide d'Us-Age*, ANRU

SELECTION PRESSE.

BORNE Emmanuell (2018), Edificio 111, vivre ensemble, Architecture d'Aujourd'hui, Archipresse & Associés.

BORNE Emmanuelle (2019), Dossier Vieillir, Architecture d'Aujourd'hui, Archipress & Associés.

BOVET Philippe, REKACEWICZ Philippe, SINAI Agnès, VIDAL Dominique (2008), L'atlas Environnement : Analyses et solutions, Le Monde Diplomatique.

CARRASSAN François, PLOSSU Berbars, RICCIOTTI Ruddy (2019), La supercherie du Bonheur, Architecture d'Aujourd'hui, Archipress & Associés.

CAUBET Maud (2019), Architecture de vie(s), Architecture d'Aujourd'hui, Archipress & Associés.

Collectif, (2002), Vieillir, Architecture d'Aujourd'hui, Archipress & Associés.

Collectif (2020), Matières et Matériaux, Architecture d'Aujourd'hui, Archipresse & Associés.

Collectif (2021), Bien vieillir, Archiscopie.

DAMASIO Antonio (2018), Les émotions au cœur des constructions humaines, Architecture d'Aujourd'hui, Archipress & Associés.

DECKMYN Chantal (2021), La ville en état de crise sanitaire, Architecture d'Aujourd'hui, Archipress & Associés.

FLEURY Cynthia (2019), Le soin est un humanisme, Tract Gallimard.

HUGUENIN-RICHARD Florence, DOMMES Aurélie, GRANIE Marie-Axelle, CLOUTIER Marie-Soleil, COQUELET Cécile, La marche à pied chez les personnes âgées : enjeux de mobilité et de sécurité, HAS.

SERVIGNE Pablo, CHAPELLE Gauthier (2017), L'entraide, l'autre loi de la jungle, Edition LLL.

ZACKS Stephen (2021), Hospitalités, La face cachée des Villes, Architecture d'Aujourd'hui, Archipress & Associés.

CONFERENCES & EXPOSITIONS.

Collectif (2022), Colloque et exposition, Bien vieillir ensemble du 26/01/2022, Cité Architecture & Patrimoine, Paris.

Collectif (2021), Etats généraux du CARE, UCL, Bruxelles.

Collectif (2021), Exposition Le printemps de l'hiver, Bien vieillir en ville, Maison de l'architecture Ile-de-France.

DUCAN Jacques (2022), Habiter, Cité de l'architecture et du patrimoine Paris.

LECONTE Christine (2022), Réparer la ville, Maison de L'Architecture des Hauts de France.

RAHM Philippe (2021), Conférence Architecture Naturelle, UCL.

BANDES DESSINEES.

BILAL Enki (2021), BUG, Casterman

BLAIN Christophe, JANCOVICI Jean-Marc (2021), Le monde sans fin, Dargaud.

LUPANO Wilfrid, CAUJET Paul (2014), Les vieux fourneaux, tomes 1 à 5, Dargaud.

SQUARZONI Philippe (2018), Saison Brune, Delcourt & Encrages.

UNDA SOUKI Rosa Maria (2021), Ce que Frida m'a donné, Zulma.

RESSOURCES AUDIO.

ANDRE Christophe, (2017), L'interdépendance, La vie intérieure le 24/08/17, France Culture.

DOLAT Céline (2009), Mais qui va garder les aînés ? Du grain à moudre le 07/07/09, France Culture,

DOLAT Céline (2014), Les aînés dans la ville, Mode de vie - Mode d'emploi le 13/04/14, France culture.

DOLAT Céline (2017), Les aînés sont-ils mieux traités ? La question du jour le 09/09/17, France Culture.

DOLAT Céline (2019), Vers une réforme profonde de la prise en charge du grand âge ? Le journal le 28/03/19, France Culture.

DOLAT Céline, BRUGERE Fabienne (2021), Ethique du CARE, un projet de société qui résonne avec l'époque. Mode de vie - Mode d'emploi le 04/09/21, France Culture.

MAUDUIT Xavier (2013), Le sujet âgé, Révolution Médicale le 28/05/2013, France Culture.

MAUDUIT Xavier (2015), Pour lutter contre la pénurie de logements, la colocation intergénérationnelle, Itinéraire Bis le 05/08/2015, France Culture.

MAUDUIT Xavier (2020), La Vieillesse est-elle une maladie ? Les chemins de la philosophie le 21/09/2020, France Culture.

MAUDUIT Xavier (2019), Dossier Une Histoire Sociale de la Vieillesse, Ep. 1 La vieillesse entre expérience vécue et représentation le 23/09/2019, Ep. 2 Les ancêtres de nos ancêtres, la vieillesse dans l'Antiquité le 24/09/2019, Ep. 3 Loin des yeux, près du cœur, le 25/09/2019, Ep. 4 Assurer la Vieillesse, la longue histoire des retraites, le 26/09/2019, Le cours de l'Histoire, France Culture.

RESSOURCES VIDEO.

BERRUT Gilles (2015), Vieillir normalement ? une impossibilité ! Faculté de Médecine de Nantes.

https://www.youtube.com/watch?v=K4T2liX7bBg&t=1976s&ab_channel=antesUniv

PAQUOT Thierry (2020), Comment prendre soin des lieux, des choses et des gens ? Université Paul Valéry Montpellier.

https://www.youtube.com/watch?v=qPpnpDk392A&ab_channel=d%C3%A9partementd%27italienMontpellier

PAQUOT Thierry (2018), L'homme d'à côté, le voisin que Le Corbusier n'avait pas vu, Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

https://www.youtube.com/watch?v=tShr4wSMU0Y&ab_channel=Cit%C3%A9del%27architectureetdupatrimoine

LUSSAULT Michel (2021), Espérer le meilleur, se préparer au pire, c'est la règle, Chaire Humanité et Santé, Cnam,

https://www.youtube.com/watch?v=9MxOCz8YfDY&ab_channel=ChairedePhilosophie%C3%A0l%27H%C3%B4pital

LUSSAULT Michel (2017), Hyper-lieux, Librairie Mollat.

https://www.youtube.com/watch?v=otxXff2naTg&ab_channel=librairiemollat

LUSSAULT Michel (2020), Les espaces de vie contre l'aménagement, Club vie Aménagement.

https://www.youtube.com/watch?v=d0Oftzzl6CY&t=3774s&ab_channel=ClubVilleAm%C3%A9nagement

LUSSAULT Michel (2020), Porter attention aux territoires, Chaire Humanité et Santé, Cnam.

https://www.youtube.com/watch?v=tZxF937xvA&ab_channel=ChairedePhilosophie%C3%A0l%27H%C3%B4pital

ENTRETIEN AVEC MARIE-CLAUDINE (65 ANS).



Date de l'entretien : Le 16 Novembre 2021

Site de l'entretien : Domicile de Marie Claudine, Saint Maurice, Amiens

Entretien réalisé par Camille Vinchon

Camille Vinchon : En quelle année êtes-vous né(e) et à quel endroit ?

Marie-Claudine : Le 22/03/1956 à Orville dans le 62.

Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

Bien, à part mon dos j'ai eu une hernie discale.

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Depuis 3 ans, je faisais du ménage dans l'entreprise Ménage Service et un peu d'accompagnement à domicile.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Je marche. Tous les après-midis, je marche. Le matin un peu et après c'est les courses, du ménage.

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison / appartement, Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce logement ?

Depuis 2009, j'étais rue Allard dans une chambre de bonne sous les combles, il était difficile de supporter la chaleur l'été et le froid l'hiver. Parfois je dormais même sur le palier.

Mon fils a trouvé ce logement qui était dans mon budget et dans le quartier.

Quelle part de votre budget consacrez-vous à votre logement ?

500€, ça représente un peu près la moitié de mon budget.



Avez-vous entrepris des travaux d'aménagement de votre domicile ?

Je n'ai pas entrepris de travaux car je suis locataire. J'ai peint la maison.

Les propriétaires ont remplacé trois fenêtres et remis en route mon chauffe-eau. Au départ, j'ai dû laver mes cheveux dans l'évier.

Est-ce que vous avez anticipé votre vieillissement dans ces choix ?

Je voulais rester longtemps mais il me manque une chambre.

Pourriez-vous me décrire votre chez-vous ou me faire visiter ?

Je m'y sens bien, la vue est belle. Les voisins et tout ça. Je m'entends bien avec eux. C'est beau ici. Le logement fait un peu près 30m², il y a une belle hauteur sous le plafond au moins 2.80m.

Il y a une pièce principale polyvalente qui fait salon chambre, une salle à manger, une petite cuisine et une petite douche et la cour.

Notre histoire est parsemée de lieux de vie, de la première à la dernière demeure, pourriez-vous me raconter votre parcours résidentiel ?

J'étais à Doullens puis à Chaumont dans la Haute Marne, puis à Allonville. J'ai eu trois enfants après et j'avais déjà 3 enfants d'avant.

J'ai déménagé suite à la séparation avec mon conjoint. Notre logement lui appartenait et il m'a donc mis dehors. J'avais quelques mois pour partir. Après 30 ans de vie commune.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ? et au-delà d'habiter le quartier, la ville ?

Je ne réfléchis pas à la suite. J'avance.

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

Il y fait très humide, froid. Pourtant les fenêtres ont été changées en février dernier. Quand je reçois mon amie, elle se place proche du poêle à gaz pour être au chaud. Mon amie me dit souvent : « je ne sais pas comment tu fais pour vivre ici ».

Que veux-tu que je fasse ? Je ne peux pas louer un appartement à 700€, le problème est financier.

L'avantage c'est que je ne paie rien d'autre, c'est tout compris. Je n'ai pas de charges. C'est un appartement qui est « bien » entre parenthèse, on fait avec. Il manque une chambre.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Un appartement mais pour le moment j'ai mon chien alors je reste là. Je dirais, un logement avec une cour, une chambre, plus propre et moins vieux.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Oui, je suis bien avec tous les voisins, je n'ai pas d'histoire.

Quelles relations entretenez-vous avec votre famille ?

Oui, on se voit souvent. J'ai vu ma fille ce matin à 7h du matin. Charles est à la Hotoie. L'un est à Allonville...

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

C'est vite. Parfois je me lève tard, ça dépend. Si je n'ai pas envie de me lever à 7h, je me lève à 9h. C'est cool je suis libre. Ensuite la douche. Parfois je fais un gâteau. J'ai une amie qui me rend visite tous les après-midis. Parfois on se rejoint chez elle. Mais elle a la route à faire 17km. On marche ou on joue aux dominos. On se connaît depuis au moins 25 ans. Nos enfants faisaient des courses de vélo ensemble. Le soir : « plus belle la vie », les informations... et on bricole un peu dans la maison. Il y a toujours des choses à faire. Je fais les sorties du quartier, les soirées cabaret, les activités...

Si vous deviez déménager, que souhaiteriez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Mon chien. Je n'ai pas beaucoup d'objets. J'ai des vieux meubles. Ma chaîne hifi. J'écoute de la musique toute la journée parfois je danse.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Marcher dans la nature mais pas pour faire des courses.

Jardin ou balcon ?

Jardin.

Ville ou Campagne ?

Maintenant un peu les deux. En ville c'est plus simple sans permis. Il y a des services qu'on n'a pas plus loin. Mais j'hésite car j'aime beaucoup la nature.

Seule ou en groupe ?

Seule, j'aime être tranquille.

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

L'endroit où je mange. La table...





ENTRETIEN AVEC VALÉRY (57 ANS).

Date de l'entretien : Le 3 Mars 2022

Site de l'entretien : 21 Passage Storck, Saint Maurice, Amiens

Entretien réalisé par Camille Vinchon

Camille Vinchon : En quelle année êtes-vous né(e) et à quel endroit ?

Valéry : A Amiens en 1965

Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

Ça va.

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Je ne travaille plus depuis 8 ou 9 ans. J'étais en menuiserie, après à l'entretien dans les écoles puis j'ai fini à l'assurance maladie à l'imprimerie. Après j'ai arrêté pour dépression. Maintenant je suis en longue maladie.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Non pas vraiment. Plus calme qu'avant. Avant je travaillais 8h par jour.

Maintenant si je veux me lever à 8h, 9h je peux.



Depuis combien de temps habitez-vous cette maison / appartement, Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce logement ?

56 ans. Je suis arrivé bébé.

Ce n'était rien que des vieux. Maintenant les gens achètent pour faire des cages à lapin.

C'était des maisons d'ouvriers. Chacun avait sa clef pour rentrer c'était une rue pavée.

Le monde a changé. Avant c'était beaucoup mieux.

Il faut faire les choses par étape

Mes parents ont acquis la maison pour un achat. On était 4.

Avez-vous entrepris des travaux d'aménagement de votre domicile ?

Avant c'était une cour. On a fait la salle de bain et la cuisine.

On a cassé tout pour agrandir.

On a refait complètement. Les murs ont été grattés à la pioche pour retirer le torchis qui était humide. On a mis du placo pour réisoler. Il y a juste la cloison de l'escalier qu'on a laissé et qui reste en brique et torchis.

On a décapé les escaliers avant c'était de la moquette et changé la rampe en bois par une rampe en métal réalisée par un de mes pote. Normalement c'est deux chambres et un palier.

A l'époque le palier servait de chambre pour moi. Mon frère était à l'étage tout en haut et mes parents dans la chambre principale.

Il y a eu du changement en 56 ans.

On l'a mise en location 10 ans.

Quand ma mère est morte, j'ai récupéré la maison.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ? et au-delà d'habiter le quartier, la ville ?

Ce n'est pas pareil que dans le temps avant c'était que des vieux, c'était la campagne.

Maintenant ça résonne. Les jeunes, ils foutent la merde le soir.

Ce n'est pas bien isolé mais à force on s'habitue.

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

On est bien là. On est à côté de la ville.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Une maison avec un bout de terrain pour faire du potager et avoir des poules. Avant, il ne faut pas oublier, à la place des immeubles c'était des jardins ouvriers.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Non, moi j'ai connu l'ancienne époque. Maintenant c'est plus compliqué.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Rien, je ne fais rien.

Je me balade, je vais faire un tour en bus. Je prends un petit café. Je vais voir des copains et puis l'heure tourne.

Avant, j'avais le chien, j'étais toujours dehors.

Quel est votre projet de vie à 5 ans ?

Non il faut vivre au jour le jour. Ne pas faire de projets sur la comète. Je ne fais pas de projet, ça ne sert à rien. Si des projets sur 2 à 3 jours.

Si vous deviez déménager, que souhaiteriez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Toutes mes affaires. Tous mes meubles. Je veux continuer à marcher, bricoler un peu. Dans une maison il y a toujours à faire.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Prendre le bus pour aller à Etouvie ou à Longueau. Sinon je m'assoie sur un banc et je regarde les voitures passer comme les vieux.

Jardin ou balcon ?

Jardin

Ville ou Campagne ?

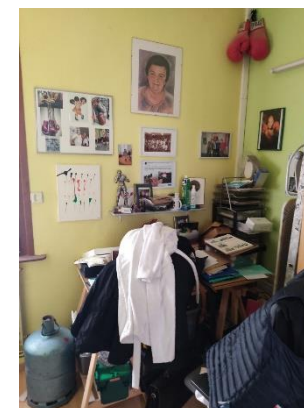
Campagne

Seule ou en groupe ?

Les deux

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Je n'en ai pas. J'aime tous les endroits, notamment la salle. Le salon en regardant la TV dans le fauteuil.



ENTRETIEN AVEC MIREILLE (89 ANS).

Date de l'entretien : Le 3 Mars 2022

Site de l'entretien : 21 Passage Storck, Saint Maurice, Amiens

Entretien réalisé par Camille Vinchon



En quelle année êtes-vous née et à quel endroit ?

Mireille : Je suis née le 1^{er} décembre 1932 à Amiens.

Comment ressentez-vous votre état de santé actuel ?

Moyen, enfin bien à part mes jambes, mes genoux principalement.

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Je ne me rappelle plus.

Quelle était votre profession ?

J'étais bonnetière, je faisais des chaussettes à Saint Leu dans l'usine de Bonneterie. J'ai commencé à 13 ans et demi et j'en suis sortie à une cinquantaine d'année mais je ne sais plus en quelle année.

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison ?

Oooh, je suis rentrée en 1956, je suis arrivée avec mon mari.

Pourquoi avez-vous emménagé dans cette maison ?

La maison avait été achetée par mon père pour mon frère. Mon frère avait fait une bêtise, alors il a été obligé de se marier et puis son épouse au bout de deux années, elle est partie. Elle a déménagé alors Papa m'a dit tu auras la maison. Au départ, après mon mariage, je n'avais pas de maison lors j'habitais chez mes beaux-parents. Ce n'était pas marrant. J'ai récupéré la maison quand mon frère a divorcé. Après j'ai eu ma fille et on a vécu à trois dans la maison.



Quels sont les avantages de cette maison ?

Elle est bien, Je suis tranquille. Je ne suis pas loin de la ville. Pour aller faire mes courses je ne suis pas loin. Je fais tout à pied, je n'ai pas de permis ni rien. Je suis bien entouré. Ce n'est pas à mon âge que je vais déménager. Je suis bien.

Avez-vous entrepris des travaux ?

A oui beaucoup, On est encore en train de faire des travaux. C'était une cour avant, on a fait une cuisine mais ça coute tellement cher. On a aussi fait une douche dans la partie extension. J'occupe la chambre sur le devant. Il y a une autre chose derrière et puis un grenier qui ne sert pas à grand-chose. Il y en a tellement.

Est-ce qu'il y a des inconvénients ?

Non, je suis bien comme ça. Ça fait des années et des années que je suis là.

Notre histoire est parsemée de lieux de vie, de la première à la dernière demeure, pourriez-vous me raconter votre parcours résidentiel ?

Là non je ne pourrais pas car il y en a trop. J'ai déménagé une 30ème de fois.

Est-ce qu'il y a des maisons charnières, des moments charnières ?

Au début quand je me suis mariée, je n'avais pas de maison et je vivais chez mes beaux-parents. Ils nous ont donné la chambre. Et puis quand on a eu la maison, c'était une sacrée aubaine. Ce n'était pas facile de vivre avec mes beaux-parents.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ?

Non, je fais ce que je peux. Ma fille vient une fois par mois. Elle fait les grosses courses (l'eau...) et pour les petites courses je me débrouille.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Je suis bien là. Il y a mon entourage même si ça a changé avec l'arrivée de beaucoup d'étudiants. Je suis la plus vieille du quartier. Je connais tous les anciens. Il y a un monsieur qui s'occupe de moi si j'ai besoin. Aussitôt que j'ai un problème il vient. C'est ma fille qui s'est arrangée comme ça. La dernière fois j'avais un souci avec ma télévision, il est venu la régler.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Oui je connais toutes les personnes de l'entrée, même de la résidence. Ceci dit, je suis présidente du conseil syndical ça explique peut-être ça aussi.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Je fais des mots croisés, des mots mêlés, je regarde la télévision. Je me lève assez tôt, aujourd'hui à 9h mais ça dépend des jours. Je me lève, je déjeune, je fais ma petite vaisselle. Après, je me lave dans la douche. Quand j'ai quelques courses à faire, je fais quelques courses. Tous les vendredis je vais chez le coiffeur à 9h. A côté de carrefour.

Ma journée ne change pas en fonction des saisons mais l'été je vais souvent chez ma fille Murielle, parfois quinze jours ou un mois. Mais je préfère rester ici que d'être chez ma fille. J'aime bien être chez moi. Ils ne sont jamais là, ils vont tout le temps promener leur chien, ils sont toujours partis. Alors je reste chez eux, je fais ce qu'il y a à faire. Je mets la table

L'après-midi, je fais des mots mêlés. Avant j'avais beaucoup d'amis, on sortait beaucoup mais depuis le covid Les personnes ne veulent plus sortir. Il me manque de ne plus voir personne. J'ai une copine qui parfois m'appelle et on y va mais elle joue beaucoup aux cartes mais moi je n'aime pas les jeux de cartes.

Quel est votre projet de vie ?

Je veux rester ici.

Si vous deviez déménager, que souhaiterez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Ma télévision ! Je me lève c'est la télévision. Pour savoir l'heure. J'ai beaucoup d'horloge mais elles déconnet. Celle-ci cinq minutes d'avance, l'autre en moins. Mais j'y tiens. C'est quand je partais en voyage, je ramenaient toujours quelque chose. Je faisais beaucoup de voyages avec un club. Et j'allais aux thés dansants tous les dimanches. J'ai reçu une feuille pour un thé dansant le 1^{er}, mais maintenant toute seule je n'irais pas.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Les thés dansants

Jardin ou balcon ?

N'importe, ici je n'ai pas d'extérieur. C'est comme ça.

Ville ou Campagne ?

Ville !

Seule ou en groupe ?

En groupe, avec des personnes choisies.

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Ici (le séjour), parce que je vois les gens passer. Tandis que derrière, je ne vois rien. Je suis toujours là...



ENTRETIEN AVEC FRANCE (78 ANS) & MARCEL (82 ANS).



Date de l'entretien : Le 4. avril 2022

Site de l'entretien : Dans la salle à manger de France & Marcel,
3 Passage Stroock, Amiens

Entretien réalisé par Camille Vinchon

Camille Vinchon : Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

Marcel : « Pour l'instant ça va, ça roule. A part le covid qui a un peu secoué ma femme. ».

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Marcel : « Moi ça fait 27 ans. J'e faisais des machines à laver chez Whirpool sur la zone industrielle de Montières. J'avais travaillé à Paris chez Citroën puis à Airaines pour un fabricant de peinture avant de revenir à Amiens. ».

France : « Je suis à la retraite depuis 2002, 20 ans déjà. J'ai été licenciée un an avant ma retraite car l'usine a été délocalisée. Je travaillais aussi à Whirpool à la chaîne d'assemblage. 35 ans, c'est d'ailleurs là qu'on s'est rencontrés. Je faisais les remplacements quand quelqu'un était malade, le poste volant. J'ai obtenu un poste fixe seulement à la fin. C'était plus confortable. ».

Marcel : « La difficulté c'était les horaires, on faisait les équipes et quand on remplaçait il fallait faire le travail aussi vite et bien que la personne habituée au poste depuis 10 ans, ce n'est pas toujours évident. »

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Marcel : « Au lieu de partir travailler, on est toujours là. Au lieu de partir travailler, on va se balader. Les horaires ont beaucoup changé. On se levait à 4h du matin, pour mettre en route à 5h. Tandis que là on se lève à 8h, à 9h, à 10h... en fonction des sorties qu'on a prévu.

Aujourd'hui par exemple, il faut qu'on mange tôt car cet après-midi on va jouer aux cartes à Rivery. On s'y rend à pied donc il faut 1h15. ».



Pourquoi y allez-vous à pied ?

Marcel : « C'est un choix pour marcher. Nous, la voiture est au parking à côté de Total. Le temps d'aller chercher la voiture, de la sortir, on a plus vite fait de marcher ».

France : « On a pris un parking privé afin qu'elle soit à l'abri car on l'utilise peu. »

Marcel : « Tant qu'on travaillait, la voiture était toujours garée sur le trottoir. Il n'y a jamais de place dans la rue mais sur le boulevard ça va. Quand on a arrêté de travailler on a cherché un parking. Parfois on est une semaine sans utiliser la voiture. On l'utilise pour le plus gros des courses, pour les vacances et pour les brocantes les dimanches à l'extérieur de la ville. A Amiens ça ne sert à rien d'avoir une voiture car on ne peut pas se garer. »

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison ? Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce logement ?

France : « Depuis Juillet 1975. Nous sommes arrivés dans cette maison car nous habitions une location en campagne à Fourdrinoy et notre fils devait venir étudier à Amiens. Nous avons donc cherché une maison à proximité de son école pour faciliter les choses. ».

Quelle part de votre budget consacrez-vous à votre logement ?

Marcel : « Juste les impôts et le chauffage ».

France : « Tapisser et repeindre mais on ne retapisse pas tous les ans. Maintenant c'est plus dur de lever les bras. »

Avez-vous entrepris des travaux d'aménagement de votre domicile ?

France : « On a agrandi notre fenêtre sur rue pour avoir plus de clarté et récemment on a changé les menuiseries bois pour du double vitrage en PVC. « .

Marcel : « On n'a rien touché c'est exactement comme quand on a acheté. On a juste retiré un mur dans la cuisine car il y avait une pièce technique avec une cuve à fioul ».

France : « Au niveau de l'escalier c'était fermé en hauteur on a tout supprimé pour avoir plus clair. Et on a refait la couverture de la cuisine. On a remplacé le verre. »

Est-ce que vous avez anticipé votre vieillissement dans ces choix ?

Marcel : « Quand on a acheté, on n'avait pas trop les moyens. Si on avait voulu une chambre en rez-de-chaussée il aurait fallu acheter une maison plus grande. Pour au minimum avoir une chambre en bas »

France : « Quand on est jeune, on ne réfléchit pas à certaines choses. Si Laurent, notre fils n'était pas venu à l'école par ici, on ne serait peut-être pas parti de la campagne. Maintenant je pense différemment. J'aurais fait d'autres choix. Quand on travaille, pas de problème. On n'était pas là. On s'en va le matin et on revient le soir, mais quand on est à la retraite ce n'est pas la même chose. »

Marcel : « Ce qu'il manque c'est une cour au moins. Vous voulez faire du bricolage, couper une planche, faire quelque chose c'est à l'intérieur. On va se mettre sur le trottoir mais le trottoir il est très étroit. Voilà ce qu'il manque. »

Pourriez-vous me décrire votre chez-vous ou me faire visiter ?

France : « Il y a la Salle. Avant la cuisine était là mais on a changé. Les toilettes, la salle de bain. En haut il y a deux chambres : une grande et une plus petite celle de Laurent. Puis un grenier que j'utilise pour pendre mon linge et où on met les affaires dont on ne se sert plus. »

Marcel : « Ce dont on n'a pas besoin. La salle est un peu occupée. On aime bien les collections : les pots, les soupières. Toutes des choses pas courantes mais c'est terminé car on a plus de place. »

France : « Les cadres en points de croix, c'est moi qui les ai fait. Les assiettes c'est des souvenirs de voyages. L'éléphant vient de Thaïlande. On a fait quelques pays : la Thaïlande, le Vietnam, le Canada... On

a fait tous ces voyages quand on était encore alerte. L'usine fermait toujours 8 jours à Noël et nous on en profitait pour voyager. »

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

Marcel : « Ce qui est bien c'est que même sans voiture on a tout sous la main. Même le pharmacien. On a tout. On fait nos courses dans le centre. Les inconvénients c'est qu'il n'y a pas de chambre en rez-de-chaussée et un jardin ou une cour. Avant on entretenait le jardin de la mère de France. Mais reprendre un jardin, la terre est de plus en plus basse. »

France : « ça me manque beaucoup. C'est mes fleurs, je les cultive dans la cuisine. J'observe ce qui se fait un jardin des plantes... »

Marcel : « Avoir un jardin, il faudrait qu'il soit à la porte. Accessible pas comme les jardins en bords de Somme. Parce que la terre est de plus en plus basse »

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Marcel : « On ne les fréquente pas. On dit bonjour-bonsoir. Les 3/4, on ne les connaît pas vraiment. Avant on connaissait tous les gens mais beaucoup sont décédés. Aujourd'hui ça déménage tout le temps. Comme on ne descend jamais en bas, on ne connaît pas les personnes. Même quand on prend le pont chateau on passe vers le haut »

France : « on n'est jamais allé chez les voisins. Quand on se parle c'est sur la rue depuis le palier. Quand on invite, ce sont des amis, on peut manger à huit ».

Quelles relations entretenez-vous avec votre famille ?

Marcel : « On ne voit pas souvent notre famille car il y a moins de monde. Le fiston est à Fourdrinoy et travaille donc il n'est jamais là. Lorsqu'il passe sur Amiens, il vient dire bonjour. C'est plutôt des amis qu'on voit. On est dans beaucoup d'associations dont on fait partie : le temps des cerises, les aînés de Riverly, le comité de la vallée Saint Ladre et avec le CCAS. »





France : « Quand j'ai besoin d'un coup de main informatique, je demande à mon fils. Je suis équipé. J'ai une tablette, un téléphone mais je n'ai pas internet. »

Marcel : « Bientôt pour les impôts, il va falloir les faire par internet. Il n'y a plus rien à remplir tout est déjà fait. »

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Marcel : « La première chose c'est le déjeuner. Toujours, on déjeune à la cuisine. Je fais ma toilette pendant que tu prépares le repas du midi. Je vais chercher mon pain à l'église Saint Pierre. Le matin, on fait un coup de ménage. Un coup de chiffon à donner. On ne se lève pas à 5h donc on arrive vite à 12h. »

France : « Le midi, on regarde la télé en mangeant, on déplace la télé et la table pour pouvoir regarder depuis la cuisine. »

Marcel : « L'après midi quand on a mangé on coupe tout de suite la télévision pour ne pas piquer du nez. Et en fonction on part pour faire les activités. Tout est marqué dans mes agendas parce qu'on a beaucoup de choses. Le soir je note tout ce qu'on a fait, par quels chemins on est passés. J'ai commencé à écrire depuis une dizaine d'années. Quand on sort on va sur le chemin du Halage ou jusqu'à l'hôpital Sud. On va partout à pieds. »

France : « On fait du vélo l'été. On les met dans le séjour pour pouvoir les sortir facilement. L'hiver on les met à la campagne et on va les chercher fin avril début mai. Et quand on a l'occasion de faire un voyage on en profite. »

Marcel : « Le soir on allume la télévision pour les informations régionales. On mange puis on regarde un film dans les fauteuils. On tourne la télévision, elle est mobile. Comme c'est petit c'est pratique. »

Quel est votre projet de vie à 5 ans ?

Marcel : « On n'a pas de projet de vie. Le principal c'est de pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible et rester actif. Continuer à faire des activités. »



Si vous deviez déménager, que souhaiteriez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

France : « Nous avec tout ce qu'on a, on ne pourrait pas prendre grand-chose. La table de cuisine pour pouvoir déjeuner. On tient particulièrement aux bibelots qui ont plus de 100 ans, des assiettes et la petite lampe. Des choses qui sont des héritages, les animaux que j'ai fait empailler. J'aime particulièrement le cerf qui semble nous regarder lorsqu'on entre dans la pièce. Mais on ne pourrait pas emmener beaucoup de chose. »

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Les voyages, c'est bien parce qu'on a les mêmes goûts. On aime bien marcher aussi.

Jardin ou balcon ?

Jardin

Ville ou Campagne ?

« C'est-à-dire on aurait préféré la campagne pas loin de la ville. Mais en ville on a tout sous la main. Il y a même un docteur en bas de la rue. »

Seule ou en groupe ?

En groupe.

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

France : « ma cuisine avec toutes mes plantes. J'aime beaucoup la nature ».

Marcel : « Le coin fauteuil à faire mes mots fléchés ou à écrire les agendas. Le journal c'est plus simple de le lire dans la cuisine car c'est plus lumineux. On utilise peu notre étage à part pour dormir et accrocher le linge »

ENTRETIEN AVEC BERNADETTE (72 ANS).

Date de l'entretien : Le 2.novembre 2021

Site de l'entretien : Au domicile de Bernadette

Entretien réalisé par Camille Vinchon

En quelle année êtes-vous née et à quel endroit ?

Bernadette : Je suis née en 49 à Agen dans le Lot et Garonne.

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Depuis 6 ans, j'ai continué à travailler jusqu'à 66 ans.

Quelle était votre profession ?

Ma dernière profession parce que vous savez que j'en ai eu plusieurs, c'était directeur des services et des moyens généraux, c'était un titre à L'AFPA qui couvrait des responsabilités financières de gestion de divers personnels rattaché à l'hébergement, à l'entretien, à la logistique au niveau régional.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Ce n'était pas en lien avec la retraite, j'ai changé avant, suite au décès de mon deuxième mari. C'était quelques années auparavant, simplement j'ai quitté un habitat individuel pour venir ici, c'était surtout pour résoudre des questions de succession par rapport à mes beaux enfants. Mais aussi par ce que je trouvais que ce serait plus adéquat par rapport à mon état de femme seule.

Est-ce que vous avez anticipé dans ce choix votre vieillissement ?

J'ai essayé, oui pour trouver un appartement en adéquation avec mes goûts.

Qu'est-ce qui vous a fait choisir cet appartement ?

Ce qui m'a fait choisir cet appartement ce n'est pas le quartier à proprement dit mais plutôt la typologie de la résidence ; des appartements avec les terrasses suffisamment grandes sur des façades ensoleillées par rapport au séjour. Également la double exposition de l'appartement.

Vous étiez seule, c'était un changement de vie, habitiez-vous déjà Amiens ?

J'habitais Amiens depuis 2004, un autre quartier rue Jacques Quartier.

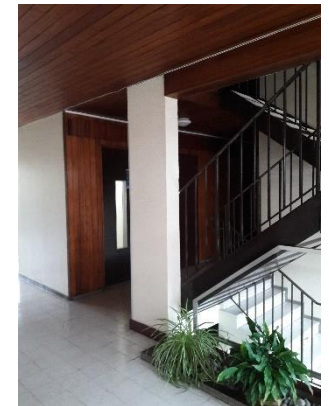
Avez-vous entrepris des travaux ?

A oui, j'ai tout fait refaire sauf certains sols. Après il y a des limites financières sinon j'aurais pu faire davantage.

Des travaux de décoration uniquement et ou des travaux de restructuration ?

De restructuration aussi parce que les façades n'avaient pas de vitrage isolant.

Je peux décrire les travaux : j'ai fait enlever toutes les portes, les impostes sauf pour cette pièce où des amis peuvent venir dormir autrement partout j'ai fait retirer toutes les portes Des travaux de décoration avec la couleur que j'aimais. La salle de bain également toute rénovée. Ce mur pignon je l'ai fait isoler en intérieur, je ne pouvais pas faire autrement. J'ai fait isoler une partie de la terrasse (ici) ce qui me permettait de surbaissé le plafond, faire un petit jeu et de faire passer des canalisations.





Pourriez-vous me décrire votre appartement ?

C'est un appartement qui a Séjour + cuisine et 3 pièces supplémentaires dont une pièce que j'ai réservé à un bureau.

Notre histoire est parsemée de lieux de vie, de la première à la dernière demeure, pourriez-vous me raconter votre parcours résidentiel ?

Là non je ne pourrais pas car il y en a trop. J'ai déménagé une 30ème de fois.

Est-ce qu'il y a des maisons charnières, des moments charnières ?

Oui, il y en a un en particulier, c'est dans les Landes où j'ai vécu après mon deuxième mariage. J'ai fait rénover deux fois des maisons anciennes.

La dernière en particulier qui était en pleine forêt, très agréable. Mon mari s'est beaucoup plu il était déjà en retraite. Nous l'avons quitté puisque moi j'étais en activité professionnelle. Cette maison il était difficile de la quitter : il y avait une mezzanine, elle me convenait bien. Ceci étant, elle n'aurait pas été en phase avec disons un vieillissement, ne serait-ce parce que nous étions à 2km de tout voisins, il n'y avait pas de commerces, pour diverses raisons. C'était une maison plaisir.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ?

Actuellement non. Dans le temps à venir peut-être.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Celui-là a déjà un certain nombre de critères. Ce qui le rendrait idéal c'est plutôt par rapport au contexte extérieur. Par rapport au quartier, des équipements public type piscine et autres qui manquent cruellement dans les environs et le transport ça c'est un transport majeur sur Amiens. J'ai été leader de pétition sur ce sujet.

Globalement, nous n'avons pas de transports collectifs adaptés pas seulement pour les personnes vieillissantes mais pour toute population. Pour aller au centre-ville, de quartier à quartier. C'est plus agréable, ça oblige à marcher. Si on prend tout le temps la voiture...



Et le vélo n'est pas toujours adapté, si on fait des commissions, on pose son vélo où ? Le soir si je vais à un concert je fais quoi ? ...

Quel sont les avantages de cet appartement ?

La double exposition. La vue. Le calme même si toutefois on entend des voitures mais pour moi c'est un bruit urbain ce n'est pas gênant. Dans le parc il y a divers animations c'est un bruit urbain c'est agréable, c'est la vie. Question surface, je préférerais avoir d'avantage parce que j'ai beaucoup d'objets mais il faut faire le ménage donc voilà il est correct.

Ce que j'aime aussi dans l'appartement c'est qu'il est au 5ème étage. Ça permet de voir plus loin. C'est une résidence d'avant 1970, les appartements sont suffisamment grands. Il n'y a que deux appartements par paliers, ça c'est bien. Ça réduit les sources de bruit.

Quels sont ses inconvénients ?

Son inconvénient sa taxe d'habitation, c'est financier. C'est clair, c'est financier.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Oui je connais toutes les personnes de l'entrée, même de la résidence. Ceci dit, je suis présidente du conseil syndical ça explique peut-être ça aussi.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Me lever à une heure assez régulière assez tôt. Après le petit déjeuner, etc. le ménage, je fais du yoga. Après je peux m'occuper de la partie administrative les courriers tout ce qu'il peut y avoir, pas seulement pour moi. En début d'après-midi, je peux faire une sortie, et j'ai des activités extérieures à la résidence qui m'emmènent à sortir.

En soirée, si je peux écouter de la musique ou à l'extérieur s'il y a un concert j'y vais volontiers. Je peux aller voir une conférence, à la bibliothèque chercher des bouquins, il y a une sorte de cycle comme ça. Quand je peux, je pars à l'extérieur d'Amiens pour voir des expositions ou de la famille.

L

Quel est votre projet de vie ?

Ce n'est pas forcément très gai. Mais il faut envisager son départ, c'est ça mon projet. Cet été j'ai acquis une parcelle pour mes cendres. C'est ça mon projet.

J'essaye de rattraper le temps perdu en termes de lecture et de recherches sur les peintres, les sculpteurs et les animaux aussi, j'ai une quantité de livre sur les animaux.

Enfin, c'est un temps de liberté, pour se consacrer aux passions qu'on a mis de côté ?

Complètement, Pour ma part, le temps actuel, c'est comme si j'étais ado sans les parents derrière. C'est du bonheur par contre il n'y a personne pour financer.

Si vous deviez déménager, que souhaiteriez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Ça c'est le vrai souci, j'ai déjà dû faire des choix drastiques en quittant la maison de la rue Jacques Quartier. J'ai donné tous mes salons contemporains à mes beaux-enfants. J'ai gardé que des choses que nous avions acquies avec mon mari de jeunesse décédé et mon deuxième mari. Ici ça pourrait être vide, je m'assois par terre d'habitude.

Ce que je prendrais les cendres de mon mari, de mon chat, quelques bouquins, quelques CD aussi quand même.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Un concert

Jardin ou balcon ?

Balcon

Ville ou Campagne ?

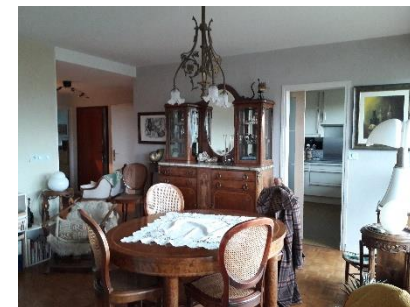
En ville

Seule ou en groupe ?

Seule

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Le séjour.



ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE (62 ANS).



Date de l'entretien : Le 10.décembre 2021

Site de l'entretien : Au domicile de Christophe, dans le séjour face à la cheminée

Entretien réalisé par Juliette Mannesson

En quelle année êtes-vous né(e) et à quel endroit ?

Christophe : 1959 à Abbeville dans la Somme.

Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

Bon.

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

6 mois.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Oui, je profite plus.

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison / appartement, Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce logement ?

Depuis une trentaine d'années, 32 exactement. L'espace extérieur, le fait que ça soit une ancienne ferme.

Quelle part de votre budget consacrez-vous à votre logement ?

500 euros par mois.

Avez-vous entrepris des travaux d'aménagement de votre domicile ?

Il a fallu reconstruire la maison car c'était une ancienne ferme : les besoins vitaux, un chauffage central...plus récemment la cuisine et une véranda il y a déjà un peu plus longtemps.

Est-ce que vous avez anticipé votre vieillissement dans ces choix ?

Oui un petit peu, notre chambre a toujours été de plain-pied et la salle de bain.

Pourriez-vous me décrire votre chez-vous ou me faire visiter ?

C'est une ancienne longère paysage de Picardie avec au rez-de-chaussé cuisine salle à manger véranda et une chambre avec salle de bain.

A l'étage des chambres avec une salle de bain.

Deux autres bâtiments qui ont été transformés en gîtes ruraux.

Notre histoire est parsemée de lieux de vie, de la première à la dernière demeure, pourriez-vous me raconter votre parcours résidentiel ?

J'ai habité jusqu'à mes 18ans dans une maison bourgeoise dans le centre d'Abbeville puis nous avons déménagé dans une maison moderne à Grand-Laviers jusqu'à mes 26/27ans maison moderne, date à laquelle je me suis installé dans cette maison.

Est-ce qu'il y a eu des moments ou lieu charnière ?

Quand on a réalisé l'étage avant on avait seulement le rez-de-chaussée puis quand on a commencé l'activité des gîtes.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ? et au-delà d'habiter le quartier, la ville ?

Non car les éléments de confort s'améliorent d'année en années.

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

Les avantages : c'est une maison indépendante sur les 4 cotés avec à l'arrière pâture qui apporte une grande tranquillité.

Les inconvénients : je n'en vois pas. Peut-être un peu près de la rue principale.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Une grande maison avec beaucoup de lumière naturelle qui donne sur une étendue de verdure.

Ici on n'a pas pu avoir beaucoup d'ouvertures pour garder l'esprit de la longère.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Oui, ils ne sont pas tout proche (40m) mais j'entretiens une bonne relation avec eux.

Quelles relations entretenez-vous avec votre famille ?

Très bonnes

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Essayer de maintenir la maison dans un état de confort et de propreté pour mon épouse et moi. Faire régulièrement des travaux. Le jardinage l'entretien des arbres

Quel est votre projet de vie à 5 ans ?

Je me vois habiter ici, j'ai encore une quinzaine d'années avant d'être vieux je pense.

Si vous deviez déménager, que souhaitez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Ma cheminée, de l'espace vert pour pouvoir gratouiller la terre. A l'intérieur rien de particulier.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Le concert

Jardin ou balcon ?

Jardin

Ville ou Campagne ?

Campagne

Seule ou en groupe ?

En groupe

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Le jardin

ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE (84 ANS).

Date de l'entretien : Le 04.novembre 2021

Site de l'entretien : Au domicile de Dominique, Lille, Vieux-Lille

Entretien réalisé par Camille Vinchon

En quelle année êtes-vous né et à quel endroit ?

Dominique : A Neuilly sur Seine, en 1937, le 14 février.

Quelle était votre profession et depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Je suis à la retraite depuis 22 ans. J'avais une entreprise avec mes deux frères. Quand on a démarré, on était une cinquantaine de personnes. On avait une usine au départ qui était à Ennecourt (au sud de Lille).

Des responsabilités dont les trois frères s'étaient divisés. Mon frère aîné était l'homme de la communication, de la finance et des décisions. Mon frère cadet : c'était qu'est ce qui va se passer sur le marché automobile en Italie dans les 5 ans à venir, il essayait de nouer des alliances... Et moi qui étais l'homme du compte d'exploitation, l'homme de production. Je connaissais pratiquement tout le monde, jusqu'à 800 personnes.

A la retraite, j'ai pris 3 ou 4 mois de vacances avec Marie-Monique pour réfléchir. J'avais 62 ans, J'ai estimé que j'avais encore des compétences et j'aimais beaucoup les petites structures très souples très réactives. Tu sens les choses vivre. J'avais encore envie de faire quelque chose, je suis devenu un peu conseiller, indépendant et bénévole auprès de petites structures parce que j'aimais bien de 3 ou 15 personnes dans différents milieux. Quel que soit le milieu, il y a toujours les mêmes problèmes d'hommes. J'ai fait ça pendant une dizaine d'années.

Et puis après ça, les compétences s'éloignant, et l'âge aidant, j'en avais un peu ras le bol. Depuis 5/6ans j'ai encore quelques entreprises dont je m'occupe mais qui m'échappent un peu.

Depuis combien de temps et pour quelles raisons avez-vous investi cette maison ?

Toute ma vie professionnelle, j'ai travaillé à partir d'Ennecourt. Je prenais l'avion à Lesquin ou à Paris pour aller à travers le monde (USA Japon...), mais je suis un homme d'usine, je voulais toujours être proche de l'usine. Donc j'habitais Phalempin dans une maison standard. Pendant 20 années où nous avons habité là. Ma femme a élevé nos enfants. Moi, je ne les ai pas vu grandir. C'est le seul reproche que j'ai à me faire.

Et un beau jour, quand nos enfants ont commencé à se marier, la maison de Phalempin, que nous avons fait construire, nous en parlions au passé : ici c'était la chambre de Blandine, c'était la chambre de Quentin, la chambre de Mattias. Il ne restait plus que Nicolas...

Marie-Monique qui venait de Tourcoing quand elle était gamine, quand je l'ai connue elle habitait en plein centre de Tourcoing. C'était agréable. Je l'avais emmenée dans les plateaux au milieu des vaches à Ennecourt. Un beau jour elle m'a dit : « qu'est-ce que tu penses d'aller habiter dans Lille ». Je lui ai dit : « oui pourquoi pas, si tu veux ».

Elle nous a trouvé un appartement dans l'immeuble juste en face. Un magnifique appartement. Moi j'étais encore professionnel, j'avais 50 ou 55 ans à ce moment-là. Au bout de deux ans que j'habitais là, je devenais fou parce que les gens étaient méchants, ils claquaient la porte au nez. C'était l'opposé de ce que je recherchais comme relations. J'ai dit à Marie-Monique : « il faut que tu trouves quelque chose parce que je vais devenir fou ». Et puis on a cherché longtemps.

Et puis il y a 25 ans, j'étais dans l'appartement en face, je regarde ici, je vois la maison. D'année en année, je voyais le Monsieur avoir de plus en plus de mal à tondre sa pelouse. Je me suis dit : « je vais me mettre en rapport avec lui ». Je suis allé me présenter un samedi après-midi.

Il n'y avait pas un meuble dans la salle séjour, il y avait une table de camping et deux chaises. Madame habitait dans notre chambre et Monsieur dans la chambre au-dessus avec la salle de bain aux robinets en or. Le reste de la maison n'était pas fini.

A la fin de la conversation que j'ai eu avec lui, je lui ai raconté toute ma vie, je lui ai dit : « Ecoutez Maître j'étais très heureux de faire votre connaissance sachez que le jour où vous désirez vous séparer de votre maison Mon épouse et moi que vous connaissez maintenant à travers cette conversation, nous sommes prêts à la reprendre dans le respect de celle-ci. ». Ce à quoi il a répondu que jamais son épouse ne se déciderait à quitter cette maison.

Une année plus tard pourtant, je n'avais pas le temps de mettre la clef dans la porte que Marie-Monique me pressait pour écouter un message qu'avait laissé M. F sur le téléphone. Son épouse avait trouvé l'appartement de ses rêves et nous pouvions commencer les négociations.

Avec le temps, est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit ? Avez-vous réalisé des changements, avez-vous modifié votre manière d'y vivre ?

Il y a 4 ans, on s'est posé la question : qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on s'en va dans un appartement, dans une résidence ? Non. Il y a quelques chances pour que je parte avant Marie-Monique. Marie-Monique a dit, moi si je peux, je resterai dans la maison.

Moi si je me retrouve seul, le temps de vendre la maison et je vais aux Hespérides dans un appartement de 70m². Pour des raisons matérielles : faire le linge, les repas seul...

C'est à ce moment-là que nous avons construit l'étage pour éviter les regards plongeant sur le jardin depuis la résidence d'en face et nous avons aménagé un studio indépendant que nous louons à un étudiant de médecine. Les enfants sont installés à proximité. En cas de problème, ils sont là en moins d'une heure.

Je suis rassuré de savoir Marie-Monique en sécurité. Si elle le souhaite, elle pourra garder la maison et il y aura une personne en cas de besoin.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Le plus important est de préserver un endroit où rencontrer son environnement familial immédiat : les enfants, les petits enfants, les amis.

Quel sont les avantages et les inconvénients de cette maison ?

Ses avantages : sa taille, ses volumes où il est possible de changer de pièce et d'ambiance, de cadre. J'ai une pièce à moi de 9m² environ, ce n'est pas grand, j'y passe le temps que je veux.

Ses inconvénients : sa taille, nous sommes loin l'un de l'autre. Quand j'ai eu un problème, il m'était difficile de me déplacer mais ça m'a permis aussi de faire ma convalescence.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Je me lève à 8h. Avant je faisais beaucoup de vélo, 3h le matin en campagne. L'après-midi, c'est plutôt des choses culturelles avec Marie-Monique, de la lecture, du bridge...

Nous partons aussi en voyage 4 jours.

Les choses sont simples, des petits plaisirs, voir les petits enfants...

Quel est votre projet de vie à 5 ans ?

Rester dans cette maison, Rester dans le quartier.

Si vous deviez déménager, que souhaiterez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Je souhaite surtout ne pas changer mon mode de vie, de quartier, garder un environnement confortable, avec des ambiances comme ici. Je veillerais au niveau sonore. J'emporterais quelques objets personnels, deux fauteuils, peu de choses.

Je continuerais selon mes capacités physiques à faire du sport ou de la lecture. Je veillerai à sortir peut-être plus pour ne pas ankyloser.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Un moment partagé avec Marie-Monique, aller au cinéma, entre amis...

Jardin ou balcon ?

Jardin, dans un transat.

Ville ou Campagne ?

En ville dans un quartier intéressant. C'est Marie-Monique qui m'a fait découvrir la ville. Je suis une personne qui aime la discrétion.

Seule ou en groupe ?

Seul ou en groupe restreint

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Mon lit. J'adore dormir. Je dors 8h par nuit.

ENTRETIEN AVEC GUILLAUME (63 ANS).

Date de l'entretien : Le 02.février 2022

Site de l'entretien : Au Domicile de Guillaume, dans son séjour

Entretien réalisé par Camille Vinchon

En quelle année êtes-vous né(e) et à quel endroit ?

Guillaume : A Roubaix le 14 juin 1958 (63ans).

Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

...Bien, je me sens en forme

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Depuis le premier janvier 2022 soit quarante jours. Premièrement je ne touche pas encore ma pension ce qui m'angoisse un peu. J'ai une activité associative importante et de conseil.

J'ai eu une période avant de demandeur d'emploi.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Dans ma période de recherche d'emploi au départ j'étais hyper actif dans mon boulot chez moi puis je me suis créé des routines de vie positive avec du yoga, de la musique et des moments pour aller voir mes enfants.

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison, Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce logement ?

Je pense il y a un peu près 15 ans, on a déménagé de Strasbourg et il fallait trouver un logement familial.

Je suis arrivé avant ma femme et mes enfants. Cette maison correspondait à mes critères avec garage jardin, pas de vis-à-vis et vue sur la Somme.

Avez-vous entrepris des travaux d'aménagement de votre domicile ?

On n'a pas fait de travaux tout de suite.

On s'est vite rendu compte que la maison était très traditionnelle avec beaucoup de pièces. A l'étage à vivre on a ouvert et fait une grande pièce avec un poêle à bois qu'on utilise mieux. On a aussi créé une petite salle de bain dans une chambre à l'étage. C'est mon épouse qui a été moteur de ces travaux.

Beaucoup plus tard, on a réisolé en toiture.

On a créé deux studios totalement indépendants.

Elle est grande avec des étages mais elle me rassure. Il y a une chambre qui est un peu mon bureau. Comme il est à l'étage c'est une coupure quand j'y vais.

Pourriez-vous me décrire votre chez-vous ou me faire visiter ?

Il est en ville, non mitoyen avec un jardin arboré. A proximité d'un HML mais qui n'est pas très haut. En bord de Somme.

C'est une maison ancienne. Le rez-de-chaussée est composé d'un garage et d'une buanderie. L'étage à vivre est au premier étage avec Cuisine et séjour où il y a aussi notre chambre. Au deuxième étage il y a trois chambres.

C'était un peu le rêve car c'est une maison indépendante en ville.

Notre histoire est parsemée de lieux de vie, de la première à la dernière demeure, pourriez-vous me raconter votre parcours résidentiel ?

J'ai beaucoup déménagé mais toujours vécu en maison.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ? et au-delà d'habiter le quartier, la ville ?

Non, j'ai me suis rendu compte de la chance d'avoir Jardin et ville dans la période de COVID. Avec un jardin potager on a une micro autonomie alimentaire plutôt psychologique.

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

Avantages : Sa taille, Capacités de recevoir mes enfants, mes frères et sœur, des amis. J'ai des pièces de services de bricolage une buanderie. Et des studios pour étudiants qui amortissent le prêt immobilier.

Inconvénients : Elle est grande et il y a beaucoup de travaux d'entretien notamment le jardin et c'est coûteux. Mais je pense que ça me maintient en forme.

Je me rends compte que monter les étages ça sera peut-être plus difficile mais il faut garder un endroit où accueillir ses enfants et c'est aussi se maintenir en forme.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

J'ai adoré ma maison de Jenlain qui était intégralement de plain-pied avec un peu de jardin. J'aime beaucoup une situation centre-ville pour faire tout à pied ou à vélo.

J'aime bien des villes comme Aix en Provence mais c'est très cher. La ville idéale elle a des activités culturelles, des moyens de transports. Elle est à proximité d'un lieu de vacances et elle a une gare pour être facilement à Paris où aller chez mes enfants.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Je me lève assez tôt, je fais du yoga, 1h de musique puis des choses administratives.

Je fais du jardinage quand il fait beau.

Quel est votre projet de vie à 5 ans ?

J'aimerais bien rencontrer quelqu'un. Eventuellement je déménagerais à ce moment là si ça doit se faire dans un choix concerté. Je suis très attiré par la Bretagne.

Je me sens bien ici car mes activités et mes associations me donnent beaucoup de plaisir.

Je suis très sociable. J'ai besoin des autres.

Si vous deviez déménager, que souhaiterez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

J'ai envie d'emporter ma musique, au moins une moto, l'ordinateur. On n'a pas vraiment de magnifiques meubles. Eventuellement des tableaux. En vérité je ne suis pas détaché des objets. Il me tient à cœur de conserver des éléments de mon parcours, mon passé.

J'ai gardé des archives de mes parents... Je dois faire du tri avec mes enfants mais j'ai très peur.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Cinéma

Jardin ou balcon ?

Jardin

Ville ou Campagne ?

Ville

Seule ou en groupe ?

En groupe

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Le salon - salle à manger et dans la ville le centre-ville, la rue piétonne et la bibliothèque municipale.

ENTRETIEN AVEC ISABELLE (57 ANS) & MARC (61 ANS).

Date de l'entretien : Le 19. Novembre 2021

Site de l'entretien : Au domicile de Isabelle & Marc, à Saint Romain de Colbosc (76).

Entretien réalisé par Vincent Lebourg

En quelle année êtes-vous né(e) et à quel endroit ?

Isabelle : 1964 – Carentan (50).

Marc : 1960 – Nonancourt (27).

Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

Marc : Tout va bien, on va vivre encore longtemps.

Isabelle : A part le mal de dos.

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Marc : 18 mois.

Isabelle : Pas encore.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Pas de changement.

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison / appartement, Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce logement ?

Depuis 1993, 28 ans. Les écoles n'étaient pas loin, pas besoin de prendre le car. Proche du centre-ville.

Quelle part de votre budget consacrez-vous à votre logement ?

10% (200€ par mois).

Avez-vous entrepris des travaux d'aménagement de votre domicile ?

Pour les plus récents :

- La salle de bain : Remplacer la baignoire par une douche

- L'arrière cuisine

- Le poil à granulés : pour améliorer la qualité de chauffage & réduire la facture d'électricité.

Est-ce que vous avez anticipé votre vieillissement dans ces choix ?

Pour la douche c'est certain.

L'agrandissement en projet (le fameux) pourrait à terme devenir une chambre

Pourriez-vous me décrire votre chez-vous ou me faire visiter ?

Au rez-de-chaussée : la salle, le salon et cuisine sont ouvertes, en L. Un couloir donne sur une chambre et une salle de bain.

Ce n'est pas grand chez nous, on n'a pas 500m² à décrire. Un escalier qui donne sur deux chambres et un bureau.

Notre histoire est parsemée de lieux de vie, de la première à la dernière demeure, pourriez-vous me raconter votre parcours résidentiel ?

De 1983 à 1989 - Un appartement T2 à Poissy de 55m²

De Juillet à Décembre 1989, nous étions en location dans une maison sur 3 étages. Principalement occupée au RDC et 1^{er} étage. Grandes chambres et un grenier.

De 1989 à 1993 : T3 HLM 80m² ; l'appartement était trop cher, en partie pris en charge par l'employeur de Marc au début de son contrat.

De 1993 à Aujourd'hui : Le château Lebourg. 96m²

Est-ce qu'il y a eu des moments ou lieu charnière ?

L'achat de la maison.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ? et au-delà d'habiter le quartier, la ville ?

Non, on a tout ce qu'il faut. Les écoles se sont éloignées (De 400m à 1400m) pour Isabelle qui est assistante maternelle.

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

Avantages : Un terrain spacieux, qui permet de jardiner. Calme car situé dans une impasse.

Inconvénient : L'escalier. Pour l'instant ça va mais il pourrait devenir problématique dans le futur.

Marc : Un sous-sol aurait été bien, de la place en plus pour bricoler... Mais encore des marches

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Isabelle : Un plein pied avec des placards.

Marc : et deux garages.

Les deux et des baies vitrées.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Très bien. On s'entend bien avec les voisins. Mise à part deux avec qui on n'a jamais causé.

Quelles relations entretenez-vous avec votre famille ?

Quoiqu'avec la famille Lebourg ça peut arriver.

La famille est un peu loin, mais en bon terme.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Isabelle : Pas encore en retraite. Je garde des gamins.

Marc : Piscine, randonnée, danse, jardinage, bricolage... et je rends service au gens pour des travaux d'électricité.

Quel est votre projet de vie à 5 ans ?

L'agrandissement et voyager.

Si vous deviez déménager, que souhaiteriez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Les activités (Randonnées et danses).

Peu de choses matérielles à emporter. Plus des loisirs.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Les soirées entre amis.

Jardin ou balcon ?

Jardin.

Ville ou Campagne ?

Ville à la campagne (Ce ne sont pas des Normands pour rien) Pas la cambrousse paumée non plus.

Seule ou en groupe ?

Groupe.

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Le salon.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Marc : Le jardin est aussi mon espace préféré.

ENTRETIEN AVEC MARIE-ROSE (75 ANS).

Date de l'entretien : Le 10. Novembre 2021

Site de l'entretien : Au domicile de Marie-Rose, Saint-Hilaire Petiville (50).

Entretien réalisé par Camille Vinchon

En quelle année êtes-vous née et à quel endroit ?

Marie-Rose : Je suis née à Saint Côme-du-Mont dans la Manche, le 16/09/1946.

Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

Ça va à part l'arthrose, mon genou après une déchirure musculaire. À part ça je trotte !

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

Depuis papy, j'avais 60 ans, j'étais dans une épicerie, dans le commerce. Mamie s'est mariée de bonne heure, j'ai travaillé à 15 ans à 18 ans j'étais mariée.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Oui, comme au début comme André ça allait, on allait en voyage et tout ça. Après quand il y a eu sa sclérose en plaque et son cancer. Il a fait des chimiothérapies, on ne pouvait plus sortir. Autrement avant on aller à Promodès où il travaillait et tous les ans on faisait un voyage.

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison ? Qu'est-ce qui vous a fait choisir cet endroit ?

1967, déjà quand on s'est marié on habitait bientôt une chambre sous les toits. Après Isabelle est née, l'année d'après il y a eu Denis.

Ici André s'était renseigné, ils vendaient des terrains. Il a réservé un terrain. En attendant, on est allé vivre à la campagne à Osmanville après Saint Côme, il y a une petite épicerie et rien du tout, pas de permis.

Maintenant ça fait 53 ans qu'on est ici, il a bien fallu le temps que la maison se construise.

Est-ce vous qui avez imaginé les plans ?

Non, André est allé à Saint Lô, le truc de l'habitat où on payait nos impôts fonciers à l'époque. La maison, c'est son frère Roger qui était maçon qui l'a construite. C'était sa première maison.

Pourtant toutes les maisons du quartier sont un peu similaires ?

Pour Madame L, son papa et ses frères construisaient des maisons à leur compte. Derrière, toutes les petites maisons de Saint Hilaire ce sont ses frères.

C'était plutôt une maison pour vivre en famille, quand vous avez déménagé ?

Quand on est arrivé là, il y avait déjà 4 enfants. Guy avait 3 mois. C'est pour ça qu'il fallait une maison.

Les couches fallait les laver. Pas de machine à laver à la campagne, pas de salle d'eau, le fourneau, il fallait chauffer l'eau et tout ça.

Heureusement ma sœur de Saint Côme venait laver une fois la semaine : la brosse, une lessiveuse pour laver tout le linge, faire bouillir... C'est vraiment la campagne et pas de permis. J'ai appris, quand on est arrivés.





Quelle part de votre budget consacrez-vous à votre logement ?

Je ne consomme pas beaucoup, 90 euros par mois car je suis propriétaire, plus l'eau deux fois par ans, le téléphone...

Avez-vous entrepris des travaux d'aménagement de votre domicile ?

Oui, on a refait toutes les fenêtres : portes fenêtres tout ça et même en bas. Quand André est décédé j'ai fait tous les dessus de toit et ma porte de maison. Il y a quatre ans, j'ai mis une nouvelle porte de garage.

La salle de bain a été refaite l'année dernière : c'est Marc qui a fait l'électricité et Denis la plomberie, la peinture.

Avez-vous anticipé votre vieillissement dans ces choix ?

Oui, pour la salle de bain, c'était tout simple quand on est arrivé. Il y avait que André qui travaillait. Moi je ne travaillais pas avec quatre gamins tous petits. Après Papy ne voulait pas que je travaille. J'avais dit : « je vais travailler à Promodès à la préparation », Il n'a jamais voulu que je travaille.

Quand il rentrait, il aimait bien que je sois là. Il m'appelait Bichon. C'était ça dans le temps : la femme à la maison à élever les gamins. Ça serait maintenant, il aurait fallu que je travaille, j'aurais travaillé. C'était ça dans le temps.

Certains travaux ont-ils été réalisés suite au départ des enfants ou à l'apparition de nouveaux besoins : rampe, des choses comme ça ?

Oui pour éviter de peindre, le PVC c'était un choix pour avoir moins d'entretien. Mais bon, on aurait pu mettre des volets roulants.

Je crois que je vais mettre une pompe à chaleur, le 16 je vais à Carentan. Je vais retirer le fioul. Ils disent que le fioul, il faudra plus en prendre. Le monsieur a dit la dernière fois : « vous avait encore une chaudière, mais le fioul celui-ci il faudra plus en prendre ». C'est pour le truc de l'énergie et tout ça. Quand j'ai vu ça, je me suis dit : « je veux plus m'embêter avec le fioul, il n'y aura plus à nettoyer la chaudière tout ça ». Il faut que je vois car je ne suis pas imposable. C'est à Carentan qu'il faut s'adresser maintenant. J'ai pris rendez-vous le 16. La voisine va venir aussi, ça l'intéresse aussi.

Pourriez-vous me décrire votre maison ?

Il y a un sous-sol complet. Il y a trois chambres, salle de bain, cuisine et séjour.

Avec le temps, est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit ? et au-delà d'habiter le quartier, la ville ?

Non, il y a pas mal d'escaliers mais pour l'instant ça va. C'est vrai qu'au début avec mon genou, je suis tombée trois fois. C'est les marches qui sont compliquées. Maintenant, je fais attention et puis c'est tout.

L'entretien ça ne me dérange pas de faire le ménage. Déjà avant quand André travaillait, je faisais du ménage chez la maitresse d'école tant que les enfants étaient à l'école. C'était juste je traversais.

La maman d'André elle était là, quand elle est tombée malade, j'ai arrêté. Comme c'est nous qui l'avions.

La mère de votre mari est venue habiter dans votre maison c'est bien cela ?

Elle avait 2/3 vaches après Isigny, elle s'est trouvée toute seule et elle était à l'âge de la retraite. André il aimait bien sa maman. Donc du coup, on a fait en bas. Quand elle a été malade, elle a fait un cancer de la vésicule biliaire. Elle est morte de ça. Il voulait la perfuser à la maison. Moi j'étais toute jeune avec quatre enfants. J'ai dit à l'infirmière : « non il faut la mettre à l'hôpital ». Moi je ne peux pas, je n'aurais pas entendu si elle m'avait appelé ». Il aurait fallu des choses comme maintenant.

C'est comme ça après elle est morte. Elle était là, dans le temps on gardait les morts, avec ma belle-sœur Huguette. André était parti prévenir ses frères du côté de Bayeux. Maintenant c'est bien. C'est une pratique qui s'est perdue, on ne veille plus les morts.

Elle est arrivée en 69 et elle est morte en 73. Quelques années, au début ça allait. Elle prenait les repas avec nous, et des fois elle ne mangeait pas avec moi. J'étais toute jeune, elle voulait s'occuper de moi : je n'aimais pas trop. Il faut trouver le bon équilibre. De temps en temps, elle venait, j'allais dans le camion avec André et elle gardait les enfants.

C'est comme ça, on a vécu des jours heureux et puis la maladie, c'est comme ça la vie.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

Moi je me trouve bien là, si je gagne au loto une grosse somme déjà je penserais aux enfants aux petit-enfants. Moi j'en ai assez. Papy disait toujours, si un jour tu manques de sous, ça ne sera pas par ma faute. C'est vrai

Il avait dit la maison ça sera pour toi, il savait que j'aurais une petite retraite.

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

Déjà quand on est arrivé : le chauffage, la salle de bain, une machine à laver. La salle de bain avec la baignoire. Là-bas, il fallait allumer le fourneau tous les matins, le charbon tout ça. J'avais 23-24 ans. On ne se rend pas compte à quel point le confort a évolué.

Les avantages actuels : j'ai les enfants, les petit-enfants, tout le monde n'a pas ça. La maison à Saint Hilaire, je me plais bien là, je ne vais pas déménager.

Quand on est arrivé il n'y avait rien. Après, ils ont bâti Leclerc, le coiffeur, le pain et ce n'est pas loin. Je vais bien au marché à pied le lundi à Carentan, quitte à faire un petit tour et à me promener. Des fois le lundi, je vais à la rôtissoire, je ramène une petite côte. Ça permet de rencontrer des gens que tu connais. Avec André, quand on y allait le lundi, on ne rentrait pas avant midi. Quand tu allais au marché, tu avais intérêt à avoir quelque chose de prêt.

Les inconvénients : des fois une panne de chaudière mais ce n'est rien ça.

Et les marches, c'est sûr, quand André a eu sa sclérose en plaque, à 48 ans, c'est là qu'il aurait fallu vendre la maison et faire un plain-pied. A l'époque il y avait des terrains pour faire un plain-pied, un garage, plusieurs chambres. Le plain-pied c'est l'idéal. C'est pour ça que je dis à Denis si tu rachètes quelque chose pense à cela.

C'est étonnant de donner ce genre de conseil et de vouloir rester dans cette maison ?

Qu'est-ce que tu veux, elle est bâtie comme ça.

M'en aller où ? Isabelle dit : « Maman regarde il y a des maisons à Saint Romain ».

Je vais arriver toute seule à Saint-Romain. Depuis le temps que je suis là, je connais plein de monde. Le 25 je m'en vais à Promodès, je vais manger, prendre le car, aller voir les anciens.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Gisèle, quand elle s'est trouvée veuve aussi et bien on s'est rapprochées. On est allé au Tyrol, au Puy-du-fou ensemble.

Quelles relations entretenez-vous avec votre famille ?

Je vois le plus souvent Denis qui habite le plus près et Isabelle. Eric a de quoi faire.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

L'été, je me lève tôt s'il y a du soleil. L'hiver c'est 8h30-9h, Je me lève, j'ouvre mes volets, je prends mon petit déjeuner et je vais faire ma toilette. Après je vais faire mon lit, je prépare mon repas. L'après-midi, si je suis courageuse, quand c'est l'été ça va, je fais mes carreaux, mes rideaux. Autrement, je vais faire un tour. Soit, je vais à pied soit je prends ma voiture. L'autre jour, j'ai fait un tour à Sainte-Marie, j'ai fait une marche tout le long de la plage et j'ai rencontré une dame que je connaissais bien. Elle m'a dit : « la prochaine fois, si vous passez par-là, arrêtez-vous pour venir boire un café ».



C'est en bord de mer, à coté de là où on était. A Sainte-Marie aussi on connaissait du monde. André a voulu vendre la maison quand il est tombé malade. Les enfants n'étaient pas très contents qu'on la vende, j'ai dit ça il fallait le dire à Papa. Quand le notaire est venu pour signer ça me serrait mais je n'ai rien dit. Du moment qu'on m'aurait aidé un peu, j'aurais bien gardé la maison mais ils étaient tous les quatre. S'ils ne s'entendent pas, il vaut mieux la vendre.

C'est vrai qu'on s'y plaisait bien. On partait du mois de mai jusqu'au mois d'octobre, dès qu'André a été à la retraite. C'est André et son frère maçon qui ont monté la maison tous les deux. La grand-mère Joret est décédée, ils ont partagé l'argent et André a décidé d'acheter un terrain à Sainte-Marie. Au début on campait, on avait une tente.

Tout ça c'est des souvenirs, des bons souvenirs. C'était assez grand, il y avait en bas, le sous-sol, deux chambres et une salle de bain. A l'étage il y avait une chambre principale et encore deux chambres fermées. A l'époque on avait une très grande table pour les copains. André allait à la pêche en bateau, il ramenait des moules et son fameux tambour pour les laver. On a bien profité, c'était une bonne période. C'est dommage qu'André soit tombé malade, on y serait peut-être encore.

Si vous deviez déménager, que souhaitez-vous emporter avec vous ? Quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Ça dépend du logement que j'aurais, si j'ai un tout petit logement, je ne pourrais certainement pas mettre le buffet. Je peux emmener la chambre. André, ça lui plaisait, il avait acheté les meubles dans une salle des ventes : le buffet et la déserte. J'ai dit ça va faire des meubles. Quand on est arrivé dans la salle, il n'y avait rien du tout, pas encore de carrelage, c'était des dalles collées. Avant il y avait des fauteuils en cuir, je suis allée dans une salle de vente avec Guy. C'est mieux, les autres c'était en cuir, c'était froid.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Boire un coup chez la voisine. Chaque vendredi un coup c'est elle, un coup c'est moi. On boit notre apéro, ça commence à 4h30 5h par le thé, je rentre vers 7h on a discuté. Autrement j'aime bien aller chez Isabelle, dans ce cas, c'est une semaine. J'aime bien Isabelle, j'ai qu'une fille.

Jardin ou balcon ?

J'aime bien mon jardin. Le médecin ne veut plus que je jardine.

Ville ou Campagne ?

Je n'aime pas vraiment la campagne, ici ça me va, c'est une petite ville. Pas non plus en plein centre de Caen, je serais perdue.

Seule ou en groupe ?

Si je sors quelque part, j'aime bien être en groupe. Je ne vais pas au restaurant toute seule.

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Je suis souvent dans ma cuisine. Là vous êtes là mais c'est rare que je sois dans le canapé.

Est-ce que l'organisation des pièces a évolué au cours des 50 ans ?

Oui, la chambre a été achetée pour les 18 ans d'Isabelle. C'était des vieux meubles, on a changé pour mettre des beaux meubles à Isabelle. Les trois gars logeaient dans la chambre du fond. Elle était petite. Autrement il aurait fallu faire une chambre sur la surface du séjour mais Papy n'a pas voulu : il a dit que sinon il n'y aurait plus de salon. Dans le couloir, il y a un placard, avant c'était un lavabo. Avant, il fallait être aux normes pour une habitation familiale.

Je ne m'en irais vraiment pas dans une grande ville. Carentan encore je ne dis pas, c'est une petite ville. Il n'y a presque personne à Carentan pas comme Saint-Vaast. Ça remue Saint-Vaast, il y a le port mais par contre tu ne peux pas acheter, c'est cher. Tata Annick, si elle restait toute seule elle souhaiterait vendre sa maison pour aller à Grandville dans un appartement mais elle ne sait pas si elle aurait assez en vendant sa maison.

ENTRETIEN AVEC PEDRO.

Date de l'entretien : Le 10. Février 2022

Site de l'entretien : Par téléphone.

Entretien réalisé par Camille Vinchon

En quelle année êtes-vous né(e) et à quel endroit ?

Pédro : En 1934 à Haiphong (Thaïlande)

Quelle est votre ressenti sur votre état de santé ?

Rien que des petits bobos, à part ça je mange bien, je dors bien et je petite aussi.

Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?

En 1994 c'était la préretraite ensuite la vraie en 1998.

Est-ce que vous avez changé votre manière d'habiter à partir de ce moment-là ?

Moyennement à cause de mon célibat. J'ai préféré rester dans mon petit nid d'amour jusqu'en 1991.

Depuis combien de temps habitez-vous cette maison / appartement, Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce logement ?

Depuis 1987, j'ai choisi cette maison avec mon épouse de l'époque.

Quelle part de votre budget consacrez-vous à votre logement ?

Nous avons consacré beaucoup d'argent dans les travaux pour améliorer cette maison. Elle était presque en ruine et squattée par des babas cool.

Est-ce que vous avez anticipé votre vieillissement dans ces choix ?

Je crois que oui.

Pourriez-vous me décrire votre chez-vous ou me faire visiter ?

Notre histoire est parsemée de lieux de vie, de la première à la dernière demeure, pourriez-vous me raconter votre parcours résidentiel ?

Mon parcours résidentiel est un peu particulier entre l'Italie et la France alors l'Asie.

Est-ce qu'il y a eu des moments ou lieu charnière ?

Coté sentimental à Rome. Le reste c'est la France.

Est-il devenu plus compliqué d'habiter cet endroit avec le temps ? et au-delà d'habiter le quartier, la ville ?

Au contraire pour moi en tous cas, je suis tombé amoureux de mon quartier, de ma petite ville et des gens aussi.

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre domicile ?

Je ne pouvais pas nommer en quantité les avantages et inconvénient mais plutôt les agréables souvenirs que nous avons partagé en famille.

A quoi ressemblerait votre chez-vous idéal ?

C'est très difficile de parler de matériel à mon âge.

Connaissez-vous bien vos voisins ?

Très bien même, je suis un des plus ancien du quartier. Les voisins (jeunes pour la plupart) apprécient énormément mes conseils.

Quelles relations entretenez-vous avec votre famille ?

Toujours de la bienveillance. Les enfants ne demandent pas plus.

Quelles sont vos habitudes aujourd'hui, votre quotidien, vos rituels ?

Couché tôt, levé tard. Les petits plats. L'histoire de mon pays d'origine m'intéresse beaucoup.

Quel est votre projet de vie à 5 ans ?

Difficile de voir à long terme vu mon âge.

Si vous deviez déménager, que souhaiterez-vous emporter avec vous, quels rituels auriez-vous envie de réinstaller ailleurs ?

Mes vêtements préférés, mes chaussures et surtout mes tableaux de peintres vietnamiens.

Pour clôturer notre échange, je vous propose une partie plus rapide sous forme de question réponse :

Quelle est votre sortie préférée ?

Cinéma

Jardin ou balcon ?

Jardin

Ville ou Campagne ?

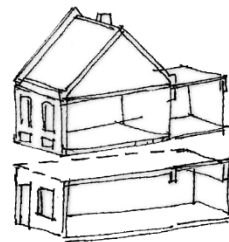
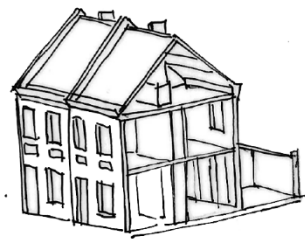
Campagne

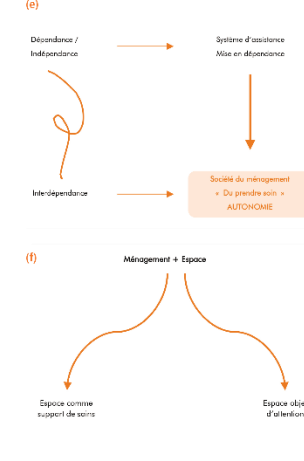
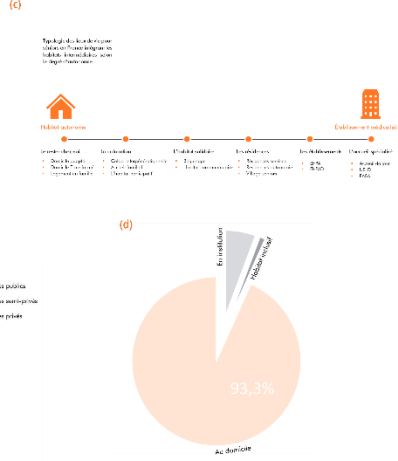
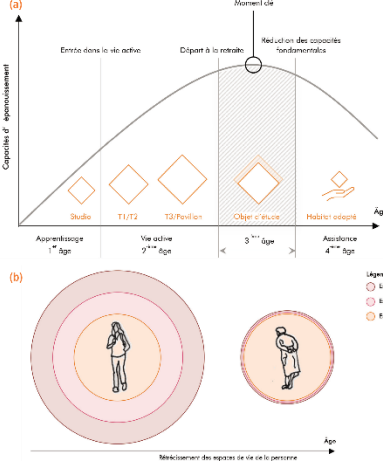
Seule ou en groupe ?

En groupe si possible

Chez vous, quel est votre espace préféré ?

Mon petit Jardin.

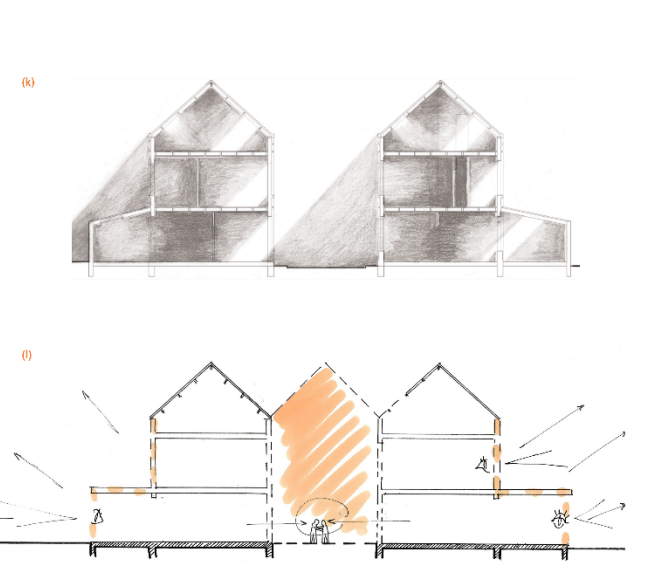
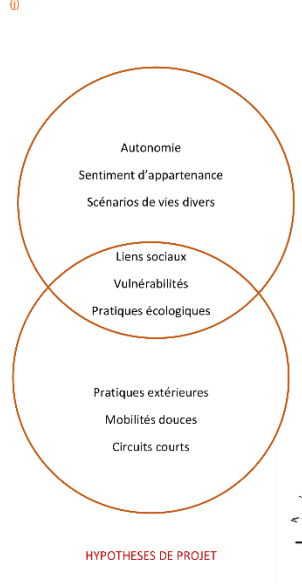
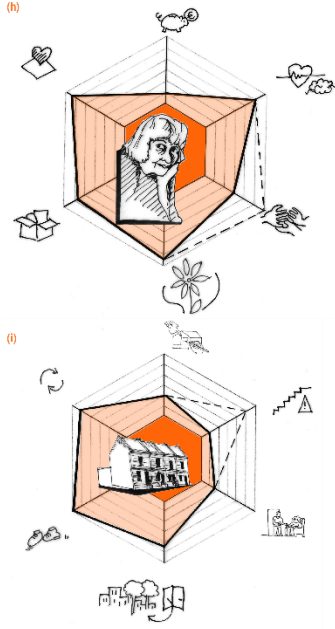




Critères	Situation de la recherche	Choix
Milieu		Urban
Ville moyenne et connaissance du lieu		Amiens
Pourcentage de Séniors et critères économiques		Quartier Saint Maurice
Typologie générique		Passage Strock



- ↑ Cheminement conceptuel :
- (a) schéma du parcours résidentiel au regard des âges de la vie.
- (b) Schéma d'évolution des espaces de vie avec l'avancée en âge.
- (c) typologies des lieux de vie pour séniors.
- (d) Répartition des plus de 65 ans au sein de l'offre d'hébergement.
- (e) Schéma de changement de paradigme vers le 'care'.
- (f) Schéma de transposition du 'care' en architecture.
- ← Plan existant de la Cité Strock
- Vue satellite du Passage Strock
- A la rencontre des séniors, photographie lors de l'entretien avec France
- (h) Diagramme de synthèse sur les séniors interviewés : Niveau de vie (1/6), Capacité physique et cognitive (5/6), Relations sociales (3/6), Préoccupation et attrait pour la nature (5.75/6), Attachement aux objets (4.75/6), Attachement au territoire et au domicile (5.5/6).
- (i) Diagramme de synthèse sur l'habitat des séniors interviewés : Niveau d'adaptation du logement (2/6), Obstacles vécus et identifiés (1/6), Recours à des aides extérieures (1.75/6), Pratiques extérieures (4.5/6), Mobilité douce (6/6), Utilisation des circuits courts (5.25/6)
- (j) Interprétations et hypothèses de projet
- (k) Coupe lumière existante
- (l) Proposition d'intervention spatiale



La recherche propose une réflexion sur l'habitat au regard du vieillissement et explore un habitat pour vivre et vieillir. Il s'ancre dans la volonté des aînés de conserver leur autonomie et leur chez eux pour nous inscrire en phase d'un continuum de vie et de lieu. Cette recherche s'ouvre par les constats dressés sur le vieillissement et l'habitat à partir d'ouvrages de référence. Ces constats et le regard critique que nous pouvons porter sur eux nous conduisent à intégrer la voie du 'ménagement' ('care') dans notre recherche.

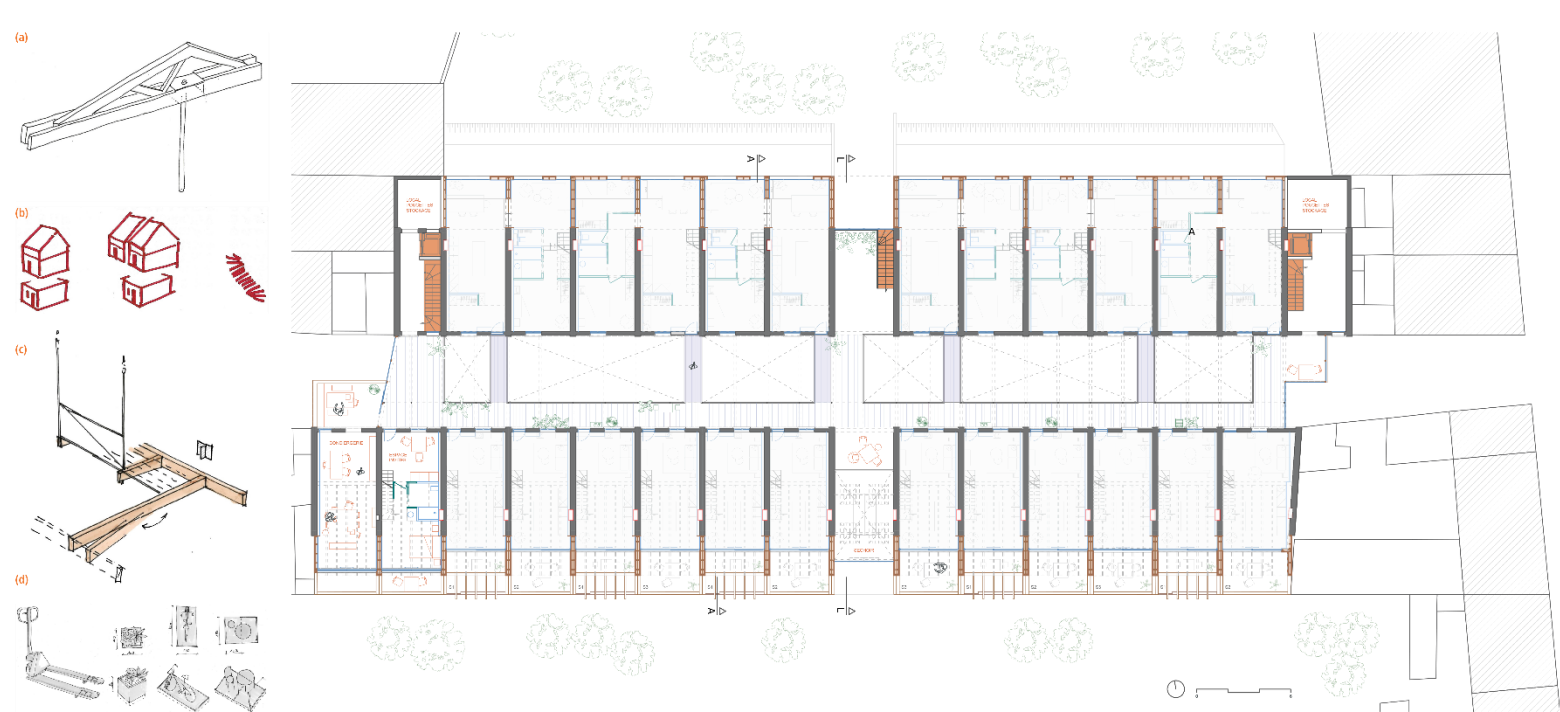
soziale et architecturale. Nous avons choisi de spatialiser notre recherche sur un site tenu qui conjugue vulnérabilité spatiale et sociale, la cité ouvrière du passage Strock à Amiens. La problématique est la suivante : Concevoir un cadre de vie favorisant l'autonomie des séniors et l'interdépendance, quelle opportunité peut offrir les maisons amiénoises de type ouvrières ? Pour notre recherche, nous sommes partis à la rencontre du lieu et de ses habitants séniors pour nous confronter à la réalité de vie et d'habitat d'une personne âgée. Cette rencontre a donné lieu à une analyse architecturale et sociologique. Elle nous a permis de définir des objectifs de projet spécifiques.

A partir des constats théoriques et des pratiques observées, le projet fait l'hypothèse que le vieillissement peut être une potentialité de projet. Ce changement de regard se met en lien avec un élargissement du champ d'investigations de la question architecturale à la question urbanistique pour enrailer le rétrécissement des espaces de vies de la personnes induit par le vieillissement. L'intervention spatiale traverse ainsi les échelles de manière décroissante et s'inscrit en plusieurs temps interdépendants. Dans le contexte de confinement spatial des logements du Passage Strock, le premier temps investigate la possibilité de créer des porosités à l'échelle de l'ilot et les conditions spatiales du « vivre ensemble ».

LE PASS'ÂGE STROCK

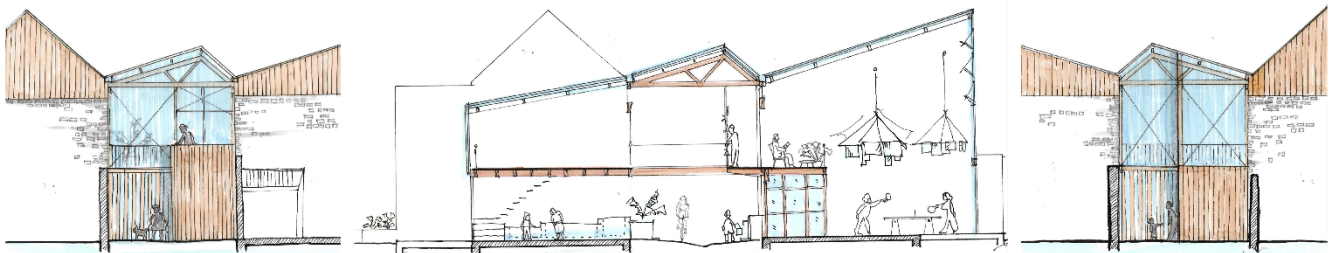
La maison ouvrière, une typologie repensée dans un continuum de vie

Promoteur: Olivier Laloux / Expert: Damien Vanneste / Atelier FAIR-E: O. Camus, D. Fache, A. Hautecoeur, C. Salembier, Q. Wilbaux



Support de mutualisation et outils d'appropriation:

- (a) Structure de la serre.
- (b) Décomposition horizontale.
- (c) Principe des coursives amovibles.
- (d) Modules d'agencement de la serre.
- Plan R+1 Projet, échelle: 1:175.
- Plan Rez-de-chaussée Projet, 1:175.
- ⬅ Elévation Ouest de la Serre, 1:125.
- ⬇ Coupe transversale (LL) illustrant la séquence du Lavoir à la laverie, 1:125.
- Elévation Est de la Serre, 1:125.



A partir des pratiques observées lors de l'enquête de terrain, le projet propose de piétonniser et réaménager le Passage Strock pour en faire un espace d'altérité propice aux pratiques des seniors. La recherche propose différents dispositifs de mise en relation et/ou à distance pour matérialiser la transition entre espace public et intime. Le projet imagine de créer une épaisseur d'usage qui matérialise qui se met en relation avec l'extérieur et l'autre. La rue libérée permet d'imaginer de nouveaux usages communs et jardinés aux logements dépourvus d'espace extérieur. Pour aller plus loin, le projet propose de couvrir la rue d'une serre. Cette intervention donne lieu à un espace protégé et partagé qui ouvre à de nouvelles perspectives de projet.

Aujourd'hui, les maisons de la Cité Strock sont habitées majoritairement par des personnes âgées seules qui désinvestissent leurs étages. Cet investissement partiel pose la question d'une recomposition de la typologie ouvrière au regard du phénomène de vieillissement. Le projet soumet l'idée que l'espace partagé, la serre, peut devenir le support de cette recomposition.

La recherche imagine une recomposition horizontale des logements vers une partition intergénérationnelle et flexible et questionne les dispositifs spatiaux pouvant permettre un programme instable et appropriable.

Pour répondre à ces objectifs, le projet met en place des éléments pérennes : la serre, les circulations verticales, ainsi que des dispositifs mobiles : les modules de rue et les coursives. À partir de cette partition et mise en partage, le projet interroge la mutualisation des espaces et des usages.

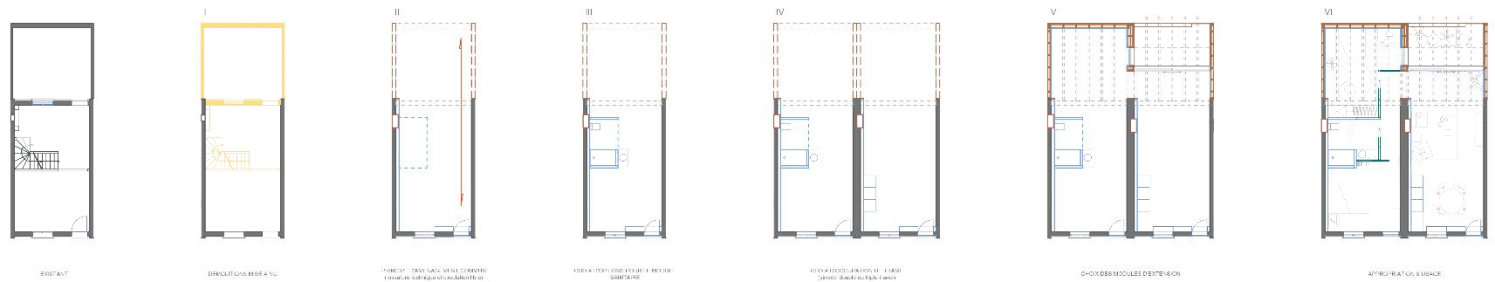
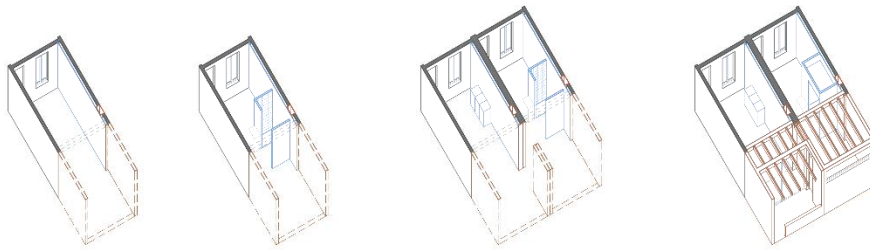
Le projet est construit autour de l'espace de serre partagée qui supporte et permet une flexibilité typologique. La serre positionnée au centre est le cœur battant de la Cité renouvelée. Elle relie, complète, agrandit et apporte une liberté d'aménagement et d'appropriation aux habitants et à leurs logements. S'établit une interrelation entre cet espace et les appartements.

LE PASS'ÂGE STROCK

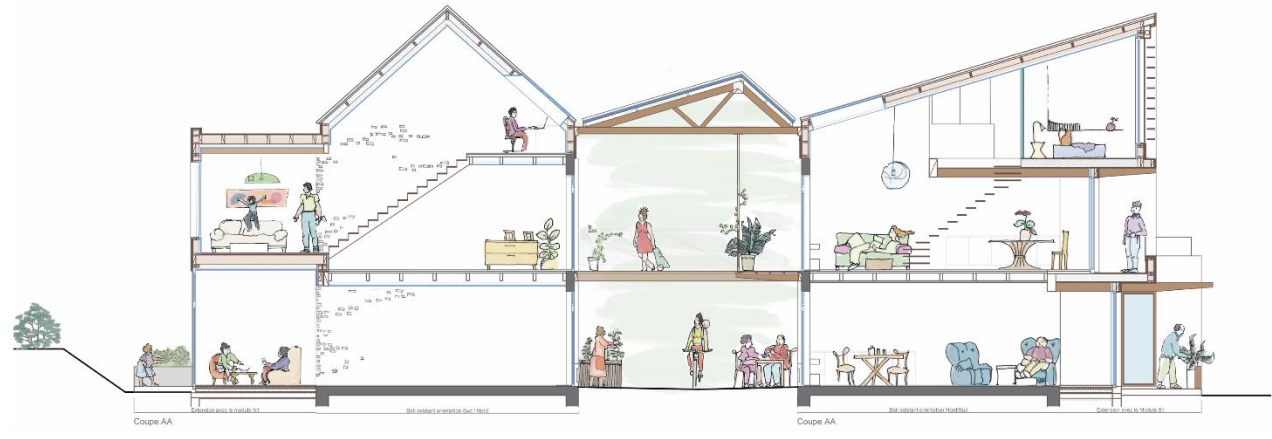
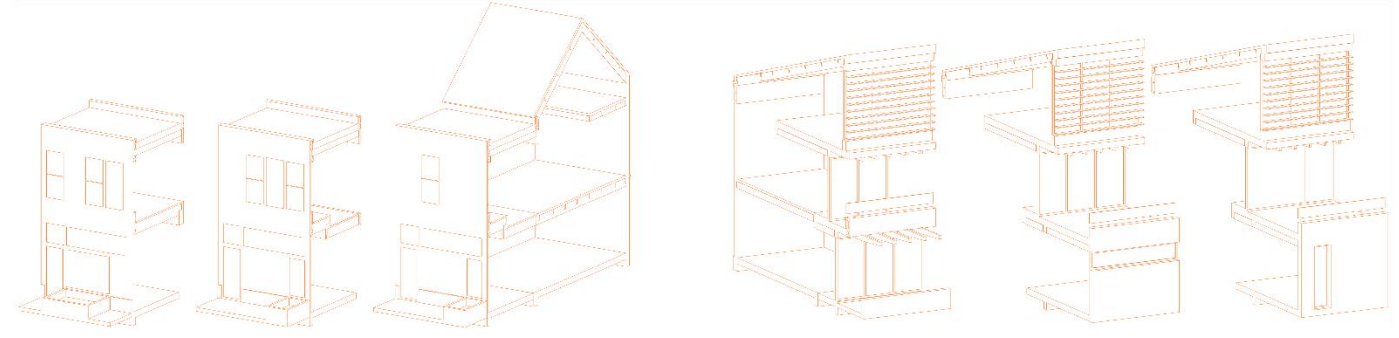
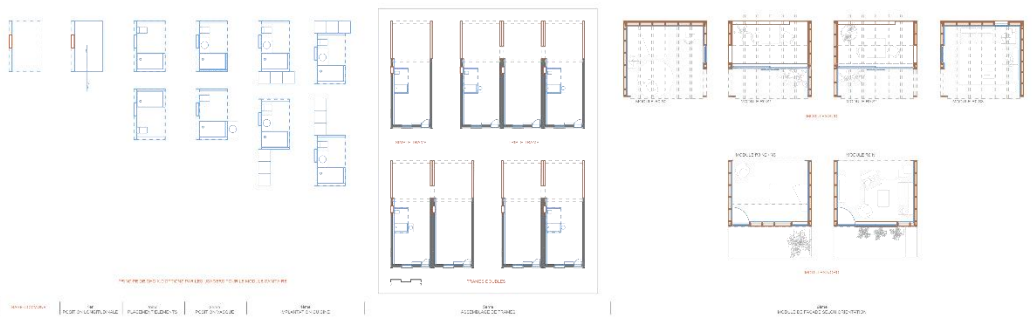
La maison ouvrière, une typologie repensée dans un continuum de vie

Promoteur: Olivier Laloux / Expert: Damien Vanneste / Atelier FAIR-E: O. Camus, D. Fache, A. Hauteceur, C. Salembier, Q. Wilbaux

CAMILLE VINCHON



DEMARCHE D'AMENAGEMENT DES APPARTEMENTS
Exemple d'un logement de rez-de-chaussée



↑ Démarche d'aménagement des appartements par choix des usagers, échelle 1:150.
← Modules préfabriqués pour la façade Nord.
→ Modules préfabriqués pour la façade Sud.
↓ Coupe Générale, 1:75.

À l'image et pour répondre au vieillissement, le projet essaie de mettre en musique et de faire coïncider le global et le singulier, le jeune et l'ainé... Nous avons élaboré une démarche 'ouverte' d'aménagement des appartements.

Cette dernière est basée sur un plan d'aménagement élémentaire commun correspondant à une trame de base sur un niveau et des modules d'appropriation. Le plan commun offre l'opportunité de réaliser des combinaisons de logements pour répondre à la variété de scénarios de vie : assemblages de trames horizontalement et éventuellement verticalement.

Cette démarche s'illustre aussi dans la volonté d'intégrer l'utilisateur à la conception de son habitat et de conserver une flexibilité d'aménagement pour notre programme instable.

Dans cette idée, les principes de standardisation de la Cité ouvrière sont réinvestis avec pour finalité une personnalisation des logements par les usagers. Depuis le module d'eau jusqu'aux éléments d'extensions, la recherche constitue une sorte de bibliothèque de choix ouvert aux habitants. Une manière d'impliquer l'utilisateur dans la conception de son logement, de permettre la mutabilité pour vivre et vieillir le site. Les extensions préfabriquées se déclinent en fonction de leur orientation, des qualités spatiales recherchées et des possibilités d'appropriation.

Cette mise en architecture a été conçue par des allers et retours constants entre les échelles à la recherche d'une cohérence d'ensemble dans la démarche, les dispositifs spatiaux choisis et leurs matérialités.

Le matériau bois est présent tout au long du projet comme un fil d'ariane depuis les pergolas jusqu'à la charpente de la serre. Il s'agit d'un matériau chaleureux et authentique qui rassure et se lie avec les besoins des aînés. Le projet dessine une toiture presque continue qui se déploie sur la totalité de la coupe du projet. La serre se prolonge de part et d'autre sur les logements des étages et participe à l'habitabilité des appartements. Il en est de même au niveau des appartements de rez-de-chaussée qui se déploient au-delà du logement dans la serre.

LE PASS'ÂGE STROCK.

La maison ouvrière, une typologie repensée comme continuum de vie.

Promoteur: Olivier Laloux / Expert: Damien Vanneste / Atelier FAIR-E : O. Camus, D. Fache, A. Hautecoeur, C. Salembier, Q. Wilbaux.